



25

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cent quarante-trois* pages.

Lausanne, le *2* janvier *1903*

Le Chef de service du Département,



L. Franse

Ce volume xxv fait suite à un volume xxiv précédent dont les inscriptions vont du n° 1 à n° 502 de l'année 1902, ce que nous certifions.

Lausanne le 3 Janvier 1903.

L'Officier de l'état civil :



[Signature]

N° 1

Dutoit et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Albert Jules,** caissier de banque,

de Chavannes et de Moudon, domicilié à Paris (2^e arr^t)

Célibataire.

né à Lausanne le vingt-six Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Daniel Dutoit, décédé,

et de Eugène née Domini, sa veuve, à Lausanne

2° **Giron, Marie-Emilie,** sans profession,

de Orbe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize Septembre mil huit cent septante-cinq

filie de Henri Scipion Louis Giron, décédé,

et de Emma Fanny Pauline Hofer, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Moudon, Chavannes et Paris les trois, quatre, cinq et sept décembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Chavannes, Moudon, Orbe, Paris et
Lausanne.

Signatures des époux :

Dutoit
Marie Dutoit

Signatures des témoins :

A. Loetich
Ally Giron à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Moudon & Orbe.

N^o 2
Chardon & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chardon, Camille-Marius**, garçon boulanger

de Chexbres et de Chardonne domicilié à Landanne

Célibataire

né à Genève le vingt huit novembre — mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Louis Chardon, absent

et de Sophie Bouteaux, à Genève

2^o **Pittet, Julie-Jeanne**, Journalière

de Romont domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Romont le sept Janvier — mil huit cent septante-trois

filles de François Xavier Chardée Pittet, décédé

et de Marie Joséphine Antoinette Suvary, à Chavannes / Romont.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Romont, Chardonne et Chexbres les
 vingt cinq et vingt six décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chexbres, Chardonne, Romont et

Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chexbres, Corbiac et Romont

Signatures des époux :

Camille Chardon

Jeanne Chardon

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

Wiesendanger et Gemeinhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 Juin
déclaré exécutoire le 21 Juillet 1906, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a dit bon pour le divorce le mariage
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 117 de la
loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Lausanne le 1er Juin 1906
L'Off. de l'Etat civil

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wiesendanger, Charles-Eugène**, assistant à l'école
d'ingénieurs

de Veltheim | Zurich | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Schaffhouse le sept Février — mil huit cent Septante cinq

fil de Jean Wiesendanger, horloger

et de Marguerite Schnckenburger, sa femme, à Lausanne

2° **Gemeinhardt, Hermine-Franziska**,

de Kenschberg | Mureckurg | Suisse, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Kenschberg le seize décembre — mil huit cent Septante

fille de Friedrich Gemeinhardt, rentier à Kenschberg

et de Johanne Christiane Minna née Makler, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veltheim et Kenschberg, les deux
trois et six huit décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Veltheim, Kenschberg et Lausanne

Signatures des époux :

Charles Wiesendanger

Franziska Gen Wiesendanger

Signatures des témoins :

B. Mayor, à Lausanne

M. Wiesendanger, à Vevey

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Veltheim et à la Chancellerie de

N°

4

Charrière et Robert Nicoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 février 1909 déclaré exécutoire le 4 mars suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 145 C. C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874, — Lausanne le 12 mars 1909, l'Officier de l'Etat civil.

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Charrière Lucien-François**, — employé postal

de Bussy-sur-Morges — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève le trente Octobre — mil huit cent Septante-deux

fil de Laurent Ferdinand Charrière, décédé,

et de Julie Swette Augustine née Amaton, la Veuve, à Genève

2^o **Robert Nicoud, Rosa**, — imprimeuse

de Roche, Travers et Noiraigue (Neuchâtel) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le dix-sept décembre — mil huit cent Septante-deux

filles de Emile Robert-Nicoud, décédé,

et de Rose marianne née Lambellet, la Veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Roche, à Travers Noiraigue, Bussy et Lausanne le sept et neuf Octobre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussy, Le Roche, Travers, Noiraigue et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars s/ Yveron, Le Roche, Travers et Noiraigue

Signatures des époux :

Lucien Charrière
Rosa Charrière

Signatures des témoins :

E. Roy
J. Calong
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Bolle et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolle, Edouard-Alcide**, coiffeur

de La Côte aux Fées et des Verrières (marché) domicilié à Lausanne

veuf en première nocce de Marie Louise Vocat dès le quinze Septembre mil neuf cent-deux

né à Chaux de Fonds le quatorze novembre — mil huit cent septante-sept

fil de Gustave Alcide Bolle, horloger

et de Lucie née Perroud, les deux à Bedimion,

2° **Demont, Félicie**, femme de chambre

de Vullierens et de Grancy domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vullierens le treize juin — mil huit cent septante-sept

fille de Marc Louis Demont, décédé,

et de Genevieve née Schwendemann, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Côte aux Fées, Les Verrières, Vullierens et Grancy, les vingt et vingt-trois décembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Côte aux Fées, Les Verrières, Vullierens, Grancy et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de La Côte aux Fées, Les Verrières, Collembrin et Grancy

Signatures des époux :

Ed Bolle

Félicie Bolle

Signatures des témoins :

A. Decoster

Jules Burger

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Kropf et Schüle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kropf, Jacques-François**, négociant

de Unterlangenegg (Berne) domicilié à Langnau

célibataire

né à Pully le dix-neuf mars mil huit cent septante-deux

fils de feu Jacques Christian Kropf

et de Elisa Lydie née Imhof, sa veuve, à La Vanchère

2° **Schüle, Maria-Elise**, femme de chambre

de Zurich domiciliée à Langnau

célibataire

née à Stuttgart (Wurtemberg) le treize août mil huit cent septante-neuf

fille de August Schüle, mécanicien

et de Rosine née Krämer, sa femme, domiciliée à Constat (Wurtemberg)

Les publications ont eu lieu à Langnau, Unterlangenegg et Zurich, les deux
à quinze décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Unterlangenegg, Zurich et Langnau

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenegg et Zurich

Signatures des époux :

Jacques Kropf Schüle
Marie Kropf

Signatures des témoins :

Fritz Kropf à Langnau
Heinrich Schüle
à Zurich

L'officier de l'état civil.

N° 7

Légeret et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Henri,

manœuvre

de Chézard

domicilié à Lussane

Célibataire

né à Lussane le trois Septembre

mil huit cent septante-sept

fils de Antoine Légeret, aîné,

et de Louise née Guillet, aînée,

2° Reymondin, Jealine-Célestine,

Cuisinière,

de Pully

domiciliée à Pully-Châsson

Célibataire

née à Genève le deux Juillet

mil huit cent septante-deux

fille de Marc François Reymondin, imprimeur à Pully

et de Marie Louise Blanc, aînée

Les publications ont eu lieu à Lussane, Chézard, Pully et Pully les vingt-cinq et vingt-six Novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chézard, Pully et Pully à Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Chézard et Romanel.

Signatures des époux :

Henri Légeret

Célestine Légeret

Signatures des témoins :

Vaillens Ulrich

Grandchamp Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du 19 juin 1913 déclaré définitif et exécutoire le 16 juillet suivant le Tribunal du district de Lussane a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en application des art. 137 et 138 du C.E.S.

Le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier a été fixé à deux ans.

Lussane le 7 août 1913

L'officier de l'Etat-civil :

H. Leclercq

N°

8

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Griesser et Weber

Nom et profession de l'époux :

1^o *Griesser, Emile,* *Brasseur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Stühlingen | Bonndorf | Bade*domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Stühlingen le onze Juillet* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fils de *Gebhard Griesser, Employé aux Douanes*

domicile des parents :

et de *Theresia née Engler, la femme, les deux à Constance*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Weber, Elise,* *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Schlierbach | Lucerne |*domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Grosswangen | Lucerne | le vingt-deux août* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fille de *Joseph Weber, aîné,*

domicile des parents :

et de *Regina née Dubach, aînée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Stühlingen et Schlierbach, les trois, quatre et onze décembre mil neuf cent-deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Remesse de mariage**Certificats de publication de**Stühlingen, Schlierbach et Lausanne**Permis du Département de Justice**à Police*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schlierbach et à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

*Emil Griesser**Elise Griesser*

Signatures des témoins :

*F. P. L.**Stefi Alfred*à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

Marx et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent-trois — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marx, Etienne-Daniel**, Négociant

de Paris (Hauts) domicilié à Chaux-de-fonds

Célibataire

né à Paris le seize Novembre — mil huit cent Septante-huit

fil de feu Maurice Marx

et de feu Adèle née Meyer

2° **Picard, Bertha**, sans profession

de Colmar (Haut-Rhin) domiciliée à Landsanne

Célibataire

née à Colmar le dix-sept décembre — mil huit cent Septante-cinq

filles de feu Gerson Jacob Picard

et de Henriette née Bloch, à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Chaux-de-fonds, Paris et Colmar les
quinze et seize novembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Chaux-de-fonds

Signatures des époux :

E. Marx
Bertha Picard

Signatures des témoins :

Meyer Landanne
M. Picard Blanche Meyer
J. Picard Henri Bloch
L. Picard H. Walther
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Chaux-de-fonds

à la Chancellerie

N° 10

Rigoli et Pernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rigoli, Adolfo-Domenico-Anselmo**, *Cimentier*,de *Mezzozzo (Novara) Italie* domicilié à *Lundanne*

Célibataire

né à *Mezzozzo* le quinze Juillet — mil huit cent Septante-cinq —fils de *Giuseppe Rigoli, décédé*et de *Beatrice Grossi, sa veuve, à Bracchio (Mezzozzo)*2° **Pernet, Innocente-Elizabeth**, *sans profession*,de *Chalais (Valais)* domiciliée à *Lundanne*

Célibataire

née à *Chalais* le trente août — mil huit cent Septante-neuf —fille de *Maurice Pernet, agriculteur*,et de *Marie Devanthéry, sa femme, à Chalais*Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Chalais et Mezzozzo* les premier et
seize novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Copies de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Mezzozzo,**Chalais et Lundanne**Permis du Département de Justice**à Police*

Communiqué: à l'Etat civil de

Chalais et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Anselmo Rigoli
Innocente Rigoli

Signatures des témoins :

Ellena Antoin à *Chalais*
Renal Deloren à *Lundanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Woiwode et Schultze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Woiwode, Paul-Oscar-Willy**, Journaliste

de Berlin (Prusse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Berlin le vingt-sept Février mil huit cent septante-sept

fils de Friedrich Wilhelm Emile Woiwode, rentier

et de Christiane née Keiber, sa femme, domiciliés à Berlin

2^o **Schultze, Emilie-Mathilde-Elizabeth**,

de Berlin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berlin, le dix-sept Mars mil huit cent septante-neuf

fille de Jacob-Charles-Albert-Erich Schultze, décédé,

et de Marie madame Elisabeth née Zschayge, sa veuve, à Berlin

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Berlin les neuf et dix-huit décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berlin
Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Willy Woiwode
Elizabeth Woiwode

Signatures des témoins :

Combes
Adrien Fougère
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Matthey et Firtz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Matthey, Constant-Julien, Employé au J. S.

de Lavigny, Le Socle et La Brévine (neuchâtel) domicilié à Langnau (Berne)

célibataire

né à Echichens le cinq Février — mil huit cent septante-neuf

fils de Alexis Marc Louis Matthey, agriculteur à Coppet

et de Julie Louise née Roulet, décédée.

2^o Firtz, Marie,

de Mühletshurnen | Berne | domiciliée à Mühletshurnen

célibataire

née à Mühletshurnen le vingt Janvier — mil huit cent septante-huit

fille de Christian Firtz, agriculteur à Mühletshurnen

et de Madeleine née Balziger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Langnau, au Socle et La Brévine, à Kirchenthurnen et non (Mühletshurnen) et Lavigny, les dix-huit, dix-neuf et vingt-un Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Langnau.

Signatures des époux :

Julien Matthey
Marie Matthey

Signatures des témoins :

J. Valtin
Ch. Valtin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Langnau, Kirchenthurnen, Brévine
Le Socle et Villars s/ Yver.

Par jugement du Tribunal de première instance de la république et canton de Genève, du 20 février 1914, jugement passé en force de chose jugée, dès le 1^{er} avril 1914, le mariage ci-dessus a été dissout par le divorce.

Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'art. 142 du Code civil.

Langnau, le 9 avril 1914.
L'officier de l'état civil:

J. Valtin

inscrite le 11 avril 1914.

N° 13

Corbaz & Moynat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-258

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corbaz, François-Henri**, Employé postal

de Landanne, Le Mont & Epalinges — domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le quatre Juin — mil huit cent septante-huit

fil de Louis François Corbaz, Employé postal à Landanne

et de Julie Vivian, sa femme, décédée.

2^o **Moynat, Céphise-Aimée**, Couturière,

de Lavigny — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Lavigny le onze Juin — mil huit cent septante-trois

fille de François Henri Moynat, décédé,

et de Jenny Aimée née Pointet, sa mère, à Veray

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lavigny, Epalinges et Le Mont, les vingt-cinq, vingt-dix et vingt-sept novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne, Le Mont, Epalinges et Lavigny

Signatures des époux :

Henri Corbaz
Céphise Corbaz

Signatures des témoins :

E. Hummer
L. Rando

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanol, Epalinges et Villars/Genève.

N° 14

Ponci et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ponci, Angelo-Santino**, Décorateur,

de Biadagno | Cussin | domicilié à Lussembour

Célibataire

né à Biadagno le dix Octobre mil huit cent Septante-huit

fils de Louis Ponci, plâtrier-peintre,

et de Louise née Stoz, sa femme, domiciliés à Lussembour

2^o **Schopfer, Maria**, Couturière

de Gessenay | Pierre | domiciliée à Lussembour

Célibataire

née à Gessenay le onze Juin mil huit cent Septante-quatre

fille de Bartholomé Schopfer, décédé,

et de Maria Magdalena née Zwahlen

Les publications ont eu lieu à Lussembour, Biadagno et Gessenay les quinze
et dix-sept novembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Biadagno,

Gessenay et Lussembour

Communiqué: à l'état Civil de

Biadagno & Gessenay

Signatures des époux :

Angelo Ponci

Maria Ponci

Signatures des témoins :

Louis Ponci

Alfred Delvaux Lussembour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Perroud et Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Perroud, Paul-Émile*, *Boucher*

de *Berlens (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Berlens* le *onze décembre* mil huit cent *Septante-sept*

fils de *Auguste Alphonse Decroix Perroud, agriculteur*,

et de *Marie Virginie née Perroud, sa femme, les deux à Berlens*

2° *Savoy, Marie-Eulalie*, *ménagère*

de *Attalens (Fribourg)* domiciliée à *Attalens*

Célibataire

née à *Attalens* le *deux avril* mil huit cent *Septante-six*

fille de *Georges Savoy, décédé*,

et de *Marie Elisabeth née Rochud, sa veuve, à Attalens*

Les publications ont eu lieu à *Berlens, Attalens et Lausanne* le *treize décembre* mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Berlens, Attalens et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Berlens et Attalens

Signatures des époux :

Paul Perroud

Eulalie Perroud

Signatures des témoins :

Savoy Séraphin à Attalens

Alph. Selesbeck à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Mathetke et Paschoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mathetke, Henri-Numa, Employé de magasin

de Charvonnay — domicilié à Lussan

Célibataire

né à Grandon le seize Février — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Marie Mathetke, domiciliée à Lussan

et de

2^o Paschoud, Hélène, — sans profession

de Lutry — domiciliée à La Conversion d Lutry

Célibataire

née à Pully, le sept février — mil huit cent Septante-cinq

fille de David Emile Paschoud, décédé

et de Jeanne Louise née Paschoud, sa veuve, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Lutry & Charvonnay les vingt et
vingt-un Décembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Lussan

Charvonnay et Lutry

Communiqué: à l'état civil de

Charvonnay & Lutry

Signatures des époux :

H. Mathetke

Hélène Mathetke

Signatures des témoins :

Louis Paschoud

Armand Lutry Lussan

L'officier de l'état civil :



N° 17

Sager et Good

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sager, Adolphe*, *serurier*

de *Menziken (Argovie)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Menziken* le huit décembre mil huit cent *septante-trois*

fil de *Jacob Sager, serurier à Menziken*

et de *Anna Maria née Weber, décédée*

2° *Good, Jeanne-Caroline*, *sans profession*

de *Flons-Mels (St Gall)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Flons-Mels* le trois avril mil huit cent *septante-deux*

fille de *Jean Antoine Good, agriculteur*

et de *Maria Anna Catherine née Schneider, sa femme, à Flons*

Les publications ont eu lieu à *Menziken, Flons-Mels et Lausanne*, les vingt-huit et vingt-sept décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Menziken, Flons-Mels et Lausanne

Signatures des époux :

Adolf Sager

Johann Kriger

Signatures des témoins :

P. Murbach

F. Lischer

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Menziken & Mels

N° 18

Gonet et Delisle

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Gonet, Ernest-Jaques, Négociant
 de Vuressens domicilié à Lausanne,
 célibataire
 né à Lausanne le quinze février — mil huit cent septante-huit
 fils de feu Alexis Gonet
 et de Muzie Louise née Costuz, sa veuve, à Lausanne
 2° Delisle, Jenny-Louisa,
 de Lausanne, domiciliée à Lausanne
 célibataire
 née à Moudon le quinze Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un
 fille de Kami Jules Delisle, fabricant de pierres fines
 et de Louise Henriette née Déglon, sa femme, à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne et Vuressens les trois et quatre
Janvier mil neuf cent-trois

*Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 15 février 1915, déclaré définitif et exécutoire le 11 mars 1915, le mariage d'ignés ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé, en application de l'art. 142 du Code civil suisse, contre les deux conjoints.
 Lausanne, le 17 mars 1915.
 L'officier de l'état civil :
Guerez
 Révisé le 19 mars 1915.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Vuressens et Lausanne

Signatures des époux :
E. Gonet
L. Gonet

Signatures des témoins :
Henry Bobain
Louis Tétaz

Communiqué : à l'Etat civil de Vuressens.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 19

Margot et Humbert

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil neuf cent dix huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margot, Georges-William**, Bandagiste

de St Croix domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à St Croix le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt

fils de Georges ami Margot, agriculteur

et de Marie Elise née Paillard, sa femme, les deux nés St Croix

2° **Humbert, Eliza-Alice-Julia**, Bandagiste

de La Chaix domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Lonsanne le vingt six Novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Louis Elie Humbert, employé au Service du Gaz

et de Marie Aïe Antoinette née Comette, sa femme, les deux à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à St Croix, Lonsanne, La Chaix et les Granges de St Croix, les quinze et dix sept décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse.

Première de mariage

Certificats de publication de St Croix, Les Granges, La Chaix & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & Courmayeur

Signatures des époux :

W. Margot.

E. Margot.

Signatures des témoins :

G. Margot. à S

Georges Margot pd. à St Croix
Es. Humbert à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Cornut et Boeglin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornut, Hector-Guillaume**, ~~brodeur~~,de ~~Vouzey~~ / ~~Valais~~ / domicilié à ~~Lausanne~~

célibataire

né à ~~Vouzey~~, le ~~vingt huit~~ décembre _____ mil huit cent ~~septante~~ - ~~sept~~fils de ~~Zéphirin Cornut~~, ~~Charbon~~,et de ~~Alexandrine~~ née ~~Carreaux~~ à ~~Vouzey~~2° **Boeglin, Marie-Émilie**, ~~lingère~~de ~~Riezbach~~ (~~Alsace~~) domiciliée à ~~Lausanne~~

célibataire

née à ~~Lausanne~~ le ~~quinze~~ août _____ mil huit cent ~~septante~~ - ~~quatre~~fille de ~~François Boeglin~~ ~~décédé~~,et de ~~Marie Suter~~, ~~La Veuve~~, à ~~Lausanne~~.Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Vouzey~~ et ~~Riezbach~~ les ~~six~~ ~~sept~~ et ~~dix-neuf~~ décembre mil huit cent ~~deux~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~Actes de naissance des Epoux~~~~Procès-verbal de mariage~~~~Certificats de publication de~~
~~Vouzey, Riezbach et Lausanne~~Communiqué: à l'Etat Civil de
~~Vouzey~~ et à la Chancellerie ~~Ch.~~

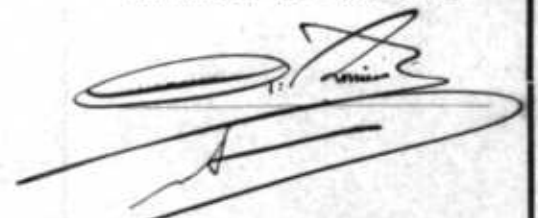
Signatures des époux :

L'époux ne sachant écrire a fait une Croix
Emilie Cornut

Signatures des témoins :

Guillaume Suter } à ~~Lausanne~~

L'officier de l'état civil :



N° 21

Lang et Vollichard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Janvier mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lang, Franz-Emil**, Coiffeur

de Mannence (Hesse) domicilié à Landsanne

célibataire

né à Mannence le six-huit décembre mil huit cent septante-cinq

fil de Johann Leonhard Lang, secrétaire au Chemin de fer à Mannence

et de Franziska Giesfried, décédée.

2° **Vollichard, Marie-Elise**, Coiffeuse

de Luzern (St. Vith) Trüben domiciliée à Landsanne,

célibataire

née à Landsanne le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Louis Vollichard, décédé,

et de Elise Marguerite ^{née} Regamen, veuve, à Landsanne.

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Luzern et Mannence, les six sept Janvier mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

et acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Luzern

Mannence et Landsanne

Permis du Département de Justice

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mannence et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Emile Lang

Marie Lang

Signatures des témoins :

Vollichard

John Regamen Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Meller et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile, des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meller, John-Frédéric, Boucherde Ozon-la-Ville domicilié à Vevay

Célibataire

né à Ozon-la-Ville le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-unfils de Charles-Frédéric Meller,et de Adèle née Gmud, défunte,2^o Grand, Alice-Augusta, sans professionde Villars/Hens, domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Auguste Laurent Samuel Grand, boucher,et de Samy née Viet, sa femme, les deux à LansanneLes publications ont eu lieu à Lansanne, Villars/Hens, Ozon et Vevay, les
dix et sept Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de Vevay

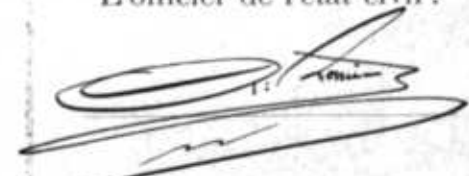
Signatures des époux :

John-Frédéric Meller
Alice Meller

Signatures des témoins :

P. Lemi
Pailler Aug } Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ozon-la-Ville, Vevay et Villars/Hens

N° 23

Zanolo et Grandchamp
née Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zanolo, Secondo, Marié

de Grignasco | Novate | Italie, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Grignasco le vingt-neuf mars mil huit cent Septante-quatre

fils de Louis Zanolo, décédé,

et de Francesca Turlo, sa veuve, à Grignasco,

2° Grandchamp née Savoy, Fanny-Amélie,

de Chèvres domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Albert François Grandchamp sis le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Vevey le huit Février mil huit cent Septante-trois

fille de Amélie Savoy, à L'Isle,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chèvres et Grignasco les deux quatre et vingt-neuf décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Grignasco,

Chèvres et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Chèvres

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Secondo Zanolo
Fanny Zanolo

Signatures des témoins :

Monsieur Joseph
Henri Loto à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 30 août 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Fanny-Amélie Zanolo née Savoy, mentionnée ci-dessus dans le acte de naissance du canton de Fribourg et de la commune de Atalens

Lausanne, le 7 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

à Chèvres
R. du 14.10.24.

N° 24

Richard & Vaudroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Richard, Charles, Electricien

de Bex domicilié à Bex

Célibataire

né à Bex le douze Mars mil huit cent Septante-neuf

fils de Pierre marié Henri Richard, agriculteur à Bex

et de feu Louise Julie Suzanne Amélie née Gantzy

2° Vaudroz, Alice, sans profession

de Leyzin domiciliée à Bex

Célibataire

née à Bex le dix-huit Février mil huit cent Septante-neuf

fille de Charles Vaudroz, boulanger à Bex

et de Louise Hélène Etienne née Dequiez, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Bex et à Leyzin les neuf et dix Janvier
mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

certification des Etat Civil
de Bex.

Signatures des époux :

Charles Richard
Alice Richard

Signatures des témoins :

Ch. Richard
J. Vaudroz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bex et de Leyzin.

N° 25

Rasmussen et Perriard

Aujourd'hui trois février mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Rasmussen, Viggo**, Peintre-décorateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Skanderborg (Danemark) domicilié à Lussanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Skanderborg le cinq juin — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Rasmus Rasmussen, décédé

domicile des parents :

et de Andrea Elisabeth Christine née Andersen, sa veuve, à Skanderborg

Nom et profession de l'épouse :

2° **Perriard, Charlotte-Joséphine**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rue (Fribourg) domiciliée à Lussanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rue le dix mai — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Francis Nicolas Perriard, agriculteur

domicile des parents :

et de Alphonsine Elizabeth née Rouillet, sa femme, les deux à Rue.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne et à Rue le trente décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Rue

et Lussanne

Déclaration de validité avec dispense

des publications au Danemark

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rue et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Rasmussen, Viggo

Joséphine Rasmussen

Signatures des témoins :

Berger Ernest

Heinard Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26

Marquis & Dugon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marquis, Jean Henri, — Seigneur

de Morys et d'Eschikens — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Vivay le trente Juillet — mil huit cent soixante-quatre —

fils de Jean Henri Marquis, décédé,et de Jeanne Marie née Grand, de Vevre à Lausanne —2^o Dugon, Alice, — Demoiselle de magasin

de Dullit — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit mars — mil huit cent septante-sept —

fille de Charles Louis Dugon, décédé,et de Jeanne Louise française née Bolomey, de Vevre à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dullit, Morys et Eschikens, les six et sept Janvier mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Morys, Eschikens, Dullit et LausanneCommuniqué: à l'Etat civil de Vufflens-le-Château, Morys et Gilly

Signatures des époux :

J^h MarquisAlice Marquis

Signatures des témoins :

M^r SchauDufrenoy

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

Menérey et Martigni
dit Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Février mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Menérey, Ernest,** Employé de banque

de Mont et de Poliez-le-Grand domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à Pully le vingt-huit décembre — mil huit cent septante-neuf

fil de Jules David Menérey, décédé,

et de Louise Bellet, de veuve, à Lonsanne

2° **Martigni dit Martignier, Rose-Marie,**

de Eclépens et de Vaulion domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née aux Planches (Montrens) le trente mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Martigni dit Martignier, négociant

et de Suzanne Hofner, de femme, à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Poliez-le-Grand, Eclépens, Vaulion et le Mont, les treize et quatorze Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lonsanne

de Mont, Poliez-le-Grand, Vaulion et

Eclépens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, Remouval, Eclépens et

Vaulion

Signatures des époux :

E Menérey
Rose Menérey

Signatures des témoins :

Fiquet
Jules Heuward } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 2 Septembre
 déclaré exécutoire le 25 dit 1904, le
 Tribunal civil du district de Lonsanne
 a déclaré, par le divorce, le mariage
 inséré ci-contre.
 Le divorce a été prononcé contre
 les deux Epoux, en vertu de l'art. 116
 b. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.
 Lonsanne le 15 Oct. 1904.
 L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

N° 28

Grange & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grange, François-Frédéric, — Employé au J. S.

de Gland domicilié à Gland

Célibataire

né à Gland le onze Octobre mil huit cent septante-sept

fil de Louis Louis Grange agriculteur à Gland

et de Anna Elisabeth née Jochi, veuve

2° Martin, Rosine-Alice, — lingère

de Valpès de Montagny domiciliée à Gland

Célibataire

née à Landerne le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Martin, Cafetier à Gland

et de Rosine Hélène née Pochon, du fermier

Les publications ont eu lieu à Gland et à Valpès de Montagny le vingt-trois Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Beignins,

Signatures des époux :

Grange *offici*
Alice Grange

Signatures des témoins :

Caroline Grange }
Alfred Maire } à Gland

L'officier de l'état civil :

Rousselle

Communiqué: à l'Etat Civil de
Beignins et de Montagny

N° 29

Mogg et Blanc née Novetraz

Aujourd'hui douze Février mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt- par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mogg, Edouard Joseph, Employé de banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Raray (St Gall) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le deux Novembre mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fils de Joseph Francois Mogg, décédé,

domicile des parents :

et de Elise Siebenmann, sa veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc née Novetraz, Marie Henriette Louisa

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne, empl. de com^{te}

Etat civil :

venue en premières nocces de Oscar Adrien Blanc dit le six avril mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-quatre Février mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fille de ^{Jean} Francois Louis Novetraz, décédé,

domicile des parents :

et de Hortense Jeanne Françoise Deloest, sa veuve à Lausanne

Date des publications :

chez Jean-Louis

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Raray les dix et sept d'avril mil neuf cent-trois.

Par lettre de bourgeoisie reçue de Bahard, notaire, à Lausanne le 21 juillet 1902, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Edouard Joseph Mogg, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne. Lausanne, le 2 septembre 1902. L'officier de l'état civil: Pucel

à l'état civil à Raray R. du 11.9.02

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
acte de décès du 1er mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Raray et Lausanne.

Signatures des époux :

Signatures of Mogg and Blanc

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses

les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2

N° 30

Hort et Robert

Nom et profession de l'époux :

1^o **Hort, Robert,** Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Wölflinswyl (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le quatre Juillet mil huit cent septante - un

Noms, profession et

fils de Wendelin Hort, Cordonnier

domicile des parents :

et de Rosine Catharine Reinhard, sa femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Robert, Adèle Emma,** Employée de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévry et du Locle domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sévry le premier Janvier mil huit cent huitante - un

Noms, profession et

fille de Francis Jules Robert, Charcutier

domicile des parents :

et de Louise Marianne Adèle née Raymond, sa femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Locle, Wölflinswyl et Sévry, les treize, quatorze et quinze Janvier mil neuf cent - trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wölflinswyl, Sévry, Le Locle et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Wölflinswyl, Le Locle et Genève

Signatures des époux:

Robert Hort
Emma Robert

Signatures des témoins:

A. Rey
F. S. S. S.

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

R. S. S. S.
Remy

N° 31

Vannereau et Pelot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vannereau, Henri, Confiseur,

de Chateaufort (Nièvre) France, domicilié à Langsanne

veuf en premières nocces de Marguerite Wyttensbach, des le vingt-un mai mil neuf cent-deux

né à Chateaufort le vingt-sept mai mil huit cent soixante-deux

fils de feu Claude Vannereau,

et de feu Antoinette née Melot.

2° Pelot, Adrienne-Lucie, Cuisinière

de Neuveville (Borne) domiciliée à Langsanne

Célibataire

née à Sezières (Neuchâtel) le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Auguste Pelot, décédé,

et de Constance Elodie née Jacot, décédée.

Les publications ont eu lieu à Langsanne, Neuveville et Chateaufort les dix et onze Janvier mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -
acte de décès de la femme de l'Epoux - actes
de décès des père & mère de l'Epoux - Promesse
de mariage - Certificats de publication de
Chateaufort, Neuveville et Langsanne -
Déclaration de Validité - Permis du Dé-
partement de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Neuveville & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Vannereau
Adrienne Vannereau

Signatures des témoins :

J. Grange
E. Bovy Langsanne

L'officier de l'état civil :

Roux
Roux

N° 32

Marmillood & Rossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmillood, Georges-Louis-Frédéric,

de Oron-la-Ville et de Rossinière — domicilié à Brigue,

Célibataire

né à Oron-la-Ville le quatre novembre — mil huit cent Septante-sept

fils de Daniel Frédéric Marmillood, négociant à Lausanne

et de Jeanne Cathérine Ida née Amaudruz, à Lausanne

2° Rossi, Marie-Giacomina, sans profession,

de Intragna (Novate) — domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Intragna le huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Rossi, Entrepreneur, à Lausanne

et de Thérèse née Comazzi, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Brigue, Rossinière, Oron-la-Ville, Lausanne et Intragna les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-huit décembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisations de l'état civil de
Brigue —

Brigue

Communiqué: à l'état Civil

de Oron, Rossinière, Brigue & Chancelier
de

Signatures des époux :

G. Marmillood
Marie Marmillood

Signatures des témoins :

Alfano à Berne
J. Bon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossinière

N° 33

Aebi et Schwendimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept Février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aebi, Ulrich**, Employé au Gaz

de Heimiswyl | Berne | domicilié à Lausanne

veuf de Hedra Bill âgé de trente un ans mil neuf cent un

né à Heimiswyl le vingt huit Juillet mil huit cent quarante

fils de Samuel Aebi, décédé,

et de Verena née Christen, décédée.

2° **Schwendimann, Madeleine**, ménagère

de Fohlen | Thierachern | Berne, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Signau le vingt un Juin mil huit cent quarante huit

fille de Frédéric Schwendimann, décédé,

et de Madeleine Christen, décédée.

Les publications ont eu lieu à Heimiswyl, Fohlen et Lausanne les trente et
trente un Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la précéd^{te} femme

des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Heimiswyl

Fohlen et Lausanne

Signatures des époux :

U. Aebi

Madeleine

Signatures des témoins :

F. Jambon

Spand

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Roussier
comp

Communiqué : à l'état civil de

Heimiswyl à Thierachern

N° 34

Gaviglio et Cottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaviglio, Vincent-Michel-Marie**, *Commerçant*de *Vercelli (Novare) Italie*, domicilié à *Laudanne**Célibataire*né à *Vercelli le onze octobre* mil huit cent *soixante-quatre*fils de *Charles Gaviglio décédé*,et de *Lucie Gir, sa femme, décédée*.2° **Cottaz, Françoise-Christine**, *Blanchisseuse*de *Chavannes-les-Forts* domiciliée à *Cusy**Célibataire*née à *Chavannes-les-Forts le vingt-quatre octobre* mil huit cent *septante*,fille de *Jean Théodore Cottaz, Charpentier*et de *Marie Inès née Deschenaux, sa femme, les deux à Cusy*Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Chavannes-les-Forts les trente et trois* —
décembre mil neuf cent-trois et à *Vercelli le 15 janvier mil neuf cent-trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —
Promesse de mariage. Certificats de
publication de Vercelli, Chavannes-les-
Forts et Laudanne. — Permis du
Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Vincent Gaviglio
Françoise Gaviglio

Signatures des témoins :

Giobacchini Joseph
Cavallini Landri

L'officier de l'état civil :

Rossier
*compl*Communiqué : à l'état civil de *Chavannes*
les-Forts et à la Chancellerie de *Chavannes*

N° 35

Favey et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favey, Alfred,** Electricien

de Pompaples et Eclérens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Morges le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Monsieur Louis Favey, manoeuvre, à Lausanne

et de Monsieur Julie Robillard

2° **Baud, Pauline-Charlotte,** Cuisinière

de St Félix (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Stampalais le sept août mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Baud, soldat,

et de Hennette Suzanne Outray, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pompaples, Eclérens et St Félix, les
vingt, vingt-un et vingt-cinq janvier mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

A acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publications de Pompaples

Eclérens, St Félix à Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne à Chancellerie Ode

Signatures des époux :

Favey Alfred
Favey Pauline

Signatures des témoins :

Dubuis Joseph
Julien Fache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 36

Rezin et Baud

Nom et profession de l'époux :

1^o Rezin, Jean, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cromay domicilié à Nyon, avant à Giviers

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Essex-Pittet le huit mars mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Jules Rezin, agriculteur,

domicile des parents :

et de Louise née Méville, sa femme, domiciliée à Essex-Pittet.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Baud, Caroline Louise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux août mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Jean Louis Baud, poëte, à Lausanne,

domicile des parents :

et de sa femme Jeanette Vogler, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cromay et à Lausanne, le vingt-trois, à Nyon
et à Giviers le vingt-quatre derniers mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil
de Nyon.

Signatures des époux :

Jean Rezin
Caroline Rezin

Signatures des témoins :

Louis Baud
Ernest Blanc } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de
Dennelens et Nyon.

[Signature]

N° 37

Gillieron & Bazzar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Ulysse, agriculteur

de Servion domicilié à Carrouge

veuf de Vilma née Pahud d'ès le trois mai mil neuf cent-un (en 2^{de} noces

né à Bavois le vingt mai mil huit cent cinquante-sept

fils de Jean Daniel Gillieron

et de Marianne née Pâche (Parsche) décédée,

2° Bazzar née Chappuis, Lucie,

de Villarlod (Fribourg) domiciliée à Carrouge

veuve en premières noces de Joseph Marcel Bazzar d'ès le six Juin mil huit

cent huitante-sept.

née à Carrouge le dix Janvier mil huit cent cinquante-trois

fille de Jean Pierre Chappuis

et de Jeanne Suzanne née Rod, décédée

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Servion et Villarlod les vingt-quatre

Janvier mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Mézières

Signatures des époux :

Ulysse Gillieron
Lucie Gillieron

Signatures des témoins :

Frs Chappuis
A. Decoster } à Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ozon-la-Ville, Mézières & Estavayer-le-

Gibloux.

Par décision du 23 janvier 1904, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse soit dite née comme étant née à Villarlod (Fribourg), le 10 janvier 1854 et non pas le 10 janvier 1857.

Leusante le 27 janvier 1904

L'officier de l'état civil :

dequ'à Ozon-la-Ville et Villarlod.

N° 38

Ray et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Février mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ray, Jules,

de Villars-Buzquin

domicilié à la Feixe près Champagne

Célibataire

né à Champagne le vingt-huit Février

mil huit cent Septante

fils de défunt Georges Alexandre Ray

et de défunte Henriette née Martin,

2° Grandjean, Louisa,

de Buzin (Neuchâtel)

domiciliée à Benwiller

Célibataire

née à Benwiller le vingt-dix Janvier

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Frédéric Louis Grandjean, agriculteur

et de Elise née Apothéoz, domiciliée à Benwiller

Les publications ont eu lieu à Champagne, Benwiller, Buzin et Villars-Buzquin les trente, trente-un Janvier et premier février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Champagne.

Signatures des époux :

Jules Ray
Louisa Ray

Signatures des témoins :

Joseph de Grandjean : Geneviève
Grandjean : Louise

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Feix, Champagne, Buzin et Benwiller.

N° 39

Duveluz et Ringuizen née Florentin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Février mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duveluz, Paul Louis**, négociant

de Dailiens domicilié à Landanne

veuf de Jeanne Louise Jaquenoud dès le huit mars mil neuf cent un

né à Landanne (Auch) le onze Juin mil huit cent quarante

fils de feu Jean Louis Duveluz

et de feu Anne Louise née Calame, sa femme,

2° **Ringuizen née Florentin, Rosalie Lucie**,

de Vilette domiciliée à Landanne

veuve de François Louis Ringuizen dès le trente un mai mil huit cent quatre vingt

dix sept

née à Vevey le huit Juillet mil huit cent soixante quatre

fille de feu Charles Joseph Florentin

et de feu Julie Henriette née Köhler, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Dailiens, Vilette et Landanne, les trente et trente un Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux, celui de l'épouse est enregistré à Landanne ainsi que les actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dailiens, Vilette et Landanne

Signatures des époux :

Duveluz
Lucie Duveluz

Signatures des témoins :

J. Regamey
Augsburger et *L. Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Dailiens et Cully

N° 40

Nicole et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicole, Gabriel, Ingénieur,

de Chenit et au Lieu domicilié à Landanne

Célibataire

né au Sentier le vingt Janvier mil huit cent soixante quatre

fils de Jules Oscar Nicole, rentier à Oex

et de Mme Sophie Elise née Golay

2^o Mégroz, Marie, sans profession,

de Epresses et de Lutry domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Epresses le cinq octobre mil huit cent quatre vingt

fille de feu Jules Mégroz

et de Georgette née Duboux, sa Veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne au Lieu, au Sentier, au Brassois, à Epresses et à Lutry, les trois et quatre Février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne, Le Sentier, Le Brassois, Le

Lieu, Epresses et Lutry

Communiqué: à l'Etat Civil

du Lieu, du Sentier, de Cully & de

Lutry

Signatures des époux :

Nicole

Marie Nicole

Signatures des témoins :

J. Nicole

A. Dommerf. } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 41

Collet & Schuhmacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 20 Décembre 1904 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci-contre soit rectifié dans ce sens qu'à la Commune de Pentheciaz seule indiquée comme lieu de domicile de l'époux, soit ajoutée celle de "Sully".

Commu. le 24 Décembre 1904
off. de l'état civil.

Communiqué à l'Etat civil de Belmont

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 9 avril 1914, déclaré définitif et exécutoire le 30 mai 1914, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 12 juin 1914.
L'officier de l'état civil :

Fucel.

Révisé le 3 juillet 1904.

Aujourd'hui vingt dix février mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Collet, Aimé Louis, maître d'hôtel

de Pentheciaz & de Sully, domicilié à Morges

divorcé de Léonie Clélie Bailat (en premières noces) d'è le vingt deux mars mil neuf cent onze

né à Genève le dix sept février mil huit cent soixante onze

fils de David Louis Collet, décédé,

et de Jeanne Charlotte née Chamel, la veuve, à Genève,

2^o Schuhmacher, Marie, couturière,

de Guggisberg (Bienne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Samuel Schuhmacher, décédé,

et de Rosina née Graf, la veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pentheciaz, Guggisberg et Morges, les trois, cinq et sept février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestations de l'Etat Civil de Morges.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pentheciaz, Guggisberg et Morges.

Signatures des époux :

Collet
M. Collet

Signatures des témoins :

A. Piquet à Lausanne
Schumacher à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Fucel

N° 42

Gimbel & Mottaz née Bourzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Pour jugement rendu le 18 février 1912, le Tribunal de 1^{er} instance de Savigny a dissous, par le divorce, le mariage ci-

contre

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art 139 du C.C.S.

L'épouse est autorisée, en application de l'art 139 § 2 du C.C.S. à reprendre son nom de famille

Le mari ne pourra se remarier pendant le délai d'un an, art 150 C.C.S.

Rue de la République le 14 février 1912

L'officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt dix février mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gimbel, Charles-Henri-Louis, ^{Secrétaire}

de Savigny domicilié à Luxembourg

Célibataire

né à Verrey le dix février mil huit cent cinquante cinq

fil de feu Louis Suzanne Gimbel

et de

2° Mottaz née Bourzon, Marie, ^{ménagère}

de Syens domiciliée à Luxembourg

veuve et troisième veuve de Louis Alexandre Mottaz décédé le vingt neuf Janvier

mil neuf cent deux

née à Morgez le dix neuf Juin mil huit cent cinquante trois

fille de feu Jean François Bourzon

et de feu Rosette née Steimmann, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Syens & Luxembourg les douze,

treize et quatorze février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès du précédent mari

de l'épouse

Certificats de publication de

Savigny, Syens & Luxembourg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny & Moudon

Signatures des époux :

Gimbel Louis

Marie Gimbel

Signatures des témoins :

Dutoit Elie

Margot Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43

Marquetat et Combet née apothétoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit Février mil neuf cent-trois~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marquetat, Louis-Auguste,**

de Lutry domicilié à Landanne

célibataire

né à Lutry le sept novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Marquetat, décédé,

et de Suzanne Marie Villiers née Pochet, la Veuve, à Landanne

2° **Combet née apothétoz, Alice-Lucie,**

de Champvent domiciliée à Landanne

divorcée en premières noces de François-Henri Louis Jules Combet dès le vingt-huit Janvier mil neuf cent-deux

née à Cocelles près Ancy-le-Grand le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-huit

fille de Henri apothétoz, décédé,

et de Julie née Junod, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry & Champvent, les trois, quatre et six février mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte mariage de l'Epouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lutry

Champvent & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry & Champvent.

Signatures des époux :

Auguste Marquetat

Alice Marquetat

Signatures des témoins :

Henri Hinder

Marquetat J^{es} Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

Ruchet et Payot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit février mil neuf cent-trois~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ruchet, Marc, Maçon,de Ollon domicilié à Lundannecélibatairené à Origle le quatorze Juillet mil huit cent septante-sixfils de Louis Samuel Ruchet, agent d'assurances à Ollon,et de Jeanette née Zulauf, sa femme, décédée,2^o Payot, Octavie, Cuisinière,de Cocelles près Concise domiciliée à Lundannecélibatairenée à Cocelles le vingt-six Janvier mil huit cent huitantefille de Samuel Maurice Payot, décédé,et de Oliver née Perret, sa veuve à Cocelles près Concise,Les publications ont eu lieu à Lundanne, Cocelles, Ollon et Hérimoz les
trois, quatre et cinq février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications de Ollon,Hérimoz, Cocelles et Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ollon et Concise

Signatures des époux :

Marc RuchetOctavie P. Payot

Signatures des témoins :

Ruchet Louis à OrigleMaurice Payot à Cocelles près Concise

L'officier de l'état civil :



N° 45

Mamin et Montandon
née Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mamin, Emile Victor,** — Gardien au Penitencier

de Blonay domicilié à Laudanne

veuf en premières nocces de Louise Faudet dè le seize novembre mil neuf cent-deux

né à Laudanne le trante-un décembre mil huit cent cinquante-sept

fil de Louis Gabriel Mamin, dècèdè,

et de Suzanne Chagnis, sa femme, dècèdè.

2° **Montandon-Gizat née Vallotton, Julie-Rose,**

de Nevalles et du Leste domiciliée à Laudanne

veuve de Jules François Montandon dè le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (en premières nocces)

née à Vallerbe le dix-neuf Octobre mil huit cent cinquante

fille de Timothée Daniel Bènt Vallotton, dècèdè,

et de Louise Marianne née Richard, sa femme, dècèdè.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, au Leste à Blonay et à Nevalles les trois quatre et cinq février mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de mariage des Epoux

actes de dècès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blonay, Nevalles et le Leste

Communiqué : à l'état Civil de

St-Leger, Giez et le Leste

Signatures des époux :

Mamin E^e

Julie Mamin

Signatures des témoins :

Constant Thuillard

Bonjour Frédéric

les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46

Palaz & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Palaz, Aloïs, fonctionnaire postal,

de Riez et de Lutry, domicilié à Lussane

Célibataire

né à Riez le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-huit

fils de Frédéric Louis Palaz, décédé,

et de Sophie Suzanne née Lédery, sa femme, décédée,

2^o Brunner, Céline-Elisa, sans profession,

de Schiltwald (Croatie) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Yverdon le dix-sept octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de Samuel Brunner, décédé,

et de Marie Charlotte née Pauthex, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Riez, Lutry, Schiltwald et Lussane, le
dix-sept Janvier mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Riez

Lutry, Schiltwald et Lussane.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry et Schiltwald.

Signatures des époux :

A. Palaz

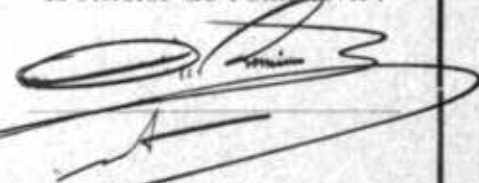
Céline Palaz

Signatures des témoins :

Jean Brunner

Louis Palaz.

L'officier de l'état civil :



N° 47

Dumuz & Cuénod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumuz, Charles-Victor-Alexis,** Ingénieur

de Cully, Lutry & Grandvaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chézais le vingt-quatre Février mil huit cent septante,

fil de Charles Victor Dumuz, Docteur médecin à Chézais

et de Marie Caroline née De Boë, sa femme, décédée.

2° **Cuénod, Marguerite-Caroline,**

de Vevey et Corsier domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne le trois Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Gustave Cuénod, Ingénieur

et de Renée née Roy, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier, Vevey, Cully, Lutry et Grandvaux, les dix, onze et douze Février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Cully, Lutry, Grandvaux, Vevey, Corsier
et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Cully, Lutry, Corsier et Vevey

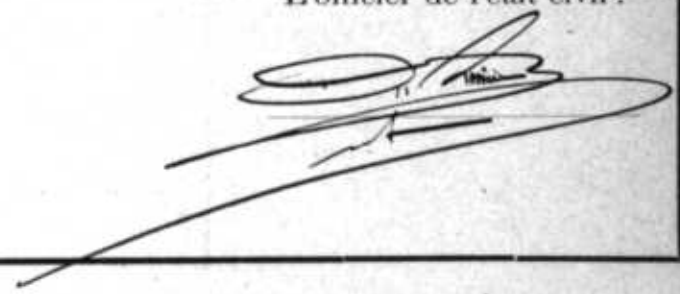
Signatures des époux :

Dumuz
Marguerite Dumuz

Signatures des témoins :

Colara Cuénod
G. Cuénod
L. Cuénod

L'officier de l'état civil :



N° 48

Groux et Pichard née Perrin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Groux, Frédéric, Menuisier
de Giez et de Novalles domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Valpère de Montagny le quatorze novembre mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Louis Groux, menuisier à Valpère de Montagny

domicile des parents :

et de feu Lydie née Cruchet, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Pichard née Perrin, Jenny-Rosine, Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Landanne

Etat civil :

veuve de Ulysse Pichard aîné le six novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le sept Septembre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fille de Jean Marie Perrin, pêcheur à Landanne

domicile des parents :

et de feu Jeanne Charlotte Gilléron, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, Landanne, Novalles et Giez les sept et
neuf février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Groux

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Giez,

Novalles, Sully et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vuuzens, Giez et Grandson

Signatures des époux :

Frédéric Groux
Rosine Groux

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton
A. Jansin } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49

Martin et Krattinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Pierre-Julien**, employé I. S.

de Stagnières — domicilié à Landeranne,

célibataire

né à Onnens (Freiburg) le huit avril — mil huit cent septante-six

fils de François Martin, décédé,

et de Françoise née Gummy, la veuve à Stagnières.

2° **Krattinger, Marie-Stéphanie**, cuisinière,

de Guin (Freiburg) — domiciliée à Landeranne

célibataire

née à Onnens le vingt-trois février — mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de Joseph Krattinger, agriculteur à Schmitzen (Freiburg)

et de Séraphine née Gummy, décédée.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, Guin et Landeranne, les dix et sept-
février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Stagnières

Guin et Landeranne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guin et Schollens

Signatures des époux :

Julien Martin

Marie Krattinger

Signatures des témoins :

Martin Joseph

Porret Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Delapierre et Chappuis
née Pastent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delapierre, Auguste Léon**, Postillon,

de Gilly domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le neuf Mars — mil huit cent septante-sept

fils de Julien Laurent Victor Delapierre, agriculteur,

et de Jeanne Lucie Duvay, sa femme, les deux à Trévrenge

2° **Chappuis née Pastent, Marie-Elise dite Anna**,

de Puidoux domiciliée à Landanne

divorcée en premières noces de Alfred Chappuis dès le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née au Sentier le vingt-huit février — mil huit cent septante-trois

fille de Jean Abram Pastent, décédé,

et de Elisabeth Ganner, sa veuve à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Puidoux et Gilly, les dix et onze février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Déclaration de divorce de l'Epouse

Certificats de publication de Gilly

Puidoux & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Saphorin & Gilly

Signatures des époux :

Auguste Delapierre
Anna Delapierre

Signatures des témoins :

Henri Carley, à Landanne
Julien Delapierre
à Trévrenge.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Nilsen von Welin & Sandoz
née Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Nilsen avec ses parents
Etat civil : *off. de l'état civil*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 20 janvier 1922, déclaré
définitif et exécutoire le 19 mai
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'ex-époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 mai 1922

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Le 26 août 1922, le Départe-
ment politique fédéral a prononcé la
régénération de dans l'acte de mariage
Sandoz, divorcé, Welin, née Francfort,
mentionné ci-contre, dans le acte de... du canton de
Vaud et de la commune de
Begnins.

Lausanne, le 26 août 1922.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

à l'Etat civil à Begnins.

R. du 11. 1. 22.

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent-trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nilsen von Welin, Pierre, Suisse

de Comma, Suède, domicilié à Lausanne,

divorcé de Anna Maria Andersdotter née Skarin dès le huit novembre mil neuf cent-un

né à Comma le huit février mil huit cent soixante

fil de Marguerite Andersdotter à Lausanne,

et de

2° Sandoz née Francfort, Adèle-Josephine-Julie,

de Marmand, domiciliée à Lausanne

divorcée de Louis Auguste Sandoz dès le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

née à Pièce, le trente-un août mil huit cent soixante-deux

fille de Jean Samuel Francfort, décédé,

et de Charlotte née Bujard actuellement dame Delucé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Marmand les dix et onze février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Déclaration de divorce de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention

du divorce - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Marmand

à Lausanne - Dispense de publi à Comma et

Décl. de validité. - Permis du Département de Jura

Communiqué : à l'Etat civil de

Genève et à la Chancellerie

Signatures des époux :

P. Welin

Adèle Welin

Signatures des témoins :

L. Francfort à Lausanne
Bujard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Pucelet

N° 52

Chatelan et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chatelan, John**, agriculteur

de Brétigny sur Morrens domicilié à Brétigny

célibataire

né à Brétigny le dix-sept Juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Philippe Chatelan, décédé,

et de Jeanne Marie née Goddard, sa femme à Brétigny

2^o **Chatelan, Julie-Janine**, ménagère

de Brétigny s/morrens domiciliée à Brétigny

célibataire

née à Bottens le quinze Février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Marc Chatelan, Charpentier

et de Alène née Guignard, sa femme, les deux à Brétigny

Les publications ont eu lieu à Brétigny le quatorze février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Bottens

Signatures des époux :

John Chatelan
Julie Chatelan

Signatures des témoins :

Blanche Chatelan
Marc Chatelan charpentier
les deux à Brétigny s/morrens

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bottens à Poliez-le-Grand

N° 53

Belet & Milliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Belet, Alfred,* agriculteur

de *Mont St Landonne* domicilié à *Crissier*

Célibataire

né à *Crissier le vingt six Mars* mil huit cent *Septante cinq*

fil de *Jules Emile Belet, agriculteur*

et de *Caroline Ducloux, sa femme, domiciliée à Crissier*

2° *Milliet, Marie Louise Thérèse,* ménagère

de *Fresens et Vauxmarais Vernier Neuchâtel* domiciliée à *Landonne*

Célibataire

née à *Neuchâtel le vingt sept Mai* mil huit cent *soixante sept*

fille de *feu Constant Milliet*

et de *feu Zélie née Royer, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *St Aubin (Fresens et Vauxmarais) Le Mont, Crissier et Landonne les onze, treize et quatorze février mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Alfred Belet
Marie Belet

Signatures des témoins :

Louise Menzi à Landonne
Belet Auguste à Crissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Romanel et St Aubin*

N° 54

Gauthey & Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gauthey, Emile**, Charron I.S.

de Belmont & Yverdon domicilié à Yverdon

célibataire

né à Belmont & Yverdon le dix-neuf Mai — mil huit cent soixante-deux

fils de David Louis Gauthey, Charron,

et de Marie née Gottaux, sa femme, à Belmont

2° **Pochon, Eliza Augusta**, Repasseuse

de Charvannes-le-Chêne et Denezey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Coppet le vingt-six décembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de François Pochon, Concierge,

et de Anna Elise Fauché, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont, Yverdon, Charvannes-le-Chêne et Denezey les sept, huit, neuf, dix et onze février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Yverdon.

Signatures des époux :

Emile Gauthey
Auguste Gauthey

Signatures des témoins :

Grandin }
F. Aubanc } les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de Belmont & Yverdon, Yverdon, Yvermond et Denezey.

[Signature]

N° 55

Armstrong et Amblaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Armstrong, William Fowler,** — Négociant —

d'origine anglaise — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Susworth - Scotton (Angleterre) le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Georges Armstrong, hôtelier à Fittwyl près Boston

et de Caroline née Fowler

2° **Amblaz, Marie Louise,** — sans profession —

de Lyon (1^{re} arr^t) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-un Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Felix Louis George Gabriel Amblaz, décédé,

et de Marie Antoinette née Soulier, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lyon les treize et dix-huit Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père et consentement de la mère de l'Epouse. — Promesse de mariage.

Certificats de publications de Lyon et Lausanne. — Déclaration de Validité

du Consul anglais avec dispense des publications en Angleterre. — Permis du Départ^{mt} de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

W. Armstrong

Marie Amblaz

Signatures des témoins :

G. Besuchet à Ornaz

Oswald Dinger à Lausanne

M. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

N° 56

Charin & Charin née Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charin, Frédéric, agriculteur

de Champagne domicilié à St Maurice près Champagne

Célibataire

né à Champagne le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante-six

fils de défunt Alexandre Charin

et de défunte Jeanette Céline née Duvoisin

2° Charin née Ray, Lina, ménagère

de Champagne domiciliée à Champagne

veuve de François Samuel Jules Charin décédé le dix-neuf Septembre mil neuf cent-un

née à Villars-Bonquin le vingt-trois Février mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Pierre Samuel Ray à Champagne

et de défunte Charlotte Cécile née Ray

Les publications ont eu lieu à Champagne le quatorze février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Champagne

[Empty lines for additional pieces]

Communiqué: à l'Etat Civil de Champagne

Signatures des époux :

[Signature of Lina Charin] Lina Charin

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses: Espérance, Frédéric Goyat, Laudanne]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 57

Baumgartner et Schwenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Jules Walther
Schwenk, né à Montreux (Chablais)
le 28 août 1902*

Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumgartner, Julius**, — *libéré*

de *Langnau | Berne |* domicilié à *la Rouvenette, Montreux*

Célibataire

né à *Bremgarten (Argovie) le vingt-huit Juin* — mil huit cent quatre-vingt

fil de *Friedrich Baumgartner, Charpentier à Berikon près Bremgarten*

et de *Maria Juliana née Suter, décédée.*

2° **Schwenk, Emma**, — *sans profession*

de *Bremgarten | Berne |* domiciliée à *la Rouvenette, Montreux*

Célibataire

née à *Berne le trois Novembre* — mil huit cent quatre-vingt

filles de *Christian Schwenk, ébéniste à Berne*

et de *Anna Maria née Hofer, à Berne,*

Les publications ont eu lieu à *Langnau, au Châtelard | Montreux | & à Zollikofen*
les vingt-sept et vingt-huit tout mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Montreux.

Signatures des époux :

Jules Baumgartner
Emma Baumgartner

Signatures des témoins :

F. Sandone
E. Besson } *à Langnau*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Langnau, Montreux & Zollikofen.

[Signature]

N° 58

Dufour et Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 avril 1908 déclaré exécutoire le 20 juin suivant le Tribunal civil du district de Landanne a débattu par le divorce le mariage inscrit ci-contre :

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 106 § 1. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Landanne le 12 juillet 1908

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufour, Louis-Albert,** Employé I. S.

de Noville, Remmaz et Châteland domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Louis Dufour, Chef de bureau I. S.

et de Henriette Suzanne Louise née Krebs, sa femme, domiciliée à Landanne

2^o **Guillet, Rosine,**

de Chêne et Pâquier domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Echallens le premier août mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Samuel Guillet, maître de pension

et de Elise Julie Jacquotte née Loyez, sa femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Noville Remmaz, Châteland et Chêne et Pâquier, les vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Noville, Remmaz, Châteland, Landanne

et Chêne et Pâquier.

Signatures des époux :

[Signature]

[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villeneuve, Montreux et Mollendans

N° 59

Francioli & Ponci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Irma Ponci, née à Lussanme le 3 octobre 1902. Voté légitimation aux pièces.

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Francioli, Fedele,** Etudiant

de Vignone | Tassarza | Italie domicilié à Lussanme

Célibataire

né à Vignone le cinq novembre mil huit cent Septante-cinq

fil de Gaspara Francioli, négociant

et de Angela née Soletti, sa femme, domiciliés à Vignone,

2° **Ponci, Léonie-Rosa,** Mediste

de Bidogno | Cossin | domiciliée à Lussanme

Célibataire

née à Lussanme le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Ponci, gypcier

et de Louise Pauline née Humbert-Droz, sa femme, domiciliés à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Bidogno, Lussanme et Vignone, les cinq, six, dimanche et premier février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - Consentement du père de la fiancée - Promesse de mariage - Certificats de publication de Vignone, Bidogno et Lussanme - Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Fedele Francioli

Léonie Francioli

Signatures des témoins :

Louis Ponci

Francioli Fiore

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Bidogno et à la Chancellerie de

N° 60

4-124

Farrat et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Farrat, Louis-Samuel, Boulanger

de Landanne, domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le vingt-trois mai mil huit cent septante-trois

fils de Jean Daniel Farrat, décédé

et de Jeanne Louise Barrat, sa veuve, à Landanne.

2° Chapuis, Caroline-Emma, Cuisinière

de Epalinges, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Epalinges le cinq avril mil huit cent septante-six

fille de Jean David Daniel Chapuis, décédé

et de Henriette née Imhoff, sa veuve à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Landanne et Epalinges les vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Landanne et Epalinges.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Louis Farrat
Caroline Farrat

Signatures des témoins :

M. Boucard Boulanger } à Landanne
P. Jaurès }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

Monnier & Bourgeois
née Buidet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnier, François-Louis**, agriculteur

de Eclérens domicilié à Montagny

veuf de Lucie née Derranges dès le vingt-cinq février mil neuf cent un

né à Eclérens le sept Janvier mil huit cent cinquante-six

fils de défunt François Louis Monnier

et de Antoinette Henriette née Gavillet à Eclérens.

2° **Bourgeois née Buidet, Marie-Jenny**, ménagère

de Montagny domiciliée à Montagny

veuve de Jean François Henri Bourgeois dès le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-douze

née à La Vonnardie le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de défunt Jean Daniel Buidet

et de Catherine née Viomet à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Montagny et à Eclérens les vingt-un et vingt-trois
février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Montagny

Signatures des époux :

François Monnier
Marie Monnier

Signatures des témoins :

J. Pamban
J. Bourgeois à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Montagny et de Lausanne

Rossier
remplet

N° 62

Gori et Todisco

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gori, Benvenuto - Primo,** — *Mariageur marion* —

de *Serravalle - Pistoiese | Firenze - Italie* — domicilié à *Laudanne* —

Célibataire —

né à *Serravalle le deux Juillet* — mil huit cent *septante sept* —

fil de *Egisto Gori, agriculteur à Serravalle - Pistoiese* —

et de *Gene Alessandria née Equadori, sa femme,* —

2° **Todisco, Clotilde,** — *Mariageur* —

de *Lamon | Belluno - Italie* — domiciliée à *Laudanne* —

Célibataire —

née à *St-Vaast-les-Mello | Oise | France le sept Septembremil huit cent quatre vingt trois* —

filie de *Bortolo Todisco, marbrier à Denver | Colorado, Etats-Unis* —

et de *Luigia née Bee, sa femme, domiciliée à Lamon* —

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Serravalle & Lamon* les *trente un* Janvier et huit février mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Consentement des père et mère de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Serravalle —

Lamon et Laudanne —

Permis du Département de Justice et —

Police —

Communiqué: à la Chancellerie —

Cantonale —

Signatures des époux :

Gori Benvenuto
Clotilde Gori

Signatures des témoins :

Laruelle Jean
Petit Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Molteni et Kramer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Molteni, Natale dit Louis**, *Peintre décorateur*

de *Fantur | Como | Italie* domicilié à *Louvaine*

célibataire

né à *Como le treize Mars* mil huit cent *soixante huit*

fil de *Antonio Molteni à Buenos Ayres*

et de *Carolina née Montemara, sa femme, décédée.*

2^o **Kramer, Maria Anna**, *Cuisinière*

de *Küfingen | Bade |* domiciliée à *Louvaine*

célibataire

née à *Küfingen le vingt huit Octobre* mil huit cent *septante sept*

fille de *Franz Anton Kramer, marier à Bräunlingen*

et de *Catharina née Füller, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Küfingen, Louvaine et Fantur, les vingt, vingt sept Janvier et huit février mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Fantur
Küfingen et Louvaine*

*Permis du Département de Justice en
Police*

Communiqué : à la *Chancellerie Cantale*

Signatures des époux :

Molteni Louis

Anna Molteni

Signatures des témoins :

Sauvageo M. H. H. H.

Chantre les deux à Louvaine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Jordan, William-Eugène**, Secrétaire au Département des travaux publics

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-six

Noms, profession et

filz de Louis Philippe Adolphe Jordan, décédé,

domicile des parents :

et de Caroline Marguerite née Martin, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Fillettaz, Blanche-Reniette-Louise**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Alphonse Charles Fillettaz, boulanger,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Gally, sa femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Gimel, le vingt-une février

mil neuf cent-trois

Par jugement rendu le 4 Juin 1908 déclaré exécutoire le 4 Juillet suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage intact et contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116 a/ de la loi du 24 décembre 1874 et contre le mari en vertu de l'art 116 b/ de la même loi

Lausanne le 16 Juillet 1908.
L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Genève, Gimel et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève et Gimel.

Signatures des époux :

[Signature: W. Jordan]

[Signature: Blanche Jordan]

Signatures des témoins :

[Signature: Auguste Perrier]
[Signature: Alex Perrier] } à Lausanne.

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 65

Bovay et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bovay, Adolphe-Ernest-Frédéric**, Electricien

de Rougemont — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-quatre Juillet — mil huit cent septante-dix

fil de Marc François Bovay, écrivain à Genève,

et de Marie Louise Guehret, à Landanne,

2^o **Grand, Angélique-Renzière-Louise**, lingère

de Estevaux — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-sept décembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jenny Grand, domiciliée à Landanne

et de .

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rougemont et Estevaux les vingt-quatre
vingt-cinq et vingt-six février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rougemont, Estevaux et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rougemont et Pulézieux.

Signatures des époux :

Adolphe Bovay

Louise Bovay

Signatures des témoins :

Brelaz Auguste

Emma Grivas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Barbey et Luge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbey, Louis-Alexandre**, charronnier,

de Chestres — domicilié à Landanne,

veuf de Marie Madeleine née Goldinger née le quatorze Juin mil neuf cent —

né à Landanne le quatre novembre — mil huit cent soixante-quatre,

fils de feu Pierre François Barbey

et de Marie Marguerite Doret, sa veuve à Landanne.

2^o **Luge, Marie-Mélanie**, sans profession

de Anthy | Haute Savoie | — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Anthy le huit septembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Marie Luge.

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chestres et Anthy les vingt-quatre
vingt cinq février et premier Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

acte de décès de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chestres

Anthy et Landanne.

Signatures des époux :

Louis Barbey

Mélanie Barbey

Signatures des témoins :

Louis Leguato

M^r Fathy } Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Chestres et à la Chancellerie de

N° 67

Kern & Bühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 novembre 1905 déposé définitif le 1 février 1906 le Tribunal civil du District de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le Tribunal a en outre ordonné que l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de trois ans à compter du jour où le jugement est exécutoire. Lausanne le 12 février 1906. L'Officier de l'état civil.

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kern, Jacob, Electricien

de Zurich domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Zurich-Kettingen le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt

fils de Jacob Kern, typographe

et de Maria Minner, décédée.

2^o Bühlmann, Bertha, Conturière

de Guggisberg | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Narberg | Berne | le vingt-sept septembre mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Bühlmann, décédé,

et de Elisabeth née Althaus, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg et Zurich les vingt-huit février, deux et trois mars mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zurich, Guggisberg et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Zurich et Guggisberg

Signatures des époux :

J. Kern

Bertha Bühlmann

Signatures des témoins :

H. W. Appel

Ed. Weiler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68

Dupont et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupont, Jean-Louis-Samson**, *Benlanger*de *Pully* domicilié à *Rollé**célibataire*né à *Pully* le vingt-un avril — mil huit cent septante-septfils de *Louis Frédéric Dupont*et de *Julie Mathilde Thierry* *les deux décédés*.2^o **Guignard, Julia-Isidore**, *Institutrice*de *L'Isle et au lieu* domiciliée à *Gimel**célibataire*née à *Lundann* le vingt-un décembre — mil huit cent quatre-vingt-unfille de *Henri Samuel Guignard*, *gypsière*et de *Julie Françoise Louise Gallmand*, domiciliés à *Lundann*Les publications ont eu lieu à *L'Isle, Rollé, Le lieu, Pully, Gimel*, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept février mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Rollé

Signatures des époux :

Jean-Louis-Samson Dupont
Julia Dupont

Signatures des témoins :

E. Bigler
J. Probelly

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Pully, Rollé, L'Isle, Le lieu et Gimel

N° 69

Jaton & Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaton, Oscar,

agriculteur

de Villars-Mendroz

domicilié à Villars-Mendroz

Célibataire

né à Villars-Mendroz le deux octobre

mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Pierre Jaton, agriculteur

et de Elise née Staudmann à Villars-Mendroz

2° Girard, Adine,

de Denez

domiciliée à Denez

Célibataire

née à Denez le huit mars

mil huit cent huitante

fille de Emile Girard, agriculteur

et de Lucie née Chevalley à Denez

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendroz et Denez les quatorze et quinze Février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St Cierges.

Signatures des époux :

Oscar Jaton
Adine Jaton

Signatures des témoins :

J. Viret
S. Bigler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Cierges - Neuchâtel

N° 70

Jomini et Fahrner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jomini, Marius**, négociant,

de Payerne domicilié à Landanne

célibataire

né à Payerne le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-sept

fils de feu Frédéric Beat Jomini

et de Louise Marie née Bujard, la Veuve, à Payerne

2^o **Fahrner, Jéromine Marie-Élémentine**,

de Schaffhouse domiciliée à Bâle

célibataire

née à Marseille le trente avril mil huit cent septante-neuf

fille de Albert Fahrner, centier à Bâle

et de feu Henriette Thérèse Guende, la femme

Les publications ont eu lieu à Landanne, Payerne et Schaffhouse les vingt-huit
Février, premier et deux Mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Schaffhouse et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Payerne et Schaffhouse

Signatures des époux :

M. Jomini
Marie Fahrner

Signatures des témoins :

A. Fumiger
P. Kolb. Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 71

Poget et Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Poget, François-Jeani, agriculteur,

de Algier domicilié à Arzew

célibataire

né à Arzew le premier novembre mil huit cent Septante-deux

fils de feu Auguste Jeani Poget

et de Jeanne Marie née Baudat, domiciliée à Arzew

2° Baudat, Louise, ménagère

de Arzew domiciliée à Arzew

Célibataire

née à Arzew le vingt-quatre décembre mil huit cent huitante-deux

fille de feu Louis Baudat

et de Louise Bonette née Buerat, domiciliés à Arzew.

Les publications ont eu lieu à Algier et à Arzew le onze mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Algier

Signatures des époux :

Frs Poget Baudat
Louise Poget Baudat

Signatures des témoins :

Spansin
Jules Rouvard

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Algier

[Signature]

N° 72

Novak et Dobler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Novak, Bernard, tailleur

de Policky (Moravie) Autriche, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Policky le dix-neuf octobre mil huit cent cinquante-six

fils de Jean Novak, décédé,

et de Marie Dora femme Späcila, décédée.

2° Dobler, Elise, femme de chambre,

de Mümliswil (Soleure) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mümliswil le sept Janvier mil huit cent septante-six

fille de Franz Dobler, Charpentier

et de Emilie née Brunner, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mümliswil & Policky les treize, quinze et dix-huit Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Policky, Mümliswil & Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mümliswil & à la Chancellerie de

Signatures des époux:

Bernard Novak

Elise Dobler Novak

Signatures des témoins:

U. Scheller

Stevan Remer

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 25 avril 1925 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Elise Dobler divorcée Novak, mentionnée ci-contre dans le Procès-Verbal de la Commission de Soleure de la Commune de Mümliswil Lausanne, le 14 mai 1925. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu par le Kreisgericht d'Olmitz, le 16 décembre 1922, le mariage invoqué ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 14 mai 1925. L'officier de l'état civil:

[Signature]

7-39

N° 73

Taillez & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taillez, Charles Employé postal

de Landanne, domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le trente décembre mil huit cent septante trois

fils de Jean Samuel Albert Taillez, domicilié en Amérique

et de Livie Charlotte Delisle, la femme, domiciliée à Landanne

2° Maillard, Louise-Jeanne,

de Vérey, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt février mil huit cent septante neuf

filles de Alfred Louis Auguste Maillard, négociant

et de Marie Phylis Louise dite Félicie Rochant, la femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Vérey les dix et sept Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne et Vérey

Communiqué : à l'Etat Civil de Vérey

Signatures des époux :

Ch. Taillez

Jeanne Maillard

Signatures des témoins :

L. Maillard à Landanne

C. Pouilly à Vérey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 4 février 1904 déclaré définitif le 11 mars 1904, le Tribunal civil du district de Landanne a déclaré nul le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé sur tous les deux Epoux, en vertu de l'art. 103 B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Landanne le 12 Mars 1904,

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

N° 74

Niquille & Morard

Nom et profession de l'époux :

1^o **Niquille, Henri-Louis**, Ferdier d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Charney (Grenier) (Fribourg) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bolley-magnoux le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Elisa Eugénie Niquille à Paris

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Morard, Séraphine**, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzy-devant-Pont (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châtel St-Denis le trente mai mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Xavier Morard agriculteur à Corniaz

domicile des parents :

et de Hélène Genoud dit Fellet, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arzy-devant-Pont et Charney, les
sept et huit mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de CharneyArzy et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Charney et Arzy-devant-Pont

Signatures des époux :

Henri NiquilleSéraphine Niquille

Signatures des témoins :

Chaubert LouisPaul Meylan } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Rouge et Fogelweid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-306

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent trois — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rouge, Charles-Louis**, Employé de Commerce

de Lansanne domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Epalinges le cinq Octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Emile Rouge, décédé,

et de Rosine née Rieber, sa veuve, à Lansanne

2^o **Fogelweid, Rose-Marguerite**, lingère,

de Roche domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Roche le six avril — mil huit cent quatre-vingt

filles de Marie Elisa Fogelweid, à Lansanne

et de

Les publications ont eu lieu à Roche et à Lansanne les vingt sept et vingt huit

Février mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Roche et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve

Signatures des époux :

Ch. Rouge Fogelweid

Marguerite Rouge

Signatures des témoins :

Rosine Oriet } à Lansanne

Jean Oriet }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 76

Nicod et Buzzet née Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - six Mars mil neuf cent - trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicod, Jean,** Charretier

de Granges près Muzarnod domicilié à Lansanne

veuf de Louise née Barbey dès le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt - quatorze

né à Granges le vingt Juillet mil huit cent soixante - sept

fil de Paul Henri Adolphe Nicod, agriculteur,

et de Emma Adèle née Codrattier sa femme, domiciliés à Granges près Muzarnod

2° **Buzzet née Dupraz, Louise Marie,** Lingère

de Ormont - dessus domiciliée à Lansanne

divorcée de Vincent Félix Buzzet dès le vingt avril mil neuf cent

née à Corvaz le vingt - huit avril mil huit cent soixante - onze

filles de feu Jean François Dupraz

et de Jenny née Tardy, sa veuve, à Chaux.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Granges et Ormont - dessus, les trois et

Cinq Mars mil neuf cent - trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Granges, Ormont - dessus et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges et Ormont - dessus.

Signatures des époux :

Jean Nicod
Louise Nicod

Signatures des témoins :

Ch. Rouge
M^{lle} Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 27 Décembre mil neuf cent dix déclaré exécutoire le 24 Janvier 1907, le Tribunal civil au district de Lansanne a ditons que le divorce le mariage inséré ci - contre. —
Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art 16, §: 6 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 et contre la femme en vertu de l'art 16 lettre a de la dite loi.

Lansanne le 10 février 1907
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 77

Pache & Küsser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 mai 1909 déclaré exécutoire le 20 août suivant, le Tribunal civil du district de l'instance de Genève a déclaré nul le mariage inscrite ci contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 146, 2. de la loi fédérale du 20 Dec. 1874.

Geneve le 1 Septembre 1909

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Louis,** *galecher*

de Epalinges domicilié à *Lundanne,*

Célibataire

né à *Chèvres* le vingt quatre décembre mil huit cent *huitante trois*

fil de *Henri Pache, charretier*

et de *Rosa Jamin, sa femme, les deux à Lundanne*

2° **Küsser, Léa-Olga,** *Blanche*

de *Amst | Beve |* domiciliée à *Lundanne,*

Célibataire

née à *Valeyres / Rances* le dix huit décembre mil huit cent *quatre vingt un*

filie de *Auguste Küsser, agriculteur*

et de *Marionne Henriette Vidmer, sa femme, les deux à Lundanne*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Amst & Lundanne, les treize et quatorze février mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Amst et Lundanne

Consentement du père de l'Epoux

Communiqué : à l'Etat civil de

Epalinges et Amst.

Signatures des époux :

Louis Pache

Olga Pache

Signatures des témoins :

Paul Bernaglin

Guillaume Bernaglin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Bonnet et Givaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mars mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonnet, Jules-Albert**, typographe,

de Genève domicilié à Lussane

célibataire

né à Lussane le dix-neuf Octobre mil huit cent septante-huit

fils de feu Vincent Bonnet

et de Clara Albertine Pichsotti, sa veuve à Lussane

2^o **Givaz, Jeanne-Louise**, demoiselle de magasin

de Payerne domiciliée à Lussane

célibataire

née à Lussane le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis François Givaz, tonnelier

et de Marie Beyer, sa femme, domiciliés à Lussane

Les publications ont eu lieu à Genève, Payerne et Lussane les vingt-un et vingt-trois février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Payerne et Lussane

Communiqué: à l'état civil de

Genève & Payerne

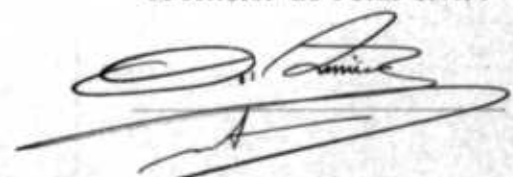
Signatures des époux :

Jules Bonnet
Jeanne Bonnet

Signatures des témoins :

A. Purlana
E. Lory } Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 79

Leidi et Ferraris

Nom et profession de l'époux :

1^o **Leidi, Ambrogio-Pietro-Paolo**, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Maggiola (Novare) Italie domicilié à Luinville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Maggiola le trente-un août mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Baptiste Leidi menuisier

domicile des parents :

et de Maria née Cèrini la femme à Maggiola

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Ferraris, Angela-Caterina**, Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Trontano (Novare) Italie domiciliée à Luinville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trontano le dix-neuf février mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Tranquillo Ferraris cordonnier à Trontano

domicile des parents :

et de Lucia Tomaz la femme à Trontano

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luinville, Maggiola et Trontano les vingt Janvier
et huit février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Maggiola, Trontano et Luinville

Permis du Département de Justice

Police

Signatures des époux :

Leidi Ambrogio

Caterina Leidi

Signatures des témoins :

J. Scavini
J. Lotti

à Luinville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

N° 80

Zaccarini et Carpinelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinq huit Mars mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zaccarini, Primo-Pellegrino,** Macer,de Budinoro | Forli Italie | domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Budinoro le quatorze Mai — mil huit cent septante-cinqfils de Edouardo Zaccarini, agriculteuret de Rosa née Cecchi la femme, domiciliée à Medola | Forli |2° **Carpinelli, Catherine,** Reparandesede Pioasco | Turin | domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Modane | Savoie | le treize Juillet — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Laurent Carpinelli, marchand,et de Elvire née Ruedi la femme, domiciliée à Lussanne.Les publications ont eu lieu à Lussanne et à Budinoro les deux décembre et vingt-cinq Janvier mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Consentement des père et mère de l'Epouse
Dispense des publications à Pioasco.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Budinoro
à Lussanne

Procès du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

L'Epoux ne sachant écrire a fait une croix
Catherine Zaccarini

Signatures des témoins :

Carpinelli G
Grandjean les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~rente~~ *vingt-trois* mars mil neuf cent ~~trois~~ *trois* — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Porchet, Adrien*, *agriculteur*
de *Corcelles-le-Jorat* domicilié à *Corcelles-le-Jorat*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Corcelles-le-Jorat* le *dix-huit février* — mil huit cent *quatre-vingt-trois* —

Noms, profession et

fil de *Jacques Louis Porchet, agriculteur*,

domicile des parents :

et de *Sophie née Desmoulin, domiciliés à Corcelles.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Porchet, Alice*, *ménagère*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles-le-Jorat* domiciliée à *Corcelles-le-Jorat*,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Corcelles-le-Jorat* le *quatre septembre* — mil huit cent *quatre-vingt-trois* —

Noms, profession et

fille de *Louis Porchet, peintre*

domicile des parents :

et de *Félicie née Steiner, domiciliés à Corcelles.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Jorat* le *dix-sept mars* mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

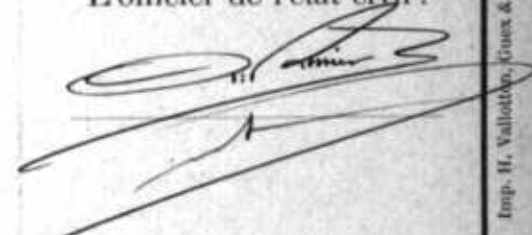
Porchet Adrien
Alice Porchet

Signatures des témoins :

Jacques L. Porchet à Corcelles-le-J.
Charles Pittet à Lamorance

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat à *Repeint*



N° 82

Blanc et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-137
 Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Marius-Arrien**, cafetier
 de Lansanne domicilié à Lansanne, Chailly
 célibataire

né à Lansanne le huit avril mil huit cent septante-quatre
 fils de feu Jean Frédéric Blanc
 et de Marie Fanny Billand née Pache, La Veuve, à Chailly.

2^o **Jaquier, Eugénie**, sans profession,
 de Peypes et Poddens domiciliée à Peypes et Poddens
 célibataire

née à Peypes et Poddens le premier Septembre mil huit cent septante-sept
 fille de Eugène Jaquier, agriculteur
 et de Jenny née Jaquier, La femme, domiciliée à Peypes et Poddens.

Les publications ont eu lieu à Lansanne et à Peypes et Poddens les quatorze et
seize Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lansanne
et Peypes et Poddens.

Communiqué : à l'Etat Civil de St Georges

Signatures des époux :

Arrien Blanc
Eugénie Blanc

Signatures des témoins :

Baud Edouard
Langu Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Bracco et Sandri

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~le~~ *le* ~~un~~ *un* ~~de~~ *de* ~~neuf~~ *neuf* ~~cent~~ *cent* ~~trois~~ *trois* ~~mil~~ *mil* ~~huit~~ *huit* ~~cent~~ *cent* ~~quatre~~ *quatre* ~~vingt~~ *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Bracco, Louis, *Diacon*
de *Monteu da Po* *Triviro* domicilié à *Lansanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Monteu da Po le dix-sept août mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de feu Antoine Bracco

domicile des parents :

et de Lucia née Vai da Po à Lansanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o Sandri, Lucia, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St-Damiano d'Arsti* *Alessandria* domiciliée à *Lansanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St-Damiano d'Arsti le seize août mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

filles de Joseph Henri Sandri agriculteur

domicile des parents :

et de Agnès née Carallo les deux à St-Damiano d'Arsti

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Monteu da Po & St-Damiano les vingt-trois, huit et quinze février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Monteu

Lansanne & St-Damiano

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

Bracco Luigi

Lucia Bracco

Signatures des témoins :

Caraglio Domenico

Colombo Modesto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

~~Épitaux et Épitaux~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Épitaux, John Frédéric Albert, Mécaniciende Chavannes sous Lantenne domicilié à Argleveuf de Louise née Koenig née le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-quinzené à la Vierge sur Padox le cinq avril mil huit cent soixante dixfils de Germain Épitauxet de Joséphine née Pastour, les deux accédés2^o Épitaux, Julie-Blanche, Couturièrede Chavannes sous Lantenne domiciliée à Lantennecélibatairenée à Morges le six-huit cent mil huit cent soixante-deuxfille de François Louis Idare Frédéric Épitauxet de Julie Aille née Junod les deux accédésLes publications ont eu lieu à Argle, Chavannes et Lantenne, les vingt-dix
et vingt-huit février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intimidation de l'Etat Civil
d'Argle

Communiqué: à l'Etat Civil d'Argle

à Peulens

Signatures des époux :

Albert Épitaux
Julie Épitaux

Signatures des témoins :

Paul Bernegnin }
Alfred } Lantenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Fatio & Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fatio, Jules-Louis,* garçon de peine

de *Oise* domicilié à *Lussan*

Célibataire

né à *Lussan* le vingt-neuf Mars — mil huit cent septante-huit

fils de *Philippine Fatio, à Lussan*

et de

2° *Kuhn, Bertha,* femme de chambre

de *Darmstadt (Hesse) Allemagne* domiciliée à *Lussan*

Célibataire

née à *Carlsruhe* le vingt-un juillet — mil huit cent septante-dix

fille de *feu Paulhan Kuhn*

et de *feu Johanna née Drechsel, la femme,*

Les publications ont eu lieu à *Lussan, Oise et Darmstadt, les trois et cinq Mars mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oise, Darmstadt et Lussan

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oise

à la Chancellerie *Oise*

Signatures des époux :

Jules Fatio

Bertha Fatio

Signatures des témoins :

Hector Campiche

Berthold Feiburghaus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Vullierat et Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vullierat, Charles-Lucien**, Chauffeur à la C^{ie} du Gaz

de Tolochenez et de Senons — domicilié à Duchy N° 24

Célibataire

né à Duchy le onze octobre — mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Charles Louis Vullierat, décédé,

et de Marie Euphrosine Laroche, sa femme, à Duchy

2^o **Brocard, Julie-Françoise**, Cuisinière,

de Dizey — domiciliée à Lunanville

célibataire

née à Bussigny le treize un mars — mil huit cent septante-trois

fille de Jules Henri Samuel Brocard, agriculteur à Gilly

et de feu Louise Françoise Guez, sa femme

Les publications ont eu lieu à Tolochenez, Senons, Dizey et Lunanville le

sept mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Tolochenez, Senons, Dizey et Lunanville

Communiqué: à l'Etat civil de

Morges, Villars / Vers et La Gruerie

Signatures des époux :

Vullierat Charles

Vullierat Julie

Signatures des témoins :

Abalosse Albert, à Gilly

Luidoyg Albert, à Lunanville

L'officier de l'état civil :



N° 87

Kunkeler & Badian

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Kunkeler, Antoine**, Sommelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Alberswyl | Lucerne | domicilié à Laudunne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Albètron | Lucerne | le vingt décembre — mil huit cent Septante-huit —

Noms, profession et

fil de Vincent Kunkeler, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria Josephine née Blum, la femme, domiciliés à Albètron

Nom et profession de l'épouse :

2° **Badian, Rosa**, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Fozel | Lavaux | et Savigny domiciliée à Laudunne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le vingt-trois Septembre — mil huit cent Septante-dix —

Noms, profession et

filles de Emile Badian, menuisier

domicile des parents :

et de Fanny née Dirrens, domiciliés à Savigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Savigny, Fozel et Alberswyl, les sept, huit, neuf et onze mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Alberswyl, Fozel, Savigny & Laudunne

Communiqué : à l'Etat Civil _____

d'Alberswyl, Savigny & Fozel.

Signatures des époux :

Antoine Kunkeler

Rosa Badian

Signatures des témoins :

Albert Malosse à Fozel

Ernest Albert à Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Parlier & Blum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jean Auguste
Blum né à Lausanne le 24 no-
vembre 1899.

Voir acte aux pièces

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parlier, Jules-Louis**, Employé de Commerce

de **Bea** domicilié à **Lausanne**

Célibataire

né à **Lausanne** le sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de **Charles Parlier** manoeuvre

et de **Marie Henriette Gloyer**, sa femme, les deux à **Lausanne**

2° **Blum, Rosa-Elisa**, Repasseuse

de **Oberwiesental (Berne)** domiciliée à **Lausanne**

Célibataire

née à **Lausanne** le seize avril mil huit cent soixante-trois

filles de **Rosina Blum**, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à **Bea, Oberwiesental et Lausanne** les cinq et sept mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bea, Oberwiesental et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bea et Wiesental.

Signatures des époux :

J. Parlier

Rosa Blum

Signatures des témoins :

Alfred Grütter
Charles Parlier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Bally et Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* civil mil neuf cent trois *mil huit cent quatre-vingt-*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bally, Charles-Samuel*, *agriculteur*

de *Boursens* domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Lansanne* le *vingt-six* *mars* mil huit cent *septante-trois*

fil de *Samuel Elie Daniel Bally*, *manœuvre*

et de *Henriette Marie Fanchette Grobety*, domiciliée à *Lansanne*

2° *Sallin, Louise-Augustine*, *ménagère*

des *Françaises | Fribourg |* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Montet | Neuchâtel | Fribourg*, le *dix-neuf* *mai* mil huit cent *septante-*

filles de *François Eugène Alphonse Sallin*, *fromager*, aux *Françaises*

et de *Marie Madeleine Demierre*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Boursens et Françaises* les *sept* *huit* *mars* mil neuf cent *trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Boursens, Françaises & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Martin et Sallens

Signatures des époux :

Charles Bally
Augustine Sallin

Signatures des témoins :

Auguste Baillat
Charles Heiguer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Lambert et Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambert, Jaques-Edouard, *Securier*

de Yverdon domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Yverdon le seize août mil huit cent septante un

fil de Henri Louis Lambert, *décédé*,

et de Marie Despond, *sa femme, décédée*

2° Perroud, Louise-Ursule, *femme de Chambre*

de Buchillon, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix décembre mil huit cent septante trois,

filles de Albert Marc Adolphe Perroud, *Chirurgien*

et de Nancy née Hugonnet, *sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buchillon et Yverdon les dix onze et douze mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Yverdon et Buchillon.

Signatures des époux :

Edouard Lambert

Louise P Lambert

Signatures des témoins :

Ernest Clerc
Alfred Beney } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *St-Pierre à Yverdon.*

N° 91

Roulin et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roulin, Constant,** employé J. S.

de **Pailly** domicilié à **Lausanne**

célibataire

né à **Valayres** le vingt-cinq avril mil huit cent septante deux

fils de **Jean-François Roulin**, agriculteur

et de **Cécile née Bruchet**, domiciliés à **Prévessin**

2^o **Grandjean, Louise Bertha,** ouvrière à la Condensation

de **Bellerive** domiciliée à **Paissy**

célibataire

née à **Kaufach** le sept août mil huit cent septante un

fille de **Jean Louis Grandjean**, Châssier à **Paissy**

et de **Anna Meserli** à **Lyon**.

Les publications ont eu lieu à **Bellerive, Pailly, Paissy et Lausanne**, les six et sept Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pailly, Bellerive, Paissy et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de **Paissy, Constantine et Vuissens**

Signatures des époux :

Constant Roulin

Bertha Roulin

Signatures des témoins :

Eugène Roulin à **Lausanne**

Auguste Roulin à **Prévessin**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Chapuis & Deriaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent treize — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Gustave-Jean**, agriculteur

de Epalinges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Epalinges le vingt trois août — mil huit cent septante huit

fils de Marc Jean Chapuis, agriculteur à Epalinges

et de Fanny née Rogemont, aécédée.

2° **Deriaux, Marie-Julie**, sans profession

de St Pex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Pex le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Jules Marc Deriaux, agriculteur à St Pex

et de Henriette Jeannette née Michel, sa femme, aécédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Epalinges et St Pex le quatorze seize
mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

St Pex et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Epalinges et St Pex.

Signatures des époux :

Gustave-Jean Chapuis

Marie Deriaux

Signatures des témoins :

Elise Chapuis aux Lévasses

Janin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Castiglioni et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept avril mil neuf cent-trois* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Castiglioni, Emile-François*, — *peintre en bâtiments* —

de *Casbano | Como | Italie* domicilié à *Lansanne*

Célibataire

né à *Carolo | Cossin* le *neuf Septembre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *feu Giovanni Castiglioni*

et de *feu Margherita née Volpi, sa femme*

2° *Marti, Berthe-Lydie*, — *Cuisinière* —

de *Arzwangen | Bâle* domiciliée à *Lansanne*

Célibataire

née à *Cranz* le *cinq novembre* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *feu Rodolphe Marti*

et de *Emma Lydie née Musy, actuellement femme Gouly, à Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Arzwangen et Casbano* les *dix et vingt-deux février mil neuf cent-trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Casbano

Arzwangen & Lansanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil

à *Arzwangen* & à la *Chancellerie* *Pla*

Signatures des époux :

Emile Castiglioni

Berthe Castiglioni

Signatures des témoins :

E. Wirth, peintre

Ami Marti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

Cavin et Brailiard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Cavin, Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vulliens domicilié à Chapelle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon le quinze octobre — mil huit cent septante-deux —

Noms, profession et

fils de Marie Cavin

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Brailiard, Alice;

Lieu d'origine et de domicile :

de Sottens et de Moudon domiciliée à Chapelle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sottens le vingt-deux mai — mil huit cent huitante-trois —

Noms, profession et

fille de Victor Brailiard, maréchal

domicile des parents :

et de Sylvie née Inconnu, à Chardonnay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chapelle, Sottens, Moudon et Vulliens les dix-sept, dix-huit et vingt Mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de St-Cierges

Signatures des époux :

Constant Cavin
Alice Cavin

Signatures des témoins :

Louis Palaz
Franz Brunner

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon, St-Cierges & Moudon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Palaz & Palaz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent - trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Palaz, François-Louis,* Contrôleur T. L.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rix et de Lutry* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Rix* le sept septembre — mil huit cent soixante - sept —

Noms, profession et

fils de *Frédéric Louis Palaz, décédé,*

domicile des parents :

et de *Sophie Suzanne née Lederrey, la femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Palaz, Eliza,* dans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Rix* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cully* le douze novembre — mil huit cent soixante - quatre —

Noms, profession et

fille de *François Abraham Palaz, décédé,*

domicile des parents :

et de *Erwinie née Lederrey, la femme, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry et Rix* les quatorze et quinze
mars mil neuf cent - trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Rix & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Lutry & Cully.

Signatures des époux :

Louis Palaz.

Eliza Palaz

Signatures des témoins :

J. Jacques Mermin

Man Brunner

à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Kowald et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kowald, Gottfried, Barlangerde Chörigen (Bern) domicilié à Lausanne,Célibatairené à Chörigen le vingt-six mai — mil huit cent septante-troisfils de Joseph Kowald, décédé,et de Anna Maria Schür, en veuve, à Chörigen2^o Baudin, Frédérique-Lina, Coiffièrede Mollens domiciliée à LausanneCélibatairenée à Mollens le vingt-neuf décembre — mil huit cent septante-sixfille de Louis Henri Baudin, agriculteuret de Fanny Hélène née Santelchy, sa femme, domiciliés à Mollens.Les publications ont eu lieu à Chörigen (Herzogenbuchsee), Mollens et Lausanne
les vingt et vingt-un mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChörigen, Mollens et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Herzogenbuchsee & Bollens

Signatures des époux :

Gottfried Kowald
Lina Kowald

Signatures des témoins :

François Schütz
Albert Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97

Vincent et Charpiot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vincent, Louis, ingénieur

de Poliez-le-Grand domicilié à Poliez-le-Grand

veuf de Elise née Boyan de la mort le trente un décembre mil neuf cent

né à Poliez-le-Grand le sept septembre mil huit cent quarante cinq

fils de feu Louis Henri Vincent

et de feu Marguerite née Bastard, sa femme,

2° Charpiot, Adèle, cuisinière

de Bast (Doubs) France domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à la Chaux-de-Fonds le cinq septembre mil huit cent soixante un

filles de feu Jacques Frédéric Charpiot

et de feu Lucie Emilie née Dumont dit Vatel.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, Lussanne et Bast, les dix neuf, vingt un et vingt deux mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

L. Vincent

Adèle Charpiot

Signatures des témoins :

Charles Langy

Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand et à la Chancellerie Cantonale.

N° 98

Cachin & Cuénet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Henri-Allysse**, Employé au Pénitencier

de Cerniaz — domicilié à Lussimone —

veuf de Léna née Ogny, d'âge le vingt-sept mars mil neuf cent —

né à Cerniaz le quatorze Juin — mil huit cent cinquante-trois —

fils de feu Pierre François Cachin —

et de feu Rose Marie née Cachin, sa femme —

2° **Cuénet, Albertine**, — sans profession —

de Châtelaire — domiciliée à Châtelaire —

Célibataire —

née à La Penvenaz le onze Mai — mil huit cent septante-quatre —

fille de feu François Cuénet —

et de Marguerite Madeleine née Bachmann —

Les publications ont eu lieu à Cerniaz, au Châtelaire & à Lussimone, les
vingt-sept et vingt-huit Février mil neuf cent-trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cerniaz, Châtelaire & Lussimone

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montreux & Villarsel.

Signatures des époux :

Allysse Cachin

Albertine Cuénet

Signatures des témoins :

Veuve Margrède Cuénet Bachmann,
à Montreux

Gandry à Lussimone

L'officier de l'état civil :



N° 99

Blanc et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Charles-Albert, Menuisier

de Lausanne, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le treize Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Marc Louis Blanc, menuisier à Genève,

et de Frédérique Aimée Wanner, née Devoud, décédée

2° Chevalley, Lucie-Rosa, Repasseuse

de Champstanz, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Noziaz le six février mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Félix Chevalley, agriculteur

et de Marie née Schik, la femme, les deux à Champstanz

Les publications ont eu lieu à Champstanz et à Lausanne les deux et dix-sept Mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Champstanz

Communiqué : à l'état civil de Combremont.

Signatures des époux :

Blanc Charles

Lucie Blanc

Signatures des témoins :

Attegnay, Lherminier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Francfort et Kutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Francfort, Philippe - François, agriculteur

de Bequins domicilié à Lussange,

célibataire

né à Chavannes / Reulens le onze septembre — mil huit cent septante-sept

fils de François Jacob Francfort, agriculteur

et de Marianne Suzanne née Bover, la femme à la Bandonnelle

2^o Kutter, Maria - Barbara, cuisinièrede Duzzenzen (St^e Alde) Allemagne — domiciliée à Lussange

célibataire

née à Duzzenzen le quatorze avril — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jacob Kutter, agriculteur

et de Magdalena née Köpfer, la femme à Duzzenzen

Les publications ont eu lieu à Bequins, Lussange et Duzzenzen, le vingt-sept, vingt-huit Février et trois Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bequins, Duzzenzen & Lussange

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bequins & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

P. Francfort

Barbara Francfort

Signatures des témoins :

Ulysse Morez à Amigny

Edouard Dufour à Montaux

L'officier de l'état civil :



N° 101

Cavin et Misteli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cavin, Eugène-Julien**, agriculteur

de Vulliens domicilié au Chalet à Gobet

célibataire

né à Moudon le deux mars mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Louis Cavin, agriculteur

et de Léna Déroz, les deux au Chalet à Gobet

2^o **Misteli, Bertha**, cuisinière

de Aeschi (Solence) domiciliée au Chalet à Gobet

Célibataire

née à Aeschi le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Misteli, agriculteur

et de Anna née Fiess, les deux à Boujean près Biemme.

Les publications ont eu lieu à Lancy, Aeschi et Vulliens les sept et dix mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Brevette de mariage

Certificats de publication de

Mézères, Aeschi et Lancy

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézères et Aeschi.

Signatures des époux :

Julien Cavin

Bertha Cavin

Signatures des témoins :

Julien Cavin, Chalet à Gobet

Anna Misteli, à Boujean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Lang et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Jeanne Rey née à Osmont-dessus le 11 février 1903. Voir acte aux pièces

Par décision du 24 septembre 1937, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la main française unique Lang, soit orthographe, soit Lang, soit autre, sur la base...

Lezanne, le 23 septembre 1937.

L'officier de l'état civil: [Signature]
logis à Utzenstorf et Pontana.

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Lang, Charles-Ernest,* *Boulangier-Pâtissier*

de *Utzenstorf (Suisse)* domicilié à *Lezanne*

Célibataire

né à *Thonne le onze juillet* mil huit cent *septante-neuf*

fil de *Jean Charles Lang, boulangier-pâtissier*

et de *Rosa née Meisier, sa femme, domiciliés à Lezanne*

2° *Rey, Louise-Ida,* *Cuisinière*

de *Montana-Lenz (Valais)* domiciliée à *Osmont-dessus*

Célibataire

née à *Osmont-dessus le cinq février* mil huit cent *quatre-vingt*

filles de *Jacquin Rey, maraîcher*

et de *Louise Séraphine Geneviève née Devantory, sa femme, les deux à Osmont-dessus*

Les publications ont eu lieu à *Lezanne, Utzenstorf, Osmont-dessus et Montana*

les dix-sept, dix-neuf et vingt Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Utzenstorf, Montana, Osmont-dessus et

Lezanne

Communiqué: à l'état civil de

Utzenstorf, Montana et Osmont-dessus.

Signatures des époux:

Ernest Lang

Ida Lang

Signatures des témoins:

Bertha Lang

Julie Geberj

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 103

Mayor & Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le six avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mayor, Fritz-Louis,** Employé

de Grandson domicilié à Chaux-Montoux

Célibataire

né à Grandson le vingt-un novembre — mil huit cent septante-quatre

fils de Constant Auguste Mayor

et de Julie née Marianne les deux défunts

2° **Ruchat, Sylvie,** Cuisinière

de Grandson domiciliée à Oberried (Berne)

Célibataire

née à Grandson le sept juillet — mil huit cent septante-huit

fille de Daniel François Ruchat, agriculteur

et de Fanny née Beck, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Oberried Châtelain à Grandson le vingt-sept
et vingt-huit mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'état civil de
Montoux

Signatures des époux :

Fritz Mayor
Sylvie Mayor

Signatures des témoins :

Jules Humard
Auguste Mayor
les deux à Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Grandson, Bière & Montoux

[Signature]

N^o 104*Pache et Bolomey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux avril mil neuf cent trois* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pache, Jules,* *Cuisinier*de *Esclimes* domicilié à *Lausanne**divorcé de Henriette Sophie née Desplandz, dès le premier mai mil neuf cent*né à *Chailly, Lausanne* le *deux Juillet* mil huit cent *soixante cinq*fils de *Charles Pache, agriculteur*et de *Henriette Bigler, sa femme, domiciliés à Lausanne*2^o *Bolomey, Sophie,* *Cuisinière*de *Lutry et Fozel* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *le Mont, Lausanne* le *vingt-neuf Juin* mil huit cent *septante trois*fille de *Charles François Bolomey, décédé,*et de *Suzette née Jozann, sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Esclimes, Lutry et Fozel, les vingt*
un et vingt deux mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Déclaration de divorce de l'Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Esclimes**Lutry et Fozel et Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Esclimes, Lutry et Fozel.

Signatures des époux :

Pache Jules
Sophie Pache

Signatures des témoins :

Jules Martin
A. Bernier } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

Decrausaz & Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Decrausaz, Ami-Gustave**, employé au D. S.

de **Gollion** domicilié à **Gland**

Célibataire

né à **Gollion** le vingt-six Mai — mil huit cent septante-six

fils de **Marc-François Louis Decrausaz** à **Rollin**

et de **Elise Sophie née Berny**, décédée

2° **Henchoz, Elise**, **Cuisinière**,

de **Rossinière** domiciliée à **Lansanne**

Célibataire

née à **Rossinière** le vingt-six Juillet — mil huit cent septante-cinq

fille de feu **Friedrich Auguste Henchoz**

et de **Sabine née Chamel**, la veuve à **Lansanne**

Les publications ont eu lieu à **Gland, Gollion, Rossinière et Lansanne** les vingt et vingt-un Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
Requins

Signatures des époux :

Decrausaz Gustave
Elise Decrausaz

Signatures des témoins :

Timé Geley
Julie Geley à **Lansanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cedonay, Requins et Rossinière

2-85

N° 106

Blanc & Culand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jules-Louis**, employé au Chemin de fer

de Lannemezan domicilié à Clarens (Châtelard)

célibataire

né à Valloires le six octobre — mil huit cent septante-trois

fils de Jean Pierre Blanc

et de Fanny Gaspatine Zélie née Talcy, à Valloires

2^o **Culand, Eliza-Bertha**,

de Noville, Remuz et Oumont-dessus, domiciliée à Villeneuve,

célibataire

née à Villeneuve le vingt-six octobre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Henri Louis Culand

et de Eliza Marie née Pectet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lannemezan, Noville, Remuz, Villeneuve, Châtelard
& Oumont-dessus les trente-un Mars, deux et trois avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil

de Montreux

Signatures des époux :

J. Blanc

B. Blanc

Signatures des témoins :

Pujol
Rouff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Montreux, Villeneuve et Oumont-dessus.

N° 107

Senéchaud et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Senéchaud, Charles,* *Commiss Négociant*

de *St Croix* domicilié à *Lansanne*

veuf de *Anna Marie Suzanne née Chauvin (en 1^{re} noces)* d'âgé le *27 Juin 1902*

né à *Vevay* le *treize Novembre* mil huit cent *quarante-sept*

fil de *feu Isaac François Senéchaud*

et de *feue Jeanne Louise Pittiod, sa femme*

2° *Lavanchy, Lydie,*

de *Lutry et Montpreveyres* domiciliée à *Montlésson / Lansanne*

célibataire

née à *Montlésson* le *dix-huit Juillet* mil huit cent *soixante-trois*

filie de *feu Jean Frédéric Lavanchy*

et de *feue Julie Françoise Lavanchy née Blonc, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Lutry, St Croix, Les Genéves, et Montpreveyres* les *dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Genéves, Lutry, Montpreveyres et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix, Lutry, Orcelles

Signatures des époux :

Ch. Senéchaud
Lydie Senéchaud

Signatures des témoins :

Jugiel
W. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

Fär et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fär, Henri, D^r en Sciences,

de Unterkulm (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le seize octobre — mil huit cent septante-huit

fils de Henri Gottfried Fär, Chef de bureau à la Poste,

et de Julia Fanny Elida Jaquet, sa femme, décédée

2^o Girardet, Henriette-Marguerite Marie

de Pully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois Juin — mil huit cent septante-huit

fille de Henri Louis Girardet, assesseur de la Justice de Paix

et de Suzanne Marguerite née Chanton, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, Unterkulm et Lausanne les deux, trois et quatre août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Unterkulm, Pully et LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil
d'Unterkulm et Romanel

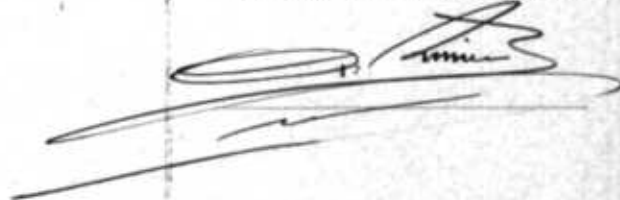
Signatures des époux :

H. Fär
Henriette Fär

Signatures des témoins :

H. Fär
Girardet

L'officier de l'état civil :



N° 109

Delessert et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-un avril mil neuf cent-trois* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Delessert, Charles-François, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny, Forêt et Penay-le-Jozak* domicilié à *Savigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Savigny le dix-sept mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fils de *Henri François Delessert, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Julie née Riguet, la femme, à Savigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Devaud, Louisa-Marie, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Cullayes et de Savigny* domiciliée à *Savigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Savigny le vingt-dix mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fille de feu *Jean François Devaud*

domicile des parents :

et de *Louise Jenny née Lavanchy, la veuve, à Savigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Penay-le-Jozak, forêt et Cullayes les*
trinte-un mars, deux et trois avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de l'état civil de
Savigny

Signatures des époux :

Charles Delessert
Louisa Delessert

Signatures des témoins :

Jenny Devaud à Savigny
Grandchamp Samuel
à Louvaine

Communiqué : à l'état civil de

Savigny, Forêt, Penay et Ménétreol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Forney & Richon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Forney, Louis-Charles, Charcutierde Puidoux domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-cinqfils de Charles Louis Forney, décédé,et de Elise Bertha née Ebneter, sa femme, décédée.2^o Richon, Alice-Mathilde,de La Tour de Peitz et St-Léger-La-Chiésaz domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Lausanne le deux avril mil huit cent septante-neuffille de Marc Louis dit Emile Richon, tailleur à Lausanneet de Alice née Bartholet.Les publications ont eu lieu à La Tour, St-Léger, Puidoux et Lausanne, les deux
trois et quatre avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de PuidouxLa Tour de Peitz et St-Léger-La-ChiésazLausanne,__________

Communiqué: à l'Etat Civil

de St-Léger, La Tour de Peitz etChexbres

Signatures des époux :

L. ForneyMathilde Forney

Signatures des témoins :

Pache PaulCh. Rohmer } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Zanoli et Fornetod

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Zanoli, Silvio-Pierre-Joseph, Peintre décorateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rodda (Novare) Italie domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rodda le vingt-sept avril mil huit cent Septante-trois

Noms, profession et

fils de Joseph Antoine Zanoli, hôtelier à Rodda

domicile des parents :

et de Martha Gallizia, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Fornetod, Louise-Jeanne-Anna, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Avenches domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Charles Auguste Fornetod, notaire à Landanne

domicile des parents :

et de Marie Jeanne Françoise Delisle, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches, Landanne et Rodda, les treize, quatorze et vingt-deux mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rodda, Avenches et Landanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil d'Avenches et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Silvio Zanoli

Louise Zanoli

Signatures des témoins :

Chabelan
Charles Pizzira

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Reymond et Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois avril mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Arthur-Alphonse**, *Contrôleur aux E.L.*

de *Brétigny, l'abbaye et le Chenit* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Sublens le quatre avril* mil huit cent *septante-six*

fil de *François Reymond, maître de pension à Lausanne*

et de *leur épouse née Delaranzaz*

2° **Schneiter, Maria Eugénie**, *sans profession*,

de *Ursoldingen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Ballaigues le vingt-huit novembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *François Louis Schneiter, agriculteur*

et de *leur épouse née Lucie*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le Sentier, l'abbaye, le Brassard, Brétigny, et Ursoldingen les vingt-trois et vingt-deux mars mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brétigny, l'abbaye, le Sentier, le Brassard,

Ursoldingen et Lausanne.

Signatures des époux :

Arthur Reymond
Maria Reymond

Signatures des témoins :

André
P. de Courten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: *à l'état civil*

de Poliez-le-Grand, l'abbaye, le Sentier

et Ursoldingen.

Sur jugement rendu le 26 octobre 1912 et sur appel intervenu le 26 novembre 1912 le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit, par le divorce, le mariage et contre le divorce a été prononcé sur les motifs énoncés au sein d'un acte en vertu de l'art. 115, C.C.

Les époux ne pouvant se réunir avant l'expiration du délai de deux ans de la prononciation du jugement

Lausanne le 25 Janv. 1913

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

N° 113

Marillet & Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marillet, Jules-Maurice*, employé d. S.

de *Provence* domicilié à *Laudun*

célibataire

né à *Cannome* le vingt-quatre mars mil huit cent septante-sept

fil de *Alfred Marillet*, employé de banque à *Laudun*

et de *Elise Henriette Beaumond* sa femme, décédée.

2° *Bally, Berthe-Alice*, sans profession

de *Boussens* domiciliée à *Laudun*

célibataire

née à *Vernes sur Laudun* le vingt-cinq mars mil huit cent septante-huit

filles de *François Eugène Bally*, brasseur protestant,

et de *Augustine Lisette Jaurin* sa femme, domiciliés en *Vernes*.

Les publications ont eu lieu à *Cannome, Provence et Boussens*, le quatre avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Provence, Boussens et Laudun

Communiqué : à l'Etat civil de

Provence et de Sultens

Signatures des époux :

J. Marillet

A. Bally

Signatures des témoins :

Agandj

P. de Courten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Robert et Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois avril mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Robert, Rodolphe Henri-François**, *conducteur I-S.*de *Séven et du Locle* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Séven* le *vingt-deux février* mil huit cent *septante-cinq*fils de *François Jules Robert, voiturier*,et de *Louise Marianne Adèle née Raymond, sa femme, domiciliés à Lausanne*2^o **Junod, Fanny-Lina**,de *Mutaux* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne* le *quinze novembre* mil huit cent *septante-quatre*fille de *Jean Jacques Junod, décédé*,et de *Suzanne Rosine née Widmer, sa veuve à Chailly*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Le Locle, Séven et Mutaux*, les *vingt-huit* ~~mill~~ *cent et trente-un* dit et *premier* ~~avril~~ *avril mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Séven**Le Locle, Mutaux & Lausanne.*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grenay, Le Locle & Revenance

Signatures des époux :

*R. Robert**Lina Junod*

Signatures des témoins :

*E. Robert à Genève**J. Junod à Chailly & Re*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Wacker et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wacker, Aloïs,** Instituteur

de Bimplitz (Sarre) domicilié à Saubraz

Célibataire

né à Lucens le trente octobre mil huit cent septante-six

fil de Gottlieb Wacker, marchand, domicilié à Saubraz

et de Marie Françoise née Pasche, la femme.

2^o **Chapuis, Adrienne,** Institutrice,

de Romanel domiciliée à Heimenches,

Célibataire

née à Menden le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Chapuis, négociant, domicilié à Menden,

et de Rosine Louisa Augustine née Fauchere, la femme.

Les publications ont eu lieu à Romanel, Saubraz, Heimenches et Bimplitz
les six et sept avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Gimmel.

Signatures des époux :

Aloïs Wacker.
Adrienne Wacker.

Signatures des témoins :

E. Robert
Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Bimplitz, Gimmel, Romanel et
Menden.

Registre des familles vol. 22 fol. 340

N° 116

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**Euguenin-Dumittan et
Reynoud**

Nom et profession de l'époux :

1° **Euguenin-Dumittan, Fritz-Eugène,** mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Loche le vingt-neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de Fritz Louis Euguenin-Dumittan, Secrétaire à la Chambre de Commerce

domicile des parents :

et de Adèle née Couvoisier, la femme, domiciliés à Chaux-de-Fonds.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Reynoud, Mathilde-Carmelle,** sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de L'abbaye et du Chenit domiciliée à Yverdon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à S'-Imier le dix-huit février — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

filles de Georges Julien Reynoud, Voyageur de Commerce

domicile des parents :

et de Julie Méry née Hugier, la femme, domiciliés à Chaux-de-Fonds.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon, au Brélaud, à L'abbaye, au Loche, à Yverdon et à Lausanne les trois, quatre et cinq avril mil neuf cent-trois.

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 20 juin 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne peut re contracter un nouveau
mariage, dès le 25 septembre 1924
Lausanne, le 8 septembre 1924.
L'officier de l'état civil:

Le Brélaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Yverdon, de Loche, L'abbaye,

de S'Imier et de Brélaud.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Loche, L'abbaye, de S'Imier et Yverdon.

Signatures des époux :

Eug. Euguenin

Mathilde Reynoud

Signatures des témoins :

Henri Gracia à Lausanne

Edouard Schepfer à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Trollé & Wulffleff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trollé, Marie Charles Laurent**, Ingénieur

d'origine française domicilié à Paris 11^e arr. av. Farguier (Seine)

célibataire

né à Angouleme (Vienne) France le quatorze février mil huit cent soixante quinze

fil de Gustave Jules Trollé, Ingénieur à Farguier

et de défunte Marie Reaigonde Joséphine Blanche de Gressot

2° **Wulffleff, Marie Elizabeth**, sans profession

de Londres domiciliée à Londres

célibataire

née à Londres le neuf Janvier mil huit cent soixante treize

filles de Jules Wulffleff

et de Maria née Croiset, acécade.

Les publications ont eu lieu à Londres & Paris les vingt huit février mil neuf cent trois ainsi qu'à Farguier le 3 au 10 avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la mère de l'Epoux et
acte respectueux du père - Promesse de
mariage - Certificats de publication de
Londres, Paris et Farguier - Dispense des pu-
blications à Londres - Déclaration de validité -
Permis du Département de Justice & Police
Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Ch. Trollé
M. Trollé

Signatures des témoins :

F. de Baffes à Londres
Ch. Wulffleff à Farguier

M. Wulffleff L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

Marmillod et Droquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmillod, César Samuel Aloïse architecte

de Oron-la-Ville et Rossinière domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oron-la-Ville le cinq Juin mil huit cent septante neuf

fils de Daniel Frédéric Marmillod

et de Jeanne Catherine née Amandraz, sa femme, à Lausanne

2° Droquet, Jeanne-Georgine-Elisa,

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix sept août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Ernest Eugène Droquet, dessinateur

et de Marie Georgine Louise Frédérique née Bruck, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-la-Ville, Rossinière, St Croix et Les Granges, les vingt un et vingt trois mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oron-la-Ville, Rossinière, St Croix

Les Granges & Lausanne

Communiqué: à l'état Civil de

Oron, Rossinière & St Croix.

Signatures des époux :

Marmillod

Jeanne Marmillod

Signatures des témoins :

Amorham

Jean Droquet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Baud et Luidier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baud, François-Auguste**, Employé de Commerce

de Mezzine (Haute Savoie) France domicilié à Lansanne

célibataire

né à Vevey le dix huit décembre mil huit cent septante six

fils de Jean François Baud, tailleur de pierre

et de Josephine née Perrat, sa femme, domiciliés à Vevey

2^o **Luidier, Marie-Elise**,

de Lourtiez de Bagnes (Valais) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lourtiez de Bagnes le treize mars mil huit cent septante six

fille de Joseph Jérémie Luidier, agriculteur

et de Marie Delphine née Bruchez, sa femme, domiciliés à Lourtiez de Bagnes

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lourtiez et Mezzine les vingt un et vingt deux mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mezzine,

Lourtiez et Lansanne

Déclaration de Validité

Permis au Départ^t de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lourtiez et à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

F. Baud

M. Luidier

Signatures des témoins :

J. P. Jaccard *H. Maurer*

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Méan et Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Méan, Armand-Robert*, — Ingénieur —

de *Payerne*, — domicilié à *Chaux-de-Fonds* —

Célibataire —

né à *Romans* le quatre août — mil huit cent septante-quatre —

fil de *Frédéric Armand Méan*, ancien pasteur —

et de *Jeanne Bertha née Soutter*, domiciliée à *Lausanne* —

2° *Fischer, Jeanne-Marie-Renzielle*, —

de *Pully* — domiciliée à *Lausanne* —

Célibataire —

née à *Lausanne* le premier Juin — mil huit cent septante-neuf —

filles de feu *Henri Marie Ernest Fischer*, —

et de feu *Marie Louise Renzette née Cottaz*, —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Payerne, Pully, Chaux-de-Fonds* les vingt-huit et trente mars mil neuf cent-trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

* * autorisation de l'état civil de
Chaux-de-Fonds —

Communiqué: à l'état civil de

Payerne, Chaux-de-Fonds et Pully —

Signatures des époux :

A. Méan —

Jeanne Méan —

Signatures des témoins :

Mahilde Reibel à *Vevay* —

Sturmel
à *Lausanne* —

L'officier de l'état civil :

Sturmel
à *Lausanne* —

N° 121

Bizat & Bulloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit avril mil neuf cent trois* ~~trois mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bizat, Jules-Kenti*, *Charron*

de *Bercher* domicilié à *Bercher*

veuf de *Mariette née Guea* d'è le *vingt décembre mil neuf cent*

né à *Bercher* le *deux* *nov* mil huit cent *soixante trois*

fils de *Monsieur Henri Jean Emiel Bizat*

et de *Madame née Wagner, décédée*

2° *Bulloz, Fanny-Ida*, *lingère*

de *Villers-le-Comte* domiciliée à *Bercher*

Célibataire

née à *Cherbes* le *dix-neuf* *juin* mil huit cent *septante-quatre*

filles de *Léonide Adeline Bulloz, à Veroy*

et de

Les publications ont eu lieu à *Bercher & à Villers-le-Comte* les *huit & neuf*

avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de St Cierges

Signatures des époux :

Jules Bizat
Ida Bizat

Signatures des témoins :

J. Gambani
Jules Fleuard } à *Villers-le-Comte*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
St Cierges & Neuvy

N° 122

Vernaud et Jungo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vernaud, Maurice-Edouard**, employé de commerce

de Renens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-huit octobre mil huit cent septante-sept

fils de Emile Marie Vernaud, rentier décédé,

et de Livie née Jaquenoud, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Jungo, Adèle-Marie**, sans profession

de Freibourg domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Freibourg le vingt-trois décembre mil huit cent septante-cinq

filles de Fidèle Jean Baptiste Jungo, décédé,

et de Félicité née Bossion, sa veuve, à Freiburg

Les publications ont eu lieu à Renens, Freibourg & Lausanne, les dix-sept
& dix-huit octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de

Renens, Freiburg & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Renens & Freiburg & Lausanne

Signatures des époux :

Edouard Vernaud
Adèle Jungo

Signatures des témoins :

Sauvy Charles
E. Mermoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Dutoit & Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit, Gustave-Aimé, Infirmier

de Nequeux et de Moudon domicilié à l'asile de Courcy et Peilly

Célibataire

né à Epalinges le vingt-huit Mars mil huit cent septante-huit

fil de Charles Aimé Dutoit, bouclier

et de Jenny née Cavin, la femme, domiciliée à Moudon

2° Jomini, Emma-Victorine, femme de chambre

de Payerne domiciliée à Lundanne

Célibataire

née à Payerne le dix-sept décembre mil huit cent septante-cinq

fille de François Jomini, aisé,

et de Jenny née Rappin, la femme, aisé

Les publications ont eu lieu à Moudon, Nequeux, Payerne, Lundanne et Peilly
les onze et quinze avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de l'état civil de
Romanet

Signatures des époux :

Dutoit Aimé

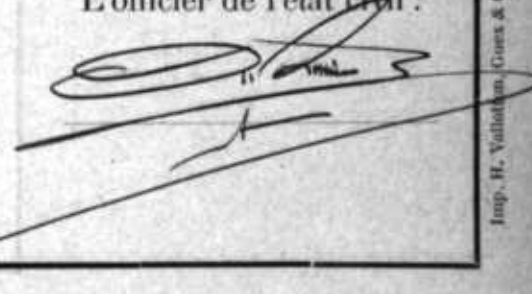
Victorine Dutoit

Signatures des témoins :

Langey Charles
Chillet Jules } à Lundanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Nequeux, Moudon
Romanet et Payerne



N° 124

Carteron et Faure Ravel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carteron, Jean-Joseph**, *compte-maitre*de *Scey sur Saône | Haute Saône | France* — domicilié à *Lansanne**célibataire*né à *Scey* le *trente un* mai — mil huit cent *cinquante quatre*fils de *François Carteron, décédé*,et de *Marie Louise née Soyra, sa femme, décédée*2° **Faure femme Ravel, Marguerite-Virginie**, *Coiffeuse*de *Beaumont | Saône | France* — domiciliée à *Lansanne*,*divorcée de Jean Victor Ravel dès le onze mars mil neuf cent un*née à *Beaumont* le *vingt deux* janvier — mil huit cent *quarante et un*fille de *Nicolas Faure, décédé*,et de *Marguerite née Besson, sa femme, décédée*.Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Scey et Beaumont*, les *dix et quinze* mars mil neuf cent *trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —
Acte du mariage de l'Epouse avec mention de
divorce — Actes de décès des père & mère des fiancés
Certificats de publication de Scey, Beaumont
et Lansanne — Déclaration de Validité — Permis
du Département de Justice et Police —

Communiqué: à la Chancellerie le

Signatures des époux :

*Joseph Carteron*X *L'Epouse ne sachant écrire a appelé une coiffeuse*

Signatures des témoins :

Langy Charles }
Mormon } à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :



N° 125

Canepato et Mottiez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canepato, Pietro-Antonio**, Maçon,

de Biella | Italie | domicilié à Laudanne,

Célibataire

né à Biella le dix-sept mars — mil huit cent septante-six

fils de : Francois Canepato, menuisier, à Biella,

et de feue Angèle Canepato, sa femme,

2° **Mottiez, Julie-Marie**, lingère

de Château-d'Oex domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à La Praz le quinze avril — mil huit cent dix-neuf

fille de feue Marie Henri Mottiez

et de Jeanne Louise née Cugny, sa veuve

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, L'Étraz, Laudanne et Biella,
les treize, quatorze et vingt-deux mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Biella,
- Château-d'Oex, Les Granges et Laudanne
- Permis du Département de Justice et
- Police.

Signatures des époux :

Canepato Pierre
Canepato Marie

Signatures des témoins :

Legeret Jean
Bosi Maurice } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Oex et à la Chancellerie de

Révisé le 30/11/11

Par lettre de bourgeoisie reçue par
Golay, notaire, à Laudanne,
le 11^{er} juin 1903, et visé par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Canepato, Pietro-Antonio,
no, mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
de bourgeois de la commune de
Épalinges.

Inscrit le 17 juillet 1903

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Lequel se fait à l'état civil à Épa-
linges et Château-d'Oex.

N° 126

Loviza et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité dix mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loviza, Victor Tonnellier

de Cavazzo Nuovo (Naïve) Italie, domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Cavazzo le vingt-un Juillet mil huit cent soixante-six

fils de Louis Loviza, alcaïd,

et de Kléine Ventura, la veuve à Cavazzo Nuovo

2° Maillard, Constance Augustine, semmelière

de Ossières (Valais) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Ossières le vingt-six Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Daniel Maillard, agriculteur à Ossières

et de Judith née Cretex, alcaïde.

Les publications ont eu lieu à Ossières, Lansanne et Cavazzo les vingt-vingt-un
et vingt-quatre Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cavazzo, Ossières & Lansanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à Ossières & à la

Chancellerie etc

Signatures des époux :

Loviza Victor

Augustine Loviza

Signatures des témoins :

Armandi Jaque

Charles Boras

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Trolliet et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trolliet, Hermann,** bocher

de Seigneux / Vaud / domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Seigneux le trois mai mil huit cent septante-quatre

fils de Jean David Trolliet

et de Emma née Beney, les deux décédés.

2° **Gavillet, Clara,** Cuisinière

de Seney-le-Jorat et de Vucherens domiciliée à Seney-le-Jorat

Célibataire

née à Seney-le-Jorat le treize octobre mil huit cent septante-sept

fille de Henri Samuel Gavillet, agriculteur,

et de Elise née Gavillet, domiciliée à Seney-le-Jorat.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Seney-le-Jorat, Yverdon et Seigneux
le vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil
de Yverdon

Signatures des époux :

H. Trolliet
C. Gavillet

Signatures des témoins :

Jean Beney à Lully
David Trolliet à Seigneux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Villarsel, Yverdon
Repin et Moudon

N° 128

Regamey et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-83
 Aujourd'hui deux mai mil neuf cent trois _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Edouard-Louis**, employé postal _____
 de Landanne _____ domicilié à Landanne _____
 Célibataire _____

né à Landanne le vingt-trois décembre _____ mil huit cent septante _____
 fils de Daniel Louis Regamey, fabricant _____
 et de Rose Fanny Jaton, sa femme, domiciliés à Landanne _____

2^o **Meyer, Elise**, _____ cuisinière _____
 de Ulmiz | Freiburg | _____ domiciliée à Landanne _____
 Célibataire _____

née à Ulmiz le trente mai _____ mil huit cent septante _____
 fille de feu Johann Meyer _____
 et de feu Elisabeth née Guttenacht, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Ulmiz le onze avril mil neuf
 cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de
 Landanne et Ulmiz _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____
 d'Ulmiz _____

Signatures des époux :

E. Regamey _____
Elise Regamey _____

Signatures des témoins :

Moye Christophile à Diment-les-Bains _____
Paul Fenchumbert à Landanne _____

L'officier de l'état civil



N° 129

Archinard & Guiffel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

28/11
 Aujourd'hui *cinq mai mil neuf cent-trois* _____ *mil huit cent quatre-vingt*
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Archinard, Charles,* _____ *Voyageur de Commerce*
 de *Lausanne,* _____ domicilié à *Lausanne*
 célibataire
 né à *Lausanne le premier novembre* _____ *mil huit cent septante-huit*
 fils de *Charles Auguste Marc Archinard, rentier*
 et de *Éléna née Joler, sa femme, domiciliée à Lausanne*
 2° *Guiffel, Jeanne,* _____ *Sans profession,*
 de *Bussigny d'Inyval* _____ domiciliée à *Lausanne,*
 célibataire
 née à *Lausanne le vingt-dix octobre* _____ *mil huit cent septante-neuf*
 fille de *Jean Louis Joseph Guiffel, employé de Commerce*
 et de *Françoise Renée née Winkler, sa femme, domiciliée à Lausanne*
 Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Bussigny les vingt-huit et trente*
mars mil neuf cent-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne et Bussigny

Communiqué : à l'Etat civil de

Bussigny

Signatures des époux :

Ch. Archinard
Jne Archinard

Signatures des témoins :

L. Guiffel
Ch. Archinard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Poersch et Pitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Poersch, Max-Waldemar*, négociant

de Meiningen | Saxe-Meiningen | domicilié à Hildburghausen | Saxe-Meiningen

Célibataire

né à Meiningen le huit juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Max Poersch, décédé,

et de Thérèse Ottilie née Eckhart, sa femme,

2^o *Pitter, Emma-Marguerite*, sans profession,

de Cunnern domiciliée à Lauenburg

Célibataire

née à Lauenburg le quatre novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Albert Pitter, lieutenant, à Lauenburg

et de Marie Susanne née Sembald, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Meiningen, Cunnern et Lauenburg le onze avril mil neuf cent trois, et le même jour à Hildburghausen.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Meiningen, Hildburghausen, Cunnern

et Lauenburg

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à l'Etat Civil de l'Isle

à la Chancellerie etc.

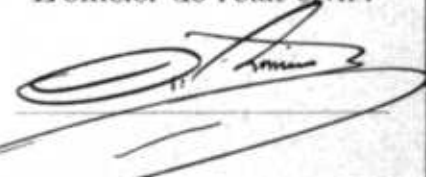
Signatures des époux :

Waldemar Poersch
Emma Poersch

Signatures des témoins :

Loa Hornsey à Lauenburg
Erich Petersch à Meiningen

L'officier de l'état civil :



N° 131

Boznand et Inger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boznand, André**, employé de bureau,

de Sainte Croix — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Croix le vingt-un Janvier — mil huit cent Septante-cinq

fil de Emile Boznand, ouvrier en musique,

et de Elise née Mutrac, sa femme, domiciliés à St Croix

2° **Inger, Lina-Emilie-Marie**, sans profession,

de Geyer (Saxe) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le six Mai — mil huit cent Septante-cinq

filles de Friedrich Oswald Inger, maître d'écriture

et de Anna née Pectet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Granges, Geyer & Lausanne les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance (de naissance)

des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Geyer & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St Croix et à la Chancellerie C^{te}.

Signatures des époux :

André Boznand

Lina Boznand

Signatures des témoins :

F. O. Inger

Hermann Boznand
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Bertholet et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertholet, Jules-Alexis**, employé de bureau

de Rougemont domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le treize novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Rodolphe David Bertholet, rentier,

et de Marie Lisette Metzener, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Thuillard, Yvonne-Blanche**, couturière

de Froideville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jacques David Thuillard, tailleur

et de Suzanne Jenny née Gilliéron, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Froideville et Lausanne, les trois et quatre avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rougemont, Froideville et LausanneCommuniqué: à l'Etat civil de
Rougemont et Bettens

Signatures des époux :

J. Bertholet
Y. Thuillard

Signatures des témoins :

1° *Bertholet*
J. Thuillard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Geninazzi & Francillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Geninazzi, Paul-Jean**, — *secrétaire au téléphone*

de Rüttenen (Solence) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Imier le neuf août mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Auguste Geninazzi

et de Elisabeth née Gerber, la veuve à St Imier

2° **Francillon, Mina-Charlotte-Suzanne**, *ceptradense*

de Dailens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Arthur Adrien Francillon, boulanger à La Borne de Peilz

et de Marie Louise née Gavillet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüttenen & Dailens les sept et dix avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rüttenen, Dailens & Lausanne

Consentement du père de l'Epoux

Signatures des époux :

Geninazzi Paul
Geninazzi Mina

Signatures des témoins :

Julie Domengoz
Aug. Gavillet à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Rüttenen & Dailens.

N° 134

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-11 Aujourd'hui sept Mai mil neuf Cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Regamey, Auguste,* — Agriculteur, —

de *Lansanne* — domicilié à *Vers-chez-les-Blanc* —

Célibataire —

né aux *Râpres* de *Lansanne* le vingt-cinq novembre mil huit cent *Septante-cinq* —

fils de *Auguste Jules Regamey, décédé,* —

et de *Jenny née Regamey, sa femme, décédée.* —

2^o *Regamey, Armande,* —

de *Lansanne* — domiciliée à *Lansanne,* —

Célibataire —

née aux *Râpres* de *Lansanne* le vingt-sept Mai — mil huit cent *Septante-quatre* —

fille de *Pierre Samuel Regamey, décédé,* —

et de *Jeanne Marie née Chauvié, sa femme, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* le vingt-quatre Mars mil neuf cent-trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Lansanne —

Communiqué: —

Signatures des époux :

Auguste Regamey

Armande Regamey,

Signatures des témoins :

André Raymond à *Lansanne* —

Henri à *Beff* —

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Tuan & Bôni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tuan, Adrien Benjamin,** agriculteur

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

avocé d'avec Fanny née Bron des seize Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Vallorbe le dix novembre mil huit cent septante

fil de Samuel Louis Tuan agriculteur à Vallorbe

et de Marie Rose Sophie née Butte

2^o **Bôni, Emelina,** Comptable

de Mèkline (Algérie) domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Mèkline le dix deux mil huit cent septante quatre

fille de Albertina Bôni, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Mèkline et Lussan, les deux, trois et quatre Avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbe

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbe & Mèkline

Signatures des époux :

A Tuan
Emelina Tuan

Signatures des témoins :

M. P. P. à Bex
M. C. à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Turatti et Sarbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turatti, Pierre-Antoine**, manoeuvre maçon

de Polseella (Rovigo) Italie, domicilié à Landanne

célibataire

né à Polseella le vingt-neuf Juin — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Louis Turatti

et de Louise née Pellegrini, sa veuve à Polseella

2° **Sarbach, Maria**, cuisinière

de Aalboden (Bienne) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Chaux de Fonds le premier décembre — mil huit cent septante-huit

fille de Maria Sarbach

et de

Les publications ont eu lieu à Aalboden, Landanne & Polseella, les huit, dix
et dix-huit Janvier mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés, en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Polseella, Aalboden & Landanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Aalboden & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Turatti Pierre

Marie Turatti

Signatures des témoins :

E. Lang

Ida Lang

L'officier de l'état civil:

N° 137

Motel et Birchoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Motel, Pierre Ingénieur

de Cologny (Bern) domicilié à Zurich

célibataire

né à Cologny le vingt-un juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Albert Motel, artiste

et de Rose Marie Godet, à Neuchâtel

2° Birchoff, Blanche Marie Jeanne

de Lausanne et de Commugny domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt mai mil huit cent septante-huit

fille de Charles Justin Birchoff, Professeur de musique

et de Marie Ghislienne, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, Cologny, Lausanne et Commugny les neuf, onze et treize avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

Pierre Motel
Jeanne Morel

Signatures des témoins :

Pelachan J. à Pully
Pierre Jodet peintre à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cologny, Zurich et Cyprien

Par jugement du Tribunal... de la circonscription de Lausanne, rendu en date du 17 avril 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 mai 1924

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Forney et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
Lyon, rendu
en date du 23 octobre 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 10 décembre
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 25 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

Révisé le 28.12.18.

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Forney, Albert-Rodolphe**, Charpentier

de Quindoux domicilié à Laudunne

Célibataire

né à Laudunne le huit avril mil huit cent septante-sept

fils de Charles Louis Forney, décédé

et de Elise Berthier née Ebner, sa femme, décédée

2° **Glardon, Marie-Louise**, sans profession

de Bulle (Freibourg) domiciliée à Laudunne

Célibataire

née à La Tom de Tréme (Freibourg) le quatre août mil huit cent septante-huit

fille de Nicolas Auguste Glardon, ancien négociant

et de Alexandrine née Bossard, sa femme, domiciliée à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Bulle, Quindoux et Laudunne les dix-sept avril

et dix-huit avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Quindoux, Bulle et Laudunne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Quindoux (Chexbres) et Bulle

Signatures des époux :

Rod. Forney

Louise Forney

Signatures des témoins :

L. Maurer

E. Clerc } Laudunne

L'officier de l'état civil :

Rossier
Rossier

N° 139

Rikli et Bastardoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Emile Bastardoz, né à Paris XIV sur le 28 octobre 1902.

Par décision du 3 novembre 1902 - le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il le nom baptême mis en ext. par le nom de Rikli et par ext. par le nom de Rikli et par ext. par le nom de Rikli.

Le 9 novembre 1902, L'officier de l'état civil

comité à Wangen a.A. (Berne) et Neuchâtel.

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rikli, Emile Auguste, Employé de Commerce

de Wangenied (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de Gottfried Rikli, Chauffeur aux abattoirs

et de Victoria Dittli, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Bastardoz, Alice Marie, Repasseuse

de Neuchâtel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Nanterre (Seine) France, le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de feu Adam Olivier Bastardoz

et de Lucie Dubois, sa veuve, actuellement femme Corbaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Wangenied, les vingt-un et vingt-deux Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wangenied, Neuchâtel et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Neuchâtel et Wangen.

Signatures des époux :

Rikli Emile

Alice Rikli

Signatures des témoins :

Simonin Alfred Maurice Perret

L'officier de l'état civil :

Signature de l'officier de l'état civil

N° 140

Balmat & Ducroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balmat, Pierre-Alexandre dit Louis**, mariéde Semalès | Tribouzy domicilié à Loudenne

Célibataire

né à Semalès, le seize Mars mil huit cent septante-huitfils de Joseph Alphonse Louis Balmat, marchandet de Virginie Françoise Marie Boisson, sa femme, à Loudenne2° **Ducroz, Marie-Louise**, couturièrede Montbelloz | Tribouzy domiciliée à Loudenne

Célibataire

née à Loudenne le huit avril mil huit cent septante-neuffille de Jean Joseph Ducroz, Commissionnaire facteuret de Marie Philomène Dogny, sa femme, à LoudenneLes publications ont eu lieu à Loudenne, Semalès & Montbelloz, le vingt-huitet vingt-neuf Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLoudenne, Semalès & Montbelloz

Communiqué : à l'Etat Civil de

Semalès & Montbelloz

Signatures des époux :

Louis BalmatLouise Balmat

Signatures des témoins :

Victor Jordan à LoudennePaul Calame à Loudenne

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

N° 141

Wedet & Ryzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent trois — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wedet, Pizminu,** secourier

de au | St Gall | domicilié à Landsanne

célibataire

né à au le vingt six Juin mil huit cent septante neuf

fils de André Wedet, décédé,

et de Catharina née Schneider, décédée

2° **Ryzet, Emma,** Cuisinière,

de Heimisdwyl | Berne | domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Duzgast le deux février mil huit cent soixante neuf

fille de Melchior Ryzet, agriculteur

et de Elisabeth née Wuyetmann, de femme, les deux à Oberried | Berne

Les publications ont eu lieu à au, Heimisdwyl à Landsanne, les vingt trois
et vingt cinq avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

au, Heimisdwyl à Landsanne

Communiqué : à l'Etat civil

de au à Heimisdwyl.

Signatures des époux :

Wedet Pizmin

Emma Ryzet

Signatures des témoins :

Wedet Gustave

J. Ribi } à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 142

Chiappara et Voilet né Dizereus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chiappara, Joseph**,

marier avec maçon,

de ~~Saluzzola~~ ^{Novate} ~~Novate~~ ^{Empy}

domicilié à ~~Lansanne~~

célibataire

né à ~~Saluzzola~~ ^{Novate} le dix huit septembre — mil huit cent septante-neuf

fil de ~~Antoine Chiappara~~ ^{Antoine Chiappara}, ~~ouvrier~~ ^{ouvrier},

et de ~~Thérèse née Vaprio~~ ^{Thérèse née Vaprio}, ~~la veuve à Biella~~ ^{la veuve à Biella} ~~Novate~~ ^{Novate}

2° **Voilet née Dizereus, Fanny**, ~~ouvrière~~ ^{ouvrière},

de ~~Villeneuve et Puzosoud~~ ^{Villeneuve et Puzosoud} ~~Tribouzy~~ ^{Tribouzy} — domiciliée à ~~Lansanne~~

venue de ~~Joseph Oscar Voilet~~ ^{Joseph Oscar Voilet} aîné le vingt deux décembre mil neuf cent —

née à ~~Lutz~~ ^{Lutz} le dix Janvier — mil huit cent septante —

filles de ~~Henri Frencoise Dizereus~~ ^{Henri Frencoise Dizereus}, ~~à Lansanne~~

et de

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne~~ ^{Lansanne}, ~~Villeneuve~~ ^{Villeneuve}, ~~Puzosoud~~ ^{Puzosoud} et ~~Saluzzola~~ ^{Saluzzola},

les trois, quatre et vingt deux Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des Epoux —
 — acte de décès du père de l'Epoux — consentement
 de la mère. — acte de décès du fiancé de
 l'Epouse. — Promesse de mariage. — Certi-
 ficats de publication de Saluzzola, Ville-
 neuve, Puzosoud et Lansanne. — Permis du
 Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'état civil de
 Suspierre et à la Chancellerie ~~Cle~~

Signatures des époux :

Chiappara Giuseppe
Fanny Chiappara

Signatures des témoins :

Auguste Dizereus
Amédée Gaillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue *G. Chapelan*, notaire, à ~~Lansanne~~ ^{Lansanne}, le ~~27~~ ²⁷ ~~avril~~ ^{avril} 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, *Chiappara Joseph* mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de *Empy*.
 Inscrit le ~~27~~ ²⁷ ~~avril~~ ^{avril} 1917.
 L'officier de l'état civil: *[Signature]*
 lequel a été établi à ~~Romans~~ ^{Romans} motifs les susdits.

Révisé par le 20.1.17

N° 143

Hunziker & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hunziker, Jacob**, Coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mosleeran (Argovie) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mosleeran le vingt trois mai mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Jean Demattée, décédé,

domicile des parents :

et de Anna Heitz née Dubler, la veuve à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chapuis, Louise-Rose**, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel à Lausanne domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Romanel le treize Octobre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Gustave Adrien Chapuis, décédé,

domicile des parents :

et de Julie Félicie Catherine née Mingard, la femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel et Mosleeran, les vingt-
un, vingt deux et vingt trois avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mosleeran, Romanel et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Mosleeran et Romanel.

Signatures des époux :

Jacob Hunziker

Louise Hunziker

Signatures des témoins :

Marie Burnier

Emile Burnier à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 144

Paquier et Eich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Paquier, Albert Jean Louis*, — *Infirmier* —de *Denges* — domicilié à *Lansanne* —*Célibataire* —né à *Denges* le *sept Octobre* — mil huit cent *huitante* —fils de *Adolphe Paquier* agriculteur, —et de *Adèle Kension* sa femme, les deux à *Denges*. —2^o *Eich, Marguerite*, — *Cuisinière* —de *Echichens* — domiciliée à *Lansanne* —*Célibataire* —née à *Essertines (Maurains)* le *douze Juillet* — mil huit cent *septante six* —fille de *Jean Eich* coiffeur, maraîcher —et de *Marcie Guin* sa femme, les deux à *Muzard*. —Les publications ont eu lieu à *Echichens, Denges et Lansanne*, les *vingt quatre*
et vingt cinq *avril* *mil neuf cent trois* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de* —*Denges, Echichens et Lansanne* —

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lansanne - Vufflens le Château. —

—

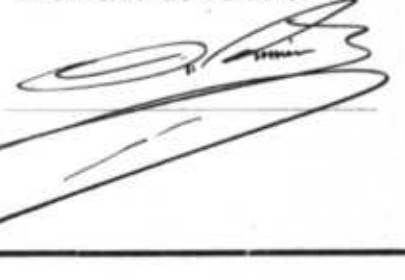
Signatures des époux :

A. Paquier
Marguerite Paquier

Signatures des témoins :

Marguerite Paquier
Jean Bastard, Ady Schiffler
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 145

Pasche et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Charles-Jules-Henri**, agent de police,

de Servion — domicilié à Lansanne —

célibataire —

né à Arvillies le sept Février — mil huit cent septante — trois —

fil de feu Charles François Pasche —

et de Henriette Alexandrine née Weheli, domiciliée à Mozys —

2° **Laurent, Emma**, ménagère —

de Chavornay — domiciliée à Neuchâtel —

célibataire —

née à Chavornay le vingt-neuf Juin — mil huit cent septante — trois —

fille de feu Jean Louis Laurent —

et de Jeanette née Bonvard, domiciliée à Chavornay —

Les publications ont eu lieu à Santarem, Neuchâtel, Chavornay & Servion
les vingt sept premier et deux Mai mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Chavornay, Neuchâtel

et Lansanne —

Communiqué : à l'Etat civil

de Neuchâtel, Oron & Chavornay

Signatures des époux :

Pasche Jules

Emma Pasche

Signatures des témoins :

Louis Freccard à Yvenand

Alfred Cottier à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 146

Constantinesco et de Stroevo

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Constantinesco, Demètre**, ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Craiova | Roumanie | domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Botana | Roumanie le 19 novembre / 1^{er} décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Elie Constantinesco, propriétaire

domicile des parents :

et de Euphrosine née Ghimpețeano, les deux domiciliés à Caraula | Roumanie

Nom et profession de l'épouse :

2^o **de Stroevo, Annette**, étudiante en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

de Kischineff | Bessarabie | Russie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kischineff le neuf / vingt-un décembre — mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Constantin Wassiliev de Stroevo, avocat

domicile des parents :

et de Euphrosine née Doni, en veuve, à Vienne | Autriche

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Craiova et Lausanne le vingt-huit avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Constatement des parents du fiancé
Promesses de mariage. — Certificats de
publication de Craiova (Caraula) &
Lausanne. — Déclaration de l'archiprêtre Russe.
Permis du Département de Justice &
Police

Communiqué: à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

D. Constantinesco
Annette Constantinesco

Signatures des témoins :

T. Turbat
N. de Stroevo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de...
 district d'Amal, rendu
 en date du 26 mars 1904, déclaré
 définitif et exécutoire le
 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à... an... le
 délai pendant lequel l...
 ne pourr... contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 13 août 1904
 L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 147

Vallotton et Canova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Vallotton, Charles Eugène**, employé de Commerce

de Vallorbe domicilié à Lausanne

célibataire

né à Moudon le vingt-huit novembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jacques Jules Vallotton, décédé,

et de Elisabeth Kônizer, de Vevey, à Lausanne

2° **Canova, Marie Fanny**, couturière

de Evian-les-Bains (Né Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Evian-les-Bains le vingt mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Germain Canova, décédé,

et de Pauline Joséphine Picchiotti, de femme décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evian et Vallorbe les vingt-huit et vingt-neuf Mars mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vallorbe

Evian & Lausanne

Signatures des époux :

Ch. Vallotton

Marie Vallotton

Signatures des témoins :

H. Ruyf

Highe

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallorbe & à la Chancellerie C^h

Par jugement du tribunal de première instance de la république et canton de Genève, du 14 juillet 1913, jugement publié en force de chose jugée le 30 septembre 1913, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre Marie Vallotton en vertu des art. 138, 142 du Code civil et il lui a été interdit de se remarier avant l'expiration d'un an.

Lausanne le 4 octobre 1913.
L'officier de l'état civil :
Muret
Révisé le 6 octobre 1913.

N° 148

Rohrbach et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rohrbach, Friedrich** Commercierde Wahlern (Borne) domicilié à LansanneCélibatairené à Rappardwil (Borne) le quatorze avril mil huit cent septante-cinqfils de Jean Rohrbach agriculteuret de Rosine née Weibel sa femme, à Kischlinder2^o **Stettler, Anna-Elizabeth** Cuisinièrede Bolligen (Borne) domiciliée à LansanneCélibatairenée à Steffisburg le dix novembre mil huit cent septante-huitfille de Christian Stettler agriculteur à Steffisburget de Anna Ruchti sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bolligen et Wahlern, les deux à quatre
mai mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Wahlern, Bolligen et Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Wahlern et Bolligen.

Signatures des époux :

Rohrbach Friedrich
Anna Rohrbach

Signatures des témoins :

Aerni Christian
Kocher Gottfried

L'officier de l'état civil :



N° 149

Blanc et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Ernest-Gustave**, *Mariage*

de *Laudanne* domicilié à *Laudanne*

Célibataire

né à *Laudanne* le *deux décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Jules Marie Blanc, décédé*,

et de *Marie Louise Dubrez, sa veuve à Laudanne*

2^o **Baud, Sophie-Marguerite**, *Couturière*

de *Laudanne* domiciliée à *Laudanne*

Célibataire

née à *Laudanne* le *seize décembre* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Jean Louis Baud, poëlier à Laudanne*

et de *Suzanne Demmerette Vogler, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne* le *dix-huit avril* mil neuf cent-
trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Laudanne

Signatures des époux :

Ernest Blanc

Marguerite Blanc

Signatures des témoins :

Amé Baud

Louis Baud } *à Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 150

Collins et Prod'hem

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent-dix-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collins, Charles-Albert, horticulteur

de Kempstead (Angleterre) domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le onze octobre mil huit cent septante-sept

fils de Arthur Edwin Collins, banquier

et de Marie Catherine Jotterand, sa femme, les deux à Nyon

2° Prod'hem, Eugénie-Marie-Clara,

de Monthod domiciliée à Nyon

célibataire

née à Gilly le deux Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean-François Louis Prod'hem, décédé,

et de Marie-Aline née Chappuis, sa mère, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon & à Monthod le vingt-quatre & vingt-cinq avril mil neuf cent-dix-huit. La publication en Angleterre n'a pas été jugée nécessaire.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Nyon.

Signatures des époux :

Ch. Collins

Eugénie Collins

Signatures des témoins :

Prod'hem Eug. Noisy, J. Jotterand, J. Chappuis

tout à Nyon

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué: à l'Etat Civil de Nyon, Gmel & à la Chancellerie de

Par lettre de bourgeoisie reçue à Bournier, notaire, à Nyon, le 21 janvier 1866, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Collins, Charles-Albert, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Nyon.

Inscrit le 6 mai 1866

L'officier de l'état civil :

Composé à l'établiquet à Nyon et Gmel

6-106

N° 151

Favrat et Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favrat, Jules-Louis-François,** Charpentier

de Lausanne domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Louise Mamin dès le 28 Septembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf.

né à Lausanne le premier octobre mil huit cent septante

fils de François Favrat, décédé,

et de Mazie Louise née Hugli, sa femme, décédée.

2° **Ray, Jenny-Elisa,** ménagère,

de Villars-Burquin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent septante-quatre

fille de Samuel Ray, vigneron

et de Adèle Blanc, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-Burquin les cinq et sept
mai mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Déclaration de divorce de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne & Villars-Burquin

Communiqué : à l'état civil de
Fiez.

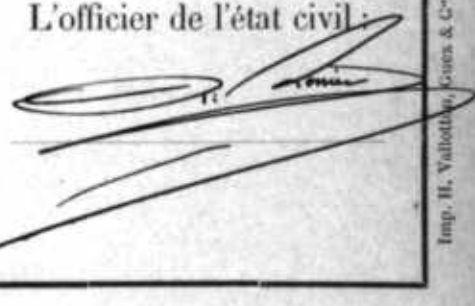
Signatures des époux :

Jules Louis François Favrat
Elisa Ray

Signatures des témoins :

Loïc Blanc
Samuel Ray

L'officier de l'état civil :



N° 152

Longchamp et Rozier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six~~ mai mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, François-Placide**, ~~marchand~~

de Malapalud domicilié à Landanne

Célibataire

né à Malapalud le six août mil huit cent septante neuf

fils de Pierre François Longchamp, agriculteur

et de Marie Madeleine née Longchamp sa femme, les deux à Landanne

2° **Rozier, Marie-Leontine**, ~~ménagère~~

de Monthey (Valais) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Monthey le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de Alexis Rozier, agriculteur à Monthey

et de Sophie née Cosmaz, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Monthey & Malapalud, les deux, trois et quatre mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Malapalud, Monthey & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Poliez-le-Grand et Monthey

Signatures des époux :

Longchamp, Placide
Longchamp Leontine

Signatures des témoins :

Ernest Juretschka
Grosset Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement rendu le 21 Mars 1907 déclaré définitif le 7 Juin 1907, le Tribunal civil du District de Vevey a dit sans part à divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 P. de la loi du 24 Décembre 1874.

Landanne le 10 Juin 1907.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

7-50.

N° 153

Regamey et Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Emile**, Employé postal

de Lausanne domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Joséphine Alphonsine Esseiva née le dix-neuf décembre mil neuf cent ans

né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent soixante-six

fil de feu Louis Daniel Regamey

et de feu Rose Marie Cluseron

2° **Ruchat, Lina-Pauline**, sans profession

de Grandcour domiciliée à Chailly / Lausanne

Célibataire

née à Chaux de Fonds le deux décembre mil huit cent septante-quatre

filles de Jean Frédéric Ruchat, décédé

et de Anna née Fensiger, sa veuve, domiciliée à Chailly / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Grandcour les vingt-cinq et vingt-huit avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme
des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Lausanne à Grandcour.

Communiqué : à l'Etat Civil
de Grandcour

Signatures des époux :

Emile Regamey
Lina Ruchat

Signatures des témoins :

Lina Ruchat
Paul Ruchat, à Grandcour
Paul Ruchat, à Grandcour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Guignet et Ding

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignet, Henri-Edouard**, *Charcutier*de *Châtillens* domicilié à *Lausanne*veuf en premières nocces de *Marie Louise Levey* née *Imboden* dès le dix-sept
Décembre mil neuf cent-deuxné à *Morges* le quatre avril mil huit cent soixante-deuxfils de *feu Emmanuel Guignet*et de *feu Jeanne Louise Kohler*2^o **Ding, Anna-Marie**, *Cudinière*de *Aumont (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Vesin (Fribourg)* le dix-huit novembre mil huit cent septante-quatrefille de *Jacques Dominique Ding*, *décédé*,et de *Marie Anne* née *Bergognon*, *sa veuve* à *Vesin*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Châtillens & Aumont*, les vingt-cinq
et vingt-six avril mil neuf cent-troisAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Châtillens, Aumont et Lausanne**acte de décès de la 1^{re} femme de*
l'Epoux.

Communiqué: à l'Etat Civil

à *Oyon & Aumont.*

Signatures des époux :

H. Guignet
A. Ding

Signatures des témoins :

Jules Heuvel
L. Martin } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 155

Fiaux et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fiaux, John, agriculteur,

de Hermenches domicilié à Hermenches

célibataire

né à Hermenches le seize Mars mil huit cent soixante-sept

fils de Jean-Pierre Fiaux, agriculteur

et de femme Marie Elise née Jaccard

2° Blanc, Ida née Tanner,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

veuve de Georges Samuel Eugène Blanc aîné le premier mai mil neuf cent-une

née à Willisau-Lund le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-deux

fille de Maria Josepha Tanner, à Lucerne.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Hermenches les cinq & six mai
mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Moudon

Communiqué : à l'Etat civil de
Moudon

Signatures des époux :

John Fiaux
Ida Blanc

Signatures des témoins :

Li Blanc
Moudon } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Potchet et Combaz
née Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-treize — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Potchet, Jules-Auguste**, *conducteur au L.M.*de *Corcelles-le-Jocat* domicilié à *Mézières**célibataire*né à *Pully* le *dix* mai — mil huit cent *soixante-sept*fils de *Jeanne Madeleine Potchet, décédée*

et de

2^o **Combaz, Ida née Parche**,de *Montboven - Fribourg* domiciliée à *Mézières**divorcée de Louis Emile Combaz dès le trois mars mil huit cent quatre-vingt-treize*née à *Dion-la-Ville* le *onze* Septembre — mil huit cent *septante*fille de *Charles Parche, décédé*et de *Jeanne Henriette née Suvois, décédée*Les publications ont eu lieu à *Mézières, Corcelles-le-Jocat & Montboven*, les
cinq et six avril mil neuf cent-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil
de Mézières

Communiqué: à l'état civil de
Repeze, Mézières & Montboven

Signatures des époux :

Jules-Auguste Potchet
Ida Potchet

Signatures des témoins :

L. Blum
Combaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Monneton & Déparzel née Appeliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monneton, Arnold-Alexandre**, *Libraire de banque,*

de *Musier (Triboutz)* domicilié à *Lausanne*

divorcé de *Eugénie Louise née Hugnet* dès le deux octobre mil neuf cent-deux

né à *Yverdon* le trente mai — mil huit cent septante-trois

fil de *Célestin Monneton, Charpentier*

et de *Berthe Zélie née Buren, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° **Déparzel née Appeliquet, Alice-Louise-Octavie**,

de *Belmont, Hermandes et Paudex* domiciliée à *Lausanne*

divorcée de *Edouard Hermann Déparzel* dès le vingt-huit janvier mil neuf cent

deux

née à *Pully* le trente juillet — mil huit cent septante-un

fille de *feu Henri Louis Appeliquet*

et de *Suzette née Baudet, sa veuve à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Musier, Belmont, Hermandes et Paudex* les neuf, dix et onze mai mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Musier

Belmont, Hermandes, Paudex & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Musier, Pully & Yverdon.

Signatures des époux :

A. Monneton

A. Monneton

Signatures des témoins :

L. Blum

A. Monneton à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par le J. E. 17.
 Par jugement du Tribunal des
 districts de Lausanne rendu
 en date du 5 février 1917 déclaré
 définitif et exécutoire le 23 avril
 1917, le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an le
 délai pendant lequel la femme
 ne peut pas contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 2 mai 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Mermier et Indermühlé

dit Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mermier, Charles-Franci**, — Employé postal, —

de Ormont-dessus et d'Epalinges — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le trente Juillet — mil huit cent septante-sept —

fils de Henri Auguste Moïse Mermier, ancien caviériste —

et de Marie Madeleine Ursule Jordan, sa femme, domiciliés à Lausanne —

2° **Indermühlé dit Dumoulin, Julia Emma**, —

de Amstaldingen | Rome | — domiciliée à Lausanne, Couturière —

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Marie Louis Indermühlé dit Dumoulin, décédé —

et de Marie Louise Dippel sa veuve à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Ormont-dessus et Amstaldingen les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept avril mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, —

Première de mariage —

Certificats de publications de —

Ormont-dessus, Epalinges, Amstaldingen —

Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Ormont-dessus, Epalinges et Amstaldingen —

Signatures des époux :

Mermier Charles-Franci

Mermier Julia

Signatures des témoins :

H. Gonet
Henri Dumoulin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 159

Richardet & Mörching

Aujourd'hui *huit* mai mil neuf cent *trois* — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Richardet, Emile*, *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Combrément-le-Petit* domicilié à *Pomy*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Pomy* le *vingt-trois* Février — mil huit cent *Septante-six*

Noms, profession et

fils de *Jules Richardet, agriculteur à Pomy*

domicile des parents :

et de *Henriette née Romilly, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mörching, Marie-Louise*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gessenay (Bern)* domiciliée à *Pomy*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Yverdon* le *deux* octobre — mil huit cent *quarante*

Noms, profession et

fille de *Jean Charles Emmanuel Mörching*

domicile des parents :

et de *Sophie née Winstler, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pomy, Combrément-le-Petit et Gessenay*, les *neuf* et *onze* mai mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil

d'identité

Signatures des époux :

Emile Richardet

Louise Richardet

Signatures des témoins :

Robert F. Eloué

Lina Richardet

L'officier de l'état civil :

Rosier
[Signature]

Communiqué : à *Combrément-le-*

Grand, ainsi qu'à Gessenay

N° 160

Debétaz et Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux jours mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debétaz, Louis-Félix, menuisier

de Fey domicilié à Lussanne

célibataire

né à Lussanne le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-

fils de Félix Debétaz, menuisier

et de Jeanne Marie Girardot, sa femme, les deux à Lussanne

2° Roy, Marguerite, cuisinière

de Ludigny (Allier) France, domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Ludigny le quinze février mil huit cent septante-sept

fille de Antoine Roy, agriculteur

et de Thérèse Aubois, sa veuve à Ludigny

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Fey & Ludigny, les dix-huit, vingt et vingt-trois avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de décès du père des époux

X Consentement de la mère

Permis de mariage

Certificats de publication de Fey

Ludigny & Lussanne

Communiqué: à l'état civil de

Fey & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Debétaz Louis

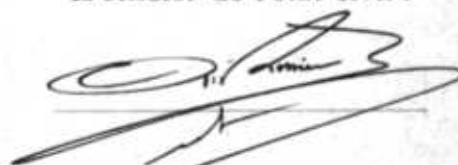
Marguerite Debétaz

Signatures des témoins :

Thomé Félix

Barre Vincent

L'officier de l'état civil :



N° 161

Malherbe et Reuge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui aux dix mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Malherbe, François,**

de Chavornay domicilié à l'Abbergement

célibataire

né à Chavornay le vingt huit mars mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Louis Malherbe

et de Mathilde née Favre

2° **Reuge, Eveline Janny,**

de Ballaignes domiciliée à Ballaignes

Célibataire

née à Ballaignes le vingt six août mil huit cent quatre vingt-trois

fille de Pierre François Reuge

et de Françoise Louise née Moreillon

Les publications ont eu lieu à Ballaignes, Lignecolles, Chavornay & l'Abbergement le dix sept mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Lignecolles

Signatures des époux :

François Malherbe
Eveline Malherbe

Signatures des témoins :

Langey Charles
Jules Heurard

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Chavornay, Lignecolles & Ballaignes

[Signature]

N° 162

Seiler et Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seiler, Jean-Charles-Bernard*, *Electricien*

de *Liestal (Sole-Campagne)* domicilié à *Lausanne*,

veuf de *Louise Eugénie Elze*, née le vingt-huit Septembre mil neuf cent un

né à *Rolle* le cinq Octobre mil huit cent soixante-quatre

fil de *Jean Charles Seiler*, ancien tonnelier

et de *Louise Demarines*, sa femme, domiciliée à *Lausanne*.

2° *Sallin, Mathilde-Léonise*, *sans profession*,

de *Françaises-Besencens & Villaz St Pierre (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Françaises* le treize mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de *Jules Sallin*, mineur

et de *Marié née Dorthe*, sa femme, à *Yvon-le-Châtel*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Besencens, Villaz-St Pierre et Liestal*, les quatorze et dix-neuf mille neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Liestal, Besencens & Villaz St Pierre & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de *Liestal, St Martin & Villaz-St Pierre*

Signatures des époux :

J. Seiler
Mathilde Seiler

Signatures des témoins :

V. Rouffe
Grandchamp G. G.

tu des à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 mai 1906, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1906, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *13 septembre 1906*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Derivaz et Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Derivaz, Jules-Maurice,** Jardinier

de St Gingolph (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Gingolph le trois Juillet mil huit cent soixante-sept

fils de Anatole Derivaz, batelier à St Gingolph

et de Agnes née Derivaz, la femme, décédée.

2° **Borel, Mathilde,** Cuisinière,

de Courvet et de Neuchâtel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le vingt novembre mil huit cent septante-trois

filles de Frédéric Louis Borel, décédé

et de Henriette née Mayland la veuve, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à St Gingolph, Neuchâtel, Courvet & Lausanne,
les neuf et onze avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Gingolph, Courvet, Neuchâtel &

Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

St Gingolph, Courvet & Neuchâtel.

Signatures des époux :

Maurice Derivaz
Mathilde Derivaz

Signatures des témoins :

Champf, Louis
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Rieben & Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre dix mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Rieben, Louis,**

Carpentier

de La Lunk (Beane)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Echandens le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Louis Gaspard Rieben

et de feu Victoire Cretel, sa femme,

2^o **Groux, Lina,**

Ménagère,

de Giez & Novalles

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Giez le vingt février

mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Groux, agriculteur à Giez

et de feu Louise Nancy, née Viguet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Lunk, Giez & Novalles le

neuf dix & onze mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Lunk, Giez, Novalles & Lausanne

Signatures des époux :

Ls Rieben

Lina Rieben

Signatures des témoins :

René Schaar

Lidney

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil

de La Lunk, Groux & Giez

N° 165

Bovard et Cousin née Bétix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bovard, Elie Louis,** Cuviste

de Epesses domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne le dix-neuf Juin — mil huit cent septante-neuf

fil de Henri Louis Bovard, Employé C. ff.

et de Julie Perrotet, sa femme, domiciliés à Landanne.

2° **Cousin née Bétix, Fanny-Joséphine-Marie,**

de Concise et de Corcelles domiciliée à Landanne,

divorcée en premières nocces de Charles Louis Cousin dès le trois avril mil neuf cent.

née à Coutjevaux le onze août — mil huit cent septante-six

fille de Louis Bétix, vigneron

et de Marie Joséphine virgèlique née Blatter, domiciliés à Concise

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Concise, Epesses et Landanne, les quinze et seize Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epesses, Concise, Corcelles & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Coutjevaux & Concise

Signatures des époux :

Bovard Louis

Fanny Bovard

Signatures des témoins :

Bovard Louis

Henri Bovard Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Guibert et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-25
Aujourd'hui six Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Guibert, Henri César,** Instituteur

de Chêzeaux domicilié à Bussinac

célibataire

né à Chêzeaux le vingt-sept Mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jules Louis Guibert, agriculteur

et de Rose Lydie née Cardinaux, sa femme, les deux à Chêzeaux

2^o **Blanc, Louise Julia Alice Marie,**

de Landerne domiciliée à Landerne,

célibataire

née à Landerne le quinze Mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Jean Eugène François Blanc, comptable,

et de Joséphine Jeanne Susanne Pilet, sa femme, les deux à Landerne

Les publications ont eu lieu à Landerne, Chêzeaux et Bussinac, les deux, trois et quatre mai mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.


Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de GillyCommuniqué: à l'état civil de
Gingins & Gilly

Signatures des époux :




Signatures des témoins :


fida Sonn. Landerne

L'officier de l'état civil :



N° 167

13-308

Savoy & Loersch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savoy, Jean-Amédée, Greffier du Tribunal de la Gruyère

de Attalens domicilié à Bulle,

célibataire

né à Fribourg le vingt cinq Février mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Alexandre Savoy, Vendeur à Fribourg

et de Marie Sophie née Dufour, sa femme.

2° Loersch, Marie-Anne-Adèle, sans profession,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatre Mars mil huit cent septante-six

filles de Charles Loersch, négociant, à Lausanne

et de Anne Augustine née Cindermayer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Bulle, Attalens & Lausanne les treize, quatorze et quinze Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Bulle

Signatures des époux :

J. Savoy
Marie Loersch

Signatures des témoins :

Saint-Pierre
Schmidt Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil

d'Attalens et Bulle.

Par jugement du Tribunal de Lausanne du Canton de Vaud, rendu en date du 31 juillet 1893, déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l. ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 juin 1893.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Reusser & Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Reusser, Jean-Frédéric**, — Employé aux C. f. f. —

de Heiligenschwendi (Berne) — domicilié à Lausanne —

célibataire

né à Berne le sept août — mil huit cent septante-sept —

fil de Daniel Reusser, négociant à Lausanne —

et de Jeanne Anna Maria née Guittar, sa femme. —

2° **Gaillard, Marguerite-Augustine**, — couturière, —

de Bulle — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Bulle le onze Juin — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Auguste Gaillard, horloger, —

et de Catherine Elisabeth née Fischer, sa femme, domiciliée à Bulle. —

Les publications ont eu lieu à Heiligenschwendi, Bulle et Lausanne, les
vingt-trois, vingt-deux & vingt-trois mai mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Heiligenschwendi, Bulle & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Witzkofen & Bulle.

Signatures des époux :

J. Reusser

Marguerite Reusser

Signatures des témoins :

Jr Weyeneth }
Heubail } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 169

Eich et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Eich, Ernest-Ami,** Employé de banque,

de Schichens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix Septembre mil huit cent septante-quatre,

fil de Daniel Eich, huissier au Juge d'Instruction

et de Rosine Gribi, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Bovard, Marie-Emeline,** Coiffeuse

de Villette domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vullyens le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-neuf

filles de Marc Louis Bovard, décédé,

et de Marguerite Susette Elisabeth née Aubert, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schichens et Villette, les sept-neuf
mois mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schichens, Villette & Lausanne

Signatures des époux :

Eich

Marie R. Eich

Signatures des témoins :

Aug. Lutz
R. Guen } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Vullyens, le Châtenet & de Cully

N° 170

George & Conne.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *George, Henri-Louis*, agriculteur

de Vuibronne domicilié à Servion

Célibataire

né à Servion le deux-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Henri George, agriculteur

et de Marie Henriette née Souly, la femme, domiciliée à Servion

2° *Conne, Emma*, Ménagère

de Prisoux domiciliée à Essexes

Célibataire

née à Essexes le deux août mil huit cent septante-huit

fille de François Conne, dévot

et de Jeanne Marie née Destaz, la veuve, domiciliée à Essexes

Les publications ont eu lieu à Vuibronne, Servion, Prisoux & Essexes, le deux Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil

décor

Signatures des époux :

George Henri

Emma George

Signatures des témoins :

E. Conne à Prisoux

J. Devant à Servion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Chestres & d'Oron-la-Ville

N° 171

Dumuid et Richter nés

Fatio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Juin mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumuid, Rodolphe-Samuel**, Ex Commissaire de police

de Mennaz domicilié à Landanne,

veuf de Jeanne née Gandoz dès le quinze mai mil neuf cent

né à Landanne le seize Septembre mil huit cent trente-trois

fils de Jacques Juste Henri Dumuid, décédé

et de Jeanne Françoise Marguerite née Vidmann, décédée

2° **Richter née Fatio, Philippine**, Comtesse,

de Jouxten-Mézery domiciliée à Landanne,

veuve de Mathieu Louis Jules Richter dès le trente-un Juillet mil huit cent huitante huit

née à Bex le premier décembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Rodolphe Philippe Fatio, décédé,

et de Julie Marguerite Michaux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mennaz & Jouxten-Mézery, les vingt-cinq, vingt-dix et vingt-sept avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mennaz, Jouxten-Mézery, et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château & Remaneel.

Signatures des époux :

Dumuid R.

Ph. Dumuid

Signatures des témoins :

G. Roux

M. Lambert

Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 172

Combet & Barraud
née Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Combet, François-René-Louis-Jules**, Conducteur
- typographe

de Champvent domicilié à Landanne

divorcé en 1^{re} nocce de Marie Lucie Apothétoz dès le vingt huit Janvier mil neuf cent deux

né à Landanne le dix-sept avril mil huit cent soixante-quatre,

fils de Samuel Marc Combet, maçon à Pulley

et de Marie Rosette Badoix, sa femme,

2° **Barraud née Laurent, Céline**, ménagère

de Rossenges et Villars-Biaucelin domiciliée à Landanne

divorcée de Léon Barraud dès le vingt-sept mai mil neuf cent deux

(en 1^{re} nocce)

née à Fev le vingt-sept juin mil huit cent septante-neuf

fille de Félix Laurent, agriculteur

et de Louise Rosine née Jacquier, sa femme, domiciliée à Fev

. Les publications ont eu lieu à Landanne, Rossenges, Villars-Biaucelin &
Champvent, les seize et dix-huit mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Epoux avec
mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champvent, Rossenges, Villars-Biaucelin

Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champvent, Menden à Felix le Grand

Signatures des époux :

François Combet
Céline Combet

Signatures des témoins :

Duvillat Jules }
Collet Joseph } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 173

Keyzenet & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Jours mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Keyzenet, Aimé,**

MARIAGE

de *Grassy An Verdun*

domicilié à *Rivaz*

célibataire

né à *Landanne* le vingt-deux novembre mil huit cent septante-cinq

fils de *Louis Keyzenet, décédé,*

et de *Suzanne Sophie Rivaz née Chaillet, sa femme, décédée*

2^o **Jaton, Sophie,**

Cristallière

de *Villars Mandraz*

domiciliée à *Landanne*

Célibataire

née à *Vufflens-le-Château* le quatre août mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de *Jean François Nili Jaton, décédé,*

et de *Jeanette née Porchet, sa femme à Coccelles-le-Jorat*

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Rivaz, Grassy & Villars-Mandraz*, les dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-trois Mars mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Chexbres

Signatures des époux :

Aimé Keyzenet
Sophie Jaton

Signatures des témoins :

Albert Blanc
G. Cimet } à l'acte
Arise pub

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont, Chexbres & St-Omer.

N° 174

Griessen & Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Griessen, Louis-Férenti, Employé postal

de La Hénk | Bienne | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-deux novembre — mil huit cent septante-quatre

fils de Louis Griessen, facteur postal

et de Françoise Alexandrine Clément, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Villard, Marguerite, Couturière

de Dailens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le treize Juin — mil huit cent quatre-vingt

fille de Marc Henri Villard, décédé,

et de Julie Henriette Vancay, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Hénk et Dailens, les vingt-huit
et trente avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La
Hénk, Dailens & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Hénk & Sullens.

Signatures des époux :

Louis Griessen

Marguerite Griessen

Signatures des témoins :

Griessen Louis

Villard

Villard

L'officier de l'état civil :



N° 175

Perrin & Convezzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrin, Léon,** Employé de banque,

de Neuchâtel (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel le quinze Janvier mil huit cent soixante

fils de feu Frédéric Emile Perrin

et de feu Marie née Anke

2° **Convezzo, Fiorentina-Francesca-Clementina,**

de Turin (Italie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Turin le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Angelo Convezzo

et de Caterina née Bonino, sa femme, domiciliée à Bay.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Turin et Lausanne les premier
deux & dix mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publications de Neuchâtel, Turin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Perrin

 Fiorentina Perrin

Signatures des témoins :

Fred. Poffej
 Georges Rutz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 176

Pittet & Barras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittet, Sébastien-Alphonse**, agriculteur

de Villars-le-Terroir domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Villars-le-Terroir le vingt sept Mars mil huit cent Septante-cinq

fils de Ignace Elie Pittet, décédé,

et de mademoiselle Françoise Victoire née Pittet, sa femme, décédée

2° **Barras, Marie-Antoinette**,

de Chavannes-les-Forts (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Chavannes les forts le vingt deux novembre mil huit cent Septante-Sept

fille de François Barras, agriculteur

et de Célestine née Banz, sa femme, à Chavannes-les-Forts

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Chavannes-les-Forts et Lausanne, les quatorze et seize mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Villars-le-Terroir, Chavannes-les-

Forts et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Echallens & Siviriez

Signatures des époux :

Alphonse Pittet

Antoinette Pittet

Signatures des témoins :

Alphonse Barras à Chavannes-les-

Forts
Oscar Barras

L'officier de l'état civil :

N° 179

Giroud & Mürdter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 Juillet mil neuf cent cinq, déclaré exécutoire le 6 Septembre suivant, le Tribunal Civil du district de Lausanne a ditons par le divorce, le mariage insister et contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 27 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 13 Sept. 1905.
Officié de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui dix-huit Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Giroud, Adrien**, Employé de Bureau

de Lovattens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Chavannes / Moudon le seize Mars — mil huit cent Septante-six

fils de Jean Daniel Giroud, décédé,

et de Marie née Carin, la Veuve à Lovattens.

2° **Mürdter, Louise Marie**, Costurière

de Rudsberg / Untertberg — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt Janvier — mil huit cent Septante-six

fille de Charles Gottlob Mürdter, teneur,

et de Louise amanduz, la femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rudsberg et Lovattens les vingt-huit vingt-neuf et trente avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lovattens, Rudsberg et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lucens et à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Adrien Giroud

Louise Giroud

Signatures des témoins :

Constant Corduy

Ch. Mürdter } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Vallotton et Perrotet née**Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vallotton, Jean-Marie Kenti**, Représentant de commerce

de Vallorbe et d'Argiez domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Marguerite Marie Louise née Baud d'is le treize Mai mil neuf cent-deux

né à Argiez le douze novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Jean Vallotton

et de feu Marie née Sabatier, sa femme,

2^o **Perrotet née Meylan, Adèle**, Négociante,

de Bas-Vully | Fribourg | domiciliée à Lausanne,

veuve en 1^{er} nocces de Charles Alexandre Edouard Perrotet d'is le trente-cinq mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf 1899.

née à Bottens le vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu Jean François Gabriel Kenti Meylan,

et de feu Marie Louise Curraud, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe, Argiez et Bas-Vully, les deux et trois Juin mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallorbe, Argiez, Bas-Vully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vallorbe, Argiez & Motier.

Signatures des époux :

J. Vallotton

Ad. Vallotton

Signatures des témoins :

Charles Curraud

P. Sabatier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

Zibrat et Mettraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Zibrat, Mathias**, Musicien

de Frankofcen | Friedau | Autriche | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Frankofcen, le vingt-trois février — mil huit cent septante-deux

fils de Martin Zibrat, Inspecteur d'école à Frankofcen

et de défunte Marie née Papotnik.

2° **Mettraux, Agathe-Marie**, Cuivrière

de Villars-le-Comte domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villars-le-Comte le quatre octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Nicolas Admi Mettraux, tailleur de pierre à Villars-le-Comte

et de Jeanne Marie Philomène Bavand, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comte, Lausanne et Frankofcen, les seize dix-huit et vingt quatre avril mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frankofcen

Villars-le-Comte & Lausanne

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Mathias Zibrat
Agathe Zibrat

Signatures des témoins :

Fredéric Goyat
Cordey Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Echallens & à la Chancellerie

Le 10 mars 1928 le Département fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Agathe-Marie Zibrat née Mettraux, mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Villars-le-Comte.

Lausanne, le 2 avril 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly
à Echallens

N^o 180

Dupuis et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupuis, Charles,** ———— *ouvrier* ————

de *Vuressens* ———— domicilié à *Lausanne* ————

Célibataire ————

né à *Peyres et Poddens* le vingt-neuf Juin ———— mil huit cent quatre-vingt ————

fil de feu *Charles Auguste Dupuis* ————

et de *Emma née Ferraz de Vaux, à Lausanne.* ————

2^o **Jaques, Marie-Julie,** ————

de *Lutry et de Villetta* ———— domiciliée à *Lausanne* ————

Célibataire ————

née à *Conz sous Lausanne* le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux ————

filie de *Louis Georges François Jaques, jardinier à Lausanne* ————

et de feu *Sophie née Blanc, la femme* ————

Les publications ont eu lieu à *Villetta, Lutry, Vuressens & Lausanne* les huit et neuf Mai mil neuf cent-trois ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vuressens, Lutry, Villetta et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vuressens, Lutry & Cully

Signatures des époux :

Charles Dupuis

Maria Dupuis

Signatures des témoins :

Aimé Deppieraz à Cheseaux

Albert Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 181

Bauvert & Demieville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bauvert, Maurice Emile Charles, Pasteur**

de Chauvigny domicilié à Ollon

Célibataire

né à Landanne le trente avril mil huit cent septante cinq

fil de Jules Adrien Samuel Bauvert, décédé,

et de Françoise Delphine née Spach, la veuve, à Landanne.

2° **Demieville, Marguerite Lucie Marie Amélie**

de Polézioux, Villuzel, Seditles et Rossens domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le dix sept avril mil huit cent septante six

fille de Adrien Henri Demieville, tannier,

et de Amélie Mathilde Charlotte Louise née Bolens, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ollon, Guémoz et Polézioux le vingt trois mai à Chauvigny, Villuzel, Seditles et Rossens le vingt quatre dit mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de
Ollon

Signatures des époux :

M. Bauvert
Marguerite Bauvert

Signatures des témoins :

Jeanne Demieville
Albert de Hies
A. Demieville
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chauvigny, Ollon, Polézioux & Villuzel.

[Signature]

N° 182

Roux et Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roux, Adolphe** Sellierde Sainte Croix Valloze domicilié à Valloze

Célibataire

né à Villeneuve le six avril mil huit cent huitante,

fils de Eugène Julie Roux à Villeneuve,

et de

2^o **Ritter, Rosalie** Domestiquede Villars-Luzery Valloze domiciliée à Valloze,

Célibataire

née à Berchez le vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Jean Ritter, maréchal à Valloze

et de Françoise Caroline Henriette née Doy

Les publications ont eu lieu à Valloze, Villars-Luzery & Ste Croix, les neuf et onze avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Valloze

Signatures des époux :

Adolphe Roux
Rosalie Roux

Signatures des témoins :

François Bonjour à Valloze
Cerestine Bonjour à

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil de
Ste Croix, Valloze & La Suzzara

N° 183

Majeux et Debonnevillè

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Majeux, Auguste-Louis-Colinet**, Commis c. p. f.

de Freiburg et de Pont-Neuf/Freiburg domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Freiburg le onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean Frédéric Majeux, aîné

et de Anne Marie née Mocher actuellement femme von Koller, à Lausanne

2° **Debonnevillè, Jeanne**, Contreuse

de Gimel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St-Blaise le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-neuf

filie de Jean Baptiste Louis Debonnevillè, aîné

et de Caroline Lanza née Zehnder, actuellement femme Decosterd, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Freiburg, Pont et Gimel les treize, dix-huit et vingt-trois juin mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Freiburg, Pont, Gimel et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Freiburg, St Martin et Gimel

Signatures des époux :

Aug. Majeux
Jeanne Debonnevillè

Signatures des témoins :

Armand Bug
Théodore Guerin les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Chatelanat & Richter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelanat, Robert,** — Employé de bureau C. F. F.

de Moudon — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Longjumeau le trente Juin — mil huit cent soixante-neuf

fils de Alexis Chatelanat, pasteur

et de Hélène Julia née Henry, la femme domiciliée à Lucerne.

2° **Richter, Anna Louise Pauline dite Paula,**

de Jouxtem. Mézerin — domiciliée à Lausanne, Employée C. F. F.

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept Septembre — mil huit cent soixante-quatre

filles de Jean Charles Louis Richter, décédé,

et de Fennevide Michoud, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Jouxtem. Mézerin, les quinze et treize Mai mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon

Jouxtem. Mézerin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon & Romanel.

Signatures des époux :

Robert Chatelanat

Paula Chatelanat

Signatures des témoins :

Alexis Chatelanat à Lucerne

Robert à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 7 décembre 1899, déclaré
définitif et exécutoire le 30 décembre
1900, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à... an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 11 janvier 1901.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 185

Bovet et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovet, Pierre-Tobie**, Voyageur de Commerce

de Auboranges | Fribourg | domicilié à Landsanne

célibataire

né à Auboranges le onze Février mil huit cent septante-six

fil de Jean Marie Valentin Bovet, agriculteur à Auboranges

et de Agathe Louise née Ducrot, sa femme, décédée

2° **Cruchon, Louisa-Marguerite**,

de Bercher domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Landsanne le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de Constant Cruchon, banquier

et de Henriette Dubois, sa femme, à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Auboranges et Bercher, les treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Auboranges, Bercher, Landsanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Promorand à St-Cierges.

Signatures des époux :

Tobie Bovet
Louisa Bovet

Signatures des témoins :

Bergamin Jacques
Rod. Bernier à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 20 novembre
déclaré exécutoire le 18 Décembre 1912, le
Tribunal civil du district de Landsanne a
ordonné par le divorce le mariage et contre
Ce divorce a été prononcé sur torts des
deux conjoints en vertu des articles 137 et
138 C.C.S. -
La femme ne pourra contracter un
nouveau mariage avant deux ans et la
mariage avant un an de la date du jugement
Landsanne le 14 Janvier 1913
L'Officier de l'Etat civil.

[Signature]

Rf 1. fe 55.

N° 186

Lehr et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Lehr, Albert-Eugène, Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Luxembourg domicilié à Luxembourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Luxembourg le vingt-neuf Juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Charles Albert Lehr, décédé,

domicile des parents :

et de Elisa Louise Ducrot, sa veuve, à Luxembourg

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Edwine-Françoise-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Luxembourg domiciliée à Luxembourg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Luxembourg le sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Charles marie Blanc, décédé,

domicile des parents :

et de Florence marie Louise née Gutzwiler, à Luxembourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luxembourg le dix-neuf mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Luxembourg

Signatures des époux :

Albert Lehr

Edwine Lehr

Signatures des témoins :

L. Foreman
H. Gatz } Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : _____

N° 187

Duboux et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-trois juin mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Duboux, Eugène,** Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Chaussée domicilié à Genes

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Chaussée le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Louis Rodolphe Duboux, agriculteur

domicile des parents :

et de Henriette Rosine Gressard, à Bussind

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bolomey, Blanche-Aline,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Fozel domiciliée à Lansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne, le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Pierre Louis Bolomey, cafetier, à Lansanne

domicile des parents :

et de sa mère Sophie Barbey, la femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Savigny, La Chaussée, Genes & Fozel
les seize, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-deux mai mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil de Genes

Signatures des époux :

Eug. Duboux
Blanche Duboux

Signatures des témoins :

L. Bolomey
L. Bolomey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cossonay, Genes, Savigny & Fozel

N° 188

Michaud et Despland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michaud, François-Louis**, ajusteur S-S.

de Champéry (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt cinq Février — mil huit cent septante huit

fils de Jean Louis Michaud, tailleur de pièces

et de Jenny Perrinaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Despland, Anna-Julie**, lingère,

de Grandson domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Neuchâtel le dix neuf Mars — mil huit cent septante neuf

fille de Henri Despland, coiffeur

et de Julie née Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champéry, Grandson & Lausanne, les vingt quatre & vingt cinq avec mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champéry, Grandson & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champéry & Grandson.

Signatures des époux :

François-Louis Michaud
Anna-Julie Michaud

Signatures des témoins :

M. Abt.
L. Michaud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Faillottaz & Joet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Faillottaz, Marc-Jean**, *Demodique*

de *L'Isle* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire

né à *Lausanne* le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt

fils de feu *Abraham Louis Faillottaz*

et de *Hélène née Dumauthoz, de Vevey, à Renens,*

2° **Joet, Rosa**, *Cuisinière*,

de *Wynigen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Wynigen* le vingt-six Octobre *1877* mil huit cent septante-sept

fille de feu *Ulrich Joet*

et de *feue Elisabeth née Kochbacher, de femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne L'Isle & Wynigen* les dix-neuf & vingt-mai mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

L'Isle, Wynigen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

L'Isle & Wynigen

Signatures des époux :

Marc Faillottaz

Rosa Faillottaz

Signatures des témoins :

Ant. Zimmermann, Lausanne

Arthur Cottier, Oulens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 190

**Pochet et Véz née
Dizrens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pochet, Ernest**, Jardinierde Cocelles-le-Jozat domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne le vingt-six avril — mil huit cent cinquante-troisfils de Jean Pierre Philippe Pochet, décédé,et de Jeanne Marguerite née Bugnon, décédée.2° **Véz née Dizrens, Marie**, Jardinière,de Chesaux domiciliée à Laudanneveuve en premières noces de Frederic Jean Louis Véz aîné le quatre Septembre mil neuf cent.née à Pully le dix-neuf mars — mil huit cent soixantefille de François Dizrens, décédé,et de Adèle Louise Henriette née Mathieu, sa veuve, à Colombier sur Morog.Les publications ont eu lieu à Laudanne, Cocelles-le-Jozat et Chesaux, les dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActe de décès du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication deCocelles-le-Jozat, Chesaux et Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cocelles et Romanel.

Signatures des époux :

Ernest PochetMarie Pochet

Signatures des témoins :

A. SchmassmannH. Etot, les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :



N° 191

Maget et Hertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maget, Christian-Henri**, menuisier

de L'Isle domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix Juillet mil huit cent quatre vingt un

fil de Emile Louis Maget, Charpentier (lie Emile Elie Louis)

et de Suzanne Chardon, sa femme, décédée.

2° **Hertig, Caroline-Rose**,

de Ruderswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le treize un Janvier mil huit cent quatre vingt trois

fille de Charles Auguste Hertig, Charpentier

et de Charlotte Henriette Caroline Steller, sa femme, à Lussatten.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ruderswyl & L'Isle, des les douze et treize mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Isle, Ruderswyl & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

L'Isle & Ruderswyl.

Signatures des époux :

Christian Maget

Rose Maget

Signatures des témoins :

Emile Maget

Maget

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192

Testuz et Deber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Testuz, Isaac-Daniel**, employé de banque,

de Lutry, Rivaz & Villetta domicilié à Lausanne, Duchy

célibataire

né au Dalay & Villetta le dix huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jacques Louis Testuz, décédé,

et de Fanny Louise née Bourd, sa femme, décédée.

2° **Deber, Elise-Marie**, sans profession,

de Gutenstein | Baden | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Duchy le vingt-un Septembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Ignace Deber, décédé,

et de Susanne Cathérine née Kohli, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villetta, Rivaz, Lutry et Gutenstein
les onze mai deux & trois Juin mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Rivaz, Villetta, Gutenstein et -

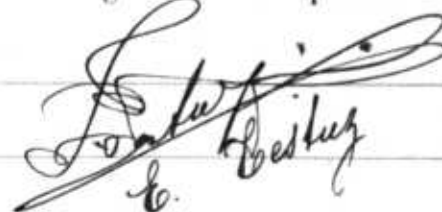
Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

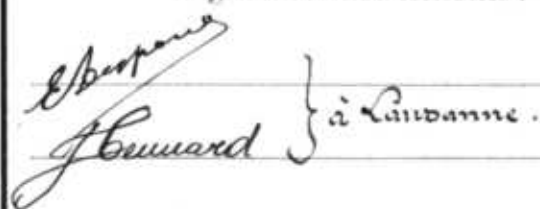
Lutry, Cully, Chesalles et à la Chancellerie

C. de

Signatures des époux :



Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 193

Gatabin et Mathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gatabin, Jules-Jean-François**, chauffeur c. f. f.

de Sottens et de Combremont-le-Grand domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf Juin mil huit cent septante

fils de Jean Marc Samuel Gatabin, plâtrier

et de Louise Pauline Carin, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Mathys, Bertha-Marie**, sans profession

de Kolliken (Argovie) domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Vevey le six Juin mil huit cent septante-trois

fille de Rodolphe Mathys, tailleur

et de Gabrielle Mathys née Tornier, sa femme, les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Kolliken, Combremont-le-Grand, Sottens, Lausanne et Vevey, les vingt-neuf, trente, trente-un, deux et deux Juin mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sottens, Combremont-le-Grand, Kolliken, Vevey & Lausanne

Signatures des époux :

Jules Gatabin

Bertha Gatabin

Signatures des témoins :

M. Clerc }
Ls Michaud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Pierre, Combremont, Kolliken & Vevey

N° 194

Fortwengler et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du
16 juillet 1915, déclaré définitif
et exécutoire le 30 août 1915, le
mariage désigné ci-dessus a été
dissous par le divorce. Le divorce
a été prononcé en application de
l'art. 137 du Code civil suisse
et il a été interdit aux deux époux
de se remarier avant l'expiration
d'un délai d'un an.

Lausanne, le 8 septembre 1915.

L'officier de l'état civil :

Révisé du 10. IX. 15.

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fortwengler, Henri-Albert**, Employé de Commerce

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Henri Fortwengler, peintre décorateur à Lausanne

et de Adèle Françoise née Richard

2° **Cochet, Emma-Marguerite**, Repasseuse

de Belmont / Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Cochet, Concierge au Penitencier,

et de Emma Marie Felicie Dusserre, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Belmont, les cinq et dix mai
mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

et Belmont

Signatures des époux :

Henri Fortwengler

Marguerite Fortwengler

Signatures des témoins :

Cochet Louis Dore

H. Fortwengler les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully

N° 195

Matthey et Detiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey, Roger-François, Ingénieur

de Vallorbe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Remainmôtier le vingt huit août mil huit cent septante six

fils de Victorien Henri Matthey, décal

et de Lucie Julie née Detiaz, sa veuve, actuellement femme Moirier à Arnet

2° Detiaz, Alberta,

de Baulmes domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le huit Janvier mil huit cent septante neuf

filie de Albert Detiaz, Chef de Service

et de Jenny Albertine Sophie Rubli, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe & Baulmes les deux & trois Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Vallorbe, Baulmes & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbe & de Baulmes.

Signatures des époux :

R. Matthey ingénieur
Alberta Matthey

Signatures des témoins :

A. Perroz à Lausanne
A. Perroz à Montreux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

Dessauges - Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* *vingt* *trois* *trois* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dessauges, David-Henri*, employé de Commercede *Naz* domicilié à *Lussanne**célibataire*né à *Lussanne* le *vingt* *février* mil huit cent *septante-dix*fils de *Henri Dessauges, décédé*et de *Julie Louise Hediger, la veuve à Lussanne*2° *Müller, Marie-Louise*, femme de chambrede *Bermattigen | Bode |* domiciliée à *Lussanne*,*célibataire*née à *Lussanne* le *dix-huit* *novembre* mil huit cent *septante-trois*fille de *Marie Thérèse Philomène Müller, décédée*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Naz et Bermattigen*, les *douze*,
treize et dix-neuf *mai* *mil* *neuf* *cent* *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Naz, Bermattigen & Lussanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Fey* & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

*Dessauges Henri**Marie Müller Dessauges*

Signatures des témoins :

A. J. J. J. à *Lussanne**J. J. J.* à *Monteux*

L'officier de l'état civil :

N° 197

Bayle et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bayle, Frédéric dit Ferdinand* typographe

de Montauban | Tarn et Garonne | France domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Montauban, le six mai mil huit cent septante-cinq

fils de feu *Jean Bayle*

et de *Marie née Bouissières, la veuve à Montauban,*

2° *Zbinden, Jeanne Louise,* Couturière

de *Guggisberg | Berne |* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Nyon* le vingt huit août mil huit cent septante-huit

fille de *Jules Albert Zbinden, typographe,*

et de *Aralie née Deluche, la femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Guggisberg* les vingt dix vingt-neuf et trente un mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux & consent

de la mère. - Promesse de mariage

Certificats de publication de Montauban,

Guggisberg & Lausanne. - Déclaration de

Validité. - Permis du Département de

Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg & à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

F. Bayle

J. Louise Bayle

Signatures des témoins :

Albert Zbinden

Faul & Létra, les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198

Clere et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Clere, Georges-Ariste, — serrurier ajusteur —

de Môtiers (nonchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Môtiers le vingt-trois avril mil huit cent Septante quatre

fils de Aristé Charles Ernest Clere, serrurier

et de Marie née Bastard, sa femme, domiciliés à Yverdon.

2^o Mayor, Anna, — ménagère —

de Echallens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Etagnières le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Benjamin Mayor

et de feu Françoise née Chantaz, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Môtiers et Echallens, les cinq et six mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Môtiers, Echallens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Môtiers & Echallens.

Signatures des époux :

Clere Georges
Anna Mayor

Signatures des témoins :

Ch. Brody
Louis Erming

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

Calame & Cordery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calame, Jacob-Emile**, Employé de Commerce

de Reverolle et du Roche domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Reverolle le huit Septembre mil huit cent septante-deux

fils de feu Lydie Dorette Calame

et de

2° **Cordery, Pauline-Isaline**, Couturière

de Genève et de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chigny le vingt-cinq mil huit cent septante-huit

fille de feu Jean-François Cordery

et de Catherine Charlotte née Seiler, sa Veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Reverolle, Le Roche & Genève, les dix & huit Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Banquette de mariage

Certificats de publications de

Reverolle, Le Roche, Genève, Lutry & Lausanne

Signatures des époux :

Jacob Calame

Pauline Calame

Signatures des témoins :

M. Mayer

Le Canton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Collombier, Le Roche, Lutry & Genève

[Signature]

Reçu par le Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 19 Juin 1874, déclaré définitif et exécutoire le 2 Septembre 1874, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 Septembre 1874
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Bercher & Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bercher, Odolier-Joseph-Victor, Bûcher - Lumière

de Villeneuve (Vosté) Italie, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Villeneuve le seize Juin — mil huit cent septante-six

fils de Pierre Bercher, agriculteur à Villeneuve (Vosté)

et de — pas indiqué.

2^o Gaillard, Mathilde-Emma, Ménagère

de Bulle domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le six Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Gaillard, aîné,

et de Jean Jenny née Mesjac la veuve à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle et Villeneuve, les neuf mai et
sept Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villeneuve, Bulle et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bulle et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Joseph Bercher
Mathilde Bercher

Signatures des témoins :

Rymer
Luiso Guerin Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 201

Perrini et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrini, Carlo,** Mageur

de Catavate | Côme | Italie, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Catavate le vingt-neuf août mil huit cent Septante-sept

fils de Finmezzo Perrini, décédé,

et de Carolina née Tagliar, la Veuve, à Ornavasso.

2° **Jaques, Alice,** sans profession

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chorbeo le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de Henri Jaques, Mageur,

et de Julie née Simon, la femme, domiciliée à Chorbeo.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Les Granges & Catavate, le
vingt-huit août et dix-sept mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Catavate, St Croix, Les Granges & Lausanne

Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Perrini Carlo

Alice Perrini

Signatures des témoins :

Maffei Edoardo
Gallina J.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Le 17 janvier 1927 le Département fédéral des affaires fédérales a prononcé la réintégration de Dame Alice Perrini née Jaques, veuve de Carlo, mentionnée ci-dessus, dans le droit de vote du canton de Fribourg et de la commune de St-Croix

Lausanne, le 26 janvier 1927.
L'officier de l'état civil:

Le Pallier

à St-Croix.
R. du talo. 27.

N° 202

Sonci et Raaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sonci, Enrico**, Peintrede Bidogno | Tessin | domicilié à Lausanne,divorcé de Cécile née Robert, ais le vingt-deux Janvier mil neuf cent-troisné à Bidogno le onze Janvier — mil huit cent soixante-septfils de feu Angelo Sonciet de feu Regina née Morodoli, sa femme2° **Raaz, Mina**, Sans professionde Lungdorf | Thurgovie | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Birsfelden | Bâle Camp. | le vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingtfille de feu Charles Conrad Raazet de sa mère Elisabeth sa veuve, actuellement femme Kingi, à Bâle.Les publications ont eu lieu à Bidogno, Lungdorf et Lausanne les douze
et treize Juin mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxDéclaration de divorce de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBidogno, Lungdorf et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bidogno & Birsfelden

Signatures des époux :

Enrico SonciMina Raaz

Signatures des témoins :

Charles KingiElisabeth Kingi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

Kusche et Rellstab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juillet mil neuf cent-trois* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kusche, Arthur Paul Alfred, Bandagiste*

de *Breslau | Prusse |* domicilié à *Lussumme*

Célibataire

né à *Breslau* le *six-huit décembre* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Karl Kusche, décédé,*

et de *Ida née Krug, la veuve à Herzogsdorf, Prusse,*

2° *Rellstab, Verena,* *Cuisinière,*

de *Riggisberg | Berne |* domiciliée à *Lussumme*

Célibataire

née à *Riggisberg* le *quatorze Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Adolf Rellstab, décédé,*

et de *Elisabeth née Stubi, la veuve, à Riggisberg*

Les publications ont eu lieu à *Lussumme Riggisberg à Breslau, les onze, quatorze, vingt-deux, mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de

Breslau, Riggisberg, Lussumme

Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Kirchenstreuven & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Arthur Kusche

Verena Kusche

Signatures des témoins :

J. Kienle

A. Stricker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Suivant jugement du Bezirksgericht de Zürich, devenu définitif et exécutoire le 29 juin 1945, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce Lussumme, le 3 août 1945. N° Officier de l'Etat Civil.

N° 204

Brot & Catto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-111
 Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt
 — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brot, Charles-Henri-Élie, — employé de bureau —
 de Lausanne et de Vuarnens — domicilié à Lausanne,
 célibataire

né à Lausanne le onze Mars — mil huit cent septante-six
 fils de Louis Marie Brot, décédé,
 et de Charlotte Jeannette Tschirren, sa femme, décédée,

2° Catto, Marie-Angéline-Élise,
 de Lugano / Tessin / — domiciliée à Lausanne
 célibataire

née à Lausanne le quinze Septembre — mil huit cent quatre-vingt
 fille de Gustave Jean Auguste Catto, employé C. F. F.
 et de Henriette Marie née Valliamy, sa femme, domiciliée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vuarnens et Lugano, les neuf onze
et douze Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLausanne, Vuarnens et LuganoCommuniqué: à l'Etat Civilde Vuarnens et Lugano.

Signatures des époux:

Ch. BrotM^e Brot

Signatures des témoins:

Albert Cattoà Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 205

Capré et Maurry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent-treize ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capré, Samuel,** Mécanicien

de Aigle domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Aigle le quatorze Février mil huit cent huitante

fil de Charles-François Capré, agriculteur,

et de Louise Sophie Canac, sa femme, domiciliés à Aigle,

2° **Maurry, Valentine Eugénie,**

de Vuibroye domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Yverdon le deux avril mil huit cent septante-neuf

filles de François Maurry, Chef de bureau, C. F. F.

et de Séverine Honorée née Vancl, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Aigle et Vuibroye, les neuf, dix et onze Juin mil neuf cent-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Aigle, Vuibroye et Lansanne

Signatures des époux :

Samuel Capré
Valentine Maurry
Capré

Signatures des témoins :

Albert Catto }
Picard } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oron et Aigle.

N° 206

Meigniez et Favre née Cousin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Meigniez, Charles,** négociant

de Bonvillars domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-cinq

fils de Charles Meigniez à Lausanne

et de Adèle née Yunque, décédée

2° **Favre née Cousin, Marianne dite Lina,**

de Bonvillars domiciliée à Yverdon

veuve de Michel Favre dès le dix-neuf août mil huit cent vingt-huit

née à La Rivière le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante-neuf

fille de Frédéric Cousin, adjudant

et de Marie née Schupbach, décédée

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, Yverdon et Lausanne, les vingt & vingt-un Février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès au précédent mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bonvillars, Yverdon et Lausanne.

Signatures des époux :

Ch. Meigniez

L'Epouse quoique ayant répondu affirmativement à la question posée par l'art. 39 de la loi fédérale - les formalités voulues par le dit article ayant été accomplies à refusé de signer

Signatures des témoins :

Jules Heuvelin
Morand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Bonvillars & Yverdon

Par jugement rendu le 19 Septembre 1907 le Tribunal civil du District de Lausanne a prononcé la radiation du mariage inlicit. ci-contre, ce mariage étant inexistant par le défaut de consentement de l'une des parties.

Transcrit des requisiions au Département de Justice & Police, l'arrêt du jugement étant joint au dossier du mariage

Lausanne le 12 Janvier 1908

L'Off. de l'Etat civil:

[Signature]

N° 207

Strehl et Offenbauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Strehl, Albert,**

de Gessenay | Berne | domicilié à Landamm

Célibataire

né à Coccelles près Payerne le dix-neuf novembre mil huit cent septante-quatre

fil de Samuel Louis Strehl, décédé,

et de Elisa née Ruizat, la veuve, à Coccelles près Payerne

2° **Offenbauer, Marguerite Marie Madeleine,**

de La Sarraz domiciliée à Paris 8^e arr^t

Célibataire

née à Berne le treize avril — mil huit cent septante-deux

fille de Friedric Rodolphe Offenbauer, décédé,

et de Henriette née Thuillard, la veuve à Paris

Les publications ont eu lieu à Landamm, Gessenay & Paris, les neuf dix & quatorze Juin mil neuf cent trois, ainsi qu'à La Sarraz

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, La Sarraz, Landamm

et Paris

Communiqué : à l'Etat civil de

Gessenay & La Sarraz

Signatures des époux :

Albert Strehl

Marguerite Strehl

Signatures des témoins :

Fr. Kutter

Ch. B. B. Landamm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

Richard et Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *neuf Juillet mil neuf cent trois* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Richard, Louis,**cocher*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vimont, dessus*domicilié à *Lanhamme*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *St Léger le vingt Octobre* — mil huit cent *Septante*

Noms, profession et

fils de *Jean Louis Richard, journalier,*

domicile des parents :

et de *Marianne née Russillon, sa femme, à Charans.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Nicolier, Marguerite,* *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oleyes*domiciliée à *Lanhamme*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lanhamme le dix-neuf Octobre* — mil huit cent *quatre-vingt trois,*

Noms, profession et

fille de *Louis Marie née Nicolier, actuellement femme Chevalier à Lanhamme*

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vimont-dessus, Oleyes & Lanhamme, les dix-neuf*
vingt Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux**Consentement de la mère de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publications de Vimont-**dessus, Oleyes & Lanhamme*

Signatures des époux :

*Louis Richard**Marguerite Richard*

Signatures des témoins :

*O Chevalier**Jules Hamard* } *à Lanhamme*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Vimont-dessus & Oleyes (Avenches)*

N° 209

Delay et Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delay, Emile-Edouard,** architecte,

de Provence domicilié à Laudanne

divorcé en 1^{er} noces de Marie Rosalie Dessantes dès le quatre décembre mil neuf cent-deux

né à Nenchâtel le vingt-six février — mil huit cent soixante-quatre

fil de feu Jules Frédéric Delay

et de feu Julie Rosette née Grandjean, sa femme

2° **Guillet, Julia-Catherine,**

de Chêne & Pâquier domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Laudanne le dix août — mil huit cent septante-quatre

fille de feu Emile Guillet

et de Rosine Riber, sa veuve, à Laudanne,

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Chêne & Pâquier & Provence, les
treize, seize et vingt Juin mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Certificats de publication de

Provence, Chêne & Pâquier & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Provence & Mellendin

Signatures des époux :

Emile Delay,

Julia Delay,

Signatures des témoins :

Abraham F. Samblan & J. à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Grillet & Berthoud

10-264

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus :

Nom et profession de l'époux :

1° **Grillet, Charles,** Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Chardonnay domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le deux août — mil huit cent septante-dix

Noms, profession et

fils de feu Oscar Grillet

domicile des parents :

et de feu Jeanne Antoinette Ruffin, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° **Berthoud, Mathé-Hélène,** couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Couvet le vingt-dix février — mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de feu Charles Edouard Berthoud

domicile des parents :

et de feu Alice née Petitpierre, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay et Couvet, les deux et quatre juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Chardonnay & Couvet

Signatures des époux :

Grillet Charles
Hélène Grillet

Signatures des témoins :

Marie Ingler }
M. Rochat } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villars s/ Yverne & Couvet.

N° 211

Charrière & Wehli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui du juillet mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charrière, Néhémie, Négociant

de Pesinge (Genève) domicilié à Gland

veuf de Constance Anna Veillon d'âgé le dix huit avril mil neuf cent deux

né à Arbonne le quatre juillet mil huit cent septante trois

fil de feu Jules Charrière

et de Suzette Caroline Fury, sa veuve, à Merges

2° Wehli, Hélène-Victorine-Corlène, Institutrice

de Guggisberg (Bâle) domiciliée à Gland

célibataire

née à Renay le trois mars mil huit cent septante-cinq

fille de feu Louis Wehli

et de Louise Fanny Cachemille, sa veuve, à Sauronne

Les publications ont eu lieu à Gland le dix-neuf à Pesinges et à
Guggisberg le vingt juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Begnins

Signatures des époux :

Néhémie Charrière
Hélène Charrière

Signatures des témoins :

P. Jaquet
H. Marin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Genève (Buc. C.) Begnins et
Guggisberg.

N° 212

Favre et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Louis,** — Tapissier —

de Lucens — domicilié à Lausanne —

divorcé en premières nocces de Jeanne Hortense ammann de le vingt huit juillet mil neuf cent deux —

né à Comblémont-le-Petit, le dix sept Juin — mil huit cent soixante neuf —

fils de Louis François Favre, décédé, —

et de Louise née Müller, sa Venue à Yverdon. —

2° **Golay, Emilie Fanny,** — Demoiselle de magasin —

des Chenit — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Bedançon (Doubs) le vingt huit août — mil huit cent quatre vingt trois —

fille de Eugène Auguste Golay, décédé, —

et de Fanny Léonie Henriette née Martin, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens, Le Sentier & Bussins les vingt six et vingt sept mai mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Déclaration de divorce de l'Epoux —

actes de décès des père & mère de

l'Epouse & consentement du tuteur —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de

Lucens, Le Sentier, Le Bussins Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lucens & Le Sentier —

Signatures des époux :

L. Favre

Emilie Favre

Signatures des témoins :

François Bausil

Henri Luedde } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 213

Berthod et Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthod, Louis-Henri**, employé de bureau

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne, av. à la Tour de Peitz

Célibataire

né à Château-d'Oex le seize mai mil huit cent quatre vingt un

fils de feu Louis David Berthod

et de Lina Susanne Marie née Simon, à la Tour de Peitz

2° **Beyeler, Jeanne-Georgine**

de Rorschegg | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quinze août mil huit cent septante huit

fille de feu Frédéric Beyeler

et de Georgine Caroline Pagniez, veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, L'Étoy, Rorschegg, La Tour de Peitz
et Lausanne, le treize juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Oex, Rorschegg & Lausanne

ainsi que L'Étoy & La Tour de Peitz

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Oex, Rorschegg & La Tour de

Peitz

Signatures des époux :

Louis Berthod

Georgine Berthod

Signatures des témoins :

Paul Favre
Peitz

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

Wenger & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent - trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wenger, Georges-Emile-Louis, télégraphiste

de Ringendühl | Bâle | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morges le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-quatre

fils de Emile Marc Louis Wenger, menuisier

et de Louise Charlotte Dorothea née Guinand, domiciliés à Morges.

2^o Zbinden, Louisa,

de Payerne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Payerne le vingt-deux Juillet mil huit cent soixante-quatre

fille de Samuel Frédéric Zbinden, Comptable,

et de Louise Caille, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne & Vindoldingen, le six, huit et treize Dix-neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Ringendühl, Payerne et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Vindoldingen & Payerne

Signatures des époux :

G. Wenger

Louisa Wenger

Signatures des témoins :

H. Mauris

F. König

à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 215

Gardin et Echer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gardin, Victor Julien dit Louis, *magasinier*,

de Treyvans | Feibonzy | domicilié à Lussanne

célibataire

né à Dijon | Côte d'Or | le vingt deux juillet — mil huit cent septante sept

fil de Joseph Pierre Gardin, domestique à Bulle

et de feu Anne Marie Amélie Chavanne, sa femme

2° Echer, Fridolina *Cuisinière*

de Simplon | Valais | domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Brigue le sept Juin — mil huit cent septante

fille de Moritz Echer, agriculteur à Brigue

et de feu Genowefa née Jordan, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Treyvans & Simplon, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-sept Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Treyvans, Simplon & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Treyvans & Simplon

Signatures des époux :

Victor Gardin

Fridolina Echer

Signatures des témoins :

Pierre Fery

et Gally Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

Grünenwald & Vicatino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grünenwald, Georges Henri négociant

de Wimpfen | District de Heppenheim | Hesse | domicilié à Bâle

célibataire

né à Paris le trente-un décembre mil huit cent soixante-trois

fils de Charles Théodore Frédéric Grünenwald, décédé,

et de Isabella Anna née Pommilner, décédée,

2° Vicatino, Jeanne Augusta,

de Fribourg, Maseonnens - Villars / Glâne | Fribourg | domiciliée à Fribourg

célibataire

née à Fribourg le dix-neuf mars mil huit cent septante-six

fille de François Antoine Ignace Vicatino, décédé,

et de Mathilde née Hartmann actuellement Dame Mennier à Rindern

Les publications ont eu lieu à Bâle, Fribourg, Villarsimboud, Villars / Glâne & Wimpfen les neuf dix & treize mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de
Bâle.

Signatures des époux :

Georges Grünenwald
Jeanne Grünenwald

Signatures des témoins :

Fr. Mennier à Rindern
Grünenwald à Fribourg
Adolf Beck à Fribourg

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Fribourg, Villarsimboud, Villars-sur-Glâne
Bâle & Chancellerie de

[Signature]

N° 217

Dutoit et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Eugène-Ferdinand**, Employé de Commerce

de Mondon et de Nevez — domicilié à Louvain

Célibataire

né à Nevez le quatre décembre — mil huit cent septante-un

fils de Pierre Abram Dutoit, décédé,

et de Jeanne née Martin, décédée.

2° **Jaquier, Céline**, sans profession

de Aelens et Vufflens-la-Ville — domiciliée à Aelens,

Célibataire

née à Aelens le vingt-cinq Octobre — mil huit cent septante-une

fille de Jules François Jaquier, agriculteur

et de Jenny Françoise Susanne née Bouvencoud, les deux à Aelens.

Les publications ont eu lieu à Aelens, Mondon, Nevez, Vufflens-la-Ville et Louvain, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mondon, Nevez, Aelens, Vufflens-la-Ville

Louvain

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mondon, Nevez, Aelens (Collombière) &

Sullens.

Signatures des époux :

Eugène Dutoit

Céline Dutoit

Signatures des témoins :

Henri Lissler

Charles Rongé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Méan et Chatton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Méan, Jules, Employé de Commerce

de Payerne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Orrens le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Samuel Fritz Méan, agriculteur

et de Jeanne Rose née Dizert, sa femme, domiciliés à Mex

2° Chatton, Blanche-Jeanne, Vendeuse

de Romont (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romont le dix-huit mai mil huit cent septante-cinq

fille de François Dominique Xavier Chatton, journalier

et de Augustine Marie Marguerite née Cornu, sa femme, domiciliés à Romont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et Payerne, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-sept Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Romont et Lausanne

Consentement du père de l'Epoux

Communiqué: à l'état Civil de

Payerne & Romont.

Signatures des époux :

Jules Méan

Blanche Méan

Signatures des témoins :

Trayan Alfred à Lausanne

Cornu Jules à Romont.

L'officier de l'état civil

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 juillet 1903, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1903, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'a. n. ne pourr. contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 4 octobre 1903.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 9.10.11

N° 219

Golaz et Dermeules

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Golaz, Louis-François, Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à L'Isle le treize décembre — mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de feu Louis François Golaz

domicile des parents :

et de Jenny née Meylan, actuellement femme Comvozier, à Romainmôtier

Nom et profession de l'épouse :

2° Dermeules, Rosalie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ropraz le trente avril — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Samuel Dermeules, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle née Favre, la femme, domiciliés à Ropraz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & Ropraz, les vingt-trois et vingt-quatre Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, Ropraz & Lausanne

Signatures des époux :

Louis Golaz
Rosalie Golaz

Signatures des témoins :

Constant Munnoud
Marc Jaccard } a Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'abbaye & Ropraz

[Signature]

N° 220

Dubois et Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Henri-Edouard**, Employé de Commerce

de Mézières domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Renard le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-sept

fils de Gustave Dubois, Ingénieur à Landanne

et de Charlotte née Wager, sa femme, décédée,

2^o **Cherpillod, Marie-Henriette**, Institutrice

de Vucherens domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Cherpillod, agent d'affaires à Landanne

et de Louise Philippine Henriette Sophie née Rouge, sa femme

Les publications ont eu lieu à Mézières, Vucherens et Landanne, les cinq et six Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mézières
Vucherens et LandanneCommuniqué : à l'Etat Civil de
Mézières et Monden.

Signatures des époux :



M. Dubois.

Signatures des témoins :

E. Blatter-Wager
les deux à
Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 221

Dupuis et Lecoulte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Louvain, du 11 décembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 5 janvier 1916, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 127 et 142 du Code civil suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Louvain, le 13 janvier 1916.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du M.I. 16.

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupuis, Jules,** agent de police

de Penthecras domicilié à Louvain

célibataire

né à Penthecras le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de singulière Dupuis, épicière,

et de Elise née Tschon, la femme, domiciliés à Penthecras,

2° **Lecoulte, Henriette-Pauline,** couturière,

des Charis domiciliée à Louvain

célibataire

née à Jony en Jodard Seine et Oise le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri Lecoulte, piqueur, à Louvain

et de Gene Pauline Augustine Hélène née Degault, la femme.

Les publications ont eu lieu au Soutier, au Brabant, à Louvain & à Penthecras les vingt-sept et vingt-neuf juin mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Commentaire sur pièce de l'Epouse

Certificats de publication de

Penthecras, Le Soutier, Le Brabant et

Louvain

Communiqué : à l'Etat civil de

Penthecras & du Soutier

Signatures des époux :

[Signature Jules Dupuis]
[Signature Henriette Dupuis]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature Frédéric Goyat]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

McCann et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Juillet* mil neuf cent *trois* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *McCann, Silas*, *Commis de Banque*,

d'origine *anglaise* domicilié à *Nyon*,

célibataire

né à *Port-Louis (Mauritius)* le *six décembre* — mil huit cent *soixante-neuf*.

fils de *James McCann*

et de *Charlotte Vise Jackson, les deux décédés*.

2° *Goy, Marie-Constante*,

de *Chenit* domiciliée à *Morges*,

Célibataire

née à *La Combe du Montblanc* le *vingt-quatre Septembre* mil huit cent *septante-quatre*,

filie de *Charles Constant Goy*

et de *Marie née Amalée, à Morges*.

Les publications ont eu lieu à *Nyon, au Sentier au Strossens à Morges les*
vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Juin mil neuf cent-trois. — La
publication en Angleterre n'a pas été jugée nécessaire.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Nyon

Signatures des époux :

McCann
Constante McCann

Signatures des témoins :

C. L. Favre
J. Galame

M. J. Gattard
Commis de l'Etat civil

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à *Morges, Nyon, Le*
Sentier et à la *Chancellerie* *Ch...*

[Signature]

N° 223

Nodille & Chamotel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nodille, Alfred**, Chapelier

de Jambles | Saône et Loire | France, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève le cinq mai — mil huit cent Soixante-huit

fils de feu Thomas Nodille

et de Marie Grand, sa veuve, à Lausanne

2° **Chamotel, Jeanne-Pauline**, Négociante

de Olon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt Janvier — mil huit cent Septante sept

fille de David Francois Chamotel, tailleur de pierre à Lausanne

et de Estelle Marie Elise née Bennet, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olon, Gruinon & Jambles les vingt trois, vingt dix et vingt huit juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès du père de l'Epoux

Constatement de la mère

Cert. de publ. de Jambles Olon, Gruinon & Lausanne - Déclaration de Validité

Permis du Département de J & P

Communiqué : à l'Etat Civil de

Olon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

A Nodille
J. Nodille

Signatures des témoins :

H. Prouillet
A. Nodille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Mercier & Genillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Henri
Mercier, né à Yvonand le 12
mai 1903.

Voir acte aux pièces

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mercier, Charles,** agriculteur,

de Pentheriaz domicilié à Villars sous Champvent

Célibataire

né à Champvent le dix-sept juillet mil huit cent septante,

fils de Abraham Mercier, agriculteur,

et de Jeannette née Mayetaz, les deux à Villars & Champvent

2^o **Genillod, Alice,** ménagère

de Yvonand domiciliée à Yvonand

Célibataire

née à Yvonand le quinze mai mil huit cent septante-huit

filie de François Genillod, agriculteur à Yvonand

et de Jenny née Tacheron, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villars & Champvent, Yvonand & Pentheriaz, les

dix et dix-sept juin mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Champvent.

Signatures des époux :

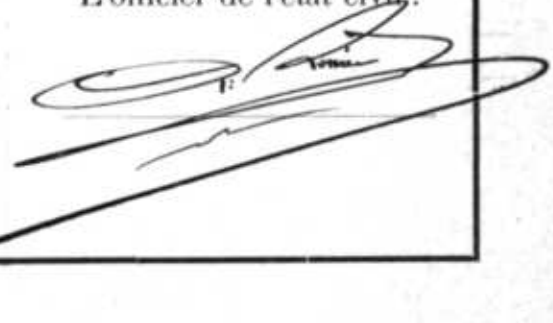
Charles Mercier
Alice Mercier

Signatures des témoins :

F. Pamban
Therment } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil
de Pentheriaz, Mairie à Yvonand



N° 225

Fanoillet et Roget
née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juillet mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fanoillet, Jules,** employé au Chemin de fer,

de Bretonnières domicilié à Gland

veuf de Jimmy Blanchet dè le quinze Juin mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Bretonnières le vingt trois Juin mil huit cent cinquante neuf

fils des défunts Charles Felix Henri Fanoillet

et de Jeanne Marie née Revuechon

2° **Roget née Martin, Suzanne-Henriette,** mariée

de Bretonnières domiciliée à Bretonnières

veuve de David Roget dè le quatorze mai mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à L'Isle le vingt trois Juillet mil huit cent dix huit

filles de feu Jean Henri Edouard Martin

et de Sidonie Furrer, en veuve, à St Prex

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et à Gland le vingt six Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Begnins

Signatures des époux :

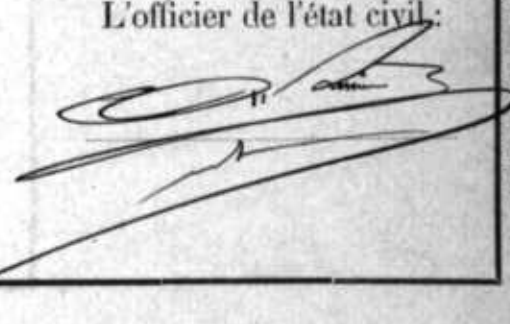
Fanoillet Jules
Roget Henriette

Signatures des témoins :

Fanoillet Jules }
F. Fandlan } à Bretonnières
Ch. Feller }

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Begnins à Bretonnières



N° 226

Assal et Ruffy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Assal, Joseph-Wilhelm carrossier
de Domeloye domicilié à Lausanne
divorcé de Marie-Louise Wagniane, dès le seize mars mil neuf cent

né à Horbau (Bade), le vingt-six janvier mil huit cent quarante-quatre
fils de Blaise Assal, décédé
et de Rosalie Assal, décédée

2° Ruffy, Caroline-Antoinette
de Lutry domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Genève, le vingt juillet mil huit cent quarante-six
fille de Antoine Ruffy, décédé
et de Alise-Henriette Du Bois, décédée

Les publications ont eu lieu à Domeloye, le dix-neuf juin, à Lausanne
et à Lutry, le vingt juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse
Tout celui de l'époux voir acte de mariage
avec mention du divorce Vol. XVIII Fol. 230.
Promesse de mariage
Certificats de publications de Domeloye,
Lutry et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Domeloye
et de Lutry

Signatures des époux :

J. Assal
C. Ruffy

Signatures des témoins :

R. Ruffin
Jules Ruffin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ruffin
emp.

N^o 227

Brechtel et Lirgg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brechtel, Charles-Wilhelm Conseiller

de Böblingen (Wurtemberg) domicilié à Sausanne

Célibataire

né à Böblingen, le vingt-un janvier mil huit cent septante-cinq

fils de Christoph Brechtel, ébéniste à Böblingen

et de Luide-Rebekka nee Kaiser, sa femme, décédée

2^o Lirgg, Elise domestique

de Signau (Berne) domiciliée à Sausanne

Célibataire

née à Langnan, le vingt août mil huit cent septante-six

fille de feu Friedrich Lirgg

et de feu Maria nee Aeschlimann

Les publications ont eu lieu à Böblingen, le dix-sept juin, à Sausanne, le seize juin et à Signau, le dix-sept juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

La promesse de mariage

Les certificats de publications de Böblingen

Signau et Sausanne

Le permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à la chancellerie can-

tonale, à l'Etat Civil de Signau

Registre des familles vol. 24 fol. 191.

Signatures des époux :

Charles Brechtel

Elise Brechtel

Signatures des témoins :

Jules Rouard

M. Deller } à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 228

von Arx et Monnard

Nom et profession de l'époux :

1^o von Arx, Leopold-Otto voyageur de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Utzendorf (Bavière) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Chaux de Fonds, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Charles-Otto von Arx, horloger

domicile des parents :

et de Christiana Caroline Dietrich, sa femme, domiciliés à Granges (Soleure)

Nom et profession de l'épouse :

2^o Monnard, Céline

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Lausanne

Etat civil :

divorcée en 1^{er} noces de John-Rodolphe Arnold Balsiger, dès le dix-huit mars
mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le sept janvier mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de feu Louis Monnard

domicile des parents :

et de Louise Potchet, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Utzendorf le vingt-trois juin
et à Genève, le vingt-quatre juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissanceL'acte du 1^{er} mariage de l'épouse, avec
la mention du divorceLa promesse de mariageLes certificats de publication de Lausanne
Utzendorf et GenèveCommuniqué : à l'Etat Civil de
Utzendorf et de Genève

Signatures des époux :

Leopold von ArxC von Arx

Signatures des témoins :

Monnard
Epoux Henri } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Perrin

N° 229

Bruybacher et Bays née Rime

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruybacher, Hans-Heinrich charcutier

de Schaffhouse domicilié à Sausanne

célibataire

né à Schaffhouse, le six mars mil huit cent quatre-vingt-
deux

fils de feu Johann Conrad Bruybacher

et de feu Carolina née Steinhardt

2° Baysnée Rime, Emma-Constance

de Chavannes les Forts et Siviriez (Fribourg) domiciliée à Sausanne

veuve en 1^{er} noces de Camille Bays, dès le 21 septembre 1901

née à Yvonand, le vingt-six novembre mil huit cent septante-cinq

fille de feu Jean Nicolas Vincent Rime

et de feu Marie-Cécile Gasser

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Schaffhouse, Siviriez et Chavannes
les Forts le trois juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé

L'acte du 1^{er} mariage de la fiancée et

L'acte de décès de son 1^{er} mari

Les certificats de publication de Schaf-

ffhouse, Chavannes les Forts, Siviriez

et Sausanne

La promesse de mariage

Communiqué : à l'état civil de

Schaffhouse et de Siviriez

Signatures des époux :

Jean Bruybacher

Emma Bruybacher

Signatures des témoins :

Jules Rime

Oscar Rime

L'officier de l'état civil :

Puisier

N° 230

Antonini et Wilkens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Antonini, Dominique-Abraham propriétaired'origine française domicilié à Le Caire, au séjour à Lausannecélibatairené à Paramon (N^e Egypte), le premier mars mil huit cent soixante-troisfils de Paul-François Antonini, propriétaire au Le Caireet de Jeanne Bruno, sa femme, décédée2^o Wilkens, Louise-Adrienne-Wilhelminede Amsterdam domiciliée à Voerst (Gueldre) Pays Bascélibatairenée à Amsterdam, le vingt un décembre mil huit cent soixantefille de Unico-Hendrik Wilkens, décédéet de Jeannette Adrienne de Saer, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Le Caire le vingt un et vingt-huit juin, à Amsterdam
et à Voerst, les quatorze et vingt un juin et à Lausanne le vingt juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxConsentement du père de l'époux et acte de décès de sa mèreConsentement du père de l'épouse et acte de décès de sa mère (Le père est décédé dès lors)La promesse de mariage et les certificats de publications de Lausanne, du Caire, d'Amsterdam et de VoerstCommuniqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Dominique-Abraham Antonini
A. Antonini

Signatures des témoins :

J. de Saer
Gu. Wilkens à Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Roux
remiffé

N° 231

Turin et Despland

Nom et profession de l'époux :

1° Turin, Charles jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres sous Rances domicilié à Sausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grandson, le trois novembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fil de feu David Turin

domicile des parents :

et de feu Susanne Françoise née Poyet, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Despland, Léonie-Julie-Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandson domiciliée à Sausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ansermier (Neuchâtel), le deux juillet mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Henri Despland, cordonnier

domicile des parents :

et de Julie née Ferret, sa femme, domiciliés à Sausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sausanne le vingt-trois juin, à Grandson, le
vingt-quatre et à Valleyres, le onze juillet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des fiancés
La promesse de mariage
Les certificats de publication de Valleyres-
Sous-Rances, Grandson et Sausanne

Signatures des époux :

Charles Turin

Léonie Turin

Signatures des témoins :

Masseilly Lion à Paris

Despland Henri à Sausanne

Despland Emile

Blanc Gordin officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Baulmes et de Grandson

Turin
Despland

N° 232

Sudan & Peneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-96
 Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sudan, Henri-Désiré tailleur

de Estavannens (Triboung) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Cruzins, le quatorze mars mil huit cent septante-cinq

fil de feu Constant-Désiré Sudan

et de feu Marie-Françoise-Elouise née Grenion, sa femme

2° Peneveyre, Cécile-Louise tailleur

de Lausanne domiciliée à Chailly s/ Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles-François-Gabriel Peneveyre, agriculteur

et de Adeline Kemmen née Rod, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le trois juillet et à Estavannens, le
quatre juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des époux

Certificat de publication d'Estavannens

Communiqué : à l'Etat Civil d'Es-

tavannens

Signatures des époux :

Sudan Désiré

Cécile Sudan

Signatures des témoins :

A. Chappaz

Isidore Struik } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. J. J. J.
J. J. J.

N° 233

Borgeaud Métraille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf-cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud, Louis-Auguste-Constant agriculteur

de Tenthalar domicilié à Bettens

veuf de Stélie Pomy, dès le vingt-sept juillet mil neuf-cent deux

né à Tenthalar, le treize juin mil huit cent cinquante-neuf

fils de feu Marc Borgeaud

et de feu Jeanne-Françoise née Fontamraz, sa femme

2° Métraille, Marie-Angélique minagère

de Evolène (Valais) domiciliée à Bettens

Célibataire

née à Mandières d'Evolène, le trente octobre mil huit cent soixante-six

fille de Jean Métraille, horloger à Etagnières

et de Marie née Anzevini, à Mandières d'Evolène

Les publications ont eu lieu à Bettens, le vingt-six mai, à Tenthalar et à Evolène, le vingt-sept mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Sullens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossonay, Sullens et Evolène

Signatures des époux :

Lte Borgeaud
Marie Borgeaud

Signatures des témoins :

Henri Clavel à Bettens
g. B. Métraille à Etagnières

L'officier de l'état civil :

Rossier
Jeune

N° 234

Mani & Seyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mani, Walter comptablede Dientigen (Berne) domicilié à Lausannecélibatairené à Degersheim (St-Gall), le trente septembre mil huit cent septante-septfils de David Mani, brodeuret de Anna-Katharina née Gantenbrin, à Arcegö (St-Gall)2° Seyer, Ernestinede Willisan Stadt (Lucerne) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Willisan, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-huitfille de feu Friedrich Seyeret de feu Maria née Marquet, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, le trente juin, à Dientigen le premier juillet, à Willisan-Stattd, le deux juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageLes actes de naissance des fiancésLes certificats de publication de Dientigen
de Willisan Stadt et de LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Willisan Stadt et de Dientigen

Signatures des époux :

W. Mani
Ernestine Mani

Signatures des témoins :

Maurand à Lausanne
L. Pejer à Brigue

L'officier de l'état civil :

Roussier
Jung

N° 235

Bally et Locher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally, Jules-Eugène agriculteur

de Boussens domicilié à Sausanne

Célibataire

né à Sausanne, le dix-sept décembre mil huit cent septante-six

fils de François-Emile Bally, agriculteur

et de Lingée Favre sa femme, les deux à Sausanne

2° Locher, Barbara

de Ragaz domiciliée à Ragaz

Célibataire

née à Ragaz, le vingt mai mil huit cent septante-neuf

fille de Albertine Locher, à Merisau

et de _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le sept juillet, à Ragaz, le huit juillet
 et à Boussens, le neuf juillet, mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage
Les actes de naissance des fiancés
Les certificats de publication de
Sausanne, Ragaz et Boussens

Signatures des époux :

Jules Bally
Barbara Bally

Signatures des témoins :

Albert Favre au Mont
J. Barodis à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Puisier
rempl

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sullens et Ragaz

N^o 236**Cottier et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~~~mil neuf cent trois~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Cottier, Alfred-Henri charcutierde Rougemont domicilié à Lausannecélibatairené à Yens, le vingt-quatre août mil huit cent septante-cinqfils de Jules Charles Henri Cottier, agriculteuret de Louise-Augustine née Muller, sa femme, domiciliés à Yens2^o Laurent, Alice cuisinièrede Fey domiciliée à Lausannecélibatairenée à Fey, le dix-neuf juillet mil huit cent septante-septfille de Félix Laurent, agriculteuret de Louise-Rosine née Jaquier, sa femme, domiciliés à FeyLes publications ont eu lieu à Rougemont et à Fey, le deux juillet, à Lausanne, le trois juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageActes de naissance des fiancésCertificats de publication de RougemontFey et Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Rougemont et de Fey

Signatures des époux :

Alfred CottierAlice Cottier

Signatures des témoins :

Ed. Mayor } Yens
Julie Mayor } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier
Mayor

N° 237

Haag et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre sous _____ mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Haag, Johannes** _____ electricien _____

de Huben (Thurgovie) _____ domicilié à Sausanne _____

célibataire _____

né à Obholz-Huben, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-sept _____

fils de Jakob Haag, agriculteur _____

et de Anna née Weyeneth, sa femme, à Obholz-Huben _____

2° **Gilliéron, Lina-Emma** _____ cuisinière _____

de Châtillens et Servion _____ domiciliée à Sausanne _____

célibataire _____

née à Châtillens, le vingt-sept mai _____ mil huit cent septante-neuf _____

fille de Jean-Louis Gilliéron, agriculteur _____

et de Annette-Charlotte née Ensimay, sa femme, domiciliée à Châtillens _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le trente juin, à Huben, le premier juillet, à Châtillens et à Servion, le deux juillet mil neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de naissance des fiancés _____

Certificats de publication de Huben, Châtillens, Servion et Sausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Trarbach et d'Oran-la-Ville _____

Signatures des époux :

Jean Haag
Lina Haag

Signatures des témoins :

Charles Meyer } à Sausanne
Meyer

L'officier de l'état civil :

Rossier
Rossier

N° 238

Allamand et Kolb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-_____ mil huit-cent quatre-vingt-

_____ mil-neuf-cent trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allamand, Alfred _____ jardinière _____

de Rougemont _____ domicilié à Carouge (Genève) _____

divorcé de Ernestine Cécile Weibel, dès le deux juillet mil-neuf-cent deux _____

né à Morges, le trois janvier _____ mil huit-cent soixante _____

fils de feu Isaac Henri Allamand _____

et de Fanchette Martinet, sa veuve à Concise _____

2° Kolb, Louise _____ cuisinière _____

de Lörzach (Bale) _____ domiciliée à Lörzach _____

célibataire _____

née à Lörzach, le quatorze mars _____ mil huit-cent septante-un _____

fille de feu Jean Nepomucène Kolb _____

et de Louise Spohn, sa veuve, domiciliée à Lörzach _____

Les publications ont eu lieu à Carouge, Rougemont et Lörzach, les treize, quatorze et seize juillet mil-neuf-cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Carouge _____

_____Communiqué: à l'Etat Civil de Rouge-
mont, Carouge et à la Chancellerie can-
tonale _____

Signatures des époux :

Alfred Allamand
Louise Allamand

Signatures des témoins :

Ch. Lang à Sausanne
Louis Perridet à Concise

L'officier de l'état civil :

Perridet
Lang

N° 239

Ruchonnet et Sabot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ruchonnet, John - Joseph - Eugène** *mécanicien*

de Genève domicilié à Sansanne

célibataire

né à Jussy (Genève), le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante-quatre

fils de Jean David Ruchonnet, chaudronnier à Genève

et de Elisabeth Joséphine née Niveux, sa femme, décédée

2° **Sabot, Louise - Catherine** *blanchisseuse*

de St Etienne (Loire) France domiciliée à St Etienne

célibataire

née à St Etienne, le huit septembre mil huit cent soixante

fille de Claude Sabot, cultivateur

et de Marie Marie Fournel, sa femme, domiciliée à St Etienne

Les publications ont eu lieu à Genève, Sansanne et St Etienne, les neuf, onze et douze juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Consentement des père et mère de la fiancée

Certificats de publication de Genève,

Sansanne et St Etienne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genève (B.C) et à la Chancellerie par

Kausle

Signatures des époux :

J. Ruchonnet
Louise Ruchonnet

Signatures des témoins :

P. Jany
Eug. Levestre

L'officier de l'état civil :

Rocher
[Signature]

N° 240

Meili et Favre née Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre ans mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meili, Johann - Jakob infirmier

de Megenau - Volketsweil (Zürich) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Volketsweil (Zürich) le vingt cinq mars mil huit cent septante-deux

fils de feu Jakob Meili

et de Magdalena née Schneider, sa veuve, à Schaffhouse

2° Favre née Ammann, Jeanne - Hortense, sage-femme

de Lucens domiciliée à Sausanne

divorcée de Louis Favre, le treize septembre mil neuf cent deux

née à Sausanne, le vingt-trois mars mil huit cent soixante-sept

fille de feu Alexis Gaspard - François Ammann

et de Marie Louise née Thésinaux, sa veuve, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Volketsweil et à Lucens, le seize juillet, à Sausanne, le dix huit juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Acte de naissance du fiancé

9^e le mariage de la fiancée avec mention du divorce voir Vol. 21 Fol. 62 N° 29

Certificats de publication de Volketsweil, Lucens et Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Volketsweil et Lucens

Signatures des époux :

Johann Meili

Jeanne Favre

Signatures des témoins :

Eduard Weib

Rosa Zeit } à Sausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 241

Chatton - Badoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton, Martin-Auguste manœuvre

de Belfaux (Fribourg) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Nierlet les Bois (Fribourg) le ouze novembre mil huit cent soixante sept

fils de feu Louis Chatton

et de feu Catherine Eder

2° Badoud, Emilie-Mélanie ménagère

de Romont (Fribourg) domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Romont, le dix-neuf janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Pierre Joseph Badoud

et de Marie Philomène née Charrière, sa veuve, à Romont

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Belfaux et Romont, le quatorze jui-
let mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage

Les actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Sausanne,

Belfaux et Romont

Communiqué : à l'Etat Civil de Belfaux et de Romont

Signatures des époux :

Chatton Martin

Chatton Emilie

Signatures des témoins :

P. Jommery
Tedeschetti Jean à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 242

Dumuid & Rihn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre ans* mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dumuid, Charles-Louis* *jardinier*

de *Mommar* domicilié à *Sausanne*

célibataire

né à *Ouchy*, le *vingt quatre ans* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Henri-Louis Dumuid, jardinier*

et de *Jeane Susanne Bonnet, sa femme, domiciliés à Sausanne*

2° *Rihn, Sophie* *cuisinière*

de *Epfing (Basse Alsace)* domiciliée à *Sausanne*

célibataire

née à *Epfing*, le *vingt-un septembre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Alois Rihn, coiffeur*

et de *Elisabeth née Heller, sa femme, domiciliés à Epfing*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, Mommar et Epfing* les *vingt et vingt-un juin et deux juillet* mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Mommar

Epfing et Sausanne

Signatures des époux :

Charles Dumuid

Sophie Dumuid

Signatures des témoins :

J. Meitz } à *Sausanne*
Maurice }

L'officier de l'état civil :

Pasquier

Par jugement du Tribunal du district de Sausanne, rendu en date du 2 septembre 1893, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1893, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pour _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *12 octobre 1893*
L'officier de l'état civil :

Pasquier

N° 243

Guilloud et Lelong

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent trois~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guilloud, Edouard** typographe

de Champagne domicilié à Lausanne

veuf en 1^{er} noces de Pierrette Urbain dès le truite décembre mil neuf cent deux

né à Champagne, le vingt huit octobre mil huit cent tréte-deux

fils de Samuel Guilloud, décédé

et de Jeanne Louise Marie Lemat, décédée

2° **Lelong, Pierrette-Virginie, veuve Ephenez** minagère

de Lous-le-Sannier (Aube) France domiciliée à Lausanne

veuve en 1^{er} noces de Jules Aimé Ephenez, dès le vingt-quatre août mil huit

cent septante quatre

née à Lous-le-Sannier, le trois mai mil huit cent tréte-huit

fille de Pierre Antoine Lelong, décédé

et de Jeanne Baptiste Joly, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le sept juillet, à Champagne, le neuf
juillet et à Lous-le-Sannier, le douze juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Les actes de naissance des fiancés

Actes de décès des précédents conjoints

Actes de décès des parents de la fiancée

Certificats de publication de Champagne

Lous-le-Sannier et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Champagne

Signatures des époux :

Guilloud
Virginie Guilloud

Signatures des témoins :

S. Puvion
H. Reuser

L'officier de l'état civil :

Rosier
comptable

N° 244

Mani & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mani, Charles-Paul _____ instituteur _____

de Dientigen (Bene) _____ domicilié à Ormont-dessus _____

célibataire _____

né à Bussigny, le vingt-six juin _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Samuel Mani, tailleur _____

et de Henriette née Amandine, à Bussigny _____

2^o Favre, Sophie-Louisa _____ cuisinière _____

de Ormont-dessus _____ domiciliée à Sausanne _____

célibataire _____

née à Ormont-dessus, le dix-huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de feu Jean-Vincent Favre _____

et de Félicie née Trinca, sa veuve, à Ormont-dessus _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le quatorze juillet, à Dientigen
 le quinze juillet et à Ormont-dessus, le dix-sept juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Ormont-dessus _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dientigen et à Ormont-dessus _____

Signatures des époux :

Ch. Mani
Sophie Mani

Signatures des témoins :

Henri Mani à Bussigny
J. Mani à Montroux

L'officier de l'état civil :

Possier
rempl.

N° 245

Bolomey & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Alfred** tailleur

de Lutry et Forel domicilié à Lausanne

divorcé de Emma Ballif dès le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix
neuf

né à Corsier s/Lutry, le cinq avril mil huit cent soixante six

fil de Leon Samuel Bolomey, décédé

et de Thérèse née Anselmier, décédée

2° **Jaquier, Léonie-Aurélié** couturière

de Prez vers Siviriez (Triboung) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Prez vers Siviriez, le treize juillet mil huit cent septante huit

fille de Helène Jaquier, à Lausanne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le sept juillet, Lutry le huit juillet
Prez vers Siviriez, le neuf juillet et à Forel, le dix juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'époux avec men-
tion du divorce

Acte de naissance de l'épouse

Certificats de publication de Lutry,
Forel, Siviriez et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Forel et Siviriez

Signatures des époux :

Alfred Bolomey

Léonie Bolomey

Signatures des témoins :

Constant Corday,

Jules Chollet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

Jumpe

N° 246

Bosshard & Demolliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit ans mil huit cent quatre vingtmil neuf cent trois : par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Bosshard Ferdinand** chef de cuisine

de Sternenberg (Zürich) domicilié à Londres

célibataire

né à Brique, le dix mars mil huit cent septante huit

fils de Joseph Bosshard, négociant

et de Anna née Frick, sa femme, les deux à Genève

2° **Demolliens, Amélie-Félice**

de St Sauflieu (Somme) France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Luby, le trois août mil huit cent septante neuf

fille de Séraphin Auguste Philidor Demolliens, commis parqueter

et de Elisa-Charlotte Douillet née Niecha, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix huit juillet et à Sternenberg le dix neuf juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Lausanne et Sternenberg et dispense de publication en Angleterre

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sternenberg

Signatures des époux :

Ferd. Bosshard

Félice Bosshard

Signatures des témoins :

C. Fenner } Lausanne

Léon Wenger } Lausanne

Elisabeth Renner }
Joseph Gronovius }

L'officier de l'état civil :

P. Renner
[Signature]

N° 247

Winter et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Winter, Ernest-Henri** Chauffeur C.F.F.

de Wattenstein-Schlatt (Zürich) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Nyfa (Zürich), le vingt-deux décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Henri Winter, cafetier

et de Maria Rosine née Ernst, sa femme, les deux, à Sausanne

2° **Schmidt, Frieda** couturière

de Badenweiler (Bade) domiciliée à Saufou (Jura Bernois)

célibataire

née à Badenweiler, le dix-sept décembre mil huit cent septante-quatre

fille de Gustave Schmidt, décédé

et de Catherine Elisabeth née Hammecker, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Badenweiler le seize, à Sausanne, le dix-huit
et à Schlatt le dix-sept juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Schlatt,

Badenweiler, Saufon et Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schlatt et Saufon

Signatures des époux :

Ernest Winter

Frieda Winter

Signatures des témoins :

Albert Goy, Ingénieur

H. Winter, Juge

L'officier de l'état civil :

Rossier
Jeune

N° 248

Rist et Schröck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze ooin mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° **Rist, Gottlob**

jardinier

de Mägerkingen (Wurtemberg) domicilié à Sierrecélibatairené à Mägerkingen, le dix-huit mai mil huit cent septante-sixfils de Conrad Rist, cordonnieret de Maria-Barbara née Fink, sa femme, à Mägerkingen2° **Schröck, Antonia-Franziska**

femme de chambre

de Sigmaringen (Kohenzollern) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Sigmaringen, le neuf juin mil huit cent soixante-sixfille de feu Antoine Schröcket de feu Anna-Maria née Gobi, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Sierre et Mägerkingen, le vingt-sept
juin et à Sigmaringen, le neuf juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Sierre

Signatures des époux :

Gottlob Rist jardinier
Antonia Rist

Signatures des témoins :

Maurice
Ch. Jaccottet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Mä
gerkingen (Chancellerie) à SierreRist
Jaccottet

N° 249

Borgeaud & Schönenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31
Octobre 1907 déclaré exécutoire le 7
Décembre suivant, le Tribunal civil
du District de Lausanne a divorcé
par le divorce le mariage inscrite et
contre :

La divorce a été prononcé aux
trahis de la femme en vertu de l'art.
46 § de la loi fédérale du 24 Decem-
bre 1874.

Lausanne le 15 Dec 1907
L'Offr de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui *en ce jour* mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgeaud, Rodolphe-Marc* Directeur d'hotel

de *Pully* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Paris*, le *dix-huit* octobre mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Georges-Rodolphe Borgeaud*, négociant à *Lausanne*

et de *feue Marie-Louise née Demour*

2° *Schönenberger née Lovetti, Elise-Benigne-Marie*

de *Oberurdorf (Zürich)* domiciliée à *Lausanne*

divorcée en 1^{re} noces d'*Henri-François Schönenberger*, dès le *vingt-neuf* juillet mil
huit-cent quatre-vingt-dix-huit

née à *Lausanne*, le *six* mai mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *feue Guillaume Lovetti*

et de *feue Orselina née Tolovetti*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le *douze* mai, à *Pully* le *quatorze*
mai et à *Oberurdorf*, le *quinze* mai mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Acte de naissance du fiancé

*Acte du 1^{er} mariage de la future épouse
avec mention du divorce*

*Certificats de publications de Pully, Lau-
sanne et Oberurdorf*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully et Oberurdorf

Signatures des époux :

Rodolphe Borgeaud

Maria Borgeaud

Signatures des témoins :

F. Pambon

Maurice

à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Rossier

[Signature]

N° 250

Barbotte & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimations de : Maurice, Ed.,
uniquement Laurent, né à Paris, le 26
février 1901 et de Georgette Sa-
rauh Laurent née aussi à Paris
le 26 février 1903.

Par jugement du Tribunal
civil de Caen, du 20 janvier
1919, le mariage ci-dessus a
été dissous par le divorce.
Le divorce a été prononcé
au profit de dame Barbotte.
Procès au ordre du Dé-
partement de Justice et Police.
Lansanne, le 15 décembre 1914.
L'officier de l'état civil :

Guere!

Aujourd'hui ouze août mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Barbotte, Théodore-Emile manoeuvre

de la Haute Chapelle (Orne) France domicilié à Lansanne

célibataire

né à la Haute Chapelle, le quatre décembre mil huit cent septante-quatre

fils de feu Victor Barbotte

et de feu Euphrasie née Joire, sa femme

2° Laurent, Henriette-Louise couturière

de Chavornay domiciliée à Lansanne

célébataire

née à Paris 2^e arr^t, le vingt-trois janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Laurent, aubergiste à Chavornay

et de feu Sarah Cartwright, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lansanne, le trente juin à Chavornay, le premier
juillet et à la Haute Chapelle, le cinq juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Leurs actes de naissance

Les actes de décès des père et mère du fiancé

Certificats de publication de la Haute

Chapelle, Chavornay et Lansanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie canton-
nale et à l'Etat Civil de Chavornay

Signatures des époux :

E Barbotte

L Barbotte

Signatures des témoins :

Heuante }
Maurice } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Josier
Jussey

N° 251

Versel en Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize août* mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Versel, Fritz-Fernand* négociant

de *Rovray* domicilié à *Lausanne*

veuf de Julie Emélie née Ray, dès le vingt-quatre juin mil neuf cent deux

né à *Champvent*, le *six décembre* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Jean-Abram-Frédéric Versel*

et de *Rosine-Simon née Delleville, domiciliés à Yvonand*

2° *Ecoffey, Alice* sans profession

de *Vullyens* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*

célibataire

née à *Chavannes-le-Chêne*, le *vingt-quatre juillet* mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *Pierre-Abram-Louis Ecoffey, décédé*

et de *Louise née Jamin, sa veuve, à Chavannes-le-Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rovray et Chavannes-le-Chêne*, le *vingt-neuf juillet* et à *Vullyens*, le *trente-un juillet* mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage

L'acte du précédent mariage du fiancé et l'acte de décès de sa première femme

L'acte de naissance de la fiancée

Les certificats de publications de Rovray Lausanne, Vullyens et Chavannes-le-Chêne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Yvonand et de Mézières

Signatures des époux :

F. Versel

A. Versel

Signatures des témoins :

Frédéric Gex
D. Grischorny Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

N^o 252

Gindroz et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize ans mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gindroz, Adrien-Louis agriculteur

de Montpreveyres domicilié à Lausanne, Chailly

célibataire

né à Lyon, le treize décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jacques-Louis Gindroz, agriculteur

et de Adrienne Elisabeth née Bovey, sa femme, à Chailly s/ Lausanne

2^o Favrat, Marie-Jenny-Olympe négociante

de Lausanne et Epalinges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chailly s/ L^{ne}, le vingt-deux juillet mil huit cent septante-sixfille de Charles-David Favrat, propriétaire à Chailly s/ L^{ne}

et de Lina née Bersier, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Epalinges, le vingt-un juillet et à Montpreveyres, le vingt-trois juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Montpreveyres, Lausanne et Epalinges

Communiqué: à l'Etat Civil de

Revoz et Epalinges

Signatures des époux :

A. Gindroz

M. Favrat

Signatures des témoins :

Frédéric Cox

F. J. J. J. J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J. J.

N° 253

Jenand et Roschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jenand, Jean-Philippe chauffeur mécanicien

de Ormont dessous domicilié à Sausanne

célibataire

né à Corbayrie, le premier mai mil huit cent quatre-vingt

fil de feu Jean-François Jenand

et de feue Caroline Berchten

2° Roschi, Rosa cuisinière

de Oberwil i/S (Berne) domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Oberwil, le seize janvier mil huit cent septante-trois

fille de Jakob Roschi, agriculteur

et de Susanne Katharina Hillbrand, sa femme à Oeij (Dientigen)

Les publications ont eu lieu à Ormont dessous et Oberwil i/S le dix-sept juillet
et à Sausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Ormont des
sous, Oberwil et Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ormont
dessous et de Oberwil i/S

Signatures des époux :

Jh. Jenand

Rosa Jenand

Signatures des témoins :

Frédéric Gez

A. Gruborn à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier
[Signature]

Par jugement du Tribunal du Sibinib de Teyes, rendu en date du 21 mai 1917, déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 septembre 1917.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Mozet et Pelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mozet, Frédéric,** Charrier

de Andornay (Aube) domicilié à Vevay

Célibataire

né à Andornay le neuf Juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Christian Mozet, défunt

et de Mathilde Archimann, à Stalden

2° **Pelet, Célestine,**

de Fejres et Pordans domiciliée à Fej, précéd. à Vevay

Célibataire

née à Fej le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Daniel Pelet, défunt

et de Marie née Gill, à Fej

Les publications ont eu lieu à Vevay, Andornay, Fej et Fejres & Pordans, les quatre, huit, neuf et dix Juillet mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Vevay

Signatures des époux :

F. Mozet
Célestine Mozet

Signatures des témoins :

J. Humard } à Landanne
P. Teller }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de Andornay, Vevay, St-Cierges & Fej

N° 255

Widmer et Bouquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~doit~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Widmer, Charles-Henri-Louis**, Mécanicien

de ~~Valleyes~~ ~~et~~ ~~Arances~~ domicilié à ~~Lansanne~~

Célibataire

né à ~~Vevay~~ le ~~neuf~~ ~~Juillet~~ mil huit cent ~~quatre~~ ~~vingt~~

fils de ~~feu~~ ~~Henri~~ ~~Louis~~ ~~Widmer~~

et de ~~feu~~ ~~Marie~~ ~~Jenny~~ ~~Pernottaz~~, sa femme,

2^o **Bouquet, Marguerite-Elise**, Couturière

de ~~Rougemont~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~Gingins~~ domiciliée à ~~Bratigny~~ ~~S^t~~ ~~Barthélemy~~

Célibataire

née à ~~La~~ ~~Pizye~~ le ~~dix~~ ~~huit~~ ~~Mars~~ mil huit cent ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~trois~~

fille de ~~feu~~ ~~Sam~~ ~~Samuel~~ ~~Henri~~ ~~Bouquet~~

et de ~~Elisabeth~~ née ~~Lahod~~, domiciliée à ~~Bratigny~~ ~~S^t~~ ~~Barthélemy~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne~~, ~~Gingins~~, ~~Rougemont~~, ~~Bratigny~~ ~~S^t~~ ~~Barthélemy~~ & ~~Valleyes~~ ~~et~~ ~~Arances~~, les ~~vingt~~ ~~cinq~~, ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~et~~ ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~Juillet~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~trois~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes~~ ~~de~~ ~~naissance~~ ~~des~~ ~~époux~~

~~Promesse~~ ~~de~~ ~~mariage~~

~~Certificats~~ ~~de~~ ~~publication~~ ~~de~~

~~Valleyes~~ ~~et~~ ~~Arances~~, ~~Rougemont~~, ~~Gingins~~

~~Bratigny~~, ~~S^t~~ ~~Barthélemy~~ & ~~Lansanne~~

Communiqué : à l'Etat civil de

~~Arances~~, ~~Rougemont~~, ~~Gingins~~ et

~~Echallens~~.

Signatures des époux :

Ch. Widmer

Marg. Widmer

Signatures des témoins :

François Meylan

Bernard Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 256*Barbezat et Piquet Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Barbezat, Charles-Henri-Louis*, surveillant de travauxdes Bayards | neuchâtel | domicilié à *Chexbres*,veuf de *Marianne Elise Roussy* dès le dix sept Juillet mil neuf cent-deuxné à *Lausanne* le neuf mai — mil huit cent soixante-neuffils de *Samuel Louis Barbezat*, décédé,et de *Françoise Pauline Montet*, décédée,2^o *Piquet née Mayor, Julie-Charlotte*,de *Chenit* domiciliée à *Lausanne*divorcée de *François Marie Piquet* dès le trente-un Mars mil neuf centnée à *Genève* le quinze février — mil huit cent soixante-septfille de *Adolphe Mayor*, décédéet de *Françoise Marie née Roche*, à *Lausanne*.Les publications ont eu lieu aux *Bayards, Chexbres, Le Sentier, Le Brassus*
à *Lausanne* les dix, onze & douze Juillet mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Chexbres

Signatures des époux :

Louis Barbezat
Julie Barbezat

Signatures des témoins :

Charles Berthoud à Yverdon
Jules Heuward à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil
*des Bayards, Chexbres & Le Sentier**[Signature]*

N° 257

Métraux & Millioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Métraux, Louis Henri, *agenteur*

de Pailly domicilié à Penthicéaz

Célibataire

né à Ize le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-

fils de Auguste Henri Métraux, *agenteur* à Penthicéaz

et de sa femme Elise Lina née Boyan, *sa femme*,

2^o Millioud, Augustine Eveline, *ménagère*,

de Penthicéaz domiciliée à Penthicéaz

Célibataire

née à Penthicéaz le onze octobre mil huit cent septante-neuf

filles de Auguste Millioud, *agenteur* à Penthicéaz

et de Adèle née Carrard, *sa femme*.

Les publications ont eu lieu à Penthicéaz à Pailly les trente-un juillet et première août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Penthicéaz

Signatures des époux :

Louis Métraux

Eveline Métraux

Signatures des témoins :

L. Métraux

Auguste Millioud *à Penthicéaz*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Vuressans & Penthicéaz

N° 258

Martignier et Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martignier, Rodolphe-Samuel**, *appareilleur*,

de *Vullierens et de Vaulion* domicilié à *Lansanne*

veuf d'Emma Coude née Vansy dès le vingt huit octobre mil neuf cent un

né à *Vullierens* le *trava* *Juillet* mil huit cent *Septante-huit*

fils de *feu Marc Samuel Martignier*

et de *Suzanne née Beran* domiciliée à *Lansanne*

2^o **Mozer, Marie**, *Cuisinière*,

de *Wynigen (Beune)* domiciliée à *Lansanne*

Célibataire

née à *Beune* le *quatre* *novembre* mil huit cent *Septante-sept*

fille de *feu Gottfried Mozer*

et de *Marie née Gysi, la Veuve* à *Beune*

Les publications ont eu lieu à *Vullierens, Vaulion, Wynigen & Lansanne* le *premier* *août* *mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vullierens, Vaulion, Wynigen & Lansanne

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collombier, Vaulion & Wynigen.

Signatures des époux :

R. Martignier

Marie Martignier

Signatures des témoins :

Turbellay Joseph à *Lansanne*

Bumero Francois à *Facel*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Forges, rendu en date du 16 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 4 septembre 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1914
L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 259

Novetaz et Rod née Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Novetaz, Auguste,* *Chasseur,*

de *Cully - Lutry* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Nevez le six Juillet* mil huit cent *Septante - un*

fil de *Jean François Novetaz, décédé*

et de *Jeanne Françoise née Dumont, sa Veuve, à Nevez*

2° *Rod née Cherpillod, Augusta,* *Ménagère,*

de *Peney-le-Joux* domiciliée à *Lausanne*

divorcée de Eugène Rod dès le trente août mil neuf cent - un

née à *Lucens le quatre octobre* mil huit cent *Septante - un*

fille de *Jean Cherpillod, décédé,*

et de *Jenny Combe née Marysson, sa Veuve, à Lucens*

Les publications ont eu lieu à *Peney-le-Joux, Cully, Lutry & Lausanne,*
les dix sept & dix huit Juillet mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lutry, Peney-le-Joux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Cully, Lutry & Corcelles

Signatures des époux :

Auguste Novetaz
Augustal Novetaz

Signatures des témoins :

Sarbellaz Joseph
Rumore François
(Cully)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 260

Corbaz & Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-19³ Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corbaz, Eugène,** Marchand de bois de constructionde Lausanne et du Mont domicilié à Lausanne

célibataire

né à Veck le dix novembre mil huit cent quarante-vingt-troisfils de Marie Marcelline Emilie Corbaz née Audouy, actuellement femme de J. Courd, à Lausanne

et de

2^o **Fivaz, Hortense-Louise,** Coiffeusede Yvernaie et de Sassel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Quin-ses-Bains le cinq octobre mil huit cent septante-cinqfille de Vincent Fivaz, décédéet de Chère née Pochiotti, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne au Mont, à Yvernaie et à Sassel le dix-huit juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement de la mère de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de LausanneLe Mont, Yvernaie & Sassel.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel, Yvernaie & Gungel.

Signatures des époux :

Eugène Corbaz
Hortense Fivaz

Signatures des témoins :

Paul Meunier
Louis Morel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 261

Coupy Wenez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Coupy, Joseph-Marie,** agriculteur,

de Arbaz (Valais) domicilié à Lausanne

veuf de Angélique née Carroz de le trent mai mil neuf cent deux

né à Arbaz le deux mai mil huit cent soixante-huit

fils de feu Jean Dominique Coupy

et de feu Marie Agnès née Raymond

2^o **Wenez, Virginie-Thérèse,**

de St Léonard (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Léonard le neuf Janvier mil huit cent septante-cinq

fille de feu Ferdinand Wenez

et de Virginie née Morand de Veve, à St Léonard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Léonard et Arbaz les premier et trois août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arbaz, St Léonard & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

St Léonard & Arbaz

Signatures des époux :

Coupy Joseph Marie
Virginie Coupy

Signatures des témoins :

Casimir Coupy, à Arbaz
Jules Cordey, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

Meylan & Charvoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit cent mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Meylan, Charles-Louis,** Journalierde Chent domicilié à Mozges

Célibataire

né à Cartegnins le onze Juin mil huit cent septante cinqfils de feu Jacques Elie Meylanet de Comse Françoise née Challet, la veuve à Allamont2^o **Charvoz, Marie-Catherine-Florentine,**de Lepton | Valais | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Dugny Lepton le dix février mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Marie Catherine Eléonore Charvoz à Lepton

et de _____

Les publications ont eu lieu à Sentier au Brassus, à Mozges, à Lepton et à
Lansanne le vingt huit juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civilde Mozges.

Communiqué: à l'Etat civil de

Mozges, Le Sentier & Lepton.

Signatures des époux :

Louis Meylan.Florentine Meylan

Signatures des témoins :

ChabautyChabauty à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Villoz et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Villoz, Alfred, Marchand,

de Froidaville domicilié à Cugy

Célibataire

né à Hermenchod le six avril — mil huit cent septante-cinq

fils de Louis François Villoz, décédé,

et de Jeanne Elise née Wagmieser, à Froidaville

2° Martin, Nancy-Emilie, Ménagère,

de Froidaville domiciliée à Monthémond / Lussane

Célibataire

née à Monthémond le six juillet — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Auguste Martin, agriculteur à Monthémond

et de Julie Boyer, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Froidaville et Cugy, les dix-huit et dix-neuf juillet mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Poliz-le-Gumel

Signatures des époux :

Alfred Villoz
Emilie Martin

Signatures des témoins :

Louis Meglan à Monthémond
Chabaudy à Lussane

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliz-le-Gumel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 264

Kunziker et Forny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kunziker, Jean-François**, *typographe*de *Stauffbach (Argovie)* domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Lausanne* le vingt huit Novembre mil huit cent septante troisfils de *Jean Kunziker, Cordonnier*et de *Jeanne Louise née Jaques, sa femme à Lausanne*2^o **Forny, Jeanne-Louise-Henriette**, *négoceante*de *Niederstocken (Berne)* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *Lausanne* le trente deux mil huit cent septante quatrefille de *Jean Charles Frédéric Henri Forny*et de *Louise Alexia Käy, sa femme, à Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Stauffbach et Niederstocken* les
quatorze et seize juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Stauffbach, Niederstocken & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Stauffbach & Reutigen

Signatures des époux :

Jean Kunziker
L. Kunziker

Signatures des témoins :

Jean Kunziker
Antoine Tache à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Rosier
Jeune

N° 265

Meylan et Krafft

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre août mil neuf cent trois* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meylan, Charles-Benjamin* *Pharmacien*

de *Cherit* domicilié à *Sentier*

célibataire

né à *Sentier* le *seize février* — mil huit cent *cinquante-huit*

fils de *Jules Samuel Meylan*

et de *Rose Julie née Braun, les deux décédés.*

2° *Krafft, Catherine-Luce-Elizabeth,*

de *Vevay* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Ugè* le *vingt un décembre* — mil huit cent *septante-deux*

fille de *Jean Henry Krafft, propriétaire à Lansanne*

et de *Luce Elise Marie née Verrey, sa femme, à Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Sentier, au Breissin, à Vevay et à Lansanne*
les cinq six et huit août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
du Sentier.

Signatures des époux :

C. B. Meylan phm
Catherine Meylan

Signatures des témoins :

Denkrafft, Antoine Krafft
D^r Gustave Krafft
J. Krafft de Meylan
M. Krafft

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Sentier et de Vevay

[Signature]

N° 266

Chavan et Cothézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavan, François-Georges-Eugène**, Chauffeur C.F.F.

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-sept septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Justin Immanuel Chavan, tannier

et de Eugénie Charlotte Dupraz, la femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Cothézy, Rosa-Clara**, sans profession,

de Dompierre domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Palézieux le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emile Cothézy, marbrier

et de Lina Alicia née Clément, la femme, domiciliés à Georges-Marsand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Dompierre, les quatre et cinq août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Dompierre & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Epalinges & Lucens

Signatures des époux :

Chavan François**Chavan Clara**

Signatures des témoins :

Antoine
Lucien

L'officier de l'état civil :

Antoine

N° 267

Rompel et Andergon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rompel, Charles,** ouvrier

de Obermuhl (Nassau) Prusse, domicilié à Lausanne

veuf de Adine née Widmer dès le vingt deux octobre mil neuf cent un

né à Obermuhl le vingt un novembre mil huit cent cinquante trois

fils de feu Jacob Rompel

et de Suzanne Josephine Benjamine née Widmer, à Genève,

2^o **Andergon, Olympe,** couturière

de Chesepelloz (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cattenwil (Fribourg) le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Jacques Théophile Andergon, décédé,

et de Josephine née Nivelaz, la veuve, à Delfaux.

Les publications ont eu lieu à Chesepelloz, Lausanne et Obermuhl, les dix onze et vingt Juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Obermuhl

Chesepelloz et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Chesepelloz et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ch. Rompel

Olympe Rompel

Signatures des témoins :

Bovay Robert

Pache Paul à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

Chamotel et Lugin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chamotel, Charles-Gédéon**, Entrepreneur

de Ollon domicilié à Vandanne

veuf en premières nocces de Marie Claire née Meunier des le neuf juillet mil neuf cent deux

né à St-Erphion le vingt-trois novembre — mil huit cent quarante-trois

fils de feu Charles Gédéon Chamotel

et de Jeanne Pauline née Wuelod, sa veuve, à Vandanne.

2° **Lugin, Eléonore**, Ménagère,

de Lugin (Comté Savoie) domiciliée à Vandanne

célibataire

née à Lugin le deux Mars — mil huit cent septante-neuf

fille de Marie Lugin, agricultrice,

et de Eléonore née Perroz, sa femme, domiciliés à Lugin.

Les publications ont eu lieu à Vandanne, Ollon, Hénières et Lugin les onze, quatorze et seize août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ollon,

Hénières, Lugin & Vandanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ollon

& à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

C. Chamotel
Eléonore Chamotel

Signatures des témoins :

M. Rey
Jean Rey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 269

Kandreck & Lehman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un août mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kandreck, Richard Paul Franz**, Coiffeur

de Cottbus, Frankfort a/O, Prusse, domicilié à Landanne

célibataire

né à Scheuno, Prusse le quatre juin mil huit cent septante neuf

fils de Auguste Kandreck, à Cottbus

et de Anna née Fetzl, décédée

2° **Lehman, Eliza Emma**, sans profession

de Landanne domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le premier Janvier mil huit cent septante deux

fille de Jean Jacob Lehman, décédé

et de Elise née Amstel, la veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Cottbus les dix-huit et vingt huit

Juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

et Cottbus

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

R. Kandreck Coiffeur
Emma Kandreck

Signatures des témoins :

Adolphe Nitsche
Franz Reddemann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

~~Par jugement du Tribunal~~

~~rendu en date du déclaré définitif et exécutoire le le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an le délai pendant lequel ne pourr contracter un nouveau mariage.~~

~~Inscrit le L'officier de l'état civil :~~

Reçu par lettre de bourgeoisie reçue P. Cressyvaux, notaire, à Avesnes le 10 Janvier 1903, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Kandreck, Richard Paul Franz, — mentionné ci-contre, a été reçu avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Nouv.

Inscrit le 2 Mars 1903 L'officier de l'état civil :

Officier d'état civil à Landanne

N° 270

Claus et Rall

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Elisabeth.
Ella Claus née à Landau
le 26 Juin 1902.

Voir acte aux pièces

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Claus, Hermann Bruno, Photographe

de Leipzig (Royaume de Saxe) domicilié à Landau,

Célibataire

né à Leipzig le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Friedrich Hermann Claus, tapissier

et de Eléonore Wilhelmine Catharine née Wittmar, sa femme, domiciliés à Leipzig

2^o Rall, Anna Elisabeth, Institutrice

de Eningen /a Reutlingen (Wurtemberg) domiciliée à Landau,

Célibataire

née à Bâle le deux août mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Karl Friedrich Constantin Rall

et de Margaretha Barbara née Hans, sa veuve à Schweinfurth (Bavière)

Les publications ont eu lieu à Landau, Eningen & Leipzig les vingt huit,
vingt-neuf et trente Juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Leipzig, Eningen & Landau

Communiqué: à la Chancellerie

Quartelle

Signatures des époux :

Bruno Claus

Elisabeth Claus

Signatures des témoins :

Henriette Brouppacher

Elsa Chatelan les deux à Landau

L'officier de l'état civil :

Henriette Ros

N° 271

Micheloni et Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles
Mottier né à Lausanne le 3 Mars
1903.

Acte de légitimation est joint
aux pièces

Aujourd'hui ~~premier~~ premier Septembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Micheloni, Arduino-Cezaro**, Tailleur

de Mantova (Italie) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Mantova le quatorze Juillet mil huit cent Septante-trois

fils de feu Carlo Micheloni

et de feu Melania Robolotti, sa femme.

2° **Mottier, Hélène-Sophie**, Couturière

de Ormont-dessous domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Orin (Chablais) le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de feu Emile Vincent Mottier,

et de Emma née Wuelod, sa veuve, à Ormont-dessous

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, Lausanne et Mantova, les
vingt-trois, vingt-cinq et trois mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mantova

Ormont-dessous et Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à Ormont-dessous

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Micheloni Arduino
Hélène Micheloni

Signatures des témoins :

Suzanne Gairol
Joseph Liard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Liard et Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent trois, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liard, Jean-Joseph**,

Infirmier

de Avry-avant-Pont | Feiboney — domicilié à l'Asile de Cery et Prilly

Célibataire

né à Avry-avant-Pont le quatre mai — mil huit cent septante-quatre,fils de Louis Liard, agriculteur à Avryet de feue Victorine née Sottaz, sa femme2° **Grivel, Marie-Séraphine**,

sans profession,

de Avry-avant-Pont et Chapelle (Glâne) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Avry le seize mai — mil huit cent septante-neuffille de François Grivel, Charpentier,et de Philémène née Voulandier, sa femme, domiciliés à AvryLes publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly, Chapelle & Avry les
quinze et seize août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
de Romanel.

Signatures des époux :

Joseph Liard
Séraphine Liard

Signatures des témoins :

Micheloni Arduino
Hélène Micheloni

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil
de Romanel, Avry-avant-Pont &
Promasens.

N° 273

Grand d'Hauteville & Bugnion

4-287

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Grand d'Hauteville, Charles-François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, St-Léger-La-Chèze & Blenay domicilié à Villard & La Tour de Peitz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Tour de Peitz le vingt deux mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fils de Henri Gonzalve Eric Grand d'Hauteville, décédé

domicile des parents :

et de Annie Hélène Elisabeth Jane Scott la veuve, à Villard & La Tour de Peitz

Nom et profession de l'épouse :

2° Bugnion, Jeanne-Gabrielle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante dix-neuf

Noms, profession et

fille de Edouard Frédéric Bugnion, Docteur médecin

domicile des parents :

et de Blanche Julie Georgine Marguerite Forcl, sa femme, les deux à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peitz, St-Léger, Blenay & Landanne les seize, dix-sept et dix-huit juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
La Tour de Peitz

Signatures des époux :

Charles-François d'Hauteville
 Jeanne Grand d'Hauteville

Signatures des témoins :

Albert de Haller à Landanne
 Frédéric Grand d'Hauteville
 Prof. D. E. Bugnion Cap. Appointé
 Charles-Auguste Bugnion
 Bertha Bugnion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Léger & La Tour de Peitz

Registre des familles vol. 26 fol. 206

N° 274

Mégroz et Cavuiscens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mégroz, Auguste-Charles-David**, Professeur de musique

de Lutry et d'Essoz domicilié à Lansanne

veuf en premières nocces de Marie Flora Chiappini, dès le vingt-cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Lutry le quatre novembre mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Louis François Mégroz

et de feu Marie Louise née Buenzod, sa femme,

2^o **Cavuiscens, Marie-Rosalie-Cécile**, Couturière

de Albeuve (Fribourg) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Albeuve le neuf Juin mil huit cent septante-huit

fille de François Joseph Cavuiscens, marçonn

et de Marie Delphine née Amey, sa femme, domiciliés à Albeuve

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Albeuve, Essoz & Lutry, les huit,
neuf, dix et onze août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lutry,

Essoz, Albeuve et Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lutry, Cully & Albeuve.

Signatures des époux :

Mégroz Auguste
Cécile Mégroz

Signatures des témoins :

Emile Chappuis à Lansanne
Alfred Figeat à Lutry

L'officier de l'état civil :



N° 275

Besson et Michon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson, François*, *Agriculteur*

de *Valayres et Signezolle* domicilié à *Vallorbe*

Célibataire

né à *Valayres d'Ance* le vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt quatre

fil de *François Jacques Hyacinthe Besson, agriculteur à Montbéliard d'Alsace*

et de *Fanny Marguerite née Lugin, la femme, décédée*

2° *Michon, Rosa*, *Ménagère*

de *Froidville* domiciliée au *Chalet Martin d'Alsace*

Célibataire

née à *Poliez-le-Grand* le dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fille de *David Jules Michon, agriculteur*

et de *Marie Fanny née Luchman, la femme, domiciliés au Chalet Martin*

Les publications ont eu lieu à *Valayres, Signezolle, Froidville, Lussanne et Vallorbe* les dix sept et dix huit août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'état civil
de Vallorbe

Communiqué : à *Baulmes, Signezolle*

Poliez-le-Grand et Vallorbe

Signatures des époux :

Besson François
Besson Rosa

Signatures des témoins :

F. Paulhan
M. Lugin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Delacroux & Loetscher
née Bardin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacroux, Ferni-Louis**, fonctionnaire postalde Epalinges domicilié à Lausanne

veuf de Marie Justine Morax d's le vingt-deux Juillet mil neuf cent

né à Epalinges le sept Septembre — mil huit cent soixante-deuxfils de feu Jean-Jacques Delacrouxet de Jeanne Susanne Rose née Blane, sa veuve, à Lyon.2° **Loetscher née Bardin, Marie Marguerite Louise**de Doppelschwand | Lucerne | domiciliée à Lausanneveuve de Joseph Leon Wilhelm Loetscher d's le trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit.née à Lausanne le quinze novembre — mil huit cent soixante-troisfille de Louis Benjamin Bardin, décédéet de Jeanne Louise née Ceytoux, sa veuve, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Doppelschwand, les
quinze et vingt-dix mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxactes de décès des précédents conjointsPromesse de mariageCertificats de publication deEpalinges, Doppelschwand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Epalinges & Doppelschwand.

Signatures des époux :

F. DelacrouxMarguerite Delacroux

Signatures des témoins :

E. Le RochatBardin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 277

Bolomey et Schneider née Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Pierre-Louis**, Cafetier

de Savigny et Forêt domicilié à Lausanne

veuf en 1^{er} noces de Louise Sophie Barbey dès le quinze août mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Savigny le deux avril mil huit cent quarante-trois

fils de Jean Abraham Bolomey, décédé,

et de Madeleine née Beloeil, décédée.

2° **Schneider née Lehmann, Marguerite**, Vendeuse

de Netendorf | Berne | domiciliée à Lausanne

veuve en 2^{de} noces de Jean Schneider dès le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Golaten | Berne | le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-sept

fille de Samuel Lehmann, décédé

et de Elisabeth née Rudelfinger, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Netendorf, Savigny et Forêt, les quinze, dix-sept et dix-neuf août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes des précédents mariages

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forêt, Netendorf et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Savigny, Forêt et Chiersheim

Signatures des époux :

P. Bolomey
Marguerite Bolomey

Signatures des témoins :

P. Bolomey
L. Blum

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 278

Wirtz et Chevalier née

Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wirtz, François-Antoine Samuel Auguste

de Gossens — domicilié à Landanne, — mécanicien —

veuf de Louise Adèle amie née Sechaud, d'ès le neuf avril mil neuf cent —

né à Landanne le six mai — mil huit cent soixante-sept —

fils de Jean Louis Wirtz, manoeuvre, à Landanne —

et de Louise Henriette née Faxon, de femme, décédée —

2^o Chevalier née Martignier, Céline Aurélie,

de Belmont et Ependes — domiciliée à Landanne —

divorcée de Juste Chevalier, d'ès le trente août mil neuf cent-vingt —

née à Villiers le trois octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fille de feu Marc Samuel Martignier —

et de Suzanne née Boyan, la veuve à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Belmont, Ependes et Gossens, les
vingt-huit, vingt-neuf et trente juillet mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cotes de naissance —

cote de décès de la 1^{re} femme de l'époux —

Déclaration de divorce de l'épouse —

Promesses de mariage —

Certificats de publication de Gossens —

Belmont, Ependes et Landanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Villiers, Belmont et Ependes. —

Signatures des époux :

François Wirtz

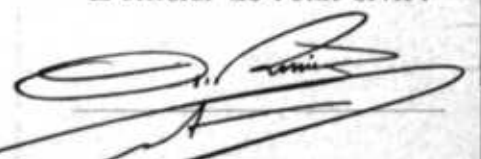
Céline Wirtz

Signatures des témoins :

Aurélien Hassler

Celestin Morier

L'officier de l'état civil :



N° 279

Zahler et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zahler, René, manoeuvre appareilleur

de Savigny & de St Etienne (Reine) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Cully le cinq Mars — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Marie Zahler, à Landanne.

et de

2° Vincent, Jeanne-Françoise, blanchisseuse

de Rossinière domiciliée à Landanne

célibataire

née à Ouchy le six Juillet — mil huit cent septante-neuf

fille de feu Louis Emile Vincent

et de feu Henriette Fomey, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne Savigny, St Etienne & Rossinière, les onze, douze & treize août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Savigny, St Etienne & Rossinière & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny, St Etienne & Rossinière

Signatures des époux :

M^{me} René Zahler

M^{me} Jeanne Zahler

Signatures des témoins :

Léon Flette

Celestin Mosier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

Lambelet et Willenernée Bieri
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, François-Silvius**, clerc d'officier

de Epesses, domicilié à Lansanne,

divorcé de Marie Conine Bonjour dès le vingt six novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

né à Bercher le dix novembre mil huit cent cinquante

fils de feu Jean Pierre Lambelet

et de feu Susette Recordon, sa femme

2° **Willener née Bieri, Anna-Maria**, ménagère

de Sigristwyl (Berne) domiciliée à Lansanne

veuve de Christian Willener, dès le dix huit août mil huit cent quatre-vingt dix

née à Genève le sept décembre mil huit cent cinquante dix

fille de feu Ulrich Bieri

et de feu Anna Maria Kindler, sa femme

Les publications ont eu lieu à Epesses, Sigristwyl & Lansanne, le quinze août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de mariage des précédant conjoints,
celui de l'époux avec mention du divorce.

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Epesses, Sigristwyl & LansanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Cully & Sigristwyl

Signatures des époux :

Lambelet François
Maria Lambelet

Signatures des témoins :

Jules Heuvel
Elmer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281

Frossard & Cretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 30 octobre 1926, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens qu'Edmond Frossard soit désigné comme étant originaire de Romanens, Noyales et Rueyres. Ecuyères et non seulement de Romanens. Lausanne, le 2 novembre 1926.

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

à qui à Sâles / Gruyères, Romanens et Ecublens

R. du 15. 2. 27.

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frossard, Edmond, ———— Ébeniste ————

de Romanens / Fribourg / ———— domicilié à Romanens, ————

Célibataire ————

né à Travers / Neuchâtel / le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois ————

fils de François Vincent Frossard, journalier à Travers ————

et de Marie Lina née Jeanneoud, la femme, ————

2° Cretaz, Marie Adrienne, ———— Cuisinière ————

de Vex / Valais / ———— domiciliée à Chavannes près Ecublens ————

Célibataire ————

née à Aramois / Valais / le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux ————

fille de Daniel Cretaz ————

et de Marie née Théodulox, la femme, les deux décédés ————

Les publications ont eu lieu à Romanens, Vex, Chavannes & Romanens, les dix-neuf, vingt-un et vingt-deux août mil neuf cent trois ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de

Romanens

Signatures des époux :

Frossard Edmond
Frossard Marie

Signatures des témoins :

Louis Cretaz à Paudex
L. Samlan à Chavannes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Sâles, Romanens, Vex & Ecublens

N° 282

Vallon et Decozes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent trois — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vallon, Emile, Tailleurde Mollonnais domicilié à YzeuxCélibatairené à Mollonnais le vingt-sept Juillet — mil huit cent septante deuxfils de Charles Vallonet de Jeanette née Sercey, les deux décédés**2^o Decozes, Marie-Louise,** ménagèrede Payerne domiciliée à PayerneCélibatairenée à Payerne le huit décembre — mil huit cent septante troisfille de Jules Decozes, agriculteur à Payerneet de Julie née Rossi, décédéeLes publications ont eu lieu à Payerne, Mollonnais & Yzeux, les vingt-deux,
vingt-trois et vingt-cinq deux mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Yzeux.

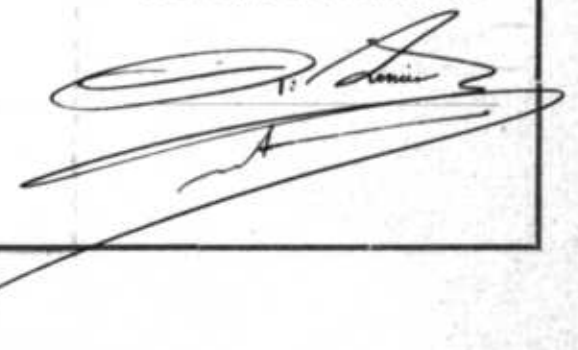
Signatures des époux :

Emile Vallon
Marie Vallon

Signatures des témoins :

Chandry
F. Lambert } Lissane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Donnelaye, Yzeux & Payerne.

N° 283

Maggia et Gallo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Mario
Camillo Gallo, né à Lussane le
12 Septembre 1902.

Voir acte de légitimation aux
pièces

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maggia, Camillo Giuseppe Bernardo Enrico,**

de Pettinengo (Novare) Italie domicilié à Lussane peintre

Célibataire

né à Pettinengo le premier Octobre mil huit cent septante quatre

fils de Giacinto Maggia, serrurier

et de Rosa née Maggia, sa femme, domiciliés à Pettinengo

2° **Gallo, Ernesta Luigia Estere,** Cuisinière

de Croce-Messo (Novare) Italie domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Croce-Messo le premier Mars mil huit cent septante huit

fille de Luigi Gallo, manoeuvre à Lussane

et de sa femme Amelia née Molino, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lussane le vingt-un Juillet à Pettinengo et à

Croce-Messo les deux et neuf sont mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pettinengo, Croce-Messo Lussane

Permis du Département de Justice

et Police

Signatures des époux :

Maggia Camillo

Maggia Estere

Signatures des témoins :

Maggia Battista

Coste Pietro les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil et la

Chancellerie etc

N° 284

Delisle et Gillet née Vez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delisle, Henri, Commis C. f. f.

de Froideville domicilié à Lussanne,

veuf de Amélie Louise née Magnin d'ici le dix-sept mai mil neuf cent-une

né à Bretonnière le dix-huit février mil huit cent septante

fils de Louis Delisle, décédé

et de Rosette Cornu, décédée.

2° Gillet née Vez, Caroline-Kenniette, sans profession

de Chardonnay s/ Moysas domiciliée à Lussanne

veuve de Charles Louis Marie Gillet d'ici le vingt-neuf août mil neuf cent-deux

née à Aigle le dix novembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Jean Louis Benjamin François Vez, ^{libre} décédé, (lire J. L. Benj. Fr. Vez)

et de Rose Marguerite Cornioley, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Froideville et Chardonnay, les
première et trois septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville, Chardonnay & Lussanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Police-le-Grand & Villars s/ Yver.

Signatures des époux :

H. Delisle
Caroline Delisle

Signatures des témoins :

J. Lantz
Gentoux

L'officier de l'état civil :



N° 285

Müller et Alptäg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Müller, David, tapissier

de Tägerwilen (Thurgovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tägerwilen le premier Septembre mil huit cent septante-trois

fils de Jean Jacob Müller, cordonnier à Tägerwilen

et de Marie née Herzog, au dit lieu

2^o Alptäg, Ida, domestique

de Duzenäsch (Argovie) domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Duzenäsch le sept Septembre mil huit cent septante-six

fille de Jean Alptäg, agriculteur à Duzenäsch

et de Anna Maria née Borschi, défunte

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne, Tägerwilen & Duzenäsch, les vingt-cinq & vingt-huit Juillet mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

β Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Tägerwilen, Duzenäsch, Vevey

Lausanne

Signatures des époux :

David Müller

Ida Müller

Signatures des témoins :

Jacob Schwalb à Carthame

Karl Eberbach à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Tägerwilen, Duzenäsch & Vevey

Par jugement du Tribunal de district de Kreuzlingen rendu en date du 18 février 1925, déclaré définitif et exécutoire le 28 février 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an., le délai pendant lequel l. ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 3 mars 1925.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. n. 6. 3. 25

N° 286

Taverna et Baudino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Taverna, Louis, Charretier

de Milan (Italie) domicilié à Lussanne

veuf de Marie Emma Longchamp dès le treize mai mil neuf cent-deux

né à Milan le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-neuf

fils de Françoise Taverna, décédée,

et de

2^o Baudino, Marie-Louise, Ménagère

de Montmarzo (Vicin) domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Montmarzo le deux Mars mil huit cent Septante-Sept

fille de Gabriel Baudino, agriculteur à Montmarzo

et de Angela Angelino, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Montmarzo & Milan, les quatorze
vingt-dix Juillet & dix-sept août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Milan, Montmarzo & Lussanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Louis Taverna

Marie-Louise Baudino

Signatures des témoins :

Sautti Matteo

Manera Michel Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 287

Bertinaria & Blechschmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertinaria, Jean-Louis**, *Manufacture appareilleur*

de *Sarre (Suzin - Italie)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Sarre le cinq Janvier* mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Francesco Emmanajildo Bertinaria, marchand*,

et de *Marie Augustine née Riorda, la femme, domiciliés à Aoste*.

2^o **Blechschmidt, Marie**, *Cuisinière*

de *Zwickau (Royaume de Saxe)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Schleiffstadt (Unter-Strass) le dix huit Juillet mil huit cent Septante-deux*

fille de *Wilhelmine Blechschmidt, domiciliée à Strassburg*.

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Zwickau & Sarre les huit, onze et vingt-deux août mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sarre, Zwickau & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Signatures des époux :

Bertinaria Louis

Marie Bertinaria

Signatures des témoins :

Simon Montoya

Alonso les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *à la Chancellerie*

[Signature]

N° 288

Écuquet et Reber née Schütz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Écuquet, Jean-Edouard,**

de Envy

domicilié à

célibataire

né à Envy le huit Juin

mil huit cent soixante-trois

fils de feu Henri Écuquet

et de Adèle Stienmette née Favay, sa veuve à La Sarras

2° **Reber née Schütz, Sophie-Régula,**

de Bimplitz (Bohême)

domiciliée à

veuve de Samuel Reber décédé le dix-sept Septembre mil neuf cent-deux

née à Gontenschwyl (Lugovie) le vingt Octobre

mil huit cent cinquante-huit

fille de Franz Rudolph Schütz

et de Marianne Gantschi, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Bimplitz et Envy, les dix-huit, dix-neuf et vingt août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'épouse

Permis de mariage

Certificats de publication de

Envy, Bimplitz Lussanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Bimplitz et Remimontier

Signatures des époux :

Jean Écuquet
Sophie Reber

Signatures des témoins :

Justin Écuquet à La Sarras
Margot Daniel à Remimontier

L'officier de l'état civil :



N° 289

Fechter et Raag

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Fechter, Joseph-Jean*, *Commerçant*

de *Bettembourg* (G^{de} Duché de Luxembourg) — domicilié à *Laussane*,

Célibataire

né à *Bettembourg* le vingt-cinq Février — mil huit cent *soixante-six*

fils de *Jean Martin Fechter*

et de *Jeanne Catherine Schiltz*, sa femme

2^o *Raag, Barbara Wilhelmine dite Mina*, *modiste*

de *Heilbron* (Wurtemberg) — domiciliée à *Laussane*,

Célibataire

née à *Wohlen* (Argovie) le dix-neuf avril — mil huit cent *soixante-un*

fille de *Heinrich Raag*, *commerçant*,

et de *Adelheid Victoria Metzger*, sa femme, domiciliés à *Wohlen*

Les publications ont eu lieu à *Heilbron*, *Laussane* et *Bettembourg*, les quatorze, quinze & seize août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bettembourg, Heilbron & Laussane

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la *Chancellerie*

Cantonale

Signatures des époux :

J. Fechter
M. Raag

Signatures des témoins :

[Signature] *q. Gandin* } à *Laussane*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Dépiette et Martinoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dépiette, Alphonse Joseph Léon**, négociant,de Habères-Poche | 86^{is} Savoie | France, — domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le quatorze août — mil huit cent soixante six

fils de feu Jean Joseph Clément Dépiette

et de Marie Gertrude Amélie Blanc, la veuve, à Lansanne.

2^o **Martinoni, Jeanne-Catherine**,

de Minusio | Tessin | — domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le dix-sept Septembre — mil huit cent septante six

fille de feu Georges Martin Louis Martinoni

et de Marie Elisabeth née Gard, la veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Minusio & Habères-Poche, le
huit et neuf août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Habères-Poche

Minusio & Lansanne — Déclaration de

Validité & Permis du Depart^t de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Minusio & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Alphonse Dépiette
Jeanne Martinoni

Signatures des témoins :

J. Blanc
F. Martinoni
G. Blanc *M. Blanc*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291

Schär & Zysset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

lice Zysset pour le nom
de famille des Epoux.
Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schär, Johann-Gottfried, mécanicien

de Gärserz | Berne | domicilié à Duchen

Célibataire

né à Gampelen | Berne | le vingt un Juillet mil huit cent septante trois

fils de Johannes Schär, décédé,

et de Katharina Elisabeth née Gugger, sa femme, décédée.

2° Zysset, Lina Frieda, Sommelière

de Kirchdorf | Berne | domiciliée à Duchen

Célibataire

née à Berne le onze novembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Zysset, décédé

et de Rosina née Sabli, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cummer, Gärserz & Kirchdorf, les vingt cinq
vingt sept et vingt huit août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Gärserz, Kirchdorf & Cummer

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ins & Kirchdorf.

Signatures des époux :

J. Schär
Lina Schär.

Signatures des témoins :

Oba Diener à Genève
Charles Langy à Cummer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292

Lavanchy & Elément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Louis-Olivier**, Employé postal

de Lutry et Fozel domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf décembre mil huit cent septante-huit

fils de Louis-Olivier Lavanchy, menuisier

et de Anne Marie Brunner, la femme, à Lausanne

2° **Elément, Marie-Alice**, Couturière,

de Cartigny (Genève) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Genève le six avril mil huit cent septante-huit

fille de Françoise Antoinette Elément, à Montpreveyez.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Fozel et Cartigny les quinze et seize août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry
fozel, Cartigny & Lausanne

Signatures des époux :

Louis Lavanchy

Marie Lavanchy

Signatures des témoins :

Louis Griener

G. Lavanchy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil
de Lutry, Fozel & Genève (Buc. 6^e)

N° 293

Kauser et Allenpach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

51
Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kauser, Henri-Philippe**, *franchisier aux Domaines*

de Lamenon (Borne) — domicilié à Lamsanne —

Célibataire —

né à Lamsanne le dix Mars — mil huit cent septante-quatre —

fils de feu Jean Philippe Kauser —

et de Marie Hortense Guignard, la veuve, à Lamsanne —

2° **Allenpach, Albertine-Jeanne-Marguerite**, —

de Lamsanne et de Kurtz-Rickenbach (Suisse) — domiciliée à Lamsanne, —

Célibataire —

née à Lamsanne le trente mai — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jean Louis Allenpach, éditeur —

et de feu Célestine Merrer, la femme. —

Les publications ont eu lieu à Lamsanne, Kurtz-Rickenbach et Lamenon, les treize, quinze et seize août mil neuf cent-trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lamenon, Lamsanne et Kurtz-Rickenbach. —

Communiqué : à l'Etat Civil de Lamenon et Kreuzlingen. —

Signatures des époux :

Henri Kauser

Jeanne Kauser

Signatures des témoins :

Allenpach }
R. Rich } à Lamsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 294

Dermeules et Jaaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent trois — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dermeules, Constant**, Genaristede Ropraz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ropraz le neuf novembre — mil huit cent soixante-septfils de Jean Louis Dermeules, décédé,et de Julie née Desmoules, la veuve à Ferlens2° **Jaaz, Marie-Elizabeth-Hélène**, sans professionde Etagnières domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-un février — mil huit cent septantefille de Dominique Lucien Jaaz, décédé,et de Marie Dammberg, la veuve, à MorgezLes publications ont eu lieu à Lausanne, Etagnières & Ropraz, les premiers et deux
Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxCertificats de publication deRopraz, Etagnières & LausannePremière de mariage

Communiqué: à l'état civil de

Coccelles et d'Etagnières

Signatures des époux :

Dermeules ConstantYveline Desmoules

Signatures des témoins :

Dr. Albert LeventhalM. Laurent Jorissenla date à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 295

Lederrey & Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lederrey, Emile-Marc,* Employé de Commerce

de Lutry et Grandvaux domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Alina Gysler, d' le vingt deux Juillet mil neuf cent deux

né à Lausanne le dix sept Décembre mil huit cent soixante huit

fils de Jean Marc Louis Lederrey, Vigneron,

et de Suzette Seguinon, la femme, domiciliés à Lausanne

2° *Corday, Lydie-Jenny-Julie,* Cuisinière,

de Savigny domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Savigny le seize Juillet mil huit cent septante un

fille de Marc Auguste Corday, agriculteur,

et de Rosie née Pache, la femme, les deux Verts-chez-les-Blanc

Les publications ont eu lieu à Savigny, Courmayeur, Lutry et Grandvaux,
le vingt neuf et trente août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Savigny & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Oully & Savigny

Signatures des époux :

Lederrey Emile

Lederrey Lydie

Signatures des témoins :

Louis Griesse

Stehenz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 296

32
1-3
Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Hessenmüller & Crozet

Nom et profession de l'époux :

1° **Hessenmüller, Louis-Frédéric**, architecte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de feu Charles Frédéric Wilhelm George Hessenmüller

domicile des parents :

et de Marguerite Egger, la veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse

2° **Crozet, Rose-Pauline**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Aragny | St-Sauve | France domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le premier mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Pierre Crozet, maître d'hôtel

domicile des parents :

et de Françoise Elise Rouvy, la femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Aragny les cinq et six Septembre mil neuf cent trois

Par jugement rendu le 7 octobre 1909 déclaré définitif le 20 décembre 1909, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé comme le mari en vertu de l'article 116 a et b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 Janvier 1910.

Officier de l'état civil :

[Signature]

Pièces déposées:

Consentement de la mère de l'époux, la mère a été délégué à Lausanne

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Aragny

Communiqué: à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Louis Hessenmüller
Pauline Hessenmüller

Signatures des témoins :

P. Crozet
Blanchet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 297

Lavillat et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavillat, Sylvain-Théodore**, *bourgeois*

de *Bonne* | *Haut Savoie* | domicilié à *Comminges*

célibataire

né à *Basse-Bonne* le vingt huit février — mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *maré Benoît Lavillat* à *Chavannes de Bogis* | *Vaud* |

et de *défunte Marie née Deuz*

2° **Rochat, Lucie-Amélie**, *sans profession*

de *Leu* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *La Rippe* le dix-huit décembre — mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Jean Constant Rochat*

et de *Isaïe dite Isaline née Rigard*, à *Céssice*

Les publications ont eu lieu à *Comminges, Le Leu, Lansanne et Bonne* les vingt-dix, vingt-sept, vingt-neuf, trois et treize Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Coppet

Signatures des époux :

Sylvain Lavillat

Amélie Rochat

Signatures des témoins :

Jean

Ch. Pélletier } à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à *l'Etat Civil*

de Coppet, Le Leu & Chancellerie de

N° 298

Steiner et Käser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ Septembre mil neuf cent ~~trois~~ trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steiner, Aloïs,**

Margense d'imprimerie

de Altbüren | Lucerne |domicilié à Lucerne,

Célibataire

né à Hoherrrain | Lucerne | le cinq juin — mil huit cent quatre-vingtfils de Jean Steiner, agriculteuret de Rosa née Felix, sa femme, les deux à Zug2^o **Käser, Elise,**

Pignasse,

de Oberflachs | Argovie |domiciliée à Lucerne

Célibataire

née à Oberflachs le vingt-trois Novembre — mil huit cent septante-sixfille de Jean Käser, décédé,et de Elise née Renschler, sa femme à Lucerne.Les publications ont eu lieu à Lucerne, Oberflachs et Altbüren, les cinq et dix Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deAltbüren, Oberflachs et Lucerne

Communiqué: à l'Etat civil

de Altbüren et Oberflachs.

Signatures des époux :

Steiner AloïsElise Steiner

Signatures des témoins :

Paul SchaubertConrad Hofmannles deux à Lucerne

L'officier de l'état civil :



N° 299

Schubiger et Gutknecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schubiger, Joseph-Robert,** — Médecin dentiste —

de Uznach (Sargall) — domicilié à Genève —

Célibataire

né à Uznach le quinze Juin — mil huit cent septante-trois —

fils de Emile Schubiger, rentier —

et de Claudine Guldin, sa femme, domiciliés à Uznach.

2° **Gutknecht, Mathilde-Marie,** —

de Oberried (Fribourg) — domiciliée à Lansanne —

Célibataire

née à Lansanne le vingt-huit février — mil huit cent septante-quatre —

fille de Alfred Jules Louis Gutknecht —

et de Marie Louise Judith, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Uznach, Genève et Oberried, les quinze, dix-huit et dix-neuf août mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Genève.

Signatures des époux :

Schubiger, Joseph, Robert.
Mathilde Schubiger.

Signatures des témoins :

J. Gutknecht vech.
Léonie Gutknecht. } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Uznach, Mont et Genève (Buc: e^h)

N° 300

Koller et Wüthrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Koller, Johann-Gottfried**, modéleurde Gossau et Oberbüren | St Gall | domicilié à LausanneCélibatairené à Oberbüren | St Gall | le deux Mai — mil huit cent septante-septfils de feu Johann Bernhard Kolleret de Bertha née Lemmenmayer, sa femme à Gossau,2° **Wüthrich, Thérèse**, lingèrede Vevey | Berne | domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Berne le premier Avril — mil huit cent quatre-vingtfille de Christian Friedrich Wüthrich, menuisieret de Elisabeth née Brähler, sa femme, domiciliée à Berne.Les publications ont eu lieu à Gossau, Vevey et Lausanne le vingt-cinq deux mil neuf cent-trois, ainsi qu'à Oberbüren

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Gossau, Oberbüren, Vevey et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gossau, Oberbüren et Vevey.

Signatures des époux :

Gottfried Koller
Thérèse Koller

Signatures des témoins :

Jouph Wetten
François Müller

L'officier de l'état civil :



N° 301

Gün et Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt. six~~ *septembre* mil neuf cent. ~~trois~~ *trois* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gün, Aloïs,* *agriculteur*

de *Gressy et de Belmont* domicilié à *Oyens*

célibataire

né à *Pichy* le *onze* *mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Marie Gün*

et de _____

2° *Amy, Jeanne-Simée-Augusta,*

de *Oyens* domiciliée à *Oyens*

célibataire

née à *Oyens* le *neuf* *avril* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Jules Simé Amy*, *marchand à Oyens*

et de *Jeanne Elise nie Felten, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Oyens, Belmont Oyens et Gressy, les trente* *sept* *septembre* mil neuf cent. *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Belmont

Communiqué : à l'état civil de
Belmont, Gressy et St Omer.

Signatures des époux :

Aloïs Gün.

Augusta Gün

Signatures des témoins :

Ed. Dubourg

Ch. Fallois

L. L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Dutoit & Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dutoit, Charles-Armand**, Employé au matériel au fort Savatan

de Chavannes et de Mondon domicilié à Savatan et Savay

Célibataire

né à Chavannes le quinze décembre mil huit cent septante-six

fils de Henri Augustin Louis Dutoit, agriculteur à Chavannes

et de Julie née Gilliard, sa femme.

2^o **Dubrit, Louise-Marie**, sans profession

de Mondon et de Sottens domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le neuf octobre mil huit cent septante-sept

fille de Louis Frédéric Dubrit, commerçant à Landanne

et de Marie Louise née Couderc, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mondon, Chavannes, Sottens et Savay, les premiers et trois Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de

Bea

Signatures des époux :

Dutoit Charles

Dutoit Louise

Signatures des témoins :

L. Dubrit

Charles Dutoit

L'officier de l'état civil:

Communiqué: à l'Etat civil de

Mondon, St-Cierge et Bea

N° 303

Martin et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Henri-Georges-Paul,** Professeur

de Nevez domicilié à Payerne

célibataire

né à Landanne le dix-sept mai — mil huit cent septante-huit

fils de feu Henri Martin

et de Cécile Marie Henriette Marguerite Chasans, la veuve, à Landanne

2° **Mercier, Angèle-Louise,** Téléphoniste

de Coppet domiciliée à Landanne

célibataire

née à Anoverin (Neuchâtel) le huit Juin — mil huit cent huitante

fille de François Jacob Mercier, Chef de Gare

et de Adèle Julie Louisa née Marion, les deux à Morges

Les publications ont eu lieu à Coppet, Landanne, Payerne et Nevez les
les vingt-un et vingt-deux vent mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Payerne

Signatures des époux :

H. Martin
Angèle Mercier

Signatures des témoins :

A. J. Mercier
J. Guarnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Nevez, Payerne et Coppet

N° 304

Ricklin et Lacout

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Ricklin, Maurice**, Etudiant

de Cannes Alpes Maritimes France, domicilié à Cannes,

célibataire

né à Cannes le dix décembre mil huit cent septante-six

fils de feu Armand Ricklin

et de Marie Joséphine Reimburger, la veuve à Dannemarie (H^{te} Alsace)2^o **Lacout, Jeanne**, Sans professionde Marmünster (H^{te} Alsace) domiciliée à Marmünster

célibataire

née à Marmünster le quatre Juillet mil huit cent septante-sept

fille de feu Alfred Lacout

et de Eugénie Thérèse née Koché, la veuve à Marmünster

Les publications ont eu lieu à Cannes et Cannes les onze et douze Juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - actede décès du père du fiancé et consentementde la mère - Permission de mariage - certifi-cats de publication de Cannes et Cannes.Déclaration constatant que les publications nepeuvent être faites à Marmünster - Permis duDépartement de Justice à Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Ricklin
J. Ricklin

Signatures des témoins :

[Signature] à Paris
[Signature] à Montcaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 305

Péclard et Tétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent ~~trois~~ trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Péclard, Roger-Gustave**, fonctionnaire postal

de Pailly domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-huit Juin _____ mil huit cent septante-sept

fils de Elié Péclard, Caissier postal à Lausanne,

et de Anna née Spring, sa femme, décédée

2° **Tétaz, Marie-Adrienne**,

de Chamblon domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Henri Louis Tétaz

et de feu Joséphine née Chorrand, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chamblon et Pailly les vingt-deux vingt-trois soit mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Pailly, Chamblon et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vuazens et Montagny

Signatures des époux :

R. Péclard
Adrienne Péclard

Signatures des témoins :

C. Leyraz
B. B... } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 306

Grandjean et Malfoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandjean, Edmond-René**, Employé de bureau

de Buttes et de la Côte aux Fées (neuchâtel) domicilié à Lussanne,

divorcé de Françoise Marie Victoire Gaudin dès le dix-neuf avril mil neuf cent

-un

né à La Chaix de Fonds le vingt-six avril mil huit cent soixante-un

fils de Jules Auguste Grandjean, décédé

et de Marie née Cordier, sa femme, décédée.

2° **Malfoy, Jeanne Marie Léonie**, tudeuse,d'origine française domiciliée à Paris XI^e arr^e

célibataire

née à Lyon le vingt-six octobre mil huit cent soixante-sept

fille de Léon Malfoy, décorateur

et de Marie Loé née moulin, sa femme, les deux à Lyon

Les publications ont eu lieu à Buttes, Côte aux Fées, Lussanne et Paris les
première et six Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Consentement du père & mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buttes,

Côte aux Fées, Paris et Lussanne

Communiqué: à Buttes, Côte aux

Fées & Châteaillon etc

Signatures des époux :

E Grandjean

Leonie Grandjean

Signatures des témoins :

M. M. M.

L. P. P. } Lussanne

L'officier de l'état civil :

L. P. P.

N° 307

Desgalier et Léger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-94

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desgalier, Antoine-Edouard-Auguste,*

de *Lanzanne* domicilié à *Pilly*

Célibataire

né à *Lanzanne* le *sept* *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Edouard François Louis Desgalier, menuisier*

et de *Elisabeth Marie née Martin, la femme, domiciliés à Pilly*

2° *Léger née Frey Lina-Emilie-Josephine,* plieuse

de *Coppet* domiciliée à *Lanzanne,*

divorcée de Armand Léger dès le dix Janvier mil neuf cent un

née à *Lucerne* le *quatre* *Mars* mil huit cent *Septante-un*

fille de *Joseph Frey, décédé,*

et de *Emilie Friederike née Dornz, la veuve, à Bâle.*

Les publications ont eu lieu à *Lanzanne, Pilly et Coppet, les premiers, trois et quatre* *Septembre* *mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

Romanche.

Signatures des époux :

A Desgalier

Lina Desgalier

Signatures des témoins :

Edouard Desgalier

Marie Desgalier } *à Pilly*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de

Romanche et Coppet.

N° 308

Junod et Crozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Junod, Marc-Charles-Émile**, Employé de bureau

de Genève domicilié à Vandanne,

Célibataire

né à Vandanne le vingt-trois Juin mil huit cent septante-sept

fils de Marc Jean Junod, Compositeur typographe,

et de Marie Louise Peribod, sa femme, les deux à Vandanne

2° **Crozet, Marie-Louise dite Antoinette**

de Bex et d'Ollon domiciliée à Vandanne

Célibataire

née à Territet, le quinze Juin mil huit cent septante-six

fille de Jean Daniel Crozet, décédé,

et de Marie Michaud, sa veuve, à Mège.

Les publications ont eu lieu à Vandanne, Bex, Ollon, Vuimex et Genève, les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Bex, Ollon, Vuimex et Vandanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bex, Ollon et Genève

Signatures des époux :


Marc Junod

Antoinette Junod

Signatures des témoins :

Brouppacher Ferdinand
les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :



N° 309

Chollet et Von Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ Septembre ~~mil neuf cent-trois~~ mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chollet, Emile, foncteur

de Maracou domicilié à Saunders

Célibataire

né à Fozel (Savaux) le vingt-sept avril mil huit cent septante-neuf

fil de Charles Louis Chollet, agriculteur

et de Julie Marie née Gavine, sa femme, domiciliée à Fozel (Savaux)

2° Von Siebenthal, Caroline-Jeanne, Cuisinière

de Gessenay (Borne) domiciliée à Saunders

Célibataire

née à Chignin le sept Janvier mil huit cent septante-huit

filie de François Louis Adolphe Von Siebenthal, agriculteur

et de Julie Henriette née Rayoux, sa femme, domiciliée à Sambour

Les publications ont eu lieu à Saunders, Gessenay et Maracou, les cinq sept et
huit Septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Maracou,

Gessenay et Saunders

Communiqué : à l'Etat Civil de

Palézieux et Gessenay

Signatures des époux :

Chollet Emile

Caroline Chollet

Signatures des témoins :

Constant Gavine résidant à

Chollet Charles Fozel (Savaux)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

Dällenbach et Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dällenbach, Rodolphe**, Cafetier,

de Otterbach | Berne | domicilié à Renens

divorcé de Anna Suzanne dite Marie née Schär, née le onze mai mil neuf cent-trois

né à Bolligen | Berne | le trois novembre — mil huit cent Soixante-six

fil de Jean Jacob Dällenbach, Charpentier à Andorné

et de Anna née Geiser, sa femme,

2° **Schär, Elise**, Modiste

de Eriswyl | Berne | domiciliée à Renens

Célibataire

née à Andorné le vingt-cinq Septembre — mil huit cent Septante-deux

fille de André Schär, décédé,

et de Catherine née Jorzi, sa Veuve, ménagère à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens, Eriswyl et Otterbach, les premier, deux et trois Septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intimation de l'Etat Civil
de Romanel

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Eriswyl et Kuzenberg

Signatures des époux :

R. Dällenbach
Elise Dällenbach

Signatures des témoins :

Spandin
F. Lambert } à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 311

Polla & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 16 août 1922 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame L. Polla née Girardet, veuve, mariée ci-contre dans le cas du union de Laudo et de la commune de Prilly.

Lausanne, le 16 août 1922.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

de qui a l'état civil à Prilly.
Pr. du 31.8.22.

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Polla, Humbert-Silvestre-Louis,** général

de Maddarano | Ronzio | Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le six Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Silvestre Auguste Polla, Entrepreneur,

et de Marie née Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Girardet, Georgette-Célestine,**

de Prilly domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Paris le neuf février mil huit cent septante-neuf

fille de François Girardet, cafetier à Lausanne

et de feue mademoiselle née Schamberger, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly et Maddarano, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-neuf mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Maddarano

Prilly et Lausanne

Permis du Département de Justice et

Police

Signatures des époux :

H. Polla

Georgette Polla

Signatures des témoins :

Coli Bischof

J. Chiana

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué: à l'état Civil de

Romanet & à la Chancellerie Ch.

N^o 312**Gessenay & Müller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~Octobre~~ ~~mil neuf cent trois~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gessenay, Albert-Oscar-Henri-Pierre-Charles,**de Coccelles-le-Jorat domicilié à Lundorne, Electricienveuf de Eugénie Marie-Frédérique Forcard ais le seize août mil huit cent quatre-vingt-dix-septné à Aubry le quatorze juin mil huit cent septante-troisfils de Henri Christian Gessenay, jardinieret de Georgette née Emmy, du femme, à Lundorne, Bois gentil2^o **Müller, Sophie-Émilie,** ménagèrede Sigriswil (Berne) domiciliée à LundorneCélibatairenée à Palézieux le vingt juin mil huit cent septante-troisfille de feu Jean Jacques Mülleret de feu Rose Louise née Dufey, du femmeLes publications ont eu lieu à Sigriswil, Coccelles-le-Jorat et Lundorne, les vingt-huit et vingt-neuf août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxactes de décès de la 1^{re} femme de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCoccelles-le-Jorat, Sigriswil et Lundorne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Coccelles-le-Jorat et de Sigriswil

Signatures des époux :

Henri Ch^s Gessenay
Sophie Gessenay

Signatures des témoins :

Antoine Gisiens
Louis Debety Jonkman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

Pivet et Sieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pivet, Ernest-Auguste,** — Employé de Commerce

de Sorans (Fribourg) — domicilié à Landanne.

célibataire

né à Pont en Oguz le dix Juillet — mil huit cent septante six

fils de Antoine Pivet, agriculteur à Vindernens, en Oguz

et de Jeanne Marie Melanie née Rey, sa femme.

2° **Sieder, Anna-Maria,** — sans profession

de Albershausen-Göppingen (Wurttemberg) — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Albershausen le deux Octobre — mil huit cent septante quatre

fille de feu Albert Sieder

et de feu Anna Maria née Kälberer, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sorans et Albershausen les huit et neuf Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sorans, Albershausen et Landanne

Communiqué : à l'état civil de Sorans et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ernest Pivet
Marie Sieder.

Signatures des témoins :

H. Keller } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Arnold et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent. trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arnold, Adolphe César**, *Secrétaire*de Paris (1^{er} arr^t) domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Lausanne* le dix août — mil huit cent *Septante. six*fils de *Emile César Arnold*, *Négociant*,et de *Louise Alexandrine* *nie Bonsson*, *sa femme*, à *Lausanne*2° **Lavanchy, Jeanne-Louise**, *Demoiselle de magasin*de *Lutry et de Montpreveyres* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *Lausanne* le vingt-huit novembre — mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *feu Jean Gabriel Frédéric Lavanchy*et de *Suzanne Jeannette* *nie Hugonnet*, *sa veuve*, à *Lausanne*.Les publications ont eu lieu à *Lutry, Montpreveyres, Lausanne et Paris*, les
dix, sept, dix huit et vingt-trois août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Consentement des père et mère de l'Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Paris**Lutry, Montpreveyres & Lausanne**Déclaration de validité**Permis du Département de Justice & Police**Communiqué: à Lutry, Corcelles**et à la Chancellerie C^{te}.*

Signatures des époux :

Arnold
J. Lavanchy

Signatures des témoins :

Eug. Deriaz
St. Wisend au g^{er}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Siegel & Bébon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegel, Marius-Eugène-Henri**, Comptable

de Vulliezans — domicilié à Cussanne,

célibataire

né à Cussanne le vingt-quatre avril — mil huit cent septante-trois

fil de Gottlieb Frédéric Siegel, décédé,

et de Emma Fodis, actuellement femme Deviaz, à Cussanne.

2° **Bébon, Aline-Henriette**, modiste,

de Epalinges et de Belmont — domiciliée à Cussanne,

célibataire

née à Cussanne le dix-sept Janvier — mil huit cent septante-quatre

filles de Henri Auguste Bébon, négociant

et de Emma Rosine Marie née Corbar, sa femme, les deux à Cussanne

Les publications ont eu lieu à Vulliezans, Epalinges, Belmont et Cussanne, les vingt-quatre et vingt-cinq août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Vulliezans, Epalinges, Belmont et Cussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vulliezans, Epalinges et Pully

Signatures des époux :

M. Siegel
Aline Siegel

Signatures des témoins :

Eug. Deviaz
Bébon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

Chappuis et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, René-Louis,** mécanicien

de Puidoux domicilié à Collonge-Montcaux

célibataire

né à Ransanne le vingt-trois Février mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Henri Louis Chappuis, fabricant,

et de Adèle Elise Charlotte née Agamey, à Ransanne.

2° **Aubert, Jeanne,** sans profession,

des Planches domiciliée à Collonge-Montcaux

célibataire

née à Collonges le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Victor Henri Aubert, agriculteur

et de Louise Jenny née Perrod, domiciliée à Collonges

Les publications ont eu lieu à Puidoux et aux Planches, les vingt-sept et
vingt-huit août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Montcaux.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chaux et Montcaux

Signatures des époux :

R. Chappuis
J. Chappuis

Signatures des témoins :

R. Chappuis
Ch. Jallet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 317

Discrens & Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent - trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Discrens, Jules-Louis,** Caissier de Banque

de Lutry domicilié à Lussigny

Célibataire

né à Eschamps / Lutry le dix-huit mai mil huit cent septante-deux

fils de François Louis Discrens, décedé,

et de Félicité Théodora née Boniakoff, décedée

2° **Schneiter, Caroline,** femme de Chambre

de Entlebuch / Lucerne domiciliée à Lussigny

Célibataire

née à Menzberg / Lucerne le vingt-cinq mil huit cent septante-quatre

fille de Antoine Schneiter, décedé

et de Anna née Gester, décedée.

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Lutry et Entlebuch, les vingt-neuf sept et trois septembre mil neuf cent - trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lutry, Entlebuch Lussigny

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry et Entlebuch.

Signatures des époux :

Discrens Jules

Caroline Discrens

Signatures des témoins :

Memo à Lussigny

J. Favre à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 318**Favrat et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5378
1-378
Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favrat, Eugène-Louis**, agriculteur

de Lansanne domicilié au Chalet à Gobet

Célibataire

né au Chalet à Trillet / Lansanne le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Jean-Louis Favrat, agriculteur

et de Jenny née Pache, la femme, domiciliée au Chalet à Gobet.

2^o **Pache, Eugénie-Caroline**, sans profession

de Epalinges domiciliée à Epalinges

Célibataire

née à Epalinges le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Daniel Pache, décédé,

et de Annie née Besson, la veuve, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Epalinges les vingt-neuf et trente-un août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lansanne et Epalinges.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges.

Epalinges.

Signatures des époux :

Eugène Favrat.

Caroline Favrat

Signatures des témoins :

Memod à Lansanne

J. Favrat à Cusery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

Albertella et Delerce

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Albertella, Benvenuto Francesco Maurizio**

de Cannobio (Novate) Italie domicilié à Laudanne, menisier

Célibataire

né à Cannobio le quinze Janvier mil huit cent Septante sept

fils de Carlo Albertella, agriculteur

et de Mariette née Albertella, sa femme, les deux à Cannobio

2° **Delerce, Françoise Virginie**, Repassende

de Evian-les-Bains domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Evian-les-Bains le premier avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Delerce, décédé,

et de Marie Georges, sa veuve, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Evian et Cannobio, les dix-huit, vingt-trois et trente août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Épouse et

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cannobio

Evian et Laudanne

Rapport du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Benvenuto Albertella

Virginie Albertella

Signatures des témoins :

F. Sandron

Megarny

Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 320

Addor et Nicoletta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Addor, Octave Frédéric**, Tailleur de pièces

de Vittelbeauf domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le treize août mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jules Auguste Addor, facteur postal,

et de Julie Pochet, sa femme, les deux à Landanne

2^o **Nicoletta, Marie Elise Victorine**, Cuisinière

de Brissogne | Turin | Italie, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Brissogne le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Baptiste Nicoletta, agriculteur

et de Marie Madeleine Dore, sa femme, les deux à Turin |

Les publications ont eu lieu à Landanne Vittelbeauf et Brissogne les quinze, dix-huit et vingt août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vittelbeauf

Brissogne et Landanne

Signatures des époux :

Octave Addor

Victorine Addor

Signatures des témoins :

Auguste Addor

J. Panchani les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Landanne et à la Chancellerie de

N° 321

13-257

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

Tripod & Blanc

Nom et profession de l'époux :

1^o **Tripod, Albert Alfred,** Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de St Leger domicilié à Lussanme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lussanme le vingt un octobre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de feu Albert Tripod

domicile des parents :

et de Marie Collet, la veuve, à Lussanme.

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Blanc, Rose Fanny** Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussanme domiciliée à Lussanme

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussanme le sept Septembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de feu Auguste Blanc

domicile des parents :

et de feu Janny Delisle, la femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanme et St Leger les huit et onze Septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lussanme et St Leger

Signatures des époux :

Albert Tripod
Rose Tripod

Signatures des témoins :

Albert Hug à Lussanme
Mait à Fubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Arbonne

N^o 322**Curchod et Gulinck**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Curchod, Robert,** — boulanger —

de Poliez-le-Grand Communes de Montaubien-Chardonnay domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Poliez-le-Grand le vingt deux août — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Charles Curchod, boulanger —

et de Marie née Meylan, la femme à Lausanne —

2^o **Gulinck, Léontine-Françoise-Adèle,** — couturière —

de Gana Belgique — domiciliée à Orbe —

célibataire —

née à Longjumeau France le treize novembre — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Léon Gulinck, couturier —

et de Jeanette Adèle née Dubois, la femme, à Orbe —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Poliez-le-Grand, Communes de Montaubien-Chardonnay à Gana les cinq, sept, huit, neuf, onze et treize Septembre mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Consentement des parents de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Poliez-le-Grand,

Communes de Montaubien-Chardonnay,

Lausanne, Gana et Orbe —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bettens, St Cierges, Orbe et Châtenet

de —

Signatures des époux :

Robert Curchod


Léontine Curchod

Signatures des témoins :

M^l Marguerite

Meylan

L'officier de l'état civil :



N° 323

Schmidli et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

59/ Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidli, Charles, Boulangier

de Fricke (Croyvie) — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le donze avril — mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Schmidli, décédé,

et de Jenny Louise née Lavanchy, la veuve, à Lausanne.

2° Corbaz, Julia, Modiste

de Lausanne et du Mont — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Montlésson / Lausanne le onze novembre — mil huit cent septante-trois

fille de Jules Corbaz, décédé,

et de Elise Sophie née Blanc, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fricke, Le Mont et Lausanne les vingt-huit et
vingt-neuf août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fricke, Lausanne et Le Mont.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fricke et de Romanel.

Signatures des époux :

Schmidli Charles
Julia Schmidli

Signatures des témoins :

Alexandre
Victor Ingelbacher - Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 324

Capt et Blanchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capt, Friedrich Samuel,** — instituteur —

de Chunt — domicilié à Le Vaud —

Célibataire —

né à Denges le six neuf Septembre — mil huit cent septante sept —

fils de Louis Henriette Elise Capt à Renens —

et de —

2° **Blanchod, Hélène-Marguerite,** —

de Avenches — domiciliée à Lussane —

Célibataire —

née à Moudon le vingt sept septembre — mil huit cent quatre vingt —

fille de Paul Fritz Henri Blanchod, relieur —

et de Marie née Guillod, sa femme, les deux à Lussane —

Les publications ont eu lieu à Le Sentier, Le Biessens, Le Vaud, Avenches et Lussane les vingt huit et vingt neuf d'oct mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— Autorisation de l'Etat civil de —
— Begnins —

—
—
—
—
—

Communiqué: à l'Etat civil de —
— Begnins, Le Sentier et Avenches. —

Signatures des époux :

Fred. Capt
Hélène Capt

Signatures des témoins :

P. Blanchod
Louis Per

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

Nicod et Brazzola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicod, Placide,** *médecin*

de Malapalud domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bettens le vingt-neuf janvier mil huit cent septante-dix

fils de Gustave Emmanuel Eugène Nicod, *avoué*

et de Marie née Chiffelle, *la femme, décédée*

2° **Brazzola, Marie-Madeleine,**

de Castello San Pietro (Verona) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-huit mars mil huit cent septante-huit

fille de Donato Brazzola, *architecte*,

et de Louise Emilie Chevalier-Maison-Blanche, *la femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Malapalud, Lausanne et Castello, les onze, treize et dix-neuf Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Malapalud, Castello & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Castello & Bettens.

Signatures des époux :

D. Placide Nicod
Marie Madeleine Nicod

Signatures des témoins :

Gustave Gruenard *à Malapalud*
J. Brazzola *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Bezençon & Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf sept mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bezençon, Maurice-Jean-François**, Négociant,

de Orbe et Ballaignes domicilié à Morges

Célibataire

né à Morges le quatre octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Pierre-François Bezençon, décédé,

et de Jenny-Henriette Delucetaz, houlangerie à Morges

2° **Perret, Fanny-Emma**, Institutrice,

de Essertines sur Vuarnens domiciliée à Montreux (Chatelard)

Célibataire

née à Lausanne le sept novembre mil huit cent septante-cinq

filles de Jean-Samuel Perret, décédé,

et de Marie Jenny née Girardet, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Morges, Ballaignes, Essertines, Orbe et Chatelard,
les dix et sept septembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Morges

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe
Ballaignes, Morges, Vuarnens et Montreux

Signatures des époux :

M. Bezençon
Fanny Bezençon

Signatures des témoins :

J. Fuchs
A. Gervin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

de Buypocher & Gazielly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ont déposé un certificat constatant qu'ils ont passé contrat de mariage le 3 sept. 1903 devant le Notaire Clère à Evreux.

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Buypocher, Henry-Arnest, Professeur d'escrime

de Paris (1^{er} arr^t) domicilié à Landanne

divorcé de Marie Jeanne Bazonet, dès le vingt un août mil neuf cent deux

né à Paris (1^{er} arr^t) le quatorze décembre mil huit cent cinquante six

fils de feu Napoléon François de Buypocher

et de feu Henriette née Lefebvre

2° Gazielly, Marie-Thérèse-Faustine,

de Allains | Benches du Rhône | France domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Allains le quinze février mil huit cent septante cinq

fille de Pierre Gazielly, fermier,

et de Lucie Marie née Castelar, la femme, à Aix.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Paris et Allains les huit et treize Septembre

mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux. - acte de mariage des Epoux avec mention du divorce. - actes de décès des père et mère de l'Epoux. - Consentement des père et mère de l'Epouse. - Certificats de publication de Paris, Allains et Landanne. Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. de Buypocher
Marie-Thérèse Gazielly

Signatures des témoins :

Antoine E. Baugnot
Louis Pelet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Henggeler et Stinweiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Henggeler, Salomon Frédéric**, Marchand tailleur

de Ober-Orgen (Zug) domicilié à Landamm

veuf en premières nocces de Nanette Graf ais le vingt-dix Mai mil neuf cent trois

né à Ober-Orgen le onze Janvier mil huit cent quarante un

fils de feu Joseph Henggeler

et de feu Anna Catharina Barbara Müller

2^o **Stinweiss, Barbara**,

de Knyh (Wuerttemberg) domiciliée à Landamm

Célibataire

née à Tindau (Bavière) le seize Juillet mil huit cent soixante

fille de Alois Stinweiss, décédé

et de Catharine Eppner, décédée

Les publications ont eu lieu à Ober-Orgen, Knyh et Landamm les vingt-un et vingt-deux Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ober-Orgen

Knyh et Landamm

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ober-Orgen et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

S. Henggeler
Barbara Stinweiss

Signatures des témoins :

Louis Hussy à Ober
Passera Pierre
à Landamm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Henry et Henry née Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry, Auguste,

agriculteur

de Vallages sous Mesins

domicilié à Vallages-sous-Mesins

Célibataire

né à Vallages sous Mesins le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-trois

fils de feu Jean Louis Henry

et de femme Louise née Miéville, à Vallages-sous-Mesins

2° Henry née Henrioud, Elise,

ménagère

de Vallages sous Mesins

domiciliée à Vallages sous Mesins

veuve de Jean Eugène Henry, dès le vingt-un Janvier mil neuf cent un

née à Belmont 1/4 Uzevaux le neuf Juillet mil huit cent soixante-six

fille de feu Jean Frédéric Henrioud

et de Jeanette née Guin, à Vallages-sous-Mesins

Les publications ont eu lieu à Vallages-sous-Mesins le vingt-six Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil

d'Uzevaux

Signatures des époux :

Auguste Henry
Elise Henry

Signatures des témoins :

Janvier
Langy Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Uzevaux

N° 330

Hess et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hess, Alfred,*

Mécanicien

de Engelberg (Oswald) Unterwalden

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le treize avril

mil huit cent septante-six

fils de Melchior Hess, cafetier

et de Rosine Elisa née Hess, sa femme, à Lausanne

2° *Jordan, Jeanne,*

sans profession

de Carrouge près Mézières

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt juillet

mil huit cent septante-huit

fille de feu Henri Jordan

et de Anne née Lambelet, sa veuve, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carrouge et Engelberg, les quatorze, quinze et dix huit Septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Engelberg

Carrouge et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

(Carrouge) Mézières et Engelberg

Signatures des époux :

Alfred Hess
Jeanne Hess.

Signatures des témoins :

H. Schmid
J. Schmid } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

15-159

Guggi et Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guggi, Emile**, Typographe

de Grenchen (Solure) domicilié à Landanne

Célibataire

né à Sayone le vingt-cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Mrs Adolphe Guggi, vétérinaire à Sayone,

et de Emma née Vonnez, sa femme, décédée.

2° **Michaud, Marie-Louise**, Coiffeuse

de La Sarrax et de Bex domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt-sept février — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pierre François Michaud, Coiffeur

et de Lina née Hirscher, sa femme, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Grenchen, Bex et La Sarrax les vingt-six et vingt-neuf Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grenchen, La Sarrax, Bex et Landanne

Signatures des époux :

Emile Guggi

Marie Michaud

Signatures des témoins :

Michaud

Marc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grenchen, La Sarrax et Bex

N° 332

Corgiat-Bondon et Zaugg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° **Corgiat-Bondon, Henri-Auguste**, *linguiste*

de Corio (Tessin) Italie — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Bex* le dix-sept mars — mil huit cent septante-neuf

fils de *Henri Joseph Corgiat-Bondon*, *gypsière*

et de *Lucie Angéline* née *Dupretuis*, *la femme*, domiciliée à *Lausanne*

2° **Zaugg, Marie**, *couturière*

de *Unterlangenegg* (Berne) — domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Unterlangenegg* le dix décembre — mil huit cent septante-neuf

fille de *feu Christian Zaugg*

et de *Maria Spiliger*, domiciliée à *Steffisburg* (Berne)

Les publications ont eu lieu à *Schwarzenegg, Lausanne et Corio* les treize, onze
juillet, premier et neuf août mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé, séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère des époux

Permis de mariage

Certificats de publication de Corio

Unterlangenegg et Lausanne

Permis du Département de Justice et

Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenegg et à la Chancellerie de

Signatures des époux:

Auguste Corgiat
Marie Corgiat

Signatures des témoins:

Michoud
Merrier } *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

25 juillet 1924 Le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de *dame Marie Corgiat-Bondon*, *nommée ci-contre* dans le droit de cité du canton de *Berne* et de la commune de *Unterlangenegg*.

Lausanne, le 25 août 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Richard

à Schwarzenegg

Par décision du conseil exécutif du canton de Berne, du 25 juillet 1924, *dame Corgiat-Bondon* a été autorisée à changer de nom et à porter à l'avenir le nom de *Corgiat*

Lausanne, le 25 août 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Richard

à Schwarzenegg

R. du 11. D. 44.

N° 333

Verzel et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Verzel, Paul-Louis,** — Comptable

de Rovray — domicilié à Landanne

divorcé en premières nocces d'Alina Louise née Gret dès le dix-neuf Mars mil neuf cent-deux

né à Genève le seize Septembre — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Charles Benjamin Verzel

et de feu Elise Caroline Pauline Moirin, sa femme

2° **Longchamp, Estelle-Louise,** sans profession

de Lieu — domiciliée à Landanne

célibataire

née au Lieu le sept décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de feu Alfred Louis Longchamp

et de Louise Elise née Eugénie, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Rovray et à Landanne les seize, dix-sept et dix-huit Juillet mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rovray, Lieu et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil du

Lieu et d'Yvonand

Signatures des époux :

Paul Verzel

Estelle Verzel

Signatures des témoins :

A. Hoffmich

J. P. Schürch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Jaccottet et Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccottet, Charles-Renti-Alphonse**, Jardinier

de Echallens — domicilié à Lausanne,

Célibataire —

né à Lausanne le dix-neuf août — mil huit cent quatre-vingt-

fils de Jean Samuel Jaccottet, accid.et de Marie Ernestine née Neyroud, de Vevey à Lausanne2^o **Cochard, Léontine-Céline**, Commisère

de St Martin | Vevey | Fribourg, — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Fribourg le dix-neuf Janvier — mil huit cent septante-neuf —

fille de Bitaize Cochard, marchand tailleur en Amériqueet de Elisabeth née Schaller, de femme à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens et St Martin, les vingt-dix, vingt-neuf et trente septembre mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deEchallens, St Martin et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St Martin et Echallens

Signatures des époux :

Ch. Jaccottet
Céline Jaccottet

Signatures des témoins :

H. Jaccottet
Ch. Schmid Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Nicolet & Godel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolet, Marcelin**, agriculteur

de Villersimond | Feilbourg | domicilié à Laudanne

veuf de Caroline Zoé née Martel ais le vingt-cinq Janvier mil neuf cent trois

né à Villersimond le trois Mai _____ mil huit cent quarante-cinq

fils de Jean Nicolet, agriculteur à Villersimond

et de Jeanne Marie née Teclat

2^o **Godel, Marie-Magdelaine-Ursule**, Cuisinière

de Dombidier | Feilbourg | domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Dombidier le vingt Octobre _____ mil huit cent soixante-dix

fille de François Xavier Godel, menuisier

et de Marie Célestine née Duc, sa femme, domiciliés à Dombidier

Les publications ont eu lieu à Villersimond, Dombidier, Laudanne les
vingt-huit et vingt-neuf Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villersimond, Dombidier et Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Villersimond et Dombidier

Signatures des époux :

Nicolet Marcelin

Marie Godel

Signatures des témoins :

Alb Moibé

Anna Gauschal
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Jaccard et de Warriliéff
née Laborie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccard, Jules-Samuel**, Fabricant

de Sainte Croix domicilié à Sainte-Croix

veuf en 1^{er} noces de Evodie Louise née Recardon dès le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Sainte Croix le vingt quatre août — mil huit cent trente-huit

fil de défunt Samuel Jaccard

et de défunte Maximine née Faurand

2^o **de Warriliéff née Laborie, Catherine**,

de St Pétersbourg domiciliée à Lussan

veuve en premières noces de Alexandre de Warriliéff, dès le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Peyzac (Lot) le dix-neuf Juin — mil huit cent cinquante-quatre

filles de défunt François Laborie

et de défunte Marie née Fouzalgues

Les publications ont eu lieu à Lussan, St Croix et Les Granges de St Croix, le 20, 21 et 22 septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St Croix

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Croix

Signatures des époux :

Jules Samuel Jaccard
Catherine Jaccard

Signatures des témoins :

L. Jaccard du Grand
à St Croix
Arthur Leduc
à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Dessauges & Bougeoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessauges, Jules-Ernest**, employé à l'hôpital Cant-

de Naz — domicilié à Lussan

Célibataire

né à Sugnens le vingt-trois décembre — mil huit cent soixante-neuf

fils de Jacques Abram Dessauges, décédé,

et de Rose née Bouguenet, sa veuve à Sugnens,

2° **Bougeoz, Lina-Émilie**, — infirmière,

de St Sulpice — domiciliée à Lussan

Célibataire

née à St Sulpice le vingt-sept août — mil huit cent septante-cinq

fille de Émile Gabriel Bougeoz, agent-tour à St Sulpice

et de Jeanne Louise née Emery, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Naz, St Sulpice et Lussan, les deux et trois
octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Naz, St Sulpice et Lussan

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fey et Leullens

Signatures des époux :

Jules Dessauges
Lina Bougeoz

Signatures des témoins :

Élie Dessauges à Lussan
Marie Dupuis à Fey et Leullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 338

Stöckli & Käfliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Stöckli, Auguste,* Tailleur,

de *Altküsnen-Muri* (Argovie) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Königsthal* le seize Septembre mil huit cent *Septante-sept*

fils de *Jean Stöckli, décédé,*

et de *Maria Maria née Oswald, décédée.*

2^o *Käfliger, Francisca,* Cuisinière,

de *Ebersecken* (Lucerne) domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Vitau* (Lucerne) le vingt quatre Juillet — mil huit cent *Septante-quatre*

fille de *Jean Käfliger, employé au Chemin de fer à Kriens*

et de *Sophia Fied, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Altküsnen-Muri, Ebersecken et Lausanne, les*
dix-sept, dix-huit et dix-neuf Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications de
Muri, Ebersecken et Lausanne

Signatures des époux :

Stöckli Auguste
Stöckli Francisca

Signatures des témoins :

Yacob Anni
Gottlob Veigel } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Altküsnen & Ebersecken.

N° 339

Wintach et Servin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux octobre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wintach, Edouard-Alexandre, Ingénieur,**

de Illnau (Zurich) domicilié à Landanne

célibataire

né à Kossowic (Russie) le dix décembre mil huit cent septante quatre,

fils de feu Johannes Wintach

et de Susanna née Altmann, sa veuve, à Landanne

2^o **Servin, Augusta Eugénie,**

de Chimay (Hainaut) Belgique, domiciliée à Chimay

célibataire

née à Chimay le premier août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Joseph François Auguste Servin

et de Marie Eugénie née Poucet, domiciliés à Chimay

Les publications ont eu lieu à Illnau, Chimay et Landanne, le six octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Illnau, Chimay et Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Illnau et à la Chancellerie C^{te}.

Signatures des époux :

E. Wintach

Augusta Wintach

Signatures des témoins :

pour Wintach
A. Poucet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Chappuis & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Louis, Charron

de Carronze domicilié à Carronze

célibataire

né à Mézières le vingt neuf décembre mil huit cent soixante cinq

fils de Henri Chappuis

et de Sophie née Chenevard, à Carronze

2° Cavin, Louise,

de Vulliens domiciliée à Carronze

Célibataire

née à Vulliens le trente octobre mil huit cent septante sept

filles de défunt Louis Cavin

et de Adèle née Cavin, domiciliée à Fostens

Les publications ont eu lieu à Carronze et Vulliens le vingt deux septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux :

Louis Chappuis

Louise Chappuis

Signatures des témoins :

Alphonse

Victor Auguste le deux à Carronze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Mézières

N° 341

Parisod & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux octobre mil neuf cent-trois~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Parisod, Louis-François,* *Boulangier*

de *Villette et de Savigny* — domicilié à *Laudanne*

célibataire

né à *Villette* le *vingt-neuf Janvier* — mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Louis Rodolphe Parisod, agriculteur à Villette,*

et de *Violette Hortense Sirette née Testez, sa femme,*

2° *Lavanchy, Elvine-Anna,* *Cuisinière*

de *Savigny et de Forêt (Savaux)* — domiciliée à *Laudanne*

célibataire

née à *Savigny* le *vingt-dix août* — mil huit cent *huitante*

filles de *Charles Lavanchy, manoeuvre à Laudanne*

et de *Julie née Lavanchy, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Savigny, Villette et Forêt* les *vingt-deux,*
vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villette, Savigny, Forêt et Laudanne.

Signatures des époux :

Louis Parisod.

Elvine Parisod

Signatures des témoins :

Constant Lavanchy

Constant Lavanchy

Cordia d'...

à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de *Cully,*

Savigny et Forêt.

N° 342

Cevoy & Vullierat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de René Charles
Alfred Vullierat né à Lussanne
le 2 Septembre 1903.
voir acte de légitimation au
dossier.

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cevoy, Julien Alfred, batelier

de Chereaux domicilié à Duchy

divorcé d'Angéline Charlotte Louise née Ambroin, née le quatorze mai mil neuf cent
trois

né à Duchy le vingt décembre mil huit cent septante trois

fils de Jeanne Marie Cevoy, domiciliée à Lussanne

et de

2° Vullierat, Jeanne, couturière

de Tolochonaz et de Denens domiciliée à Duchy

célibataire

née à Lussanne le quinze novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Charles Louis Vullierat, propriétaire

et de Lucie née Charnot, sa femme, domiciliés à Duchy

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Chereaux, Tolochonaz et Denens, les
vingt neuf et trente septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'époux avec mention
du divorce

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chereaux
Tolochonaz, Denens & LussanneCommuniqué : à l'état civil de
Romanel, Morges & Villars / Jura

Signatures des époux :

Cevoy Alfred
Jeanne Cevoy

Signatures des témoins :

Charles Vullierat à Duchy
F. Jamblan à Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 343

Ramel et Meinen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~octobre~~ ~~mil-neuf-cent-trois~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ramel, Jules,**

Gendarme

de Château-d'Ox (Vaud) domicilié à Genève

Célibataire

né à Bière le quatorze août mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Ramel, agriculteur à St-Sulpice

et de Louise Hélène Chevalier, sa femme, décédée.

2° **Meinen, Bertha-Madelaine,**

jeune femme

de Spiez (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept mai mil huit cent septante-sept

fille de Jacob Meinen, menuisier

et de Anna Biedemann, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Spiez, Château-d'Ox et Lausanne,
les cinq, neuf et dix octobre mil-neuf-cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Genève

Signatures des époux :

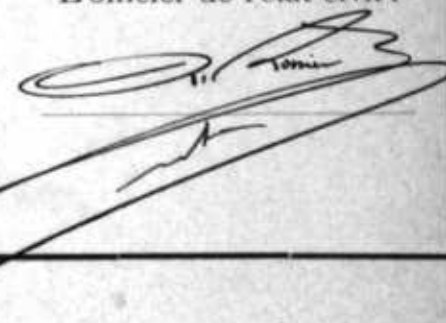
Jules Ramel
Bertha Ramel

Signatures des témoins :

Doygand à Genève
Rosa Meinen à Paris

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Château-d'Ox, Genève et Spiez.



N° 344

Borgeaud et Rother

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre octobre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgeaud, Alfred-Marc,* *Relieur,*

de *Penthaz* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire

né à *Lausanne* le *dix-sept août* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *leur Marc Charles Maurice Borgeaud*

et de *Fanny Marchand, sa veuve à Lausanne,*

2° *Rother, Elise-Caroline,*

de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-dix mai* mil huit cent *Septante-neuf*

fille de *Louis Rother, jardinier*

et de *Marié Louise Susanne Baguz, sa femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Penthaz, Guggisberg et Lausanne, les*
dix et sept octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Penthaz, Guggisberg et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Cobonne et Guggisberg

Signatures des époux :

Alfred Borgeaud

Elise Borgeaud

Signatures des témoins :

A. Borgeaud

G. Barbey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 345

Notz & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Notz, Louis,** Peintre

de Chardonnay domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Chaux-de-Fonds le onze mai mil huit cent quatre vingt trois

fil de Auguste Notz, horloger

et de Caroline Adèle née Janner, sa femme, domiciliée à Chaux-de-Fonds.

2° **Martin, Louise-Marie-Caroline,** Pierrière

de Breigny St Barthélemy domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Breigny St Barthélemy, le dix sept Septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de feu Mathieu Louis Martin

et de Marie Eleonore née Pittet, sa veuve, à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Breigny St Barthélemy et Chardonnay les vingt neuf et trente Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Consentement de la mère de l'épouse

Certificats de publication de Chardonnay

Breigny St Barthélemy et Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars et Hens et Schellenberg.

Signatures des époux :

Louis Notz

Caroline Notz

Signatures des témoins :

Aimé Martin

Blimentine Marionni } Lussanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Dumuid & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumuid, Adrien-Adolphe-Charles**, instituteur

de Monnaz domicilié à Bordin

célibataire

né à Pilly le deux Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de François Charles Dumuid

et de Eliza Amélie Augustine Henry, les deux à Lantanne

2° **Blanc, Esther Anna**, sans profession

de Collonge (Pyénées orientales) France domiciliée à Boissy St Léger (Seine & Oise)

célibataire

née à Collonge le cinq février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Denis Blanc, vérificateur des deniers à Marseille

et de Kertense Armand, la femme

Les publications ont eu lieu à Monnaz, Bordin & Boissy-St Léger, les dix et onze

Octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisations de l'Etat civil de
Bordin

Communiqué : à l'Etat civil de
Monnaz et Bordin

Signatures des époux :

Adrien Dumuid
Esther Dumuid

Signatures des témoins :

E. Fleury
Pierre Dumuid

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Milliquet & Thonney

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Milliquet, Gilbert, Vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully le douze août mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Henri Louis Samuel Milliquet, cafetier à Landanne

domicile des parents :

et de Héloïse Pauline née Milliquet, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Thonney, Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vulliens domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vulliens le dix sept février mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Frédéric Thonney, décédé,

domicile des parents :

et de Françoise née Pasche, sa veuve à Vulliens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Landanne et Vulliens les dix huit, dix neuf et vingt deux septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully

Vulliens et Landanne

Signatures des époux :

Gilbert Milliquet

Anna Milliquet

Signatures des témoins :

Mesnil Cordy, Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Pully et Mézières

N° 348

Joyet & Dübi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept octobre mil neuf cent-trois~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Joyet, François**, Horloger,

de Cheseaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mellens le vingt sept avril — mil huit cent quatre-vingt.

fil de Jean François Joyet

et de feue Minna Mathilde née Meyer, sa femme,

2° **Dübi, Berthe-Clara**, Sans profession,

de Schüpfen (Berne) domiciliée à Bière,

célibataire

née à Villeret (Berne) le quatorze Juin — mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Abraham Charles Dübi, horloger à Villeret,

et de feue Rosine née Bertschi.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Schüpfen, Lausanne et Bière, les deux, trois octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Cheseaux, Schüpfen, Bière & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de
Cheseaux (Romanel), Schüpfen & Bière.

Signatures des époux :

François Joyet
Berthe Joyet

Signatures des témoins :

M. Frid
Corday Constant } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 349

Stanger et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stanger, Jean,** Couturier

de Utach (Wurtemberg) domicilié à Genève

Célibataire

né à Dettingen le vingt septembre mil huit cent septante-trois

fil de Jean Stanger, agriculteur à Utach,

et de Friederica Jost, sa femme, décédée.

2^o **Gavillet, Emilie-Louise,** Commisère

de Bienne et Emond (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bienne le onze octobre mil huit cent septante,

fille de Pierre Maurice Gavillet, décédé,

et de Françoise Angélique Berger, sa veuve à Emond.

Les publications ont eu lieu à Utach, Genève, Bienne, Emond et Lausanne
les huit, neuf et dix octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Genève.

Signatures des époux :

J. Stanger
Emilie Stanger

Signatures des témoins :

M. Nicollier
Corday Constant. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Utach, Genève (B.C.) et Chancellerie
Sédicière.

N° 350

Debétaz & Gerrenay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debétaz, Jean Louis, — Suintre en bâtiment,

de Fey — domicilié à Lussinnes,

Célibataire

né à Lussinnes le vingt-neuf octobre — mil huit cent septante-neuf

fils de Albert Frédéric Debétaz, comptable,

et de Fanny Félicie Monnet, la femme, les deux à Lussinnes.

2° Gerrenay, Jenny-Blanche Mathilde, Filicière,

de Corcelles-le-Jorat — domiciliée à Lussinnes

Célibataire

née à Genève le quatre novembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Henri Christian Gerrenay, écrivain

et de Georgette Hennings, sa femme, domiciliés à Lussinnes

Les publications ont eu lieu à Fey, Lussinnes et Corcelles-le-Jorat, les vingt-dix et vingt-sept septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Fey, Corcelles-le-Jorat et Lussinnes

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fey et Corcelles

Signatures des époux :

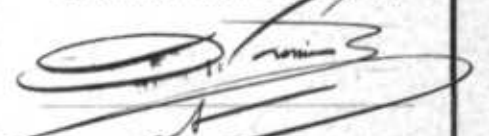
Louis Debétaz

Mathilde Debétaz

Signatures des témoins :

Jules Gerrenay
A Debétaz Lussinnes

L'officier de l'état civil :



N° 351

Henny & Rozzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henny, Paul-Henri-Louis, Fablicier**

de Mont de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-sept mai — mil huit cent septante-sept

fils de **Mme Louis Henri Henny, décédé,**

et de **Elisa Picam, sa femme, décédée.**

2° **Rozzel, Julia,**

de Tramelan-dessus (Berne) domiciliée à Morges,

célibataire

née à Tramelan-dessus, le vingt-sept Octobre — mil huit cent septante-six

fille de **Albert Rozzel, voyageur de Commerce,**

et de **Annette Willeumier, sa femme, domiciliée à Morges.**

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tramelan, Morges et Le Mont, les six sept et huit Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Mont, Tramelan et

Morges.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel, Tramelan et Morges.

Signatures des époux :

Paul Henny

Julia Henny

Signatures des témoins :

Julia Henny

Jean Henny, à Lausanne
Albert Rozzel, à Morges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 juillet 1920, déclaré nul et exécutoire le 11 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel l'— ne peut — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 septembre 1920.
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

N° 352

Lavanchy et Menu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Alfred-Gustave-Charles, Charcutier

de Savigny et Forêt domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Charles-René Lavanchy, ardeur

et de Elise Adèle née Kermenjat, la veuve à Landanne

2° Menu, Jeanne-Eugénie, sans profession

de Petit-Saconnex (Genève) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le seize octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Eugène Constant Jules Menu, fondeur,

et de Jenny Amélie Charlotte née Chambel, la femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Petit-Saconnex, Savigny et Forêt, les dix et huit octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forêt, Petit-Saconnex Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny, Forêt et Genève (B.C.)

Signatures des époux :

A. Lavanchy

J. Menu

Signatures des témoins :

M. Royer à Romanel

M. Gavillet à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 353

Grand et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grand, Marc Jules,**

Maréchal,

de Ecotteaux et de Vevay

domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Vevay le quatorze Mars

mil huit cent Septante-neuf

fils de Jean Louis Henri Grand, pauvre,

et de Julie née Dohy, domiciliés à Lausanne,

2° **Guignard, Alice-Claire,**

sans profession

de Leuven

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Epesses le trente-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jules Leonard Guignard, agriculteur,

et de Adèle Marie née Favol, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leuven, Ecotteaux et Vevay, les vingt-huit, trente Juillet et premier août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ecotteaux, Vevay, Leuven et Lausanne

Signatures des époux :

Marc Grand
Alice Grand

Signatures des témoins :

Quint
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Paléziens, Vevay et Leuven

N° 354

Chavan et Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf octobre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavan, Louis,**

Gypsière

de Pully, domicilié à Landanne,

divorcé en premières noces dès le sept-avril mil neuf cent trois, de Henriette Josephine
 Elise Crayter

né à Landanne le vingt-un février — mil huit cent septante-sept —

fils de Jean Samuel Chavan, Entrepreneur,

et de Marie Charlotte Bazel, sa femme, domiciliés à Landanne

2° **Coeytaux, Hortense,**

Cuisinière

de Dailens, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bettens le cinq décembre — mil huit cent septante-six —

fille de Marc Louis Coeytaux, Cantonnier

et de Louise Guillet, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Pully, Dailens et Landanne, les huit et dix
 octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publications de
 Pully, Dailens et Landanne.

Signatures des époux :

Louis Chavan,
 Hortense Chavan

Signatures des témoins :

Henri Chavan
 Louis Coeytaux

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état Civil de
 Pully & Dailens.

Par jugement rendu le 23 Décembre
 1909 déclaré exécutoire le 18 Janvier 1910,
 le Tribunal civil du district de Landanne
 a prononcé par le divorce le mariage
 inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé sur tous
 du mari en vertu de l'article 46. b. de
 la loi fédérale du 24 Décembre 1874.
 Landanne le 15 février 1910.
 L'officier de l'état civil :

N° 355

Magnenat & Lavenex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent ~~trois~~ quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenat, Fritz-John, agriculteur

de Vaulion domicilié à Lausanne

célibataire

né à Domy le trois mai mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Louis Magnenat, Fromager à Bulle

et de Jeane Nanette Henriette née Panchaud, sa femme

2° Lavenex, Marie-Augusta, Journalière

de Arnex près Orbe, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Arnex, le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Henri Lavenex, agriculteur

et de Marie Rodine née Luyet, sa femme, à Arnex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arnex et Vaulion, les huit, neuf et dix sept mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vaulion, Arnex et Lausanne.

Signatures des époux :

Fritz Magnenat
Augusta Magnenat

Signatures des témoins :

Fernand Maffard
Louis Pashian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Vaulion et Arnex

*Représenté par le Tribunal...
Par jugement du Tribunal...
discret de Lausanne, rendu
en date du 15 novembre 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 30 décembre
1920... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 décembre 1920
L'officier de l'état civil:*

[Signature]

N° 356

Rouilly & Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rouilly, Jean-Charles-Henri**, maître de Gymnastique
let de docteur

de Echichens domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le neuf Septembre mil huit cent Septante-cinq

fils de feu Marc Henri Rouilly

et de Françoise Louise née Besson, veuve, à Landanne.

2^o **Forestier, Clémence-Céline**, Couturière,

de Thierrens domiciliée à Landanne

Célébataire

née à Epatinges le neuf Octobre mil huit cent Septante-sept

fille de François Forestier, Chauffeur

et de Océaire née Carin, du femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Thierrens et Echichens, les vingt-dix
et vingt-huit Septembre mil neuf cent-trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echichens, Thierrens et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château et de St-Cicques.

Signatures des époux :

C. Rouilly

Clémence Rouilly

Signatures des témoins :

Berthe Forestier

François Forestier

L'officier de l'état civil :



N° 357

Joly et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Joly, Charles-François**, — Employé aux C. F. F.

de Savigny et de Cully — domicilié à Lussanville

célibataire

né à Savigny le deux Novembre — mil huit cent Septante-huit

fils de François Joly, carrier à Savigny

et de feu Rosalie née Gilliéron, sa femme

2° **Delisle, Elise**, — ménagère

de Froideville — domiciliée à Froideville

célibataire

née à Froideville le trois novembre — mil huit cent Septante-quatre

fille de feu Frédéric Delisle

et de Marie Delisle, sa veuve, à Froideville

Les publications ont eu lieu à Lussanville, Cully, Savigny et Froideville les vingt-dix et vingt-sept Septembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Cully, Froideville et Lussanville

Signatures des époux :

Charles Joly

Elise Joly

Signatures des témoins :

Les Cochard

Julia Cochard de Savigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Savigny, Froideville (Poliz-le-Grand)
et Cully.

N° 358

Randin et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-trois — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Randin, Louis,** Entrepreneur postalde Rances domicilié à Obe,veuf en premières nocces de Louise Tobaz, dès le premier décembre mil huit cent
quatre-vingt-sixné à Rances le seize Juin mil huit cent quarante-troisfils de feu Pierre François Randin, décédéet de feu Marie Anne née Randin, décédée2° **Jaton née Flaction, Marie-Eugénie,** Institutricede Villars-Mendraz domiciliée à Obeveuve en premières nocces de Jules Jaton, dès le dix-neuf novembre mil huit cent
quatre-vingt-douzenée à Obe le premier Octobre mil huit cent soixante-deuxfille de feu Emmanuel Flaction, décédé,et de feu Marie Eugénie Genoux, décédée,Les publications ont eu lieu à Obe, Rances & Villars Mendraz les onze et douze
Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
d' Obe

Signatures des époux :

L. Randin
Marie Randin

Signatures des témoins :

Louis Flaction
Marie Flaction Obe

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Baulmes, Obe & St-Cerges.

N° 359

6° 9/114

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

Regamey & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

1° **Regamey, David-Alexis**, Agent de police

Lieu d'origine et de domicile :

de Laudunne domicilié à Laudunne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Châlet à Gobet s/Laudunne le seize Juillet — mil huit cent Septante-sept

Noms, profession et

fils de Emile Daniel Regamey, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Gillizon, sa femme, au Châlet à Gobet.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chappuis, Eugénie**, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge domiciliée à Peney

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Peney le Jourat le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de feu Louis Chappuis

domicile des parents :

et de Adèle née Ortoit, sa veuve à Peney.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Peney-le-Jorat et Carrouge les dix huit et quatorze Octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de justification de

Laudunne, Carrouge & Peney.

Signatures des époux :

David Regamey
Eugénie Regamey

Signatures des témoins :

Jos Chappuis
Aug. Borlet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Corcelles Mézières.

N° 360

Gatolliat et Espacher
soit Eschbacher

Nom et profession de l'époux :
née Morez.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gatolliat Louis**, Tailleur,

de Provence domicilié à Landanne,

célibataire

né à Travers le sept mai mil huit cent soixante-deux

fils de feu Ulysse Gatolliat

et de feu Rose Adèle née Guyenet, sa femme

2° **Esbacher soit Eschbacher, née Morez, Anna Elisabeth**,

de Kirchen (Koenigsack) Baden domiciliée à Landanne,

veuve de Jean Georges Espacher soit Eschbacher décédé le vingt cinq Septembre mil neuf cent-une.

née à Schotteten (Berne) le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante-cinq

fille de feu Jean Morez

et de Elisabeth Schindler, sa veuve à Ferenbalm (Berne)

Les publications ont eu lieu à Landanne, Kirchen et Provence, les dix sept et dix Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Certificats de publication de

Provence, Kirchen et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gatolliat Ls
Elisabeth Gatolliat

Signatures des témoins :

Jus Chappuis
Aug Barlot
les deux de Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Brailard et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brailard, Lucien,** — Employé au Chemin de fer

de Sottens et de Moudon — domicilié à Payerne,

célibataire

né à Sottens le dix-huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Pierre Frédéric Brailard, agriculteur,

et de Louise née Pidoux, domiciliés à Sottens.

2^o **Guex, Rosa,** — Cuisinière

de Boulens et de Moudon — domiciliée au Chalet à Gobet,

Célibataire

née à Hermenches le vingt-trois Juin — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emile Guex, agriculteur

et de Rosine née Dufour, domiciliés à Hermenches

Les publications ont eu lieu à Moudon, Sottens, Boulens, Lansanne & Payerne,
les neuf et dix Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Payerne.

Signatures des époux :

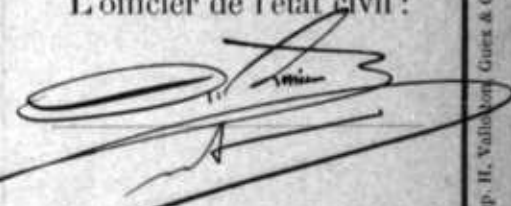
Brailard Lucien,
Rosa Brailard

Signatures des témoins :

Pierre Frédéric Brailard,
Elise Brailard de Sottens.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de St Cerges, Moudon et Payerne



N° 362

Becquart a Blanquart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Becquart, Ernest-Joseph**, Employé de Commerce,
de Valenciennes (Nord-France) domicilié à Landanne
Célibataire

né à Valenciennes le dix-sept avril — mil huit cent soixante-cinq

fils de Emile Becquart, employé,

et de Joséphine Angéline née Carton, sa femme, domiciliés à Paris.

2^o **Blanquart, Ernestine-Marie-Pierre**, Coiffeuse
de St Etienne (Loire) France domiciliée à Landanne
Célibataire

née à St Etienne le vingt-quatre Juin — mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Blanquart

et de Marie Alexandrine Divet, sa femme, domiciliés à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Valenciennes et St Etienne les
dix et onze octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. — Consentements des parents des deux Epoux. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Valenciennes, St Etienne et Landanne. — Déclaration de Validité. — Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

E. Becquart
M. Blanquart

Signatures des témoins :

J. Meyer
Gottlieb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

Pillonel & Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 septembre 1914, le tribunal civil de Landanne a déclaré nul et annulé le mariage contracté le 2 novembre 1912, en vertu de l'art. 137 C. C. S. C. L'époux ne pouvant se remarier qu'après un délai de trois ans à compter de la prononciation du jugement.

Le divorce a été prononcé au profit du mari, en vertu de l'art. 137 C. C. S. C.

L'époux ne pouvant se remarier qu'après un délai de trois ans à compter de la prononciation du jugement.

Landanne le 26 novembre 1914

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui le vingt-neuf octobre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillonel, Charles-Arthur**, Entrepreneur de Charpente

de Sévaz | Broye | Fribourg — domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne le neuf septembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Joseph Léopold Pillonel, Charpentier

et de Augustine née Parcke, sa femme, les deux à Landanne

2° **Ulrich, Rosa-Marie**, sans profession

de Niedermühle | Berne | — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le seize novembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Christian Ulrich, décédé

et de Rosette née Trachsel, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sévaz & Niedermühle-Zimmerwald les vingt-neuf septembre et premier octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sévaz, Niedermühle & Landanne

Signatures des époux :

[Signature Pillonel]

[Signature Rosa Ulrich]

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature] les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Estavayer-le-Lac & Zimmerwald.

N° 364

Bürgin et Rudaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois novembre mil neuf cent trois~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bürgin, Alfred-Conrad-Jean**, — *ferblantier* —de *Buchthalen | Schaffhouse* | — domicilié à *Landsanne* —

célibataire —

né à *Landsanne* le *vingt-neuf Septembre* — *mil huit cent septante-neuf* —fils de *Auguste Bürgin*, *décédé* —et de *Louise Jenny*, *décédée* —2^o **Rudaz, Marie-Éléonore**, *Cristinière* —de *La Combaz | Feilbony* | — domiciliée à *Landsanne* —

célibataire —

née à *Cerniat | Feilbony* le *trois Juin* — *mil huit cent septante-huit* —fille de *Léonard Rudaz*, *agriculteur* —et de *Marie Dorothee Ancey*, *les deux à Châtel-St-Denis* —Les publications ont eu lieu à *Buchthalen, La Combaz & Landsanne* les *treize, quatorze et quinze Octobre mil neuf cent trois* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —*Promesse de mariage* —*Certificats de publications de Buchthalen**La Combaz Landsanne* —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Buchthalen & Bellane —

Signatures des époux :

Alfred Bürgin
Marie Rudaz

Signatures des témoins :

Aug. Collet }
Alf. Bürzin } *Landsanne*

L'officier de l'état civil :



N^o 365

Favre et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favre, Aloïs François**, — Employé de Commerce

de Goumoens-la-Ville — domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Goumoens-la-Ville le vingt-cinq décembre — mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Louis Favre, sellier

et de Elise Anna Annaud, sa femme, domiciliée à Goumoens-la-Ville

2^o **Demont, Cécile Henriette**, Infirmière

de Apples — domiciliée à Cery près Pétilly

célibataire

née à Apples le vingt huit Juillet — mil huit cent septante-sept

fille de François Henri Demont, agriculteur à Apples

et de Louise Henriette Guex nee Gibaud, décédée

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, Apples, Pétilly et Lussembourg le dix-neuf septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Goumoens-la-Ville, Apples, Pétilly

Lussembourg

Communiqué : à l'Etat civil

à Echallens, Apples et Romanel

Signatures des époux :

Aloïs Favre

Cécile Favre

Signatures des témoins :

J. P. ... à Essertines d'Alle

E. Jacquot à Cery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

Marti & Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois~~ novembre mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marti, Charles-Albert,** Employé aux C. f. f.

de Ruygistezy (Berne) domicilié à Romont

Célibataire

né à Landamm le cinq décembre mil huit cent Septante-cinq

fils de feu Christian Marti

et de Marie Guise Berchten à Landamm

2^o **Delafontaine, Jenniette-Berthe,** Régenda

de Vevey et Corsier domiciliée aux Tavernes

Célibataire

née à Vevey le vingt-deux Juillet mil huit cent huitante-un

fille de feu Vincent Delafontaine

et de Marie Stotzer, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Ruygistezy, Romont, Tavernes, Corsier et Vevey les dix et huit octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

de Romont

Registre des familles vol. 24 fol. 254.

Communiqué: à l'Etat civil de

Ruygistezy, Romont, Vevey, Corsier

et Oron-la-Ville

Signatures des époux :

C. Marti

Berthe Marti

Signatures des témoins :

J. Suter

E. Suter

L'officier de l'état civil :

O. Suter

N° 367

Gasser et De Carli,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux Gasser-DeCarli ont légitimé par leur mariage les enfants ci-après tous nés à Alexandrie :

1° Alfred né le 27 mai 1884.

2° Emma née le 1 Dec. 1886.

3° Clélia née le 14 juill. 1890.

4° Clara née le 12 Nov. 1893.

Les actes de légitimation sont joints aux pièces du mariage.

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gasser, Alexandre-Guillaume-Eugène,** négociant

de Sungen (Obwalden) domicilié à Sandanne, précédé à Alexandrie

divorcé de Marie Romanéty dès le huit janvier mil neuf cent trois.

né à Naples le quatre novembre mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Joseph Gasser

et de feu Maria née Kuttel

2° **De Carli, Corima-Clotilde,**

de Comacchio (Ravenna) Italie domiciliée à Alexandrie,

célibataire

née à Alexandrie le vingt-deux Février mil huit cent soixante-deux

filles de feu Hippolyte De Carli,

et de feu Marie Riforti (Rifanti) sa femme

Les publications ont eu lieu à Alexandrie, Sandanne et Sungen les dix-neuf avril, quatorze et vingt-trois octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Déclaration de divorce de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sungen Alexandrie et Sandanne

Dispense des publications en Italie

Signatures des époux :

Alexandre Gasser
Clotilde Gasser

Signatures des témoins :

Renelle
Gasser } à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Sungen et à la Chancellerie de

Pour la légitimation avisé en outre le Dep. de Sungen

N° 368

Brelaz & Givaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ont légitimé par
leur mariage :René Givaz né à Lussanme
le 6 mars 1902L'acte de légitimation est
joint aux pièces.

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brelaz, Auguste-Jean-Louis**, Employé au téléphone

de Lutry — domicilié à Lussanme

célibataire

né à Lussanme le onze octobre — mil huit cent septante-neuf

fils de feu Henri Emile Louis Brelaz

et de feu Jenny Marguerite Julie née Müller, sa femme.

2° **Givaz, Emma**, Ménagère,

de Payerne — domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme le neuf mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis François Givaz, tonnage

et de Marie née Berger, sa femme, à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Lutry, Payerne et Lussanme le dix-sept
octobre mil neuf cent troisAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lutry, Payerne et Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & Payerne.

Signatures des époux :

Brelaz Auguste.

Emma Brelaz.

Signatures des témoins :

Louise Bovay.

Adolphe Bovay } à Lussanme

L'officier de l'état civil :



N° 369

Estoppey Golas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Estoppey, Charles,** Voyageur de Commerce,

de Trey domicilié à Lantenne,

célibataire

né à Bex le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de Jules Henri Estoppey, Employé à la Voie

et de Marie Louise née Michaud, sa femme, domiciliés à Lantenne.

2° **Golas, Janny-Henriette,** couturière

de L'abbaye domiciliée à Lantenne

célibataire

née à Pilly le vingt-trois novembre mil huit cent septante-neuf

filles de Emile Louis Golas, tapissier

et de Janny Henriette née Girardet, sa femme, les deux à Lantenne.

Les publications ont eu lieu à Lantenne, L'abbaye et Trey, les dix et huit
Octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trey, L'abbaye et Lantenne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Trey et L'abbaye.

Signatures des époux :

Estoppey Charles

Janny Estoppey

Signatures des témoins :

Pelaud

J. Golas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 370

Blanc & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanc, Charles-Louis-Alexandre, Journalier

de Lussanme, domicilié à Lussanme

Célibataire

né à Lussanme le vingt mai mil huit cent septante-neuf

fils de Marc Louis Philippe Blanc, ancien ouvrier de ville

et de Fanny Louise Cuvac, sa femme, domiciliés à Lussanme

2^o Chevalley, Rosa, Cuisinière

de Champantoz, domiciliée à Lussanme

Célibataire

née à St Croix le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Félix Chevalley, tisserand

et de Marie née Schick, sa femme, domiciliés à Champantoz

Les publications ont eu lieu à Lussanme et Champantoz les treize et quinze décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lussanme et Champantoz

Communiqué : à l'Etat Civil

de Combremont

Signatures des époux :

Marc Louis

Rosa Blanc

Signatures des témoins :

Louis Bordenave
Louis Favre

L'officier de l'état civil :



N° 371

Haag & Schouet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ont légitimé par leur mariage fédéral Charles Schouet né à Courmayeur le 13 octobre 1903.

L'acte de légitimation est joint aux pièces du mariage.

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Haag, Adam-Friedrich**, *Sommelier*

de Winnenden (Wurtemberg) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Winnenden le onze juillet mil huit cent septante-neuf

fil de Johann Adam Haag, tailleur de pierre

et de Helène Marie née Harpfer, sa femme, à Winnenden

2° **Schouet, Marguerite-Victorine**, *femme de chambre*

de Hâvre | France | domiciliée à Landanne,

célibataire

née au Hâvre le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Jean Schouet

et de feu Julie Eugénie Robillard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Winnenden, Courmayeur et Le Hâvre, les vingt-six et vingt-sept Septembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des père & mère de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Winnenden, Le Hâvre et Courmayeur.

Permis du Département de

Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

et pour la légitimation avisé en outre le

Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Friedrich Haag

Marguerite Haag

Signatures des témoins :

Emile Hoffmann

Ernest Heupel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

Ubert & Reutelez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent-trois — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ubert, Johannes,** agriculteur,de Zweidimmen (Berne) domicilié à Rougementcélibatairené à Zweidimmen le six décembre — mil huit cent soixante-trois —fils de Samuel Ubertet de Madeleine née Genschel, décédée,2° **Reutelez, Maria,** Mariageede Gessenay (Berne) domiciliée à Turbach près GessenayCélibatairenée à Gessenay le dix-sept juillet — mil huit cent septante-cinq —fille de Johannes Reutelez, agriculteur à Turbachet de Sophie née Russi, décédée,Les publications ont eu lieu à Rougement, Zweidimmen et Gessenay les
vingt et vingt-deux Octobre mil neuf cent-trois,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Rougement.

Signatures des époux :

Jean Ubert
Maria Ubert

Signatures des témoins :

Kübli Friedrich, à
Toffin Kübli Gessenay

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil
de Rougement, Zweidimmen et
Gessenay.Rivière

N° 373

Hüni et Hotop

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hüni, Emil-Gottlieb,** Secrétaire d'hôtel

de Horgen | Zurich domicilié à Lausanne, Ouchy

Célibataire

né à Kilchberg | Zurich le deux mars mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Johann Konrad Hüni

et de Maria Emilie née Kindlimann, sa veuve à Zurich

2° **Hotop, Henriette Marie-Hélène,**

de Schleswig | Prusse domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Altona le neuf août mil huit cent soixante-six

fille de Karl August Wilhelm Hotop, hôtelier, à Rainbeck près Hambourg

et de Johanna Wilhelmine Maria née Hartwig, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Horgen et Schleswig les trois et deux octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Horgen, Schleswig et Lausanne

Signatures des époux :

E. Hüni

Hélène Hotop

Signatures des témoins :

W. Hüni Ouchy

M. Hotop Geneve

L'officier de l'état civil :

Rossier

Communiqué : à l'état civil de Horgen et à la Chancellerie de Lausanne

N° 374

Ogiez et Furgez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ont légitimé par leur mariage Charles-Marcel Valentin Furgez né à Marseille le 24 mars 1902.

acte de légitimation est joint aux pièces du mariage.

Par jugement rendu le 28 mars 1907 et révisé le 27 avril suivant le Tribunal de première instance de Genève a dissous par le divorce le mariage indissoluble.

Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'art. 145 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 30 avril 1907
L'Officier de l'état civil :

4-102

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ogiez, Charles-Félix-Kentz**, employé de bureau de Lausanne domicilié à Lausanne divorcé en premières noces de Martin Louise Furgez née le sept janvier mil neuf cent deux

né à Lausanne le douze octobre — mil huit cent septante-deux — fils de Charles François Ogiez, antiquaire et de Julie Marie Carillanz, sa femme, les deux à Lausanne.

2° **Furgez, Catrophine-Rosalie**, cuisinière de Viège (Valais) domiciliée à Lausanne célibataire

née à Viège Bex le dix-neuf novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de Léon Furgez, décédé et de Marie Séraphine née Pfammatter, sa veuve, à Viège.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Viège les vingt et vingt-trois octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des époux
- Déclaration de divorce de l'époux
- acte de décès du père de l'épouse et consentement de sa mère.
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lausanne & Viège.
- Communiqué: à l'Etat Civil de Viège

Signatures des époux :

Charles Ogiez fils
Rosalie Ogiez

Signatures des témoins :

L. Blau
Ch. Baudouin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Born et Tröndle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Born, Rodolphe,** Messisier

de Niederbipp | Berne domicilié à Lussembour

célibataire

né à Niederbipp le six-huit Février mil huit cent septante quatre

fils de Friedrich Born, agriculteur à Niederbipp,

et de Marianne née Hügi, veuve

2^o **Tröndle, Bertha,** Gouvernante

de Jetetten | Waldshut | Baden domiciliée à Lussembour

célibataire

née à Neuhansen | Schaffhouse le quatre octobre mil huit cent septante trois

fille de Othmar Tröndle, maçon

et de Anna Maria née Storck, les deux à Neuhansen.

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, Jetetten et Lussembour le vingt octobre
mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Niederbipp, Jetetten et Lussembour

Communiqué : à l'Etat Civil de
Niederbipp & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Rodolphe Born.

Bertha Born.

Signatures des témoins :

Alfred Feller
Oscar Tietze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Fiorina et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiorina ; Charles-Louis,** Mansuètede Somma-Lombardo [Milan] Italie, domicilié à Lussinone

célibataire

né à Somma-Lombardo le seize juillet — mil huit cent septante-huit —

fils de Joseph Fiorina

et de Angela née Landeni, sa femme les deux à Corazza [Somma-Lombardo]2° **Vallotton, Bertha,** Repassantede Agiez et Vallorbe domiciliée à Lussinone

célibataire

née à Agiez le huit août — mil huit cent huitante —

fille de Fidelis Louis Vallotton, agriculteur,

et de Marguerite Louise née Rovenex, sa femme les deux à Agiez

Les publications ont eu lieu à Lussinone, Vallorbe, Agiez et Somma-Lombardo
les vingt-cinq, vingt-six août et treize Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications deSomma-Lombardo, Agiez, Vallorbe etLussinonePermis du Département deJustice et PoliceCommuniqué: à l'Etat Civild'Agiez et Vallorbe et à la Chancellerieetc.

Signatures des époux :

Fiorina Charles
Fiorina Bertha

Signatures des témoins :

Jules Rouvier
Emile Bigler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Butikofsz et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent trois~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Butikofsz, Jules-Rodolphe**, Employé de bureau

de Zuzwil (Borne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Jacob Rodolphe Butikofsz,

et de Idaline Louise Fanny née Schärer, sa veuve, à Lausanne

2° **Viret, Adèle**, Couturière

de Villars-Breccelin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villars-Breccelin le vingt-sept janvier mil huit cent septante-huit

fille de feu François Louis Viret

et de Marie Huguenot, sa veuve, à Villars-Breccelin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Degenstorf et Villars-Breccelin les vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zuzwil (Degenstorf), Villars-Breccelin
Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Degenstorf et Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

J. Butikofsz Viret
Adèle Butikofsz

Signatures des témoins :

C. Schmid
M. Golay

L'officier de l'état civil :

Rouvier
[Signature]

N° 378

Despland et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

61/154
3-154

Aujourd'hui denze Novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Despland, Emile-Henri**, Remplaçant postal
de Grandson domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Menchâtel le cinq Mars mil huit cent Septante-sept
fils de Henri Despland, cordonnier
et de Julie née Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Blanc, Caroline-Emma**, Controleuse,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Morges le quinze Mai mil huit cent Septante-quatre
fille de Jules Eugène Henri Blanc, mécanicien à Grandson
et de sa femme Laurence Mathie Schmid, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Grandson le six Octobre mil neuf
Cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Grandson et de Lausanne

Signatures des époux :

E. Despland
Caroline Despland

Signatures des témoins :

Henri Blanc
Henri Despland

L'officier de l'état civil :

Jouvier

Communiqué: à l'Etat Civil
de Grandson.

N° 379

Wertheimer et Soualle dit Buzuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~novembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~trois~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wertheimer, Armand**, *Représentant de commerce*

de *Belmont / Luxembourg*, domicilié à *Luxembourg*,

célibataire

né à *Bienna* le *dix février* mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Isaac Wertheimer, décédé*,

et de *Emma née Bloch, sa veuve à Luxembourg*

2° **Soualle dit Buzuel, Anna-Jeanne**, *fil. de mariage*

de *Paris X^e arr^e* domiciliée à *Luxembourg*

célibataire

née à *Paris X^e arr^e* le *dix-huit juillet* mil huit cent *septante-neuf*

filie de *Alfred Jules Guislain Soualle, décédé*

et de *Pauline Benedetta née Lottet, sa veuve, à Luxembourg*

Les publications ont eu lieu à *Luxembourg, Belmont et Paris* les *vingt, vingt-deux et vingt-cinq octobre* mil *neuf* cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

et Consentement de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Belmont, Paris et Luxembourg.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Pully* et à la Chancellerie *de*

Signatures des époux :

Armand Wertheimer
Anna Wertheimer

Signatures des témoins :

W. Kalle
A. Wertheimer

L'officier de l'état civil :

J. Roux
J. Roux

N° 380

Monnier et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnier, François**, Conducteur aux C.P.F.

de Arrex d'Orbe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Arrex le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-deux

fil de Charles Albert Monnier, agriculteur

et de Marianne née Guithay, sa femme, les deux à Arrex

2° **Desponds, Rozine-Aline**, Cuisinière

de Russey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly d'Lausanne le dix-neuf avril mil huit cent septante-neuf

filles de Jean Alexandre Desponds, agriculteur

et de Louise Henriette Benoit, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arrex, Russey et Lausanne les huit, neuf et dix octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arrex, Russey et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Arrex et de Russey

Signatures des époux :

F. Monnier

R. Desponds

Signatures des témoins :

Cherrier à Lausanne

Perraud à Palézieux

L'officier de l'état civil :

Roussier

remplacé

N° 381

Grand et Demartin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grand, Paul,** *Ménistier*

de *Vevay et Ecoteaux* domicilié à *Lundanne*,

célibataire

né à *Vevay* le vingt-deux octobre — mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Benjamin Grand*

et de *Simée Dufour, sa femme, domiciliés à Vevay*

2° **Demartin, Julie-Adèle-Marquette,** *Emplo. postal*

de *Ollon* domiciliée à *Ollon*

célibataire

née à *Ollon* le vingt-neuf avril — mil huit cent *Septante-huit*

fille de *Louis Emile Demartin, décédé,*

et de *Fanny Elise née Dulac, sa veuve à Ollon.*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Vevay, Ecoteaux, Ollon & Huinnoz*
les dix-sept, dix-neuf et vingt-trois octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Ecoteaux, Ollon, Huinnoz &

Lundanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vevay, Palézieux & Ollon

Signatures des époux :

Paul Grand

Julie Grand

Signatures des témoins :

L. Romand-Berthet

Dring. Regamey, Jura

L'officier de l'état civil :

Rossier

N^o 382**Machon & Dumas,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize novembre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Machon, François,** ~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~de Neuchâtel _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Neuchâtel le vingt avril _____ mil huit cent soixante-deux _____fils de François Félix Machon, décédé, _____et de Marie Françoise Barbey, la veuve à Landanne _____2^o **Dumas, Ida-Marguerite,** ~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~de Genève _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Landanne le dix-sept Juillet _____ mil huit cent septante-neuf _____fille de Jean Ami Gustave Georges Paul Dumas, décédé, _____et de Adeline Rosalie Aimée Favrod-Coune, décédée. _____Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Genève & Landanne, les vingt-six et vingt-neuf Septembre mil neuf cent trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publication de
Neuchâtel, Genève & Landanne _____Communiqué: à l'état civil de
Neuchâtel et Genève (Buc. C^h) _____

Signatures des époux :

F. MachonIda Machon

Signatures des témoins :

Albert Barbey à LandanneJ. Favrod-Coune à Château-d'Œuf

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 383

Fouquet & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fouquet, François,** Chef de Cuisine,

de Broc (Alpes maritimes) domicilié à Genève

veuf de Marie Anne Schumacher, décédée le quatorze septembre mil neuf cent-trois

né à Broc le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante-sept,

fils de Jacques Napoléon Fouquet

et de Jeanne Marie Michel, sa femme, décédée.

2° **Rey, Anna-Barbara,** sans profession

de Muri (Argovie) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Muri le dix juillet mil huit cent soixante-deux

fille de Johann Joseph Rey

et de Barbara Josephine Hugi, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève, Muri, Lansanne et Broc les dix-neuf, vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Signatures des époux :

F. Fouquet

Anna Fouquet

Signatures des témoins :

J. Favard
J. Salland

à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Muri, Genève (Buc. C^e) & Chancellerie
Ch

N° 384

Bovard et Ambrester

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovard, Jean-Louis-Fortuné**, Peintre-Verrier —

de Fribourg — domicilié à Lussane —

Célibataire —

né à Fribourg le dix-sept avril — mil huit cent Septante-cinq —

fils de Jean Louis Bovard, Secrétaire à l'embaumement à Fribourg —

et de Eléonore Philomène Cathérine née Mayrin, Décédée —

2^o **Ambrester, Cornelia**, — Employée de Commerce —

de Schapbach | Offenburg | Baden — domiciliée à Lussane —

célibataire —

née à Schapbach | Baden | le vingt-cinq juillet mil huit cent Soixante-neuf —

fille de Carolina Ambrester, à Zurich —

et de —

Les publications ont eu lieu à Lussane, Fribourg et Schapbach, les vingt-sept
et vingt-huit octobre mil neuf cent trois —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Fribourg, Schapbach et Lussane —

—

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Fribourg et à la Chancellerie de —

—

Signatures des époux :

Fortuné Bovard
Cornelia Bovard

Signatures des témoins :

L. J. J. à Genève
G. J. à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

Rozzet & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzet, Alphonse Alfred**, *Marié*

de *Ormont-dessus* domicilié à *Lussembourg*,

Célibataire

né à *Ormont* le *vingt-cinq* mil huit cent *septante-deux*

fil de *Jean Rozzet, décédé*,

et de *Marie née Aellen, sa veuve, à Lussembourg*,

2° **Blanc, Louise Anna**, *Jeune fille*

de *Massongex (Valais)* domiciliée à *Lussembourg*,

Célibataire

née à *Bea* le *vingt Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

filles de *Louis Blanc, décédé*,

et de *Julie Anna née Kalfuss, sa veuve en France*,

Les publications ont eu lieu à *Massongex, Ormont-dessus & Lussembourg*, les *vingt-neuf, trente et trente-un Octobre mil neuf cent-trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-dessus, Massongex & Lussembourg

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

Ormont-dessus & Massongex

Signatures des époux :

Rozzet Alfred
Louise Blanc

Signatures des témoins :

Puchs Jean
Gierstler *Lussembourg*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

Beltex et Overney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beltex, Félix**, agriculteur

de Combremont-le-Petit, domicilié à Gollion,

célibataire

né à Combremont-le-Petit, le sept avril mil huit cent septante-huit

fils de Georges Elié Beltex, décédé,

et de Jeannette née Duffau, sa femme, décédée

2^o **Overney, Marie-Éléonore**, femme de chambre,

de Cerniat (Fribourg), domiciliée à Ransonne,

Célibataire

née à Cerniat (Fribourg) le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de Pierre Louis Alexandre Overney, agriculteur

et de Marie Joséphine Philomène née Chollet, sa femme à Cerniat

Les publications ont eu lieu à Ransonne le vingt-sept octobre, à Cerniat, Gollion
et Combremont-le-Petit, le vingt-neuf octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Cossigny

Communiqué: à l'Etat Civil de

Combremont-le-Grand, Cossigny

Cerniat

Signatures des époux :

Beltex Félix
Overney Marie-Éléonore

Signatures des témoins :

Charles Charles
Gandin Ransonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 387

Gimpert et Echenard née Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gimpert, Ulrich,** Commis aux C. F.F.

de Küssnacht | Zurich | domicilié à Nenchâtel

divorcé de Victorine Robichon née Adam dès le sept juin mil neuf cent-un

né à Genève le quinze juin mil huit cent cinquante-sept

fils de Jean Conrad Gimpert

et de Renise née Rudolph, décédée

2° **Echenard née Baud, Marie-Jenny,** Lingère

de Chessel et Dament-Dessous | Vaud | domiciliée à Lausanne,

divorcée de Charles Alexandre Echenard dès le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

née à Apples le treize octobre mil huit cent soixante-quatre

fille de Henri Louis Baud

et de Sophie née Despland, décédée

Les publications ont eu lieu à Nenchâtel, Lausanne, Küssnacht, Dament-Dessous et Chessel, les seize, dix-sept, dix-neuf et vingt octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Nenchâtel.

Signatures des époux :

U. Gimpert
Marie Gimpert

Signatures des témoins :

L. Baud à Lausanne
L. Echenard à Nestaux

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil
de Nenchâtel, Küssnacht, Villeneuve
à Dament-Dessous.

[Signature]

N° 388

Kopp et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kopp, Ernest, Jardinier

de Wiedlisbach | Berne | domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Gilly le seize Octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Frédéric Kopp, décédé,

et de Louise née Rohli, décédée.

2^o Meyer, Jeanne-Clara, Repasseuse,

de Bolken | Solence | domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Lansanne le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Jean Meyer, absent

et de Susanne née Wächter, la femme, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Wiedlisbach et Bolken les dix-sept et dix-neuf Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de notoriété constatant l'absence

du père de l'Épouse et consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wiedlisbach, Bolken et Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Niederbippin et Aeschi.

Signatures des époux :

Ernest Kopp.

Clara Meyer

Signatures des témoins :

Lug d'ignoz } à Lansanne.
Emile Claude }

L'officier de l'état civil :



N^o 389

Mottiez & Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mottiez, Constant**, capitaine conducteur C.F.F.

de Diment-Dessous domicilié à St Maurice

célibataire

né à Froidville le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Edouard Louis Mottiez, cultivateur,

et de Emile Susette née Delisle, sa femme, à Lussane

2^o **Wittwer, Maria Louise**, couturière,

de Anserbiermoos (Berne) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Bâle le trois juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Jacob Wittwer

et de Marianne née Wittwer, domiciliée à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Lussane, St Maurice, Anserbiermoos et Diment-Dessous, les vingt-quatre et vingt-cinq Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de St Maurice.

Signatures des époux :

Constant Mottiez
Louise Mottiez

Signatures des témoins :

Louis Mottiez
Alexis Delisle

Communiqué : à l'Etat Civil

d' Diment-Dessous, St Maurice & Kuzenberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Jordan & Duruvel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jordan, Constant,** agriculteur

de Mézières domicilié à Mézières

célibataire

né à Roquax le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de Louis Jordan

et de Adèle née Rod, domiciliés à Mézières,

2^o **Duruvel, Rose,**

de Chesalles / Mondon domiciliée à Mézières

célibataire

née à Servion le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt

fille de défunt François Louis Duruvel

et de Sophie née Faure, domiciliés à Montpreveyres.

Les publications ont eu lieu à Mézières et Chesalles les vingt et vingt deux
Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil
de MézièresCommuniqué : à l'Etat Civil de
Mézières Lecons.

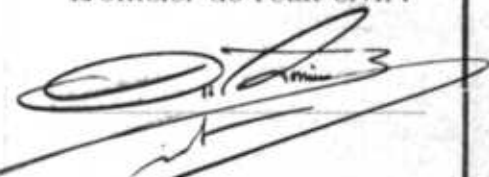
Signatures des époux :

C. Jordan
Rose Jordan

Signatures des témoins :

J. Jamblanc
G. Duruvel } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 391

Nombalier et Prodolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nombalier, Henri-Auguste**, Employé de Commerce

de Niort | Deux Sèvres | France, domicilié à Lusigneaume,

veuf de Emma Henriette Belet née Bron dès le quatorze octobre mil neuf cent deux

né à Niort le sept août mil huit cent septante-deux

fils de François Nombalier, cultivateur,

et de Joséphine Aimée Colas, sa femme, à Niort

2° **Prodolliet, Marguerite-Suzanne**,

de Mers domiciliée à Mers,

Célibataire

née à Mers le vingt-six juillet mil huit cent septante-neuf

fille de François Frédéric Auguste Prodolliet, Employé de l'Etat

et de Susanne née Weber, sa femme, à Mers.

Les publications ont eu lieu à Lusigneaume, Mers, Morsayes et Niort les treize, quatorze et dix-huit octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux.

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.

Consentement des père et mère de l'Epoux.

Permis de mariage. - Certificats de

publication de Niort, Lusigneaume, Mers

et Morsayes. - Déclaration de Validité. -

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué à l'Etat Civil de

Villiers d'Yeu, Morsayes et Châtelleraie le

Signatures des époux :

A Nombalier

Marguerite Nombalier

Signatures des témoins :

Louis Belet

J. Walter

L'officier de l'état civil :

Poisier

N° 392

**Ledettery et Cuérel née
Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ledettery Samuel Emile Henri**, jardinier

de Lutry et Grandvaux domicilié à Lussembourg

veuf en premières nocces de Mathilde Nancy Favrat dès le dix-huit mai mil neuf cent deux

né à Lussembourg le quatorze août mil huit cent soixante huit

fils de Jean Henri Samuel Ledettery, jardinier à Lussembourg

et de Louise Marie Engler, décédée.

2° **Cuérel née Blanc, Hélène**,

de Villars St Croix domiciliée à Remens

veuve de Théodore Adolphe Louis Cuérel dès le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

née à Lussembourg le seize novembre mil huit cent soixante six

fille de Jean Louis Blanc, décédé,

et de Louise née Oschmann, la Veuve, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Lutry, Grandvaux, Remens et Villars St Croix les dix-sept, dix-huit et dix-neuf octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de décès du mari de l'épouse
acte de décès de la femme de l'époux
et les actes de naissance des deux époux sont
inscrits à LussembourgPremière de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Grandvaux, Villars St Croix, Remens LussembourgCommuniqué: à l'état civil de
Lutry, Cully, Bussigny et Remens.

Signatures des époux :

Henri Ledettery
Hélène Cuérel

Signatures des témoins :

J. Jamblan }
Ledettery et. } à Lussembourg.

L'officier de l'état civil:



N° 393

Chevalley et Fonjallaz

née Chevalley
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Louis,**

de Puidoux domicilié à la Roche vici Puidoux

veuf de Julie née Chevalley dès le six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à la Roche le seize Juin mil huit cent cinquante-deux

fils de François Samuel Chevalley

et de Jeanne née Fattobert, décédée,

2° **Fonjallaz née Chevalley, Julie Marguerite**

de Epesses et de Lutry domiciliée à Epesses,

veuve de Oscar Fonjallaz dès le douze avril mil neuf cent

née à Rivaz le vingt-six février mil huit cent soixante-deux

fille de François Louis Chevalley

et de Jeanne Henriette née Jamin, à Gillon sous Rivaz,

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Epesses et Lutry, les trente et
trois octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Chexbres

Communiqué : à l'Etat civil
de Lutry, Lutry et Chexbres.

Signatures des époux :

L. Chevalley
M^{lle} Chevalley

Signatures des témoins :

Rod. Amey
J. H. Breytus } *à*
Epesses

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Bertilliot & Escudie

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève | Ville | — domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Plainpalais | Genève | le trois — mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fils de Félix Bertilliot, Viticulteur d'horticulture

domicile des parents :

et de Jeanne Thérèse née Bertilliot, la femme, les deux à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Escudie, Cécile-Elise-Andrée, Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Denis-du-Sig (Comm) | Allysie | — domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Denis du Sig le quinze novembre — mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Pierre Escudie, décédé

domicile des parents :

et de Marie née Sedes, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Saint-Denis-du-Sig, les vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxactes de décès des père mère de l'épouseCertificats de publication de GenèveLausanne et Saint-Denis-du-SigPromesse de mariageCout

Signatures des époux :

Bertilliot
Cécile Bertilliot

Signatures des témoins :

Bertilliot
Harvat } à Genève

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève et à la Chancellerie de

N° 395

Mozzeno et Sauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mozzeno, Giuseppe-Vittorio-Emanuele**, Patissier

de Casti | Italie | domicilié à Lussanme

célibataire

né à Casti le quatorze juillet mil huit cent septante cinq

fils de Secondo Mozzeno, serrurier

et de Angela née Vola, la femme, à Brusoleño du Pura | Italie

2^o **Sauer, Anna**, Travailleuse

de Sigiswyl | Berne | domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Aeschlen | Sigiswyl | le sept novembre mil huit cent septante un

fille de Christian Sauer, agriculteur

et de Anna née Stern, la femme à Aeschlen

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Sigiswyl et Casti les trois et dix huit
Octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Casti

Sigiswyl et Lussanme

Permis du Département de Justice

à Police

Signatures des époux :

Mozzeno Joseph

Anna Sauer

Signatures des témoins :

Bonnet Sidac

Bonnet Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sigiswyl et à la Chancellerie C^h

N° 396

Rey & Egli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~Novembre~~ ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey, Aimand-Constant*, négociant

de *Chexbres* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Morges* le *neuf décembre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Blasphile Rey*, négociant

et de *Koniette Joséphine née Maire* la femme, à *Lausanne*,

2° *Egli, Louisa-Amélie*, sans profession

de *Plainpalais (Genève) - Kerliberg / Zurich* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Aigle* le *dix avril* mil huit cent *septante-dix*

fille de *Jean Charles Alexandre Egli*, professeur

et de *Fanny Emma née Widmayer*, la femme, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Chexbres, Plainpalais et Kerliberg* les *vingt-sept et vingt huit octobre mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chexbres, Plainpalais, Kerliberg et
Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil
de *Chexbres, Kerliberg et Genève (Buc. C^e)*

Signatures des époux :

Aimand Rey

Louisa Rey

Signatures des témoins :

Bund

Th. Roussy } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 novembre 1881 déclaré définitif et exécutoire le 15 février 1882, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *27 Février 1882*

L'officier de l'état civil :

Juret

Révisé le 20.12.18

N° 397

Bonet & Bertinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonet, Sidracco**, Employé de fabrique

de Angogna | Tunisie | Italie domicilié à Constantine

Célibataire

né à Angogna le vingt trois novembre mil huit cent soixante huit

fils de Giovanni Pietro Bonet, agent d'assurances à Angogna

et de sa femme Susanna Malon, la femme

2° **Bertinat, Maria Maddalena**, ménagère

de Villar-Pellice | Tunisie | Italie domiciliée à Constantine

Célibataire

née à Villar-Pellice le dix huit avril mil huit cent septante huit

fille de Gio Pietro Bertinat, manœuvre

et de Maria née Caruso, la femme, domiciliée à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Constantine, Angogna & Villar-Pellice, les vingt six septembre et onze octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de mariage

à Angogna, Villar-Pellice & Constantine

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Bonet Sidrac

Bonet Madelaine

Signatures des témoins :

Ed. Tourny

Nesenz Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Metmoud et Poeteclin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq novembre mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Metmoud, Louis-Frédéric**, Comptable,

de Poliez-le-Grand domicilié à Lussanne

Célibataire

né à L'Isle le dix-sept septembre mil huit cent soixante-une

fils de Samuel metmoud, décédé

et de Susanne Pauline née Bernard, décédée.

2^o **Poeteclin, Jeanne-Louise-Rosine**, Modiste

de Moudon domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Lussanne le dix-sept juillet mil huit cent septante-six

fille de Jules Louis Poeteclin, décédé

et de Françoise Angélique Emma Wenger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, Moudon et Lussanne le
trente-un octobre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Poliez-le-

Grand, Moudon & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Moudon

Signatures des époux :

L. Metmoud
J. Poeteclin

Signatures des témoins :

J. Tissot
A. Comte

L'officier de l'état civil :

A. Comte

N^o 399

Chevillard et Allenpach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

65

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevillard, Henri-Amand**, Télégraphiste
de Denens domicilié à Lussanne
Célibataire

né à Lussanne le quatorze mai mil huit cent septante-sept,
fils de Henri Auguste Joseph Chevillard, administrateur postal à Oche
et de Marie Félicie Eugénie Bize, sa femme

2^o **Allenpach, Anna-Louisa**,
de Lussanne et de Kurz-Bickenbach (Surgovie), domiciliée à Lussanne
Célibataire

née à Lussanne le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Jean Louis Allenpach, Editeur à Lussanne
et de Célestine Matter, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Denens et Kurz-Bickenbach le
vingt-cinq et vingt-six octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux.
- Consentement du père de l'Épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de
Denens, Lussanne et Kurz-Bickenbach
- Communiqué : à l'Etat Civil
de Villars s/ Yous à Kreuzlingen.

Signatures des époux :

Chevillard Henri
Anna Chevillard

Signatures des témoins :

H. Mauris
F. Staudenmann }
Allenpach }
Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 400

Collet & Cordery n° Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt dix Novembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet, Jules-François, Plâtrier

de Suchy domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le quatorze Juillet mil huit cent septante-dix

fils de Emmanuel Jean Marie Collet, plâtrier à Suchy

et de Marie Elise Demi, sa femme, décédée.

2° Cordery-née Gandillon, Jeanne-Marie,

de Lavigny domiciliée à Landanne

divorcée en premières noces de Jules Marie Henri Cordery dès le onze Septembre mil neuf cent-deux

née à Landanne le quinze novembre mil huit cent septante-trois

fille de défunt Edouard Louis Gandillon

et de défunte Jenny Françoise Caroline Bernard.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lavigny et Suchy les dix sept et huit octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'Épouse avec son
trois au divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Suchy, Lavigny, LandanneCommuniqué: à l'Etat Civil
de Belmont d'Yverden & Villars d'Yverden.

Signatures des époux :

Collet Jules

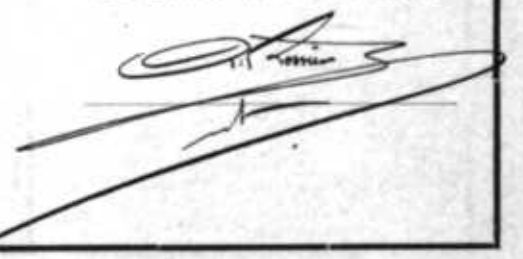
Collet Jeanne

Signatures des témoins :

Henri Kuffig

Rodolphe Gutwiler

L'officier de l'état civil :



N° 401

Pache & Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt dix novembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, François-Louis**, ~~employé aux T. & L.~~

de Epalinges domicilié à Lausanne

veuf de Sophie née Favre dès le quatorze novembre mil neuf cent deux

né à Epalinges le quatorze décembre _____ mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Daniel Pache

et de Lucie née Biboux, la veuve, à Epalinges

2° **Longchamp, Emélie-Placidie**,

de Bottens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bottens le vingt dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Longchamp, maçon, à Lausanne,

et de Marie Pauline Mélanie née Longchamp, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens et Epalinges les dix, onze, et quatorze novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Bottens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Police le Gendard d'Epalinges

Signatures des époux :

Pache François Louis
Pache Emélie

Signatures des témoins :

Rieder
Grandjean } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 402

Besson & Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix novembre mil neuf cent-trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Besson, François-Jaques-Hyppre**, agriculteur,

de Vallières sous Rances et Rignecolle — domicilié à Montcaumon d'Andenne

veuf de Fanny Marguerite née Luyris ad le douze mai mil huit cent quatre-vingt
dix-sept

né à Vallières le trente Juillet — mil huit cent quarante-cinq

fils de Jacques Louis Besson,

et de Rose Emilie née Gonthier, les deux décédés,

2^o **Delisle, Julie**, — ménagère

de Froidville — domiciliée à Froidville,

célibataire

née à Froidville le trois Juillet — mil huit cent septante-trois

fille de Jean Louis Delisle, décédé,

et de Louise née Delisle, à Froidville.

Les publications ont eu lieu à Froidville, Vallières, Rignecolle et Andenne
les trois, cinq, dix et sept novembre mil neuf cent-trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallières, Rignecolle, Froidville et Andenne

Communiqué: à l'Etat civil

de Poliez-le-Grand, Bantmes et

Rignecolle.

Signatures des époux :

Hyppre Besson
Julie Besson

Signatures des témoins :

Louis Motier }
Alain Delisle }
Léon Delisle }

L'officier de l'état civil :



N° 403

**Visconti & Badoux née
Krahenbühl.**
Nom et Profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui ~~vingt-dix novembre mil neuf cent-trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Visconti, Pierre-Joseph,** ~~cordonnier,~~

de Strona | Novate - Italie | domicilié à Lussane,

veuf de Christine Coda dès le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Strona le vingt-cinq février mil huit cent quarante-huit

fils de feu Jean Baptiste Visconti

et de feu Marie Roggio

2° **Badoux née Krahenbühl, Rozina-Maria-Eliza,**

de Dompierre domiciliée à Lussane, ménagère,

veuve de Frédéric Badoux dès le premier Juillet mil neuf cent un

(veuve de Frédéric Badoux dès le 1^{er} Juill. 1901.)

née à Berne le vingt-sept novembre mil huit cent cinquante-sept

filie de Susanne Krahenbühl, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lussane, Dompierre et Strona, les trois, quatre novembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Dit du 1^{er} mari de l'Epouse

Permis de mariage

Certificats de publication de Strona

Dompierre & Lussane

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lussane & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Visconti Joseph
Badoux Rozina

Signatures des témoins :

L. Bessange
C. Magiotti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Ecuyer et Peyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt dix novembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ecuyer, Adrien-Louis,** Cocher

de Envy domicilié à Lausanne

célibataire

né à Envy le quatre novembre _____ mil huit cent septante quatre,

fils de feu Louis Ecuyer

et de feu Demmette née Walther, sa femme

2° **Peyer, Bertha,** Cuisinière

de Kostorf (Solenz) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kostorf le vingt sept février _____ mil huit cent septante quatre

filles de Simon Peyer, tonnelier à Kostorf

et de feu Elisabeth Wagner.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Envy & Kostorf le sept novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Lausanne, Envy & Kostorf.

Signatures des époux :

Ecuyer Adrien
Bertha Ecuyer

Signatures des témoins :

Emile Läderach
Marie Läderach } à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romainmôtier & Kostorf.

Légitimation de Bertha Peyer née à Lausanne le 4 Décembre 1893.

Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Par décision du 14. août 1899, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au lieu de Ecuyer, écrire par erreur, Peyer soit orthographié Peyer.

Lausanne, le 15 août 1899.

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

à Romainmôtier & Kostorf

N° 405

Vigna et Janavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier décembre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vigna, Giacomo-Carlo-Augusto**, peintre en bâtiment

de Turin | Italie | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Turin le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Antonio Vigna, maçon à Turin

et de feu Teresa Romanetto, sa femme.

2° **Janavel, Maria Maddalena**, ménagère

de Villar-Pellice | Turin - Italie | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Villar-Pellice le vingt-trois décembre mil huit cent septante-huit

fille de feu Francesco Janavel

et de feu Gianna née Geymonat, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villar-Pellice et Turin, les dix, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-et-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf, mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Turin, Villar-Pellice et Lausanne.

Permis du Département de Justice à Police.

Communiqué : à l'Etat Civil la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Vigna Augusto
Maddalena Vigna

Signatures des témoins :

Ede Taverny
Angelo Cordone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Schibler et Joz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schibler, Ernest, officier-instituteur

de Walterswyl | Solenne | domicilié à Coire

célibataire

né à Olten le vingt-six juillet mil huit cent septante-deux

fils de Sales Schibler, instituteur à Olten

et de Maria née Steinlin

2° Joz, Marguerite-Pauline-Julie,

de Château-d'Oex domiciliée à Ransonne

célibataire

née à Ransonne le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de François Louis Joz, architecte

et de Marie née Polant les deux à Ransonne

Les publications ont eu lieu à Coire, Walterswyl, Château-d'Oex & Ransonne les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Coire

Signatures des époux :

Schibler Ernest
Marguerite Schibler

Signatures des témoins :

S. Schibler à Olten
A. Joz à Ransonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Coire, Walterswyl & Château-d'Oex

N° 407

Rall & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier décembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rall, Christian Auguste,** Portier

de Untertjesingen / a Herrenberg / Wurtemberg / domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Untertjesingen le neuf avril mil huit cent septante-neuf

fil de Johann Christian Rall, vigneron,

et de Maria Dorothea née Reichert, sa femme, à Untertjesingen.

2° **Jordan, Victorine Lucie,** Sommelière

de Domsdidier / Fribourg / domiciliée à Landsanne

Célibataire

née à Delsau / Fribourg / le vingt huit décembre mil huit cent septante-huit

fille de feu Joseph Jordan

et de Fridoline née Jordan.

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Untertjesingen & Domsdidier les trois et quatre novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Untertjesingen, Domsdidier et Landsanne.

Permis du Département de Justice

& Police.

Signatures des époux :

Christian Rall
Lucie Jordan

Signatures des témoins :

Adolf Theurer à Mensdorf
Louis Marion à Domsdidier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Domsdidier & à la Chancellerie Ch

Réception du 2. 10. 16.

Par décision du 17 mai 1916, le Grand Conseil du Canton de Berne a accepté la naturalisation bernaise aux époux Rall, déti. qués à l'étranger, qui ont eu même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Oberburg (Berne).
Landsanne, le 11 juillet 1916
L'officier de l'état civil
Z. Lechaut

Donné à l'état civil à Oberburg et Domsdidier.

N° 408

Vuagniaux & Marquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles
Vuagniaux né à Landanne
le 15 novembre 1905.
L'acte de légitimation est
joint aux pièces du mariage

Par décision du 18 décembre 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'e la mère de Vuagniaux,
Charles, soit désignée sous le
prénom :

"Jeannette"

Lausanne le 20 décembre 1952
L'officier de l'état civil :

Cqué à Moudon, Lutry et Fozel

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuagniaux, Charles, — célibataire,

de Vucherens — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Trey le trois mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Daniel Vuagniaux, agriculteur

et de Jeannette née Carrard, sa femme, domiciliés à Landanne

2° Marquetat, Augustine-Elise,

de Lutry et de Fozel — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Sandax le onze novembre — mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Louis Marquetat, vigneron,

et de Jeannette née Martin, sa femme domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Vucherens, Fozel et Landanne les quatre,
dix et sept novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vucherens, Lutry, Fozel & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vucherens, Lutry & Fozel.

Signatures des époux :

Charles Vuagniaux

Elise Vuagniaux

Signatures des témoins :

Jules Mottet

Georges Marquetat

L'officier de l'état civil :

N° 409

Vincent et Uebelhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vincent, Emile-Jean, Handelmann

de Rossinière _____ domicilié à Duchy

célibataire _____

né à Ransanne le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt

fils de Emile Vincent, décédé,

et de Henriette Fourny, décédée.

2° Uebelhard, Elizabeth, domestique,

de Welschenrohr | Soleure | _____ domiciliée à Duchy

célibataire _____

née à Vallerbe le vingt-six mars _____ mil huit cent septante-sept

fille de François Uebelhard, décédé,

et de Crescentia Kunz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ransanne, Rossinière et Welschenrohr, les vingt
et vingt-deux octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rossinière, Welschenrohr et Ransanne

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Rossinière et Welschenrohr.

Signatures des époux :

Vincent Henri

Elizabeth Vincent

Signatures des témoins :

Léon Hassler
Jean Zahler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Cattilino et Medinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cattilino, Emilio-Francesco**, employé de bureau

de Turin | Italie | domicilié à Landanne

célibataire

né à Turin le premier mai — mil huit cent septante-huit

fils de Camillo Cattilino, restaurateur à Turin

et de fene Margherita Fissida née Vittone, sa femme,

2° **Medinger, Hélène**, Repasseuse

de Metzinger | Westembey | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Heidelberg | Baden | le vingt-cinq juillet — mil huit cent septante-trois

fille de feu Wilhelm Friedrich Medinger

et de Katharina Völter, à New-York.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Metzinger et Turin, les vingt-sept, vingt-huit octobre et huit novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Turin,
Metzinger et LandannePermis du Département de Justice
Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonnale

Signatures des époux :

Emilio Cattilino

Hélène Cattilino

Signatures des témoins :

Ch. Bron

Louis Oberfeld

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Hertig & Defago

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois décembre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hertig, Henri-Auguste,** — Charpentier

de Ruderswyl (Bienne) — domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Landsanne le premier avril — mil huit cent Septante-sept

fils de Charles Auguste Hertig, Charpentier

et de Charlotte Henriette Caroline Stettler, sa femme, domiciliée à Landsanne

2° **Defago, Marie-Julie,** — sans profession

de Val d'Illiez (Valais) — domiciliée à Vouzey

célibataire

née à Vouzey le vingt-un Janvier — mil huit cent quarante-vingt-trois

fille de Eloi Defago, agriculteur à Vouzey

et de feue Françoise née Balley, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Ruderswyl, Val d'Illiez et Vouzey,
les sept-huit et neuf novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Ruderswyl, Val d'Illiez & Landsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ruderswyl, Val d'Illiez & Vouzey.

Signatures des époux :

Henri Hertig

Marie Hertig

Signatures des témoins :

A. Hertig à Landsanne

Eloi Defago à Vouzey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Taillens & Kuznetz

5-212

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Taillens, Ernest-Louis, *Journaliste*

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le huit septembre — mil huit cent septante sept

Noms, profession et

filz de Eugène Taillens *journaliste à Landanne*

domicile des parents :

et de Lina Kadermann *décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° Kuznetz, Lina-Charlotte-Aline, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montherod le vingt-neuf juin — mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Mme Louis Rodolphe Kuznetz *agriculteur*

domicile des parents :

et de Louise Henriette Delise Golaz, les deux à Montherod

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Montherod les dix-sept et vingt novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

& Montherod

Communiqué: à l'état civil de Gimel

Signatures des époux :

Ernest Taillens

Aline Taillens

Signatures des témoins :

Gustave Reboux

Jules Chollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

Isos & Béguelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Isos, Arnold-Alphonse,** Charpentier

de Château-d'œx domicilié à Landanne,

célibataire

né à La Tour de Peilz le vingt-sept Janvier — mil huit cent quatre-vingt

fil de Constant Frédéric Isos, journaliste

et de Rosine Parche, les deux à Tervin.

2° **Béguelin, Georgine Louise,** Cuisinière

de Conzelarq (Bene) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Conzelarq le vingt deux — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Eugène Béguelin, bûcheron,

et de Marie Louise Vinyel, les deux à Conzelarq

Les publications ont eu lieu à Landanne, Château-d'œx, L'Évraz & Conzelarq les vingt-quatre et vingt-cinq Octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Château-d'œx, L'Évraz, Conzelarq et Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Château-d'œx & Conzelarq

Signatures des époux :

Alphonse Isos

Georgine Isos

Signatures des témoins :

Edmond

Lang Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Kaufmann et Cantone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kaufmann, Jean-Charles**, Sommelier

de Jougny et de Genève domicilié à Lausanne

célibataire

né à Turin le deux mars — mil huit cent septante-huit

fils de Henri Kaufmann, employé de banque à Turin,

et de Julie Leiba née Freemannle, décédée.

2° **Cantone, Ida-Rosa-Maria**, sans profession,

de Biella-Novare Italie, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Biella le six juillet — mil huit cent septante-cinq

fille de Joseph Cantone, décédé

et de Marguerite née Dondoglio, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jougny, Genève & Biella les dix & vingt-cinq octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Jougny, Genève, Biella & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de
Cortina & Genève ainsi qu'à la Chancellerie
etc

Signatures des époux :

Charles Kaufmann
Ida Kaufmann

Signatures des témoins :

Urbano
Marcel Jeanrenaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 415

Pochet et Gerreney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-Décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pochet, Gustave-Frédéric**, Charpentier

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

né à Rozoy le dix-sept novembre mil huit cent soixante-sept

fils de Albert Frédéric Pochet, décédé,

et de Marie née Pochet, sa femme, à Corcelles-le-Jorat

2^o **Gerreney, Ida**, Ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat le quatre mai mil huit cent septante-six

fille de Pierre-François Gerreney, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Julie née Grandet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le trente-un octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intoxication de l'état civil de
Rozoy

Signatures des époux :

Henri Pochet
Ida Pochet

Signatures des témoins :

Emile Viret à Corcelles-le-Jorat
Levinté Baraygion à Courmouvaux

Communiqué : à l'état civil de

Rozoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

Tazzolio et Bion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tazzolio, Pierre,** Maçon,de Vindebio (Novare) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Vindebio le un juillet — mil huit cent septantefils de Joseph Tazzolio, agriculteur,et de Marianne née Mazzoni, les deux à Vindebio2^o **Bion, Emma-Alice,** sans profession,de Savigny et de Riox domiciliée à SavignyCélibatairenée à Savigny le quinze janvier — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de François Louis Bion, agriculteur,et de Julie née Bolomay, les deux à SavignyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Riox & Vindebio les quatorze, quinze & seize septembre et un octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpouseCertificats de publications de VindebioSavigny, Lausanne & RioxPermis du Département de Justice& Police.

Communiqué: à l'état civil de

Savigny & Riox & à la Chancelleriede

Signatures des époux :

Pierre TazzolioEmma Tazzolio

Signatures des témoins :

Antoine TalberaLouise Baroggia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Gutnez & Aeschbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gutnez, Charles-Emile**, Employé de Commerce

de Wahlen (Borne) domicilié à Vers-chez-les-Blanc,

célibataire

né à Yverdon le vingt-six Juin mil huit cent septante-sept

fils de Jean Gutnez, agriculteur

et de Marie Blanc, sa femme, domiciliés Vers-chez-les-Blanc.

2° **Aeschbacher, Anna-Elise**,

de Eggwil (Borne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Seltigen (Borne) le vingt-sept Septembre mil huit cent septante-huit

fille de feu Alexandre Aeschbacher

et de feu Anna née Stern, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Wahlen et Eggwil le quatorze Novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wahlen, Eggwil & Yverdon

Signatures des époux :

Gutnez Emile
Aeschbacher Elise

Signatures des témoins :

Alfred Lambert
Louis Troamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wahlen et Eggwil.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 18 Février 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 21 Mars
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 Avril 1924.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 14.5.24.

N° 418

Vuattoux & Guiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuattoux, Albert François, Contable

de Cullin | Haute Savoie | domicilié à Landanne

Célibataire

né à Cullin le quatre mars — mil huit cent septante-trois

fils de François Vuattoux, décédé

et de Josephine Euphrasie née Vuattoux, sa veuve, à Cullin

2° Guiz, Josephine Augustine, Cuisinière

de Neuvcelle | H^{te} Savoie | domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Neuvcelle le neuf juillet — mil huit cent septante-six

fille de Louis Guiz, Cultivateur

et de Marianne née Steir, sa femme, les deux à Evian-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cullin et Neuvcelle les sept et huit

novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —

Actes de décès du père et consentement de la

mère de l'Epoux. — Consentement des père &

mère de l'Epouse. — Promesse de mariage. —

Certificats de publications de Cullin, Neuvcelle

& Landanne. — Déclaration de Validité. — Permis

des Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie Cant^{le}

Signatures des époux:

Albert Vuattoux.
Josephine Vuattoux

Signatures des témoins:

Joseph Blanchamp
Romain Muff

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 419

Henrioud et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henrioud, Jean François dit Jules**, Marié

de Echandens domicilié à Landanne

veuf de Elise Charlotte née Dizereux des le vingt cinq octobre mil neuf cent deux

né à Landanne le neuf Mars — mil huit cent cinquante un

fils de feu Daniel Antoine Henrioud

et de feu Jeannette Golaz, sa femme.

2° **Dizereux, Louise Henriette**,

de Lutry domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le quatre novembre — mil huit cent soixante deux

fille de feu Alexis Dizereux

et de feu Jeanne Suzanne David, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echandens et Lutry les quinze, seize et dix huit novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echandens, Lutry, Landanne.

Signatures des époux :

Jules Henrioud
Louise Henriette Henrioud

Signatures des témoins :

Grand
F. Pambanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil

de Conroy - Lutry

N° 420

Rozzier & Cevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rozzier, Félix-Louis-Pierre** - Employé aux T. L. - **Cantonnier,**de Mammers - Grandstroz / Fribourg, — domicilié à Lundanne

veuf de Alexandrine née Cornu, dès le vingt-un juin mil neuf cent-un

né à Romont le vingt-sept février — mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Jacques Joseph Rozzier

et de feu Joséphine Catherine née Mussillier, sa femme,

2^o **Cevay, Louise-Julie**, — **Contreuse**de Denges et de Cheseaux — domiciliée à Lundanne

Célibataire

née à Sully le vingt-sept janvier — mil huit cent septante-quatre

fille de feu Alexis Louis Cevay

et de Louise Eugénie née Jaquier, sa veuve, à Lundanne.

Les publications ont eu lieu à Mammers, Denges, Cheseaux & Lundanne les dix et sept novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1^{re} femme des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMammers, Denges, Cheseaux & Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mammers, Denges & Romont.

Signatures des époux :

F. Rozzier
Louise-Julie Rozzier

Signatures des témoins :

J. Larsson
J. Crausaz à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 421

Favre et Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

70
3-3

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favre, Maurice-Carimir-Aimé**, Peintre
de Bonnevaux | Haute Savoie | domicilié à Lansanne
Célibataire

né à Lansanne le vingt-deux septembre — mil huit cent septante-sept
fils de feu Basile François Favre
et de Jeanne Marie Francoz, la Veuve à Lansanne.

2^o **Gaudard, Aline**, Cuisinière,
de Lansanne, Echallens, Bislez-Orjulaz & St-Barthélemy, domiciliée à Lansanne
Célibataire

née à Cheseaux le dix-sept mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de feu Emile Gaudard
et de Fanny née Bozeaud, la Veuve, à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Echallens, Bislez-Orjulaz, St-Barthélemy, Lansanne
et Bonnevaux, les cinq, sept et huit novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :	Signatures des époux :
Actes de naissance des Epoux — Actes de décès du père & consentements de la mère de chacun des Epoux. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Bonnevaux, Lansanne, Echallens, Bislez-Orjulaz & St-Barthélemy. — Déclaration de Validité — Seranis du Département de Justice & Police	<u>Favre Maurice</u> <u>Aline Favre</u> Signatures des témoins : <u>Charles Bovey</u> <u>Julien Emery</u>
Communiqué : à l'Etat Civil d'Echallens et à la Chancellerie	L'officier de l'état civil : <u>[Signature]</u>

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Loève, 2.

N° 422

Emery & Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 septembre 1907 déclaré exécutoire le 18 novembre 1907 devant le Tribunal civil du district de Landanne a été prononcé la séparation de corps et le divorce du mariage inchoatif ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari, en vertu de l'article 203 de la loi fédérale du 24 octobre 1874
Landanne le 24 nov. 1907
L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° Emery, Jules-Henri, employé au service électrique

des Cullayes domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le vingt avril mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Jean-Daniel Emery

et de Jenny Souly, la Veuve, à Landanne

2° Saugy, Emma-Julie, Pécissière,

de Rougemont domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Rougemont le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Adrien Saugy, garde-champêtre

et de Juliette née Fygue, la femme, domiciliée à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Landanne Rougemont et Les Cullayes les dix, onze et treize novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Rougemont, Les Cullayes Landanne

Communiqué : à l'état civil de
Mézières à Rougemont

Signatures des époux :

Jules Emery
Emma Emery

Signatures des témoins :

Alexis Emery
Jules Hamier } Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 423

Penchoz & Besse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penchoz, Jules,** cordonnier

de Rossinière domicilié à Caumont

Célibataire

né à Miniviers (Fribourg) le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-six

fils de feu Charles Henri Penchoz

et de feu Louise née Sidoux

2° **Besse, Marie-Louise,** couturière

de L'Arbergement et des Clées domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à L'Arbergement le quinze Février mil huit cent septante-six

fille de Henri Emmanuel Besse, cordonnier

et de feu Louise Adeline Girardot, du femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Arbergement, Les Clées, Caumont et Rossinière les seize et dix-sept jours mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

L'Isle

Signatures des époux :

Penchoz Jules
Marie Penchoz

Signatures des témoins :

L. Mennet
Saugy Charles } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Rossinière, L'Isle, Lignevolle & Remorin

motier

Recepuis au n. 10. P. 18

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 avril 1918, déclaré d'office et exécutoire le 17 mai 1918, le mariage unis ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 mai 1918
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Cazzulino & Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de François
Scheidegger né à Landanne le
18 décembre 1902.

Voie acte de légitimation aux
pièces au mariage.

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cazzulino, Francesco**, — *fonction de marchand* —

de Camagna (Alessandria) Italie — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à Camagna le vingt-huit novembre — mil huit cent septante-deux —

fils de Celestino Cazzulino, négociant, —

et de Clara née Gatti, la femme, à Camagna, —

2° **Scheidegger, Elisa**, — *Cuisinière* —

de Kuttwyl (Berne) — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Morat, le vingt-cinq juillet — mil huit cent septante-quatre —

fille de feu Friedrich Scheidegger —

et de feu Elisabetha née Buis. —

Les publications ont eu lieu à Kuttwyl, Landanne et Camagna, les vingt-cinq
deux et trente deux mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux —

2° Promesse de mariage —

3° Certificats de publication de Camagna
Kuttwyl & Landanne —4° Permis du Département de Justice
Police. —

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kuttwyl et à la Chancellerie Cl. —

Signatures des époux :

François Cazzulino,

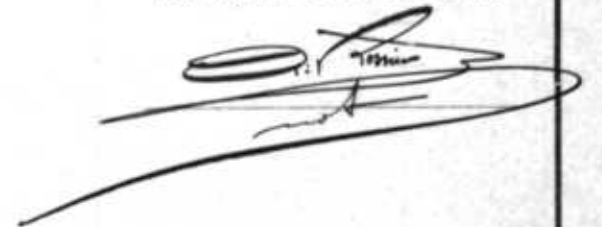
Elisa Cazzulino.

Signatures des témoins :

Bonnet Rodolphe

Ignazio Manasse

L'officier de l'état civil :



N° 425

Bridel & Kissling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ sept décembre mil neuf cent ~~trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bridel, Adolphe**, employé aux services industriels

de Donneloye domicilié à Luxembourg,

veuf de Lucie Florentine née Müller ais le huit décembre mil neuf cent deux

né à Renam | Berne le sept mars mil huit cent soixante-cinq

fils de Marie Louise Bridel, décédée

et de

2^o **Kissling, Louise**, cuisinière

de Wattenwyl | Berne domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Berne le dix huit décembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Ferdinand Kissling, décédé

et de Elisabeth Mederli, décédée

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl, Donneloye et Luxembourg les treize et quatorze novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Donneloye Wattenwyl & Luxembourg

Communiqué : à l'état civil de

Mollondine & Wattenwyl

Signatures des époux :

Bridel Adolphe

Bridel Louise

Signatures des témoins :

Marius Milliquet
Jules Chollet à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

Delafontaine et Barras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delafontaine, Charles-Jean-Albert**, agriculteur,de Corsier et de Vevey ————— domicilié à Lansanne —————

célibataire —————

né à Corsier le trente avril ————— mil huit cent septante-deux —————fils de Jean Jules Delafontaine, décédé, —————et de Marie Henriette Louise née Band, sa veuve, à Lansanne, —————2^o **Barras, Marie Céline**, journalière —————de Ossonnens | Feibourg | ————— domiciliée à Lansanne —————

célibataire —————

née à Ossonnens le trois août ————— mil huit cent septante-quatre, —————fille de François Xavier Barras, agriculteur —————et de Marie Rosalie née Maillet, sa femme, les deux à Ossonnens. —————Les publications ont eu lieu à Lansanne, Corsier, Vevey et Ossonnens les
vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent-trois. —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCorsier, Vevey, Ossonnens et Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Corsier, Vevey et Ossonnens

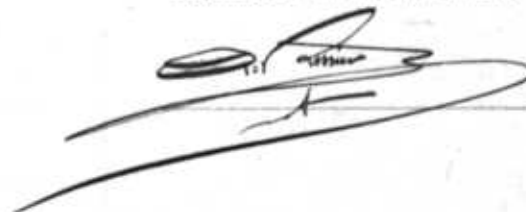
Signatures des époux :

Albert Delafontaine
Céline Delafontaine

Signatures des témoins :

Pierre Buraglio
Marius Miltigot } à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 427

Margot et Butticaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent-trois - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margot, Charles Gabriel Laurent**, instituteur,

de Sainte Croix domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Rollé le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Paul Margot, peintre,

et de Albertine Emery Louise Band, sa femme, les deux à Landanne.

2° **Butticaz, Jeanne Louisa**, institutrice,

de Châtelaud & de Jengny domiciliée à Rosserges / Moudon

Célibataire

née aux Planches (Montcaux) le deux Mai mil huit cent septante-huit

fille de Charles Auguste Butticaz, agriculteur à Montcaux

et de Lydie née Libot, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, St^e Croix - Les-Genyges, Châtelaud, Jengny & Rosserges les quatorze, quinze et dix-sept novembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St^e Croix - Les-Genyges, Châtelaud, Jengny,

Landanne - Rosserges

Communiqué : à l'Etat Civil

de St^e Croix, Montcaux, Corsier & Moudon.

Signatures des époux :

Ch. Gab. Margot

Jeanne Margot

Signatures des témoins :

Sofiane

Albert Margot

Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Clot & Péquiron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Clot, Fernand,** Charpentierde Coudillès domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Coudillès le dix-sept Mars mil huit cent septante-cinqfils de Jean Jacques Clot, agriculteuret de Adèle née Pache, la femme, domiciliée à Coudillès.2° **Péquiron, Elise Lina,** sans professionde Cusmy domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Granges le vingt-cinq août mil huit cent septante-deuxfille de François Louis Péquiron, agriculteur à Granges Mazandet de Genevieve née Bardey, la femme.Les publications ont eu lieu à Landanne, Coudillès et Cusmy les sept et
neuf novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCoudillès, Cusmy & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Landanne à Landanne

Signatures des époux :

Fernand ClotLina Clot

Signatures des témoins :

Quentin
F. Pambane } Témoins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Bergmann et Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bergmann, Charles-Ferdinand**, Photographe

de Zarich / Bez Merseburg / Penze, domicilié à Landsanne

Célibataire

né à Zarich le treize Mai mil huit cent soixante-neuf

fils de Friedrich Karl Bergmann décédé,

et de Wilhelmine née Dombusch, la Veuve, à Leipzig

2° **Mayer, Anna-Maria**, sans profession,

de Wlm (Wurttemberg) domiciliée à Landsanne,

Célibataire

née à Sigmaringen le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Gottlieb Friedrich Mayer, journalier à Sigmaringen

et de Anna Maria née Mayer, la femme

Les publications ont eu lieu à Wlm Landsanne et Zarich, les six sept et quinze novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Wlm
Zarich et Landsanne

Permis du département de Justice
& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Zarich & Wlm par la Chancellerie de

Signatures des époux :

Carl Ferdinand
Bergmann

Anna Maria
Mayer

Signatures des témoins :

Auguste Stutz
Eug. Chauvel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 430**Frescura et Seiler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre décembre mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frescura, Francesco**, Chapelierde Vallanara | Vicenza | Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vallanara le vingt un mars mil huit cent cinquante neuffils de Giovanni Battista Frescura, agriculteur à Vallanara,et de Catharina née Carletto, sa femme, décédée.2^o **Seiler, Catharine-Sophie**, Comptièrede Langenbuntingen | Wurtemberg | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Langenbuntingen le treize Janvier mil huit cent soixante deuxfille de Catharine Rosine Seiler, décédée.

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langenbuntingen et Vallanara les
vingt, trente octobre et quinze novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVallanara, Langenbuntingen et Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie

Canton de _____

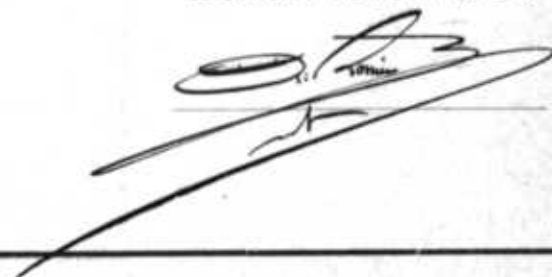
Signatures des époux :

Frescura Francesco
Cathrine Frescura

Signatures des témoins :

Charles Gygax | Chapelier à Genève
Jakob Seiler | à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 431

Calderata & Ratto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calderata, Jean-Baptiste, Maire,

de Nebbiuno / novare / Italie domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Nebbiuno le treize décembre mil huit cent septante quatre,

fil de François Calderata, jardinier à Nebbiuno

et de Marianna née Gardina, sa femme,

2° Ratto, Marguerite-Jeanette, Costurière,

de Cassino / Turin / Italie domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à S^t Georges de Commiers / Nice / le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Antoine Ratto, décédé,

et de Catherine Rossi, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne et à Nebbiuno les vingt-un octobre
et vingt-deux novembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'épouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nebbiuno et Lansanne - Dispense de publi. à Cassino

Permis du Département de J^u Police

Communiqué : à la Chancellerie

C. de

Signatures des époux :

Calderata Battisto

Marguerite Calderata

Signatures des témoins :

Antoine Michele

Luigi Filly à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Diserens & Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil neuf cent trois — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Diserens, Eugène,** ouvrier de campagne,de Savigny domicilié à Landanne,

célibataire

né à Moudon le huit mars mil huit cent septante deux

fils de feu Jean Diserens

et de feu Rosine Vuillyamoz, sa femme,

2^o **Michel, Marie,** Cuisinièrede Coffen (Beune) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Coffen le cinq novembre mil huit cent quatre vingt un

fille de feu Johannes Michel

et de feu Anna Elisabeth née Schweingrubler, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Coffen et Landanne les premiers décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deSavigny, Coffen et Landanne.Communiqué: à l'état civil deSavigny & Beune.

Signatures des époux :

Eugène DiserensMarie Diserens

Signatures des témoins :

Schweingrubler Charles à CoffenHeinrich Ernest à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 433

Lenvert & Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lenvert, Antoine-Joseph**, Cordonnier

de Morzine (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genève le trois octobre mil huit cent septante-huit

fils de feu François Joseph Lenvert

et de anne Christine née Grand, sa veuve à Genève,

2° **Reybaz, Marie**, Ménagère

de Montpreveyres domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Montpreveyres le trente Janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Daniel Albert Reybaz, menuisier à Montpreveyres

et de Lucie née Champillot, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres et Morzine les premier, trois et six décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Morzine

Montpreveyres & Lausanne - Déclaration de

validité & Permis du Départ de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'état civil de Repevres

Signatures des époux :

Antoine Lenvert

Marie Reybaz

Signatures des témoins :

Joséphine Baret

Louis May

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

Désiderati et Pastori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre décembre mil neuf cent trois~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Désiderati, Andrea**, Maire,de Remedello | Brescia | Italie, domicilié à Londanne,

célibataire

né à Remedello le quatorze janvier mil huit cent Septante huitfils de feu Bernardo Désideratiet de Andrianna née Sermaid, la veuve, à Gambara | Brescia | Italie2° **Pastori, Clementina Angiolina Argentina**de Miasino | Novare | Italie, domiciliée à Londanne,

célibataire

née à Miasino le dix-sept septembre mil huit cent quatre vingt sixfille de Felix Pastori, maire,et de Antonia née Florin, la femme, à Londanne.Les publications ont eu lieu à Londanne, Remedello et Miasino les vingt quatre
octobre, huit et quinze novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Désiderati Andrea
actes de naissance des Epoux. - Consentement
des père et mère de l'Epouse. - Promesse de
mariage. - Certificats de publication de
Remedello, Miasino et Londanne. -
Permis du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Désiderati Andrea
Angela Désiderati

Signatures des témoins :

Bernasconi Vincent
Ambrosi Louis } Londanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale

[Signature]

N° 435

Golay & Semoz

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Golay, Jean-Keni-Émile**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de **Arbigny et du Chenit** domicilié à **Villars St Croix**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Arbigny** le premier Juin mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fil de feu **Jean François Keni Golay**

domicile des parents :

et de **Louise Augustine née Favre, la femme, décédée**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Semoz, Elise**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de **Mozens** domiciliée à **Lundorne**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Mozens** le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

filles de **François Semoz, agriculteur**

domicile des parents :

et de **Marie-Alice née Widmer, la femme, domiciliée à Lundorne**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Villars St Croix, le Sentier Le Brassus, Mozens, Arbigny & Lundorne** les trois, quatre et cinq décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de **Bussigny**

Signatures des époux :

Emile Golay
Elise Golay

Signatures des témoins :

Frs Semoz à Lundorne
Constant Semoz à Mozens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de **Poliez-le-Grand, le Sentier et Bussigny**

N° 436

Dubois et Paschoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre décembre mil neuf cent-trois~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubois, Aimé,**

Mouleur,

de Mézières

domicilié à Landanne,

célibataire

né à Mézières le seize Juin

mil huit cent Septante-deux

fils de Henri Dubois, agriculteur à Landanne,

et de Lucie née Pasche, décédée

2° **Paschoud, Léonie,**

Repassende

de Lutry & Forêt

domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Mézières le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-trois.

fille de Jean Louis Paschoud, agriculteur à Landanne

et de Françoise née Forjat, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Mézières et Forêt, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mézières,
Lutry, Forêt & Landanne.Communiqué: à l'Etat Civil de
Mézières, Lutry et Forêt.

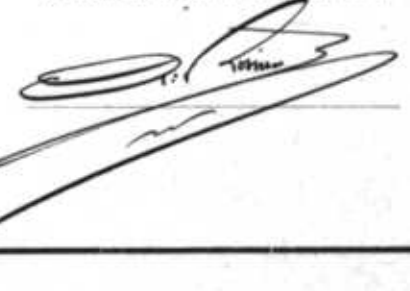
Signatures des époux :

Dubois Aimé
Léonie Dubois

Signatures des témoins :

C. Dupuis
Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 437

Sanzonnens & Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre décembre mil neuf cent trois~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sanzonnens, Joseph-Émile**, *Graveur*,

de *Estavayer-le-Lac* | *Feibonay* | domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Montet* | *Boège* | le *vingt quatre décembre* mil huit cent *Septante-neuf*,

fils de *Léopold Sanzonnens*, *bourgeois*

et de *Othense née Rebischi*, *la femme*, domiciliés à *Feibonay*

2° **Perrin, Henriette-Louise-Énaïde**, *filanchisseuse*

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt cinq novembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Isabelle Perrin*, actuellement *femme Rochat*, à *Lausanne*

et de

Les publications ont eu lieu à *Estavayer* et à *Lausanne* les *vingt trois et vingt quatre novembre* mil neuf cent *trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Épouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Estavayer-le-Lac et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Estavayer*

Signatures des époux :

Emile Sanzonnens

Louise Sanzonnens

Signatures des témoins :

E. Rochat

E. Jacottet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Güggi et Berneker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Güggi, Philippe-Emile**, — architecte,

de Gränichen (Solame) — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Flenier (Neuchâtel) le quatre avril — mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Emile Güggi, horloger

et de Lina Mathilde née Jambouard, sa femme, à Neuchâtel

2° **Berneker, Ida-Blanche dite Mathilde**,

de Hohenkudlach (Wurtemberg) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le huit mars — mil huit cent septante-huit

fille de feu André Théophile Berneker

et de Julie Henriette née Perrin, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gränichen et Hohenkudlach les huit, neuf et onze décembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Gränichen,

Hohenkudlach et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Gränichen et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Philippe Güggi
Mathilde Güggi

Signatures des témoins :

Gandry
B. Chex

L'officier de l'état civil :

Legitimation de Bella Violette
Mathilde Berneker née à Comenne
le 29 avril 1901.Voir acte de légitimation aux
pièces du mariage.

N° 440

Kagmann & Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente un décembre mil neuf cent trois~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kagmann, Friedrich**, — *Mentant de Chamffage*

de *Hattenhofen (Göppingen) Wurtemberg* — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Hattenhofen* le *dieu-sept mai* — mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Andreas Kagmann, décédé*,

et de *Maria Maria née Prossner, décédée*

2° **Staudenmann, Emma**, *Conturière*

de *Guggisberg (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Lampen* le *vingt-quatre septembre* — mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Christian Staudenmann, décédé*,

et de *Elisabeth née Althaus, veuve Bühlmann, à Lampen*.

Les publications ont eu lieu à *Hattenhofen, Guggisberg et Lausanne* les *vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Hattenhofen, Guggisberg et Lausanne

Permis du Département de Justice

et Police

Signatures des époux :

Fritz Kagmann
Emma Kagmann

Signatures des témoins :

Charles François
J. Dietrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Guggisberg et à la Chancellerie de

[Signature]

*Le 10 juillet 1918,
les notaires ci-dessous
ont été élus citoyens
bernois, bourgeois de
la commune de Bonfol
(Berne).
Lausanne, le 10 juillet 1918.
L'officier de l'état civil:
H. Liebau*

*De ce fait du 10. VII. 18.
qui a l'état civil de
Bonfol et Guggisberg.*

N° 441.

Buttet et Pollien

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante-un décembre mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buttet, Aloïs,** Médecin

de Ferrens domicilié à Mézières

célibataire

né à Syens le cinq Septembre mil huit cent septante-six

fils de David Buttet, Chasseur,

et de Marianne Adine née Blane, à Syens.

2° **Pollien, Louise Nancy,**

de Cissac et d'Assens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-un décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Victor Auguste Pollien

et de Rose Elise née Ador, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Assens, Cissac, Lausanne, Ferrens & Mézières
les trois, quatre et cinq décembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Mézières.

Signatures des époux :

Buttet Aloïs
Louise Buttet

Signatures des témoins :

A. Panch
J. Colomb } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Oren-la-Ville, Mézières, Romanel et
Echallens.

[Signature of the civil officer]

N° 442

Jordan & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil neuf cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Aimé**, agriculteurde Rueyes domicilié à Fey

célibataire

né à Rueyes le vingt-six Septembre mil huit cent septante-septfils de Daniel Samuel Jordanet de Mélanie née Richard, agriculteur à Rueyes.2° **Laurent, Henriette**, Employée à la Condenseriede Fey domiciliée à Fey

célibataire

née à Fey le onze Juin mil huit cent soixante-deuxfille de Constant Laurent, Charpentieret de Rosalie Durussel, née Monachon, à Fey.Les publications ont eu lieu à Fey et à Rueyes le onze décembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Fey

Communiqué: à l'Etat Civil de
Fey

Signatures des époux :

Aimé Jordan
Henriette Jordan

Signatures des témoins :

Edouard Lurched à Rueyes & Perrens
J. Colard à Rueyes

L'officier de l'état civil :

N° 443

Simone & Giddey

10-293

Aujourd'hui trente-trois décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Simone, Jacob-Frédéric, Cimentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le trente mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Baptiste Simone, entrepreneur

domicile des parents :

et de Christine Barbara née Richner, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Giddey, Marie-Marguerite, Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ballaigues le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Charles Samuel Giddey, allumeur de gaz

domicile des parents :

et de Zélie née Vallotton, sa femme domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux & Lutry les premier et deux décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Grandvaux & Lutry

Signatures des époux :

Jacob Simone
Marie Simone

Signatures des témoins :

Charles Giddey à Lausanne
Cédric Antoine à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry & Lutry

vu
le 26 Janvier 1904
le Greffier
S. Brissard

Le N° 443 à page 443 est celui de la dernière
inscription faite en 1903.
Les deux doubles du présent registre sont
conformes, ce que nous certifions.
Lausanne le 31 Décembre 1903.



N° 443

Simone & Giddey

10-293

Aujourd'hui trente-trois décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Simone, Jacob-Frédéric, Cimentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le trente mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Baptiste Simone, entrepreneur

domicile des parents :

et de Christine Barbara née Richfues, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Giddey, Marie-Marguerite, Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ballaignes le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Charles Samuel Giddey, allumeur de gaz,

domicile des parents :

et de Zélie née Vallotton, sa femme domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux & Lutry les premier et deux décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Grandvaux & Lutry

Signatures des époux :

Jacob Simone
Marie-Marguerite Simone

Signatures des témoins :

Charles Giddey à Lausanne
Cédric Antoine à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & Lutry

vu le 26 Janvier 1904
le Greffier
S. Brissard

Le N° 443 à page 443 est celui de la dernière inscription faite en 1903.
Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Lausanne le 31 Décembre 1903.



Epoux

Epouses

Addor	Octave - Frederic	320
Aebi	Ulrich	33
Albertella	Bonvenuto - Francesco - Maurizio	319
Allamand	Alfred	238
Antonini	Dominique - Abraham	230
Archinard	Charles	129
Armstrong	William - Fowler	55
Arnold	Adolphe - Cesar	314
Ara	Leopold - Otto	228
Assal	Joseph - Wilhelm	226

Aeschbacher	Anna - Elise	417
Allenspach	Albertine - Jeanne - Marguerite	293
_____	Anna - Louisa	399
Alpstäg	Ida	285
Amblas	Marie - Louise	55
Annamann	Jeanne - Hortense	240
Amy	Jeanne - Aimée - Augusta	301
Anger	Lina - Emilie - Marie	131
Apothéloz	Alice - Lucie	43
Armbuster	Kornelia	384
Aubert	Jeanne	316
Audergon	Olympe	267

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Ce volume se termine par le N° 443 de l'année 1903 et contient les mariages de toute l'année. Le volume suivant commence par le N° 1 de l'année 1904. Un double est déposé aux archives conformément à la loi.

Lausanne, le 7 janvier 1904

L'Officier de l'Etat Civil:



[Handwritten signature]

A

Epoux

	Bally	Charles - Samuel	89	Brailard	Lucien	367
		Jules - Eugène	235	Brechtel	Charles - Wilhelm	227
Nom	Balmat	Pierre - Alexandre dit Louis	140	Bréaz	Auguste - Jean Louis	368
Lieu	Barbey	Louis - Alexandre	66	Berthod	Louis - Henri	213
Etat	Barbezat	Charles - Henri - Louis	256	Bridel	Adolphe	425
	Barbotte	Theodore - Emile	250	Bron	Charles - Henri - Elie	204
	Baud	François - Auguste	119	Brunbacher	Mans - Heinrich	229
Lieu	Baumgartner	Julius	57	Bürgin	Alfred - Conrad - Jean	364
Nom	Bauverd	Maurice - Emile - Charles	181	Bütikofer	Jules - Rodolphe	377
	Bayle	Frédéric dit Ferdinand	197	Buttel	Alois	441
	Becquart	Ernest - Joseph	362	Buyscher (x)	Henry - Ernest	327
Nom	Belet	Alfred	53			
Lieu	Bercher	Odoier - Joseph - Victor	200			
Etat	Bergmann	Charles - Ferdinand	429			
	Bertholet	Jules - Alfred	132			
	Bertillon	John - Louis	394			
Lieu	Bertinaria	Jean - Louis	287			
Nom	Besson	François	275			
		François - Jacques - Ulysse	402			
	Bettex	Félix	386			
Date	Bezencou	Maurice - Jean - François	326			
	Bissat	Jules - Henri	121			
	Blanc	Marius - Adrien	82			
		Charles - Albert	99			
		Jules - Louis	106			
		Ernest - Gustave	149			
		Charles - Louis - Alfred	370			
	Bolle	Edouard - Alcide	5			
	Bolomey	Alfred	245			
		Pierre - Louis	277			
	Bondon	Henri - Auguste	332			
	Bonet	Sidracco	397			
		Jules - Albert	78			
	Borgeaud	Rodolphe - Marc	219			
		Louis - Auguste - Constant	233			
		Alfred - Marc	344			
	Born	Rodolphe	375			
	Bornand	André	131			
	Bosshard	Ferdinand	246			
	Bovard	Elie - Louis	165			
		Jean - Louis - Fortuné	384			
	Bovay	Adolphe - Ernest - Frédéric	65			
	Bover	Pierre - Tobie	185			
	Bracco	Louis	83			

— Epouses —

Badou	Emilie-Melanie	211	Bolomey	Blanche-Aline	187
—	nie Krähenbühl, Rosina-Maria-Elisa	403	Böni	Emelina	135
Bally	Berthe-Alice	113	Botel	Mathilde	163
Baras	nie Chappuis, Lucie	37	Bougeois	nie Burdet, Marie-Jenny	61
—	Marie-Antoinette	176	Bougoz	Lina-Emilie	337
—	Marie-Céline	426	Bouquet	Marquise-Elise	255
Barrand	nie Laurent, Céline	172	Bousson	Marie	42
Bassin	Lance-Marquise-Louise	276	Bovard	Marie-Emeline	169
Baslian	Rosa	87	Brailard	Alice	94
Baslardoz	Alice-Marie	139	Brazzola	Marie-Madeleine	325
Baud	Tauline-Charlotte	35	Brocard	Julie-Françoise	86
—	Caroline-Louise	36	Bron	Emma-Alice	416
—	Sophie-Marguerite	149	Brunner	Hélène-Elisa	46
—	Marie-Jenny	387	Bugnion	Jeanne-Gabrielle	273
Baudin	Frederique-Lina	96	Buhlmann	Bertha	67
Baudal	Louise	71	Bulloz	Fanny-Ida	121
Bandino	Marie-Louise	286	Bundel	Anna-Jeanne	379
Bays	nie Rime, Emma-Constance	229	Burdet	Marie-Jenny	61
Béboux	Aline-Mariette	315	Busset	nie Dupraz, Louise-Marie	76
Béguelin	Georgine-Louise	113	Bullicaz	Jeanne-Louisa	427
Beney	nie Menzioud, Elise	329			
Berneker	Ida-Blanche dite Mathilde	438			
Berthoud	Marthe-Hélène	210			
Bertinat	Maria-Martdalena	397			
Besse	Marie-Louise	423			
Bérix	Fanny-Josephine-Marie	165			
Beyeler	Jeanne-Georgine	213			
Bieri	Anna-Maria	280			
Bischoff	Blanche-Marie-Jeanne	137			
Blanc	nie Noverraz, Marie-H ^{te} Louisa	24			
—	nie Kannee, Ida	155			
—	Louise-Julia-Alice-Marie	166			
—	Edvine-Françoise-Marie	186			
—	Rose-Fanny	321			
—	Esther-Anna	346			
—	Caroline-Emma	378			
—	Louise-Anna	385			
—	Hélène	392			
Blanchod	Hélène-Marguerite	324			
Blanquart	Ernestine-Marie-Pierette	362			
Blebschmidt	Marie	287			
Blum	Rosa-Elisa	88			
Boeglin	Marie-Emilie	20			
Bolomey	Sophie	104			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

— Epoux —

B

	Dallenbach	Henri - Myrte	98	Coupy	Joseph - Marie	261
Nor	Calame	Jacob - Emile	199	Curched	Robert	322
Lieu	Calderara	Jean - Baptiste	431			
Etat	Canepato	Pietro - Antonio	125			
	Cami	Silas	222			
	Caprié	Samuel	205			
Lieu	Capr	Friedrich - Samuel	324			
Nom	Cartelon	Jean - Joseph	124			
	Castiglioni	Emile - François	93			
	Cattilino	Emilio - Francesco	410			
Nom	Cavin	Constantin	94			
Lieu	_____	Eugène - Julien	101			
Etat	Cazzulino	Francesco	424			
	*Chamorel	Charles - Gedeon	268			
Lieu	Chapuis	Gustave - Henri	92			
	Chappuis	Henri - Louis	316			
Nom	_____	Louis	340			
	Chardon	Camille - Marins	2			
Date	Charière	Lucien - François	4			
	_____	Stéphanie	211			
	Chatelan	John	52			
	Chatelana	Robert	184			
	Chatton	Martin - Auguste	241			
	Chavan	François - Georges - Eugène	266			
	Chollet	Emile	309			
	Covey	Julien - Alfred	342			
	Chavan	Louis	354			
	Chevalley	Louis	393			
	Chevillard	Henri - Armand	399			
	Chiappara	Joseph	142			
	Claus	Hermann - Bruno	270			
	Clerc	Georges - Ariste	198			
	Clon	Fernand	428			
	Collet	Aimé - Louis	41			
	_____	Jules - François	400			
	Collins	Charles - Albert	150			
	Comber	François - Henri - Louis - Jules	172			
	Constantinesco	Demetru	146			
	Corbaz	François - Henri	13			
	_____	Eugène	260			
	Corqiat Bondon	Henri - Auguste	332			
	Corrus	Mector - Guillaume	20			
	Collier	Alfred - Henri	236			

Spouses

Canova	Marie - Fanny	147	Crotta	Françoise - Christine	34
Cantone	Ida - Rosa - Maria	414	Cruchon	Louise - Marguerite	185
Carli de	Cosima - Clotilde	367	Cuèner	Albertine	98
Carpinelli	Catherine	80	Cuèner	Marguerite - Caroline	47
Catto	Marie - Angeline - Elise	204	Cuèrel	Blanc - Meline	392
Cavin	Louise	340	Culand	Elisa - Bertha	106
Caviscens	Marie - Rosalie - Cecile	271			
Cevoy	Louise - Julie	420			
Chamoret	Jeanne - Pauline	223			
Chayuis	Caroline - Emma	60			
_____	Adrienne	115			
_____	Louise - Rose	143			
_____	Lucie	37			
_____	nie Pasleur, Marie - Elise dite Anna	50			
_____	Eugenie	359			
Charpiod	Antile	97			
Charvoz	Marie - Catherine - Florentine	262			
Chatehan	Julie - Isaline	52			
Chatton	Blanche - Jeanne	211			
Cherpillod	Marie - Henriette	220			
_____	Augusta	259			
Chevalley	Lucie - Rosa	99			
_____	Rosa	370			
_____	Julie - Marguerite	393			
Chevalier	nie Martignier, Céline - Aurélie	278			
Clément	Marie - Alice	292			
Cochard	Leontine - Céline	334			
Cochet	Emma - Marguerite	194			
Coeytanx	Mortense	354			
Combaz	nie Pasche, Ida	156			
Combei	nie Apothéloz, Alice - Lucie	43			
Conne	Emma	170			
Converso	Florentina - Francesca - Clémentine	175			
Corbaz	Julia	323			
Cordey	Pauline - Isaline	199			
_____	Lydie - Jenny - Julie	295			
_____	nie Gandillon, Jeanne - Marie	400			
Corthésy	Rosa - Clara	266			
Cousin	nie Betrix, Fanny - Josephine - Marie	165			
Cretta	Marie - Adrienne	281			
Crosen	Rose - Pauline	296			
_____	Marie - Louise dite Antoinette	308			
Cousin	Mariamme dite Lina	206			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

C

Lieu

Etat

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

— Epoux —

Dallenbach	Rodolphe	310
Debétaz	Louis-Félix	160
_____	Jean-Louis	350
de Buysseher	Henry-Ernest	327
Deeraudaz	Ami-Gustave	105
Delacraudaz	Henri-Louis	276
Delafontaine	Charles-Henri-Albert	426
Delapierre	Auguste-Léon	50
Delay	Emile-Edouard	209
Delebert	Charles-François	109
Delisle	Henri	284
Dépierre	Alphonse-Joseph-Léon	290
DerivaZ	Jules-Maurice	163
Desgalier	Antoine-Edouard-Auguste	307
Desiderati	Andrea	434
Desmeules	Constant	294
Despland	Emile-Henri	378
Desdanges	David-Henri	196
_____	Jules-Ernest	337
Diserens	Jules-Louis	317
_____	Eugène	432
Dodille	Alfred	223
Dubois	Henri-Ed. d	220
_____	Aimé	436
Duboux	Eugène	187
Dufour	Louis-Albert	58
Dumittan	Fritz-Eugène	116
Dumuid	Rodolphe-Samuel	171
_____	Charles-Louis	242
_____	Adrien-Adolphe-Charles	346
Dumur	Charles-Victor-Alexis	47
Dupont	Jean-Louis-Samson	68
Dupuis	Charles	178
_____	Jules	221
Duloit	Albert-Jules	1
_____	Gustave-Aimé	123
_____	Eugène-Ferdinand	217
_____	Charles-Abram	302
Duveluz	Paul-Louis	39

— Epouses —

Davagna	Angela	439
Debonheville	Jeanne	183
De Carli	Cosima-Clotilde	367
Désago	Marie-Julie	411
Delafontaine	Henriette-Berthe	369
Delerice	Françoise-Virginie	310
Delisle	Jenny-Louisa	18
_____	Elise	357
_____	Julie	402
Demartin	Julie-Adèle-Marguerite	381
Demiéville	Marg ^{te} -Lucie-Marie-Amélie	184
Demolliens	Amélie-Félice	246
Demoni	Félice	5
_____	Cécile-Henriette	365
DépasseL	nie Ompeligner, Alice L ^{te} Octavie	157
DériaZ	Alberta	195
Descorges	Marie-Louise	282
Desmeules	Rosalie	219
Despland	Anna-Julie	188
_____	Léonie-Julie-Marie	231
Desponds	Rosine-Aline	380
Desdoux	Marie-Julie	92
de Stroesco	Amélie	146
de Waddiliess	nie Laborie, Catherine	336
Devand	Louisa-Marie	109
Ding	Anna-Marie	154
Diserens	Fanny	142
_____	Marie	190
_____	Louise-Henriette	414
Dobler	Elise	72
Dreher	Elise-Marie	192
Droquet	Jeanne-Georgine-Elisa	118
Dübi	Berthe-Clara	348
Dubin	Louise-Marie	302
Ducarioz	Marie-Louise	140
Dugon	Alice	26
Dumas	Ida-Marguerite	382
Dumonlin	Julia-Emma	158
DuyriaZ	Louise-Marie	76
Dürussel	Rose	390

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

D

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Spons

Spouses

<u>Ecuyer</u>	Jean - Edouard	288
	Adrien - Louis	404
<u>Eich</u>	Ernest - Ami	169
<u>Emery</u>	Jules - Henri	422
<u>Epitoux</u>	John - Frederic - Albert	84
<u>Estoppay</u>	Charles	369

<u>Echenard</u>	nee Daud, Marie - Jenny	387
<u>Ecoffey</u>	Alice	251
<u>Egli</u>	Louisa - Antoinette	396
<u>Eich</u>	Marguerite	144
<u>Ephenez</u>	Suzette - Virginie	243
<u>Epitoux</u>	Julie - Blanche	84
<u>Eschbacher</u>	nee Moser, Anna - Elisabeth	360
<u>Escher</u>	Fridolina	215
<u>Escubre</u>	Cecile - Elise - Antoinette	394
<u>Esparcher</u>	soit Eschbacher, Anna - Elisabeth	360

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Epouses

Fäd	Henri	108
Failletaz	Marc-Jean	189
Fanoillet	Jules	225
Fatio	Jules-Louis	85
Favey	Alfred	35
Favran	Louis-Samuel	60
_____	Jules-Louis-François	151
_____	Eugène-Louis	318
Favre	Louis	212
_____	Alois-François	365
_____	Maurice-Casimir-Stiné	421
Fechler	Joseph-Jean	289
Fenand	Jean-Philippe	253
Fiaux	John	155
Fiorina	Charles-Louis	376
Forney	Louis-Charles	110
_____	Albert-Rodolphe	138
Fortwengler	Henri-Albert	144
Fouquet	François	383
Francofort	Philippe-François	100
Franzioli	Fedele	54
Fredera	Francesco	430
Froddard	Edmond	281

Fahrner	Jeromine-Maxie-Clementine	70
Fatio	Philippine	171
Favre	femme Ravel Marguerite-Virginie	124
Favrat	Marie-Jenny-Olympe	252
Favre	nie Cousin, Marianne dite Lina	206
_____	nie Ammann, Jeanne-Hortense	240
_____	Sophie-Louisa	244
Ferraris	Angela-Catterina	79
Filletaz	Blauche-Henriette-Louise	64
Fischer	Jeanne-Marie-Henriette	120
Fiva	Hortense-Louise	260
Faction	Marie-Eugénie	358
Florentin	Rosalie-Lucie	39
Fogelweid	Rose-Marguerite	75
Fonjallaz	nie Chevalley, Julie-Marguerite	393
Foredier	Clemence-Celina	356
Forneyod	Louise-Jeanne-Anna	111
Forny	Jeanne-Louise-Henriette	264
Françillon	Mina-Charlotte-Susanne	133
Francofort	Adèle-Josephine-Julie	51
Frey	Lina-Emilie-Josephine	307
Furger	Carophine-Rosalie	374

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eoux

F
Non
Non
Lieu
Etat
Lieu
Nom
Date

Gasser	Alexandre - Guillaume Eugène	367
Gatabin	Jules - Jean - François	193
Gattolliat	Louis	360
Gauthey	Emile	54
Gaviglio	Vincent - Michel - Marie	34
Geninazzi	Paul - Jean	133
George	Henri - Louis	170
Gessenay	Albert - Odéac Henri - Pierre - Charles	312
Gillieron	Ulysse	37
Gimbel	Charles Henri - Louis	42
Gimperi	Ulrich	387
Gindroz	Adrien - Louis	252
Giroud	Adrien	177
Golay	Jean - Henri - Emile	435
Gola	Louis - François	214
Gonet	Ernest - Jacques	11
Gori	Benvenuto - Primo	62
Grand d'Anteville	Charles - Francis	273
Grand	Marc - Jules	353
	Paul	381
Grange	François - Henri	28
Grandjean	Edmond - Henri	306
Griessen	Louis - Henri	174
Griesser	Etiele	8
Grillet	Charles	210
Grin	Alois	301
Groux	Frédéric	48
Grünenwald	Georges - Henri	216
Guggi	Emile	331
Güggi	Philippe - Emile	438
Gumbert	Henri - César	166
Guignet	Henri - Edouard	154
Guilloud	Edouard	243
Gurtner	Charles - Emile	417

Spouses

Guillard	Marguerite - Augustine	168
	Mathilde - Emma	200
Gallo	Ernesta - Lingia - Estace	283
Gandillon	Jeanne - Marie	400
Gandard	Aline	421
Gavillet	Clara	127
	Emilie - Louise	349
Gazielly	Marie - Therese - Faustine	327
Gemeinhardt	Henriette - Francisca	3
Genillod	Alice	224
Gessoney	Jenny - Blanche - Mathilde	350
	Ida	415
Giddey	Marthe - Marguerite	443
Gillieron	Lina - Emma	237
Girard <small>nie Vallotton</small>	Julie - Rose	45
	Adme	69
Girardet	Henriette - Marguerite - Marie	108
	Georgette - Celestine	311
Giroud	Marie - Emilie	1
Glasson	Marie - Louise	138
Godel	Marie - Magdelene - Ursule	335
Golay	Emilie - Fanny	212
Golaz	Fanny - Henriette	369
Good	Jeanne - Caroline	17
Goy	Marie - Constance	222
Grand	Alice - Augusta	22
	Angelique - Henriette - Louise	65
Grandchamp <small>nie Savoy</small>	Fanny - Amelie	23
Grandjean	Louisa	38
	Louise - Bertha	91
Grillet <small>nie Sez</small>	Caroline - Henriette	284
Grivaz	Jeanne - Louise	78
	Emma	368
Grivel	Marie - Seraphine	272
Groux	Lina	164
Grussel	Jeanne	129
Gruz	Josephine - Augustine	418
Guex	Rosa	361
Guignard	Julia - Henriette	68
	Alice - Claire	353
Guillet	Rosine	58
	Julia - Catherine	209
Gulinck	Leontine - Françoise - Adèle	322
Gutknecht	Mathilde - Marie	299

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

G

Non

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

— Epoux —

Haag	Johannes	237
	Adam Friedrich	371
Hagmann	Friedrich	440
Handreck	Richard - Franze	269
Hauteville	Grand d', Charles - Francis	273
Hauder	Henri - Philippe	293
Henchoz	Tules	423
Henggeler	Salomon - Frederic	328
Henny	Paul - Henri - Louis	351
Henrioud	Jean - Francois dit Tules	419
Henry	Auguste	329
Hertig	Henri - Auguste	411
Hess	Alfred	330
Hessenmuller	Louis - Frederic	296
Hort	Robert	30
Huguenin	Dumittan, Fritz - Eugene	116
Huni	Emile - Gottlieb	373
Hunkeler	Antoine	87
Hunziker	Jacob	143
	Jean - Francois	264
Howald	Gottfried	96

— Spouses —

Haag	Barbara Wilhelmine dite Mima	289
Hästiger	Francisca	338
Henchoz	Elise	105
Henrioud	Elise	329
Hertig	Caroline - Rose	191
Hirter	Marie	12
Holop	Henriette - Marie - Helene	373
Humbert	Elisa - Alice - Julia	19
Hurter	Maria - Barbara	



H

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Jaccard	Jules-Samuel	336
Jaccottet	Charles-Henri-Alphonse	334
Jaton	Oscar	69
Joly	Charles-François	357
Jomini	Marius	70
Jordan	William-Eugène	64
_____	Constant	390
_____	Aliné	442
Joyet	François	348
Joz	Arnold-Alphonse	413
Junod	Marc-Charles-Emile	308

Epouses

Janavel	Maria-Margareta	405
Jaques	Marie-Julie	178
_____	Alice	201
Jaquier	Eugénie	82
_____	Céline	217
_____	Léonie-Aurélié	245
Jaton	Sophie	173
_____	née Flaction, Marie-Eugénie	358
Jandermuehle	dit Dumoulin, Julia-Emma	158
Jomini	Emma-Victorine	123
Jordan	Jeanne	330
_____	Victorine-Lucie	407
Jost	Rosa	189
Jaaz	Marie-Elisabeth-Hélène	294
Joz	Marguerite-Pauline-Julie	406
Jungo	Adèle-Marie	129
Junod	Fanny-Lina	114

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

ieu

nom

Date

Epoux

Kaufmann Jean-Charles
Kern Jacob
Keysener Aimi
Koller Johann-Gottfried
Kopp Ernest
Kropf Jacques-François
Kusche Arthur-Paul-Alfred

114
67
173
300
388
6
203

Epouses

Käser Elise 298
Kissling Louise 425
Kolb Louise 238
Krafft Catherine-Lance-Elisabeth 265
Krähenbühl Rosina-Maria-Elisa 403
Kramer Maria-Amma 63
Krattinger Marie-Stephaine 49
Küsfer Lea-Olga 77
Kuhn Berthe 85
Kudner Lina-Charlotte-Aline 412

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

Nom

Date

Epoux

Lambelet	François-Silvius	280
Lambert	Jaques-Edouard	90
Lang	Franz-Emil	21
	Charles-Ernest	102
Lavanchy	Louis-Olivier	292
	Alfred-Gustave-Charles	352
Lavillat	Sylvain-Théodore	297
Léderey	Emile-Marc	295
	Samuel-Emile-Meuvi	392
Légeret	Meuvi	7
Lehr	Albert-Eugène	186
Leidi	Ambrogio-Pietro-Paolo	79
Lenverd	Antoine-Joseph	433
Liard	Jean-Joseph	272
Longchamp	François-Flacide	152
Lovisa	Victor	126

Epouses

Laborie	Catherine	336
Lacour	Jeanne	304
Laurent	Emma	145
	Celina	172
	Alice	236
	Mauricette-Louise	250
	Mauricette	442
Lavanchy	Lydie	107
	Jeanne-Louise	314
	Elvire-Anna	341
Lavenex	Marie-Augusta	355
Lecoultre	Mauricette-Pauline	221
Léger	nie Frey-Lina-Emilie-Josephine	307
Lehmann	Marguerite	277
Lehrian	Elisa-Emma	269
Lelong	Pierrette-Virginie-veuve Ephemer	243
Ligg	Elise	227
Locher	Barbara	285
Loetscher	nie Bassin-Laurie-Marg ^{te} -Louise	276
Loesch	Marie-Anne-Adèle	167
Longchamp	Estelle-Louise	333
	Emilie-Flacide	401
Lovetti	Elise-Benigne-Marie	249
Luge	Marie-Melanie	66
Lugin	Elionore	288
Luisier	Marie-Elise	119

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epona

M ^e Cann	Nilas	222	Motel	Pierre	137
Machon	François	382	Monneton	Arnold - Alexandre	157
Maget	Christian - Henri	191	Mogg	Edouard - Joseph	29
Maggia	Camillo - Giuseppe - Demando Simeo	283	Molleni	Natale dit Louis	63
Magnenat	Fritz - John	355	Monnier	François - Louis	61
Majeux	Auguste - Louis - Colinet	183	—————	François	380
Malherbe	Henri - Thuma	16	Miller	David	285
—————	François	161			
Mamin	Emile - Victor	45			
Mani	Walter	234			
—————	Charles - Paul	244			
Margot	Georges - William	19			
—————	Charles - Gabriel - Laurent	427			
Marqueral	Louis - Auguste	43			
Marqueron	Frédéric	439			
Marillet	Jules - Maurice	113			
Marmillod	Georges - Louis - Frédéric	32			
—————	César - Samuel - Alois	118			
Marquis	Jean - Henri	26			
Marti	Charles - Albert	366			
Marlignier	Rodolphe - Samuel	258			
Martin	Pierre - Julien	49			
—————	Henri - Georges - Paul	303			
Marx	Eliacin - Daniel	9			
Matthey	Constant - Julien	12			
—————	Roger - François	195			
Mayor	Fritz - Louis	103			
Méan	Armand - Robert	120			
—————	Jules	218			
Mégroz	Auguste - Charles - David	274			
Meigniez	Charles	206			
Meili	Johann - Jacob	240			
Mellet	John - Friedrich	22			
Menétrey	Ernest	27			
Mercier	Charles	224			
Mermier	Charles - Henri	158			
Mermoud	Louis - Frédéric	398			
Métraux	Louis - Henri	257			
Meylan	Charles - Benjamin	265			
Michaud	François - Louis	188			
Micheloni	Arduino - Corrado	271			
Milliquet	Gilbert	347			
Moder	Frédéric	254			
Mottier	Constant				

L

Date

Epouses

Maillard	Louise-Jeanne	73	Müller	Sophie-Emilie	312
	Constance-Augustine	126	Mürdler	Louise-Marie	179
Malsroy	Jeanne-Marie-Léonie	306			
Marqueral	Augustine-Elise	408			
Marti	Berthe-Lydie	93			
Martigni	soin Martignier, Rose-Marie	27			
Martignier	Rose-Marie	27			
	Céline-Aurélié	278			
Martin	Rosine-Alice	28			
	Suzanne-Henriette	225			
	Nancy-Emilie	263			
	Louise-Marie-Caroline	345			
Martinoni	Jeanne-Catherine	290			
Mathys	Bertha-Marie	193			
Mauray	Valentine-Eugénie	205			
Mayot	Anna	198			
	Julie-Charlotte	256			
Mayer	Anna-Maria	424			
Medinger	Hélène	410			
Mégoz	Marie	40			
Meinen	Bertha-Madelaine	343			
Menu	Jeanne-Eugénie	352			
Mercier	Angèle-Louise	303			
Métraillet	Marie-Angélique	233			
Métraux	Agathe-Marie	179			
Meyer	Elise	128			
	Jeanne-Clara	388			
Meylan	Adèle	180			
Michaud	Marie-Louise	331			
Michel	Marie	432			
Michon	Rosa	275			
Milliet	Marie-Louise-Thérèse	53			
Milliond	Augustine-Eveline	257			
Misteli	Bertha	101			
Monnard	Céline	228			
Montandon-Girard	née Vallotton, Julie-Rose	45			
Morard	Seraphine	74			
Mösching	Marie-Louise	154			
Moder	Marie	258			
	Anna-Elisabeth	360			
MottaZ	née Bonsson, Marie	42			
Mottier	Julie-Marie	125			
	Hélène-Sophie	271			
Moynat	Céphise-Annie	13			
Muller	Marie-Louise	196			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

Epoux

Nicod	Jean	76
	Flacide	325
Nicole	Gabriel	40
Nicolet	Marcelin	335
Nilson	Welin, Pierre	51
Niquille	Merci-Louis	74
Nombalier	Merci-Auguste	391
Nosenzo	Giuseppe-Vittorio-Emmamele	395
Nolz	Louis	345
Novak	Bernard	72
Novetraz	Auguste	259

Epouses

Nicoletta	Marie-Elise-Victorine	320
Nicolier	Marguerite	208
Nicoud	Rosa	11
Novetraz	Marie-Henriette-Elisa	29

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

— Epoux —

Ogier

Charles - Felix - Henri

374

— Epouses —

Offenhauser

Marguerite - Marie - Madeleine

207

Oppelignez

Alice - Louise - Octavie

157

Overney

Marie - Eleonore

386

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epoux

<u>Pache</u>	Louis
<u> </u>	Jules
<u> </u>	François-Louis
<u>Pasche</u>	Charles-Jules-Henri
<u>Palaz</u>	Alois
<u> </u>	François-Louis
<u>Saquier</u>	Albert-Jean-Louis
<u>Parisod</u>	Louis-François
<u>Parlier</u>	Jules-Louis
<u>Péclard</u>	Roger-Gustave
<u>Perrin</u>	Leon
<u>Perroud</u>	Paul-Emile
<u>Pichard</u>	Louis
<u>Pillonel</u>	Charles-Arthur
<u>Pittel</u>	Sébastien-Alphonse
<u>Poersch</u>	Max-Waldemar
<u>Pogel</u>	François-Henri
<u>Polla</u>	Humbert-Silvestre-Louis
<u>Ponci</u>	Angelo-Santino
<u> </u>	Enrico
<u>Porchet</u>	Adrien
<u> </u>	Ernest
<u> </u>	Jules-Auguste
<u> </u>	Gustave-Henri
<u>Sorini</u>	Carlo
<u>Privet</u>	Ernest-Auguste

Epouses

77	<u>Pache</u>	Engenie-Caroline	318
104	<u>Pasche</u>	Ida	156
401	<u>Palaz</u>	Elisa	95
145	<u>Paschoud</u>	Melanie	16
46	<u> </u>	Leone	436
95	<u>Pasteur</u>	Marie-Elise dite Anna	50
144	<u>Pastori</u>	Elementina-Angiolina-Angolina	434
341	<u>Payot</u>	Octavie	44
88	<u>Péclard</u>	nie Pichon, Jenny-Rosine	48
305	<u>Péquiront</u>	Elise-Lina	428
175	<u>Pélet</u>	Celestine	254
15	<u>Pélot</u>	Adrienne-Lucie	31
208	<u>Peneveyre</u>	Cécile-Louise	232
363	<u>Perriard</u>	Charlotte-Joséphine	25
176	<u>Pernct</u>	Immaculée-Elisabeth	10
130	<u>Perrct</u>	Fanny-Emma	326
71	<u>Perrin</u>	Fanny-Rosine	48
311	<u> </u>	Henriette-Louise-Emilie	437
14	<u>Perrottet</u>	nie Meylan, Adèle	178
202	<u>Perroud</u>	Louise-Ursule	90
81	<u>Peyer</u>	Ernestine	234
190	<u> </u>	Bertha	404
156	<u>Picard</u>	Bertha	9
415	<u>Piquet</u>	nie Mayor Julie-Charlotte	256
201	<u>Pittel</u>	Julie-Jeanne	2
313	<u> </u>	Emma-Marguerite	130
	<u>Pochon</u>	Elisa-Augusta	54
	<u>Poeterlin</u>	Jeanne-Louise-Rosine	348
	<u>Pollien</u>	Louise-Mancy	441
	<u>Ponci</u>	Leone-Rosa	59
	<u>Porchet</u>	Alice	81
	<u>Prod'hom</u>	Engenie-Marie-Clara	150
	<u>Prodollet</u>	Marguerite-Susanne	391

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

Q

Eponx

Kall	Christian Auguste	407
Kamel	Jules	343
Kandin	Louis	358
Rasmussen	Viggo	25
Kay	Jules	38
Regamey	Edouard - Louis	128
_____	Auguste	134
_____	Emile	153
_____	David - Alexis	359
Kedin	Jean	36
Kensser	Jean - Frederic	168
Key	Armand - Constant	396
Keymond	Arthur - Alphonse	112
Richard	Charles	24
Richardel	Emile	159
Ricklin	Maurice	304
Rieben	Louis	164
Rigoli	Adolfo - Domenico - Amelino	10
Rikli	Emile - Auguste	139
Rist	Gottlob	248
Robert	Rodolphe - Henri - Francois	114
Rohrbach	Friedrich	148
Rompel	Charles	267
Rosset	Alphonse - Alfred	385
Rossier	Felix - Louis Pierre - Camisins	420
Rouge	Charles - Louis	75
Rouilly	Jean - Charles - Henri	356
Roulin	Constant	91
Roux	Adolphe	182
Ruchel	Marie	44
Ruchonnet	John - Joseph - Eugene	239

Epones

Raad	Mina	202
Rall	Anna - Elisabeth	270
Rallo	Marguerite - Jeanette	431
Ravel	Marguerite - Virginie	124
Ray	Lina	56
_____	Jenny - Elisa	151
Reber	nie Schütz Sophie - Regula	288
Regamey	Armande	134
Rellstab	Verena	203
Reuge	Eveline - Fanny	161
Reuteler	Marie	372
Rey	Louise - Ida	102
_____	Anna - Barbara	383
Reybaz	Marie	433
Reymond	Mathilde - Carmelle	116
Reymondin	Isoline - Celestine	7
Richon	Alice - Mathilde	110
Richter	nie Fatio, Philippine	171
_____	Anna - Louise - Pauline dite Paula	184
Rihn	Sophie	242
Rime	Emma - Constance	229
Ringuisen	nie Florentin, Rosalie - Lucie	39
Rittler	Rosalie	181
Robert	Nicoud, Rosa	4
_____	Adèle - Emma	30
Rochat	Lucie - Amelie	297
Rod	nie Cherpillod, Augusta	259
Rogel	nie Martin, Susanne - Henriette	225
Rodchi	Rosa	253
Rosset	Julia	351
Rossi	Marie - Giacominna	32
Rossier	Marie - Liantine	182
Rother	Elise - Caroline	344
Roy	Marguerite	160
Ruchat	Sylvie	103
_____	Lina - Pauline	153
Rudaz	Marie - Eleonore	364
Ruffy	Caroline - Antoinette	226
Ryder	Emma	141

R
S
T
U
V
W
X
Z

F

R

Epoux

Jager	Adolphe	17
Jandonnend	Joseph-Emile	437
Javoy	Jean-Amédée	167
Schär	Johann-Gottfried	291
Schibler	Ernest	106
Schmidli	Charles	323
Schubiger	Joseph-Dobers	299
Seiler	Jean-Charles-Bernard	162
Senéchaud	Charles	107
Siegel	Marins-Eugène-Henri	315
Simone	Jacob-Friedrich	443
Stanger	Jean	349
Steiner	Alois	298
Möckli	Auguste	338
Strehl	Albert	207
Judan	Henri-Désiré	232

Epouses

Sabot	Louise-Catherine	239
Sallin	Louise-Augustine	89
	Mathilde-Léonise	162
Sandri	Luceur	83
Sandoz	nie Francfort, Adèle-Joséphine-Julie	51
Sarbach	Maria	136
Sartorelli	nie Davagna, Angelva	439
Saugy	Emma-Julie	422
Saurer	Anna	395
Savoy	Marie-Eulalie	15
	Fanny-Amélie	23
Schär	Elise	310
Scheidegger	Elisa	424
Schmidli	Frieda	247
Schneider	nie Lehmann, Marguerite	277
Schneiter	Maria-Eugénie	112
	Caroline	317
Schönenberg	nie Lovetti, Elise-Denique-Marie	249
Schopfer	Maria	14
Schrock	Antonia-Franziska	248
Schoner	Marguerite-Victorine	371
Schuhmacher	Maria	41
Schüle	Maria-Elise	6
Schultze	Emilie-Mathilde-Elisabeth	11
Schütz	Sophie-Regula	288
Schwendmann	Madeline	33
Schwenk	Emma	57
Seiler	Catherine-Sophie	430
Senoroz	Elisa	435
Sevin	Augusta-Eugénie	339
Sieenthal	Caroline-Jeanne	309
Sieder	Anna-Maria	313
Soualle	dite Bunsel, Anna-Jeanne	379
Staudenmann	Emma	440
Stetler	Anna-Elisabeth	148
Stirnweiss	Barbara	328
de Troesco	Amette	146

S
T
U
V
W
X
Z

F

S

— Epoux —

Taillens	Charles	73
	Ernest-Louis	112
Tardin	Victor-Julien dit Louis	215
Taverina	Louis	286
Tazzolio	Pierre	416
Teduz	Isaac-Daniel	192
Tharin	Frédéric	56
Tripod	Albert-Alfred	321
Trollé	Marie-Charles-Laurent	117
Trolliet	Heinmann	127
Truan	Adrien Benjamin	135
Tuzatti	Pierre-Antoine	136
Tuzin	Charles	231

— Epouses —

Tanner	Ida	155
Téraz	Marie-Adrienne	305
Tharin	née Ray, Lina	56
Thorney	Anna	317
Thuillard	Jeanne-Blanche	132
Todesco	Clotilde	12
Tröndle	Bertha	375

F

T

12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Eponæ

Albert Johannes

372

Nebelhard
Ulrich

Elisabeth
Rosa Maria

1109

363

U
V
W
X
Z

U

Eponæ

Vacker	Alois	115
Vallon	Emile	282
Vallotton	Charles - Eugène	147
	Jean - Marc - Henri	178
Vannereau	Henri	31
Welin (Nilsen)	Pierre	51
Weder	Pierimus	141
Wenger	Georges - Emile - Louis	214
Vernand	Maurice - Edouard	122
Verdel	Fritz - Fernand	251
	Paul - Louis	333
Wertheimer	Armand	379
Widmer	Charles - Henri - Louis	255
Wiedendanger	Charles - Eugène	3
Vigna	Giacomo - Carlo - Augusto	405
Vincent	Louis	97
	Emile - Henri	409
Winter	Ernest - Henri	247
Wintsch	Edouard - Alexandre	339
Wirtz	François - Antoine - Samuel - Auguste	278
Visconti	Pierre - Joseph	403
Vittoz	Alfred	263
Woiwode	Paul - Oscar - Willy	11
von Arx	Leopold - Otto	228
Vuagniaux	Charles	408
Vuallonæ	Albert - François	418
Vullieran	Charles - Lucien	86

Epones

Vallotton	Julie - Rose	45
	Bertha	376
de Wassiliess	nie Laborie, Catherine	336
Vandroz	Alice	24
Veber	Elisa	8
Wehrli	Hélène - Victorine - Hortense	211
Wenetz	Virginie - Thérèse	261
VeZ	nie Discreus Marie	190
	Caroline - Henriette	284
Vicarino	Jeanne - Auguste	216
Wilkend	Louise Adricine - Wilhelmine	230
Villard	Marquécite	174
Willener	nie Dieti, Anna - Maria	280
Vincent	Jeanne - Henriette	279
Viret	Adèle	377
Wittwer	Maria - Louise	389
Vollrichard	Marie - Elise	21
von Siebenthal	Caroline - Jeanne	309
Vorlet	nie Discreus, Fanny	142
Wulfsless	Marie - Elisabeth	117
Vullieran	Jeanne	342
Wuthrich	Thérèse	300

1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000

V

F

W

Spoux

Zaccarini	Trimo-Pellegrino	80
Zahler	René	274
Zanoli	Silvio-Tierre-Joseph	111
Zanolo	Secondo	23
Zibran	Mathias	179

Spouses

Zangg	Marie	332
Zbinden	Jeanne-Louise	197
	Louisa	214
Zysset	Lina-Frida	291

Handwritten text in the top right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include the words "L. 1000" and "L. 1001" on separate lines.

